REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du jeudi 14 novembre 2019
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 14 novembre 2019 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ANDRIEU, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAKIRI, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Madame CARSALADE, Monsieur CASES, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA-FESENBECK, Monsieur COTELLE, Madame COURRIERE-CALMON, Madame COURTOIS-PÉRISSÉ, Monsieur CROS, Madame DAHINE, Monsieur DAUBET, Madame DELGA, Monsieur DENAT, Madame D'ETTORE, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Monsieur MEIZONNET, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINOL, Madame PIQUÉ, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRATO, Madame C. PUJOL, Madame L. PUJOL, Monsieur REGOURD, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Madame ROZIERE, Monsieur SAINT-PIERRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Monsieur SUAUD, Madame TEMPESTA, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Monsieur TREMEGE, Madame TROISE, Monsieur VERDIER, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(e)s, ont donné procuration :
Monsieur BOUSSATON a donné procuration à Madame LUCAZEAU
Monsieur BRIANÇON a donné procuration à Madame LUMEAU-PRECEPTIS
Madame BULTEL-HERMENT a donné procuration à Monsieur BERARD
Monsieur CARAYON a donné procuration à Monsieur FRANCIS
Madame COLLARD a donné procuration à Monsieur MEIZONNET
Monsieur CRESTA a donné procuration à Monsieur JAOUL
Monsieur DELAHAYE a donné procuration à Monsieur CODORNIOU
Monsieur ESCLOPÉ a donné procuration à Madame NOVARETTI
Madame GARONZI a donné procuration à Madame L. PUJOL
Madame JAMET a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Madame MAILLOLS a donné procuration à Madame GAZEK
Monsieur ORCIBAL a donné procuration à Madame LASFARGUES
Madame PINEL a donné procuration à Monsieur GAREL
Monsieur PLA a donné procuration à Monsieur PALACIN
Monsieur PY a donné procuration à Madame D'ETTORE

Absent(e)s :
Madame BAGUR
Monsieur CRENNE

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour 15
Module 1 - Information de l'Assemblée 15
2019/AP-NOV/01 - Rapport pour information : Rapport d'activité et de développement durable de la Région Occitanie - Année 2018 16
2019/AP-NOV/02 - Rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes - Année 2018 - Signature de la Charte d'engagement du RESO : Réseau, Égalité, une stratégie en Occitanie 20
Module 2 - Finances 37
Module 3 - Économie - Emploi 85
2019/AP-NOV/14 - Appel à manifestation d'intérêt pour le Plan "Modernisation de l'appareil de formation" Innov'Emploi 86
2019/AP-NOV/15 - Débat sur le rapport annuel des aides d'État 2018 88
Module 4 - Transition écologique et énergétique 100
2019/AP-NOV/08 - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire 101
2019/AP-NOV/09 - Lancement du Service Public Intégré de la Rénovation énergétique 101
2019/AP-NOV/10 - Approbation du Schéma Régional Biomasse et de son évaluation environnementale stratégique 101
2019/AP-NOV/11 - Qualité de l'air dans les ports accueillant des ferries et des bateaux de croisières en Occitanie 106
2019/AP-NOV/13 - Création du Syndicat Mixte Ligne ferroviaire Auch-Agen 108
Point d'actualité n°1 - Groupe NM - Sur la LGV Montpellier-Perpignan 134
Point d'actualité n°2 - ***Groupe NM - Sur l'insuffisance des moyens budgétaires des acteurs territoriaux de l'environnement*** 137
Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Relations entre le Conseil Régional et la SNCF 138
Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Soutien aux associations d'éducation populaire 140
2019/AP-NOV/16 - Création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Narbo Via 143
2019/AP-NOV/17 - Structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC) ..148
2019/AP-NOV/18 - Transport Routier Interurbain - Contrats d'obligation de Service public relatifs à la gestion et l'exploitation du Réseau liO - Société Publique Locale - Avenant n°9 Régie Régionale des Transports Publics Pyrénées Orientales - Avenant n°1 150
2019/AP-NOV/19 - Soutien aux populations kurdes et syriennes 150
2019/AP-NOV/20 - Ratio de promotion des Assistants socio-éducatifs 157
2019/AP-NOV/21 - Tableau des Emplois 157
2019/AP-NOV/22 - Actions entreprises à la suite des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la Région Occitanie en matière de thermalisme 158
2019/AP-NOV/23 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la Région Occitanie portant sur la compétence "Transports Express Régionaux", pour les exercices 2012 et suivants 158
2019/AP-NOV/24 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région Occitanie : Enquête portant sur la mise en place des nouvelles Régions 165
2019/AP-NOV/25 - Compte rendu de la délégation consentie à la Présidente du Conseil Régional au titre des actions en justice 180
2019/AP-NOV/26 - Commissions sectorielles - Modifications 181
2019/AP-NOV/27 - Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 27 juin 2019 181
Vœu n°1 déposé par le groupe NM : Contre l'implantation d'une usine mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières 183
Vœu n°2 déposé par Véronique VINET et Gérard ONESTA : Pour l'interdiction de l'accès aux corridas pour les enfants 184

Vœu n°3 déposé par le groupe NM : Pour un plan d'urgence en faveur de l'hôpital public 188
Vœu n°4 déposé par le groupe NM : Pour une issue politique négociée à la crise catalane.....191
Vœu n°5 déposé par Guilhem SERIEYS : Arrêtés anti-pesticides - L'État doit prendre ses responsabilités !194
Vœu n°6 déposé par Myriam MARTIN : Pour le retour de contrôleurs dans tous les TER.....195
Vœu n°7 déposé par le groupe RN : Pour le retour aux anciennes Régions 198
Vœu n°8 déposé par le groupe RN : Pour une réalisation accélérée de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan 201
Vœu n°9 déposé par les groupes SRC, GR, Jean-Luc GIBELIN, François ARCANGELI et Dominique SATGÉ : Arrêt du projet de réorganisation des Services des Finances Publiques en Occitanie.....203
Vœu n°10 déposé par Jean-Christophe SELLIN : Aéroport Toulouse-Blagnac.....207
Question orale n°1 déposée par Guillaume CROS : Pas de financement pour les fermes usines 210
Question orale n°2 déposée par Fatma ADDA : Des moyens supplémentaires pour la préservation du foncier agricole 212
Question orale n°3 déposée par Bernard GONDRAN portant sur l'utilisation et la provenance du soja transgénique en Occitanie.....215
Question orale n°4 déposée par le groupe RN portant sur la mobilisation du Conseil Régional suite aux dramatiques inondations dans l'Hérault 218
Question orale n°5 déposée par le groupe RN portant sur la mise en place d'un moratoire sur l'implantation des éoliennes en Occitanie 219
Question orale n°6 déposée par le groupe RN portant sur la gestion du Service Public des Transports suite aux inondations dans l'Hérault 222
Question orale n°7 déposée par Dominique SATGÉ portant sur la situation de l'Entreprise Latécoère 228

—

(La séance est ouverte à 9h42 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Bonjour à toutes et à tous.

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, merci de bien vouloir prendre place.

La séance est ouverte. Notre Secrétaire de séance est Gérard ONESTA, qui sera assisté de deux assesseurs : Christophe DELAHAYE et Dolorès ROQUÉ, et je demande à Monsieur le Secrétaire de séance de bien vouloir faire l'appel.

M. ONESTA

Bonjour chers collègues. Je vous rappelle que la salle est grande, que vous n'avez pas de micro et que mes oreilles ont l'âge qu'elles ont, donc si vous ne criez pas fort votre présence, je risque de ne pas l'entendre ! (*Appel des membres du Conseil Régional*)

→ ***Séquence 1 (14 novembre matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- Michel BOUSSATON : procuration à Rachida LUCAZEAU
- Philippe BRIANÇON : procuration à Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Monique BULTEL HERMENT : procuration à Stéphane BERARD
- Bernard CARAYON : procuration à Joseph FRANCIS
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Jean-Louis MEIZONNET
- Jacques CRESTA : procuration à Ferdinand JAOUL
- Christophe DELAHAYE : procuration à Didier CODORNIOU
- Guy ESLOPÉ : procuration à Monique NOVARETTI
- Marielle GARONZI : procuration à Laurence PUJOL
- France JAMET : procuration à Julien SANCHEZ
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Emmanuelle GAZEL
- Jean-Sébastien ORCIBAL : procuration à Geneviève LASFARGUES
- Sylvia PINEL : procuration à Vincent GAREL
- Sébastien PLA : procuration à John PALACIN
- Michel PY : procuration à Géraldine D'ETTORE

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

L'appel est terminé et le quorum est atteint, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

L'actualité de ces dernières semaines a vu la disparition de certains élus qui ont marqué l'histoire de notre région et de notre pays.

Il y a bien sûr le Président Jacques CHIRAC. Je tiens bien entendu à ce que nous puissions lui rendre hommage. Je retiens notamment son discours sur la crise climatique lors du Sommet de la Terre de Johannesburg en 2002, mais aussi l'amour sincère d'un élu local qui, même aux plus hautes fonctions de notre République, n'a jamais oublié sa passion pour les territoires et leurs habitants.

Pour rendre hommage au Président Jacques CHIRAC, comme je l'ai indiqué, un grand lycée agricole portera prochainement son nom ; il nous semblait logique -nous en avons discuté en Commission Permanente- que ce soit un lycée agricole, compte tenu du Ministre de l'Agriculture qu'il a été et de cette relation charnelle qu'il avait avec la Corrèze. Je suis donc en contact avec la famille pour organiser cette manifestation et notamment avec sa fille, Madame Claude CHIRAC.

Puis, il y a également le Professeur Louis LARENG, inventeur du SAMU et père de la télémédecine en France. Quelqu'un que j'ai bien connu, de même qu'un certain nombre d'entre vous ici.

Son humanisme fut un exemple pour nous tous et c'est ce qui a motivé ses actions toute sa vie, du Conseil municipal de son village dans les Hautes-Pyrénées, jusqu'au Conseil municipal de Toulouse, en passant par la Région Midi-Pyrénées à l'époque, et l'Assemblée Nationale.

Je veux aussi, bien sûr, avoir une pensée pour le Maire de Cers et Conseiller régional, Gérard GAUTIER. Nous ne partagions certes pas la même vision du monde, mais il a toujours été proche de ses administrés, comme en témoigne le message émouvant qu'il nous a laissé.

Je souhaite enfin rendre hommage au soldat Ronan POINTEAU, décédé au Mali et habitant tout près d'ici, à Montpellier. Il avait 24 ans et il est mort pour la défense de nos valeurs, les valeurs de notre République.

Je vous demande de bien vouloir vous lever et d'observer une minute de silence pour ces hommes de France, au service de la France.

(*Minute de silence*)

Je vous remercie.

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Notre Assemblée se tient aujourd'hui dans un contexte où, un an après le début du mouvement des Gilets jaunes, les attentes de nos concitoyens au niveau social, économique et environnemental restent fortes. Dans cette société, qui très majoritairement aujourd'hui a peur de l'avenir et craint que nos enfants n'aient pas une vie meilleure que la nôtre, le rôle des élus de la République est de fédérer, de rassembler et non de diviser le pays, comme on le fait depuis maintenant trop de semaines.

Je l'ai écrit dimanche dans une tribune publiée dans le journal Le Parisien : non, l'immigration n'est pas la mère de tous nos maux. Aux sornettes du "grand remplacement" si justement balayées par le démographe Hervé LE BRAS dans le journal Le Monde il y a quelques jours, je crois plutôt au "grand effacement" des revendications sociales, environnementales et économiques de notre peuple. Ceci n'a qu'un but : ne pas répondre à l'aspiration des français à un changement de cap indispensable, avec notamment plus de solidarité, plus de proximité, plus de justice sociale et plus d'actes concrets en faveur de l'environnement.

Et pourtant, comment ne pas répondre à la précarité étudiante qui pousse nos jeunes à des gestes désespérés ?

Et pourtant, comment ne pas agir résolument et engager un nouveau modèle de développement sobre, respectueux de l'environnement, quand la première puissance mondiale se retire de l'Accord de Paris ?

Nous devons donc être à la hauteur de nos responsabilités, de cette urgence sociale et environnementale et agir avec courage, ténacité, ensemble, rassemblés.

La force du collectif est la solution.

En Occitanie, c'est ce chemin que nous avons pris depuis 2016, avec deux axes forts de notre volontarisme politique : continuer à investir massivement sur tous les territoires, soutenir bien sûr le pouvoir d'achat de nos concitoyens et le tout, dans une gestion transparente et maîtrisée.

Ce volontarisme découle d'un regard lucide de ce qu'est notre région et de ce à quoi elle aspire. Avec 13 départements, plus de 4 500 communes, près de 5,9 millions d'habitants, dont près de la moitié ont moins de 40 ans, l'Occitanie est une des régions les plus importantes de notre pays, de l'Europe et elle constitue plus que jamais un carrefour :

- un carrefour géographique, entre deux grands espaces européens, l'Europe du sud-ouest et l'espace méditerranéen ;
- un carrefour d'influences écologiques, avec un patrimoine naturel unique qui en fait la 1ère région de France métropolitaine en matière de biodiversité et qui offre une qualité de vie qu'il nous faut préserver ;

- un carrefour d'innovation : notre région est une région d'excellence scientifique et universitaire de niveau mondial, avec des secteurs et des industries de pointe ;
- un carrefour culturel : depuis l'Antiquité, l'Occitanie est riche de son patrimoine diversifié, de ses différentes cultures qui jouent un rôle primordial dans la réaffirmation des valeurs de la démocratie et à travers cette région d'Occitanie, nous retrouvons le périmètre du Parlement de Toulouse présent du 15ème au 18ème siècle sur notre région.

Toutes ces singularités sont le marqueur de notre identité, sur laquelle nous nous appuyons pour construire demain. C'est ce qui attire en Occitanie. Je le rappelle, nous sommes là aussi la 1ère région métropolitaine en termes de progression démographique : ce sont plus de 50 000 nouveaux habitants que nous accueillons chaque année, dont 22 000 nouveaux actifs.

C'est un signe positif, celui d'un territoire dynamique qui bénéficie d'une excellente réputation.

Mais face à ce défi, il faut anticiper et ne pas subir.

Anticiper, c'est répondre aux besoins, c'est faire des choix clairs pour améliorer la vie des habitants.

Ces besoins, quels sont-ils ?

Notre premier combat, c'est l'emploi.

En Occitanie, nous devons créer 2 000 emplois chaque mois pour que le chômage n'augmente pas. À titre de comparaison avec des régions dont la population est équivalente à l'Occitanie, en Nouvelle-Aquitaine, ce sont 1 200 emplois qui doivent être créés -par rapport aux 2 000 de l'Occitanie- pour que le chômage n'augmente pas, et 600 emplois en Hauts-de-France … La tâche n'est pas de la même ampleur !

Voilà pourquoi nous accompagnons très fortement le développement des entreprises avec, depuis le début de ce mandat, plus de 8 000 établissements aidés, soit le double des deux précédentes Régions réunies.

Le Rapport annuel des aides d'État 2018, qui sera présenté par Nadia PELLEFIGUE, précise que sur un total de 137 M€ attribués l'année dernière à près de 3 500 entreprises par l'ensemble des Collectivités, 9 € sur 10 sont accordés par la Région. La Région a donc un rôle central, majeur pour l'aide aux entreprises.

Cette action déterminée porte ses fruits à travers d'autres actions menées par l'ensemble des forces sur ce territoire, puisque le chômage, qui a explosé en France suite à la crise de 2008, baisse plus vite en Occitanie qu'au niveau national.

En 2015, l'écart entre le taux de chômage et le taux en France métropolitaine était de 2,1 points et aujourd'hui, depuis plusieurs mois maintenant, il n'est plus que de 1,8 point, mais c'est encore trop.

De juin 2018 à juin 2019, 27 500 emplois nets ont été créés.

C'est ainsi que nous enregistrons une baisse plus forte du chômage, puisque nous accueillons 22 000 nouveaux actifs chaque année -sur les 50 000 nouveaux arrivants- et de juin 2018 à juin 2019, 27 500 emplois ont donc été créés. C'est pourquoi, depuis bientôt un an et demi maintenant, nous arrivons à avoir une baisse beaucoup plus forte du chômage en Occitanie qu'en France.

Nous devons aider les entreprises, mais nous devons aussi mettre en adéquation l'offre de formation et la demande des entreprises : 17 000 postes ne sont pas pourvus chaque année dans notre région, en Occitanie, mais contrairement à d'autres Régions qui ont baissé leurs dépenses de fonctionnement sur le dos de la formation des chômeurs, notre Majorité a fait un autre choix, un choix clair : poursuivre l'effort de formation des demandeurs d'emploi pour leur permettre un retour à l'emploi à court terme. Chaque année, 85 000 demandeurs d'emploi sont accompagnés par la Région. Avec le Plan 500 000 et le PIC, nous avons augmenté le nombre de demandeurs d'emploi formés chaque année de 30 000.

Pour 2020, nous comptons encore accélérer -malgré la réforme qui impacte les Régions-, à travers notamment l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Plan de Modernisation de l'appareil de formation Innov'Emploi, qui sera présenté par Emmanuelle GAZEL.

Il y a un autre combat qui nous tient particulièrement à cœur : celui de relier les territoires, pour relier les gens. Par la mobilité, par des solutions de proximité à toutes les étapes de la vie de nos concitoyens, par une lutte sans faille contre toutes les formes d'inégalités, par le maintien des services publics dans nos campagnes, par le soutien aux bourgs-centres, par l'équipement en infrastructures, par l'aménagement de tous les territoires.

Cela passe par la nécessité d'investir et d'investir massivement.

Cela me donne l'occasion de revenir sur la gestion de la Région Occitanie.

Tout d'abord, il est utile de rappeler que nos dépenses de fonctionnement ne sont pas que des dépenses de gestion ; elles sont en effet à 80%, dans nos dépenses de fonctionnement, des dépenses d'intervention qui ont un impact direct pour la population. Et je m'inscris en faux contre la litanie selon laquelle la dépense publique est forcément mauvaise. Arrêtons les raccourcis ou les postures. Investir dans l'éducation et la santé est indispensable pour la cohésion d'un peuple et pour la solidité d'un État.

S'il y a, dans ce pays, un premier gouffre, c'est d'abord entre la parole, toujours plus démagogue, de celles et ceux qui s'en prennent chaque jour à la dépense publique, et une population qui attend sans faille de l'État un investissement, mais aussi des Collectivités pour leur faciliter la vie, les soutenir, parce que cet investissement, c'est la preuve de l'action, la preuve qu'il n'y a pas de fatalité, ni sociale, ni territoriale, qu'il n'y a pas d'assignation à résidence.

Et pour la Région, cet investissement, que signifie-t-il ? Investir, c'est créer un patrimoine, construire un lycée, rénover nos bâtiments pour réduire la consommation d'énergie, c'est créer une richesse.
Depuis 2015, nous avons réalisé et subventionné des travaux et acquisitions pour 2,8 Md€, faisant passer le patrimoine régional stricto sensu d'une valeur de 8,2 Md€ à 9,2 Md€.
À titre d'exemple, nous avons lancé en 2016 un Plan Marshall d'envergure en faveur du Bâtiment et des Travaux Publics et aujourd'hui, lorsque je rencontre les représentants de cette filière, ce sont des carnets de commandes renouvelés, une filière consolidée et un territoire mieux équipé.
Ce choix s'est donc avéré payant.
Je citerai aussi, bien entendu, les infrastructures ferroviaires : nous avons investi 177 M€ dans l'acquisition de matériel roulant et 82 M€ de travaux, indispensables pour offrir aux usagers un service de transport de qualité.
Mais ce sont aussi 40 000 éco-chèques qui ont généré 412 M€ de travaux chez les particuliers et pour les artisans.
Qui peut donc raisonnablement affirmer que ces investissements pour l'environnement, pour la formation, pour les mobilités et pour l'éducation n'ont pas été utiles ?
Car investir massivement, ce n'est pas être irresponsable. D'autant qu'en Occitanie, nous ne subissons pas la dette, nous la maîtrisons. Notre capacité de désendettement est ainsi de 4 ans, lorsque la moyenne des Régions de France est de 4,8 années, soit 20% de moins pour l'Occitanie.
Investir massivement n'empêche pas non plus de réaliser des économies utiles en interne pour améliorer le quotidien des gens : 21 M€ sur l'année 2018, au moins 25 M€ sur l'année 2019 et sur la totalité du mandat, nous allons dépasser les 110 M€.
Encore une fois, il s'agit de savoir pourquoi on agit, de donner du sens à chacune de nos dépenses.
Nous avons un choix à faire :
- soit se désendetter : cela n'a objectivement pas de sens à notre niveau ; de plus, les taux d'intérêt sont très bas et nous savons très bien qu'aujourd'hui, avec une inflation qui est basse, c'est être bon gestionnaire que de réaliser, par emprunt, une partie de nos investissements ;
- soit baisser les dépenses, pour avoir les lauriers des grands chantres, des grands prêtres de la rigueur et de l'orthodoxie budgétaire.
Avec ma Majorité, j'ai fait le choix des gens, de donner plus à ceux qui ont moins et non de donner raison aux conseillers financiers et technocrates.
Les économies réalisées permettent en effet de réinjecter des crédits pour la mise en œuvre des politiques publiques au bénéfice, par exemple, des familles, des usagers des transports -à travers la baisse de la tarification du train ou à travers un mois d'abonnement gratuit comme nous l'avons fait cette année-, ou encore de l'environnement.

C'est de cette manière que la rentrée la moins chère de France, pour les lycéens et les apprentis, est en Occitanie, grâce à la Carte Jeune, que nous avons également baissé le coût du transport scolaire de plus de moitié pour nos habitants et cela va continuer l'année prochaine, ou que nous avons pu mettre en place le Plan Hydrogène de 150 M€.

Nous pourrions, comme certaines Régions, avoir une courbe d'évolution négative de nos dépenses, mais ces économies ont un prix, il faut dire la vérité : elles se font au détriment du bien-vivre des habitants, avec moins de services, moins d'aides concrètes, moins d'infrastructures d'avenir.

Quel intérêt, alors que des femmes et des hommes sont dans la difficulté, que l'injustice sociale et territoriale est forte, que les entreprises peinent à se développer, que nos agriculteurs aimeraient réaliser leur transition écologique, sans pour autant en avoir les moyens ?

Notre choix est celui d'un euro dépensé, un euro utile.

Et malgré la polémique basée sur des interprétations fantaisistes, parce que l'État a décidé d'affecter les fonds européens dans notre section de fonctionnement, la réalité des chiffres est là : l'évolution des dépenses de fonctionnement est de 1,9% par an sur la période 2015-2018.

J'avais écrit à Didier MIGAUD pour l'inviter à cette Assemblée. Hier, nous avons reçu sa réponse, il a décliné malheureusement. Pour autant, son courrier ne manque pas d'intérêt, parce qu'il confirme en effet que l'évolution des dépenses de la Région Occitanie, avec les compétences transférées des Départements, est bien de 1,9% par an.

De plus, Monsieur le Préfet de Région a bien confirmé, pour l'année 2018, que nous étions en dessous du seuil fixé par le Contrat financier, c'est-à-dire en dessous de 1,1%, là à périmètre constant, sans les compétences transférées.

Je rappelle aussi que nous sommes la 1ère Région de France pour ses investissements, en euros par habitant, la 5ème Région pour sa capacité de désendettement et la 6ème Région la moins endettée de France, selon les sources de la DGCL du Ministère de l'Intérieur.

Notre Région est donc bien gérée.

Et puis, parce que je crois en la clarté, en la transparence et que face à ces interprétations fantaisistes, face aux informations erronées colportées par certains médias, j'ai décidé d'aller plus loin, parce que l'usage de l'argent public ne doit souffrir d'aucune opacité, d'aucune transgression dans la vérité, d'aucune suspicion, d'aucune caricature. J'ai donc décidé de créer un Audit citoyen des comptes publics en Occitanie et j'en ai confié la responsabilité au CESER et à son Président, Jean-Louis CHAUZY ; ce sera un Collège de citoyens tirés au sort et qui sera le garant de notre transparence et de notre bonne foi.

L'ordre du jour qui est proposé aujourd'hui à notre Assemblée assume pleinement ce choix politique qui nous guide depuis 2016. Pour agir juste et durable, nous devons investir.

Être ambitieux, c'est être visionnaires dans nos actions.
Continuer à investir avec autant de conviction et d'ambition, c'est ce qui vous est proposé dans les Orientations Budgétaires 2020, que Claire FITA vous présentera.
Les investissements sont maîtrisés, avec un recours raisonné à l'endettement qui ne détériore en rien la solvabilité de la Collectivité. Notre investissement sera moindre pour cette année et l'année prochaine parce que nous savons qu'en début de mandat, nous avons eu de très lourds investissements à financer.
Mais nous allons accélérer encore dans la transition écologique et énergétique, avec le développement de la filière hydrogène vert et de l'éolien flottant, avec un port dédié à la transition énergétique, Port-La-Nouvelle, et je tiens à saluer le travail mené par mon 1er Vice-président, Didier CODORNIOU, pour la concertation massive, pour l'ensemble des enjeux qui ont été pris en compte.
La Décision modificative n°2 témoigne de nos engagements de plus en plus soutenus en faveur de nos concitoyens.
Investir juste et durable, c'est aussi protéger les plus fragiles, refuser l'injustice, mais c'est aussi garantir l'accès à la culture et l'on peut prendre comme exemple, dans cette Assemblée, notre soutien aux librairies. J'en profite bien sûr pour féliciter Jean-Paul DUBOIS, récemment récompensé du fameux Prix Goncourt pour son roman au titre évocateur : "*Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon*". Son attachement à Toulouse et à notre région, il en a fait une source d'inspiration pour composer son œuvre.
Et puis, investir pour un modèle juste et durable de développement.
Nous voulons bien sûr lutter contre toutes les inégalités, contre toutes les formes de discriminations.
Le Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes en Occitanie sera présenté par Nadia BAKIRI. Je rappellerai à cet égard la signature de la Charte pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale, mais aussi le dispositif "Génération Égalité" dans les lycées qui a permis de sensibiliser plus de 36 000 élèves, avec des retours très positifs de leur part.
C'est aussi aller plus loin avec la signature, très prochainement, de la Charte Réseau Égalité, une Stratégie en Occitanie.
Agir juste et durable, c'est faire en sorte aussi que les inégalités du système ne se reproduisent pas dans la transition énergétique et Agnès LANGEVINE nous présentera le Rapport d'Activité et de Développement Durable 2018.
Rappeler aussi qu'il faut accélérer sur la question de la transition énergétique.
Un récent sondage a démontré que plus de 40% des français souhaitent bien sûr l'isolement de leur logement, mais ils souhaitent qu'il y ait des aides et nous devons avoir des conditions financières qui permettent de réduire l'investissement nécessaire pour nos concitoyens.

C'est bien le pouvoir d'achat qui se trouve au cœur des préoccupations et c'est pourquoi nous mettrons en œuvre le Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, axe majeur de notre stratégie Région à Énergie Positive, 1ère en Europe, ce qui implique de massifier la rénovation énergétique des habitats -les maisons individuelles, mais aussi les copropriétés- et pour cela, il faut que cette rénovation énergétique soit accessible au plus grand nombre.

C'est pourquoi nous visons la rénovation de 45 000 logements en 4 ans, avec la réduction de 40% des consommations d'énergie et nous prévoyons d'y consacrer 134 M€ sur la période 2020-2024. Ce sera aussi une plus-value économique pour le secteur du Bâtiment et tout particulièrement pour nos artisans et nos TPE-PME.

Nous allons bien entendu également continuer à investir dans les énergies renouvelables avec l'Agence Régionale pour l'Énergie et le Climat, présidée par Thierry COTELLE, qui à travers ses investissements permet la réalisation de projets très concrets : récemment, nous avons inauguré un champ de panneaux photovoltaïques produisant l'équivalent de la consommation électrique de 10 000 habitants ; ce n'est pas neutre, nous devons bien sûr continuer fortement.

L'économie circulaire est aussi incontournable pour préparer le futur et avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, nous nous y employons. C'est un chantier important et c'est pour cela que nous avons pris le temps de mener une large concertation d'une année, qui a suscité la meilleure participation du public en France. Agnès LANGEVINE le rappellera.

Ce nouveau modèle de production-consommation des ressources et des énergies se retrouve aussi dans l'économie maritime. La pollution générée par les ferries et les bateaux de croisières dans les ports, à proximité des centres urbains, nécessite une action rapide et c'est pourquoi Didier CODORNIOU présentera les propositions suivantes :

- tout d'abord, demander le classement de la Méditerranée en Zone ECA (Emission Control Aera) lors du prochain Comité Interministériel de la Mer, afin que des normes plus sévères soient imposées aux navires ;
- puis, inciter les navires à évoluer vers davantage de responsabilité par un système de bonus/malus qui viendra affecter les comptes d'escales ;
- enfin, disposer d'une approche coordonnée des ports sur la façade méditerranéenne française.

Il y a aussi la question des énergies à quai, avec un investissement concernant leur électrification, mais aussi des solutions nouvelles qui peuvent être imaginées via l'hydrogène vert qui permet d'utiliser une électricité d'origine renouvelable.

Et puis, bien entendu, nous nous appuierons sur l'Association régionale ATMO, présidée par Thierry SUAUD, pour le suivi et l'évaluation de la qualité de l'air.

La question des mobilités, c'est bien sûr un investissement majeur pour notre Région et je tiens à rappeler la pérennité de la ligne de fret Perpignan-Rungis que nous avons obtenue via une mobilisation de l'ensemble des acteurs et je remercie Jean-Luc GIBELIN pour son assiduité et pour le fait de n'avoir rien lâché !

Ce sera aussi le projet, demain, pour la ligne ferroviaire Auch-Agen : depuis maintenant trois ans, nous demandons à l'État d'engager des actions, rien n'avance ; c'est pourquoi, avec le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain ROUSSET, nous avons décidé de créer un Syndicat mixte et je présenterai prochainement ce dispositif à Élisabeth BORNE pour que nous puissions relancer le fret sur cette ligne ferroviaire Auch-Agen.

La crise économique et démocratique que nous vivons depuis trop longtemps nous rappelle à notre devoir, celui de bâtir un projet de société plus juste, qui redonne confiance à nos concitoyens, dans les valeurs de notre République. "Faire société", c'est cela l'enjeu. Cela implique d'avoir une vision du monde qui rassemble, qui réunit autour d'une destinée commune.

Je ne suis pas de celles et ceux qui pensent qu'il y a d'un côté le camp des réalistes et de l'autre, le camp des progressistes.

Réaliste, je le suis. Progressiste bien sûr, absolument, je l'incarne.

Chaque jour, les femmes et les hommes que je rencontre sur le terrain témoignent de leur volonté d'aller de l'avant tous ensemble. Ils agissent collectivement, font preuve de solidarité ; leur seule exigence est d'être écoutés, entendus. Qu'on les aide, qu'on les accompagne dans leur quotidien pour un avenir meilleur, c'est ce que nous nous employons à faire, en étant utiles à nos concitoyens, en proposant des solutions concrètes, justes. La solution vient d'en bas, elle vient du terrain et nous devons tous travailler pour la République des Territoires que j'appelle de mes vœux. Cette République, une et indivisible, qui aide chacun à prendre son destin en main, qui permet aux idées et aux initiatives de se réaliser. Ce sont les fondations, le bas qui structure le haut, qui structure la flèche de l'édifice.

Louis LARENG avait une très belle idée, que je souhaite vous faire partager. Il écrivait : "*Le progrès ne représente rien si l'homme et la femme ne peuvent en bénéficier*". Cette parole n'est pas seulement un idéal, c'est le chemin résolu que nous prenons tous ensemble.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Nous allons maintenant procéder à l'installation de Lauriane TROISE, à qui je souhaite la bienvenue. Si Madame TROISE veut bien se lever, pour que tout le monde puisse la connaître ...

(*Applaudissements*)

Madame Lauriane TROISE a succédé le 1er septembre dernier à Monsieur Gérard GAUTIER dans des circonstances difficiles, suite à son décès, en tant que première candidate non élue sur la liste du Front National pour la section départementale de l'Hérault.
Je vous informe, toujours sur la composition des groupes, que Madame Nicole MINA a été exclue du groupe Rassemblement National à la date du 4 juillet 2019, et que Madame Lauriane TROISE a rejoint le groupe Rassemblement National à la date du 17 octobre dernier.
Vous avez été destinataires, concernant l'ordre du jour, de deux versions modifiées pour correction d'erreurs matérielles concernant :
- le Rapport 16 sur la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Narbo Via,
- et le Rapport 19, relatif au soutien aux populations kurdes et syriennes, a fait l'objet d'une mise à jour suite aux informations apportées par Jean-Christophe SELLIN.
La Conférence des Présidents de groupes, réunie le lundi 4 novembre, a évoqué l'ordre de passage des rapports, a défini 4 modules et les temps de parole des groupes :
- le Module 1 "Information de l'Assemblée" va durer 40 minutes ;
- le Module 2 "Finances", avec l'ensemble des intervenants inscrits, va durer quasiment 2 heures ;
- concernant le Module 3, qui était prévu avant la pause déjeuner -mais ceci nous amènerait à faire une pause très tardive-, je vous propose une adaptation, c'est-à-dire qu'après le Module "Finances" qui devrait s'achever vers 13h15 ou 13h30, il y ait la pause déjeuner et que nous reprenions ensuite par le Module 3 "Économie - Emploi". Je respecte bien sûr ce que vous avez décidé lors de la Conférence des Présidents de groupes, mais après les inscriptions des différents intervenants, il s'avère que le Module "Finances" est beaucoup plus long que ce qui avait été prévu et c'est pourquoi je vous propose ce "glissement" ;
- et le Module 4 "Transition Écologique et Énergétique".
Nous examinerons ensuite les points d'actualité et poursuivrons l'examen des rapports n°16 à 27.
Je ne reviendrai pas sur les temps de parole des groupes que chaque Président de groupe a pu vous communiquer.
Le recueil déposé sur vos tables comprend donc :
- l'ordre du jour,
- les temps de parole et les ordres de passage des groupes,
- 4 points d'actualité,
- 10 vœux,
- 7 questions orales,
- 20 amendements.

Adoption de l'ordre du jour

Je vous propose de passer à l'adoption de l'ordre du jour. Monsieur RIVENQ ?...

M. RIVENQ

Excusez-moi, juste un détail sur l'ordre du jour : je pense qu'il y a une petite erreur sur le nombre d'intervenants entre le Module 1 et le Module 2, puisqu'il est indiqué 1 intervenant du groupe UEDC sur le Module 1, 3 sur le Module 2, et en fait c'est 2 et 2 ; alors, je ne sais pas d'où vient l'erreur, mais il convient d'enlever 3 minutes et 1 intervenant, à savoir Monsieur BRIAND, sur le Module 2. Cela n'a pas été corrigé sur le document, mais est-ce que cela a été pris en compte ? C'est bien 2 et 2 ...

LA PRÉSIDENTE

Oui, c'est bien pris en compte.

M. RIVENQ

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je vous propose donc de voter sur l'ordre du jour.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 114 (SRC : 49, GR : 16, NM : 20, UEDC : 24, NI : 5)
- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -SERIEYS-).

L'ordre du jour est ***adopté***.

Module 1 - Information de l'Assemblée

Nous allons débuter l'examen des rapports, avec tout d'abord le rapport d'activité et de développement durable de la Région pour l'année 2018, puis le rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes.

Je demande à Madame la Vice-présidente LANGEVINE de bien vouloir présenter le Rapport n°1, Madame FITA pourra compléter sur la question interne à la Région si elle le souhaite, puis Madame BAKIRI présentera le Rapport n°2.

Madame la Vice-présidente, si vous voulez bien présenter le Rapport n°1 ...

2019/AP-NOV/01 - <u>Rapport pour information : Rapport d'activité et de développement durable de la Région Occitanie - Année 2018</u>

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues, vous le savez, en 2015 l'ONU a adopté une feuille de route : l'Agenda 2030, qui fixe 17 objectifs en faveur du développement durable pour éradiquer la pauvreté, tout en luttant contre le changement climatique et l'effondrement du vivant.

Cet Agenda a été décliné dans une Stratégie nationale France, qui s'appuie sur 17 objectifs pour agir concrètement en matière d'éducation, de formation, de santé, d'alimentation, de paix et de solidarité, de sobriété carbone, de protection de la biodiversité ou encore de participation citoyenne.

Pour autant, la mise en œuvre effective de ces objectifs, par la mise en place de programmes et d'actions concrètes, ne peut se faire sans l'engagement des Collectivités et donc de l'ensemble des acteurs du territoire. C'est pourquoi, vous le lirez dans ce rapport d'activité et de développement durable, nous prenons ici, en Occitanie toute notre part à ces grands défis.

La Présidente vient de le rappeler, nous devons nous engager sur un nouveau modèle de développement, sobre en ressources, solidaire et à l'écoute des propositions citoyennes.

Vous le lirez également, et la présentation du rapport est d'ailleurs très intéressante puisque, pour la deuxième année, nous croisons rapport d'activité et focus sur des actions de développement durable, car il est extrêmement important, au-delà des programmes et des dispositifs propres à la transition énergétique et écologique, que nous soyons vraiment cohérents et convergents dans l'ensemble de nos politiques sectorielles, bien sûr pour réduire notre empreinte carbone et écologique, mais aussi pour réorienter tous nos investissements et dispositifs d'accompagnement vers ce nouveau modèle de développement.

C'est la raison pour laquelle je ne ferai que trois focus -facilement repérables dans le rapport puisque dans des encarts verts- sur trois exemples qui, justement, ne relèvent pas des dispositifs de transition écologique et énergétique, mais d'autres politiques sectorielles, ce qui témoigne de l'appropriation et de la prise en compte de ces défis.

Un premier focus, page 157 du rapport, qui permet de répondre aux objectifs 10 et 17 -je ne vais pas les détailler- de l'Agenda 2030, sur la nouvelle Stratégie régionale en matière de Politique Jeunesse. C'est un axe vraiment très important, prioritaire dans l'action régionale, avec une stratégie qui s'est appuyée sur une concertation inédite qui a mobilisé plus de 1 200 personnes (jeunes, experts, citoyens) et qui, finalement, a consolidé trois orientations :

- 1ère orientation : améliorer les conditions de formation et d'accès à l'emploi pour l'insertion des jeunes ; la Présidente a rappelé tout à l'heure l'effort et la mobilisation que nous devons mettre en

œuvre sur les territoires, face à cet accueil de nouvelles populations, sur la création d'emplois, de nouveaux emplois, des emplois qui ont du sens pour les jeunes et des emplois qui permettent bien sûr de répondre à cette urgence climatique ;

- 2nde orientation : l'amélioration de leur vie quotidienne, que ce soit en matière de santé, de logement et bien sûr de gain en autonomie,

- enfin, 3ème orientation : favoriser l'apprentissage et l'exercice de la citoyenneté pour leur émancipation, c'est-à-dire comment ils vont prendre part de façon très active aux décisions politiques et aux dispositifs qui vont bien sûr conditionner et qui conditionnent déjà leur vie actuelle.

Cette Stratégie régionale s'appuie sur le nouveau Conseil Régional des Jeunes, très actif et regroupant 158 jeunes âgés de 15 à 29 ans, qui travaillent de façon très dynamique sur tous les sujets qui recouvrent également nos politiques sectorielles.

La deuxième action que je souhaitais mettre en exergue, c'est celle du soutien aux petites entreprises de l'artisanat et du commerce -page 184-, qui illustre notre volonté de favoriser la solidarité et l'équité entre les habitants et les territoires, qui est complémentaire au dispositif "bourgs-centres" -ou "centres-bourgs", je ne sais jamais dans quel sens il faut le dire, mais vous savez de quoi je parle !- qui vise à maintenir de la vie et de l'activité dans des communes, en dehors des métropoles et des communes plus importantes et à répondre à des besoins de première nécessité : acheter son pain, accéder à un service public, etc.

Ainsi, ces Pass, notamment le Pass Commerce de proximité, le Pass Occitanie ou le Pass Métiers d'Art, sont vraiment des outils souples, agiles, qui permettent ce maintien ou cette réinstallation de commerces de proximité dans nos territoires.

Enfin, le troisième focus que je souhaite partager avec vous, c'est la Grande cause 2018 qui a été celle de l'Alimentation et qui dit "alimentation", dit derrière "modèle agricole" ; vous le trouverez page 208, avec un retour sur la concertation qui a précédé l'adoption du Pacte Alimentation et qui a permis à la fois de faire un diagnostic, d'identifier les attentes, non seulement des consommateurs, mais aussi de nouvelles alliances, de nouveaux projets de structuration de circuits courts, d'alimentation dans la restauration collective, ou encore de productions agricoles orientées sur le bio ou sur des pratiques locales permettant d'assurer un revenu décent à nos paysans, à nos agriculteurs, puisque vous savez que leur revenu, qui est déjà très faible, est en-deçà de la moyenne nationale.

En tous cas, cette concertation a rencontré un grand succès auprès des habitants de l'Occitanie, 100 000 contributions citoyennes ont été enregistrées, à partir desquelles nous avons concrétisé 10 actions citoyennes du Pacte Alimentation, autour de 6 axes stratégiques :

- la valorisation du patrimoine alimentaire régional,

- la structuration des filières alimentaires durables,
- l'information, le conseil et la formation autour des choix alimentaires des consommateurs,
- la solidarité et la citoyenneté alimentaires : vous le savez, trop d'habitants et notamment des enfants qui vivent sous le seuil de pauvreté dans nos communes n'ont pas accès à une alimentation de qualité,
- l'alimentation est aussi, vous le savez, un pilier de la transition écologique et énergétique, tant sur le volet de la biodiversité que sur le volet des émissions de gaz à effet de serre, l'agriculture étant un secteur fortement émetteur,
- et l'opportunité, pour l'Occitanie, de devenir un laboratoire d'innovation pour l'alimentation de demain.

Je vous invite vraiment à lire ce rapport d'activité et de développement durable pour effectivement mesurer notre engagement pour ce modèle de développement qui va nous permettre de prendre toute notre part dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi de faire en sorte que nos concitoyens vivent bien, vivent mieux ici, en Occitanie.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Madame FITA, si vous voulez compléter concernant les questions de Ressources humaines et d'Administration ...

Mme FITA

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Très rapidement, Mesdames et messieurs, chers collègues, évoquer avec vous deux exemples que je pense significatifs, pour compléter les propos de Madame la Vice-présidente, sur l'engagement que vous avez annoncé depuis le début du mandat et dans votre discours introductif : vous l'avez dit Madame la Présidente, notre premier combat en Région Occitanie, c'est l'emploi.

Avec les outils qui sont les nôtres : les aides aux entreprises, la formation des demandeurs d'emploi, mais aussi en tant qu'acheteur public avec cet outil qu'est la commande publique, nous menons ce combat en faveur de la création d'emplois.

Bien sûr, la Région promeut une commande publique exemplaire, responsable sur les plans social, économique et environnemental, et comment cela se traduit-il concrètement dans notre action ?

Le premier axe dans notre commande publique, c'est le soutien à nos TPE-PME.

D'abord, la première chose pour les soutenir face à notre commande publique, c'est leur faciliter l'accès et comment facilitons-nous cet accès ?

Nous avons mis en place une information trimestrielle, en amont de toutes les opérations de travaux que nous menons et, vous l'avez dit Madame la Présidente, notre investissement est important, nous faisons partie des Régions qui investissent le plus, nous avons donc beaucoup d'opérations de travaux, pour lesquelles il y a cette information préalable.

De plus, des outils ont été développés et plus de 11 000 entreprises se sont enregistrées sur nos didacticiels et nos interfaces pour avoir des alertes ciblées sur leurs missions, quant aux appels d'offres qui vont paraître et tout cela aussi bien en amont.

Nous avons systématisé l'allotissement, autant technique que géographique, pour que nos TPE-PME puissent répondre à tous nos appels d'offres.

Nous avons aussi essayé de simplifier, d'aller véritablement à l'efficacité pour l'ensemble de nos démarches et nous avons développé -c'est peut-être anecdotique, mais je vous assure que c'est important pour nos entreprises- des cadres de réponses à compléter, parce qu'elles ne savaient pas véritablement quels étaient nos attendus. Donc avec ce type d'outils, nous avons donné à plus d'entreprises accès à nos marchés publics.

Et surtout, quelque chose d'important, nous avons mis en place des mesures en faveur de la trésorerie de nos entreprises, nous avons développé des avances plus élevées : une fois que l'entreprise est retenue, elle bénéficie d'un versement d'avances plus élevées qu'auparavant.

Nous avons aussi des garanties financières abaissées et de la même façon, nous avons comme priorité la réduction des délais de paiement pour nos entreprises.

Je pourrais aller beaucoup plus loin dans les exemples, mais ceci pour dire que nous sommes concrets dans ce soutien à nos TPE-PME, notamment avec les Contrats de filières que nous avons mis en place, notamment sur le BTP puisque c'est un enjeu.

Deuxième axe : le soutien aux salariés.

Je vous ai parlé de la formation des demandeurs d'emploi, dans nos marchés publics nous sommes très attachés aux clauses sociales, aux clauses environnementales, nous avons multiplié le nombre d'heures de travail pour les personnes les plus éloignées de l'emploi ; ainsi, en 2018, nous étions à plus de 66 000 heures en faveur des publics en insertion, c'est-à-dire plus qu'en 2017 et nous continuerons bien entendu cette progression.

De la même façon, nous avons initié les dispositifs de clauses environnementales dans nos marchés : plus de 100 marchés ont intégré ces clauses environnementales et bien sûr, nous allons poursuivre.

Enfin, deuxième exemple que je voulais prendre en termes de finances, relatif à notre engagement en termes de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique : nous avons souscrit un emprunt vert, donc une émission obligataire verte et solidaire de plus de 200 M€ pour que nos modes de financement soient en accord avec nos priorités politiques.
Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Je demande à Madame la Présidente de la Commission de bien vouloir nous présenter le rapport en matière d'égalité femmes-homme. Madame BAKIRI ...

2019/AP-NOV/02 - <u>Rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes - Année 2018 - Signature de la Charte d'engagement du RESO : Réseau, Égalité, une stratégie en Occitanie</u>

Mme BAKIRI

Merci Madame la Présidente.
Monsieur le Président du CESER,
Chères et chers collègues,
Mesdames et messieurs,
Comme chaque année, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes.
Je rappellerai que la Région Occitanie et sa Présidente n'ont pas attendu les dispositions légales pour mettre en place une véritable politique régionale en matière d'égalité réelle entre les femmes et les hommes, et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes.
Certains se font une idée de l'égalité entre les femmes et les hommes a minima.
Des efforts nécessaires sont toujours d'actualité. Rappelons que des propos pour le moins douteux furent tenus au sein même de cette Assemblée.
Ce rapport, qui n'est ni partiel, ni partial, atteste que des actions ont été menées lors de l'année écoulée et il est aussi l'occasion de vous présenter les résultats.
Dès le début de la mandature de Carole DELGA, des politiques publiques d'égalité ont été engagées et se sont traduites par l'adoption d'un 1er Plan d'actions régional.
Pourtant, vous le savez, les femmes travaillent gratuitement depuis le 5 novembre, 16h47, et la région Occitanie détient le record insoutenable du nombre de féminicides en France.

Ce rapport sur la situation des femmes dans nos territoires d'Occitanie dresse un panorama de nos politiques locales d'égalité et les conditions de leur réussite.
La priorité de la Région s'adresse tout d'abord en direction de sa jeunesse : accompagner les jeunes, les sensibiliser à une égalité de droit, c'est tout le sens du dispositif régional "Génération Égalité". Lancé par la Présidente de Région il y a près de trois ans maintenant, ce dispositif régional, unique en France, a pour objectif de délivrer aux jeunes, filles et garçons, une information collective et une sensibilisation objective à l'égalité des sexes, à la déconstruction des stéréotypes, à la mixité des filières et des métiers, et surtout à la prévention des violences sexistes.
Ce dispositif "Génération Égalité", depuis son lancement, a bénéficié à plus de 75 000 élèves et ce sont plus de 1 568 séances qui ont été délivrées sur l'ensemble du territoire ; 75% des jeunes interrogés jugent la séance utile.
La Région, acteur majeur des politiques de transport à l'échelle régionale, s'est aussi engagée avec la SNCF pour prévenir les atteintes à caractère sexiste et tout agissement à connotation sexuelle. C'est pour cela que lors de la signature de la Convention des transports publics ferroviaires régionaux 2018-2025, une Charte spécifique pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été signée, pour que cela devienne une réalité dans les transports en commun.
Rappelons, encore une fois, la réalité des chiffres des violences sexistes dans les transports, où 100% des utilisatrices des transports en commun disent avoir été victimes, au moins une fois dans leur vie, de harcèlement sexiste ou d'agression sexuelle, bien évidemment les jeunes femmes sont plus exposées à ce type d'agressions et 51% des voyageuses diminuent l'usage des transports en commun suite à un ressenti d'insécurité.
Alors que les femmes ont massivement investi le marché du travail, les inégalités professionnelles persistent encore entre les femmes et les hommes. L'amélioration de la situation des femmes constitue un impératif qui doit conduire à une plus grande justice sociale pour les femmes et une nécessité économique. Nous agissons, à travers nos appels à projets, pour l'égalité professionnelle dans toutes ses dimensions : accès des femmes à l'emploi, mixité des métiers et développement de l'entrepreneuriat au féminin. Deux exemples de soutien régional et d'actions concrètes :
- L'Association JobIRL a développé le projet "Les Intrépides", dont l'objectif est de créer une communauté de femmes qui exercent des métiers aujourd'hui trop peu mixtes -les Intrépides-, pour informer et sensibiliser les filles à ces métiers et aux secteurs d'avenir, sans préjugé de genre et pour favoriser des vocations. Depuis le lancement de cette plate-forme, un dossier thématique sur les secteurs qui recrutent des filles a été élaboré et diffusé, 128 femmes Intrépides ont rejoint la communauté en ligne, 31 portraits d'Intrépides ont été mis en ligne et relayés auprès des jeunes filles et sur les réseaux sociaux, 350 jeunes filles ont échangé avec une femme Intrépide, 21

femmes de la communauté #LesIntrépides se sont mobilisées sur le terrain pour partager leur expérience et 20 professeurs de l'Éducation Nationale ont été sensibilisés à la mixité des métiers via la communauté.

- Autre exemple : l'Association "Femmes de papier" pour leur projet "Égalité filles-garçons dans nos campagnes : jouons le jeu pour changer la donne", dont l'objectif était de mener des ateliers d'initiation au théâtre auprès des lycéens et lycéennes pour qu'ils et elles créent une pièce de théâtre dans laquelle ils ou elles questionnent et mettent en scène des situations d'inégalités femmes-hommes et/ou de violences sexistes vécues par les participants.

C'est ainsi que quatre groupes de lycéens -36 filles et 20 garçons au total- de la Haute-Garonne, de l'Ariège et des Hautes-Pyrénées ont joué leurs pièces de théâtre respectives devant l'ensemble des élèves et professeurs de leurs lycées, touchant ainsi plus de 476 personnes.

C'est une prise de conscience collective et engageante des jeunes vers plus d'égalité femmes-hommes, une prise de conscience des inégalités et des stéréotypes de genre.

Trois mois après l'intervention en Terminale littéraire au lycée Paul Mathou de Gourdan Polignan, je citerai le jeune Nicolas : "Aujourd'hui, on entend les blagues sexistes autrement ; s'il nous arrive d'en faire par habitude, on en a conscience maintenant".

On assiste également à l'émergence de solidarités. Clara, une lycéenne du lycée Victor Duruy à Bagnères-de-Bigorre, s'exprimait ainsi après la représentation : "C'était bien, c'est la première fois qu'on arrive à faire quelque chose ensemble, filles et garçons".

Enfin, à l'issue des représentations, les élèves ont sollicité le corps enseignant pour que soient menées d'autres actions concrètes et collectives en faveur de l'égalité, et aussi pour réfléchir aux violences sexistes.

De nombreux projets ont aussi été soutenus par la Région, par exemple :

- le 8 mars 2018, la Région a dédié une journée aux inégalités femmes-hommes dans la filière de la culture ;

- le 25 novembre 2018, la Région a signé, avec l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe, la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. La Région s'est saisie de cette date pour faire, pour la première fois, une sensibilisation en interne sur les différentes formes de violences faites aux femmes ;

- la Région se mobilisera également contre les violences faites aux femmes le 25 novembre prochain et aux côtés des associations, la Présidente se rendra sur le terrain pour lutter contre les violences faites aux femmes ;

- le 27 novembre sera une journée entièrement dédiée à la lutte contre toutes les formes de discrimination, au cours de laquelle la Présidente DELGA réunira tous les acteurs associatifs de la

région qui combattent au quotidien contre toutes les formes d'injustices liées à l'origine, au genre, à l'orientation sexuelle et aux handicaps :
- le 5 décembre 2019 sera aussi une journée entièrement dédiée à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et à cette occasion, la Présidente -elle vous en parlé tout à l'heure- signera avec l'État la Charte RESO.
Vous le voyez, ce troisième rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes démontre un travail concret par la preuve.
C'est à partir d'une conception exigeante d'égalité que nous bâtissons la politique régionale, à savoir une volonté affirmée de mener une véritable politique d'égalité professionnelle et de qualité de l'emploi, de lutter contre l'homophobie, le racisme, les discriminations et toutes les discriminations liées aux handicaps.
L'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le budget régional a relevé d'un changement fondamental dans la gouvernance politique. La sensibilisation à une culture égalitaire consiste à engager des efforts sur la durée, afin que cette question devienne une conviction partagée au sein du Conseil Régional, de ses Services et de ses élus.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. J'ouvre la discussion et la parole est à Monsieur François ARCANGELI sur le premier rapport pour 2,5 minutes, s'il vous plaît ...

M. ARCANGELI

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Disparition des espèces, fonte des glaciers dans les Pyrénées … Nous constatons tous les jours les dégâts causés par l'activité humaine et un modèle économique qui exploite les ressources à outrance. L'heure n'est plus à s'interroger, mais bien à agir et notamment au sein de notre Collectivité. Ce rapport d'activité et de développement durable fait un état des actions mises en œuvre au regard des 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies ; parmi ces ODD : la restauration des écosystèmes, l'accès à l'eau et à l'énergie.
Nous devons avoir en tête à chaque instant ces objectifs. Mais l'ensemble des acteurs doit aussi prendre sa part, si nous voulons espérer limiter à 2°C maximum la hausse des températures.
Nous avons agi en 2018 en ce sens.

Nous avons agi avec les premières concrétisations de la feuille de route "Région à énergie positive", avec notamment le soutien à des projets citoyens d'énergies renouvelables.
C'est par l'appropriation locale et citoyenne que nous réussirons le défi d'une Région à énergie positive.
Nous avons agi à travers plusieurs appels à projets pour réduire les déchets, notamment dans le BTP et développer les solutions de tri, de recyclage ; en d'autres termes, soutenir la filière de l'économie circulaire créatrice d'emplois locaux.
Nous avons agi pour gérer durablement la ressource en eau. Je rappelle ici que pour nous, élus écologistes, il faut sécuriser en priorité l'approvisionnement en eau des populations, tout en veillant à la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques. Pour faire face aux conflits d'usage liés à l'eau, nous restons attentifs à ce que la Région ne soutienne pas des projets trop consommateurs.
Madame la Présidente, je souhaite également insister sur l'artificialisation des sols que nous peinons à enrayer. C'est à une vitesse effrénée que le sol se dérobe sous nos pieds.
En Occitanie, l'accueil de chaque nouvel habitant -50 000 chaque année, vous l'avez rappelé Madame la Présidente- "consomme" plus de 730 m2, alors que la surface nécessaire pour nourrir une personne s'élève à un demi-hectare.
Perte de la biodiversité, augmentation de l'exposition aux risques d'inondation, submersion et sécheresse, disparition des terres agricoles, … Le rythme d'artificialisation des sols n'est plus tenable dans le contexte de réchauffement climatique qu'il nous faut impérativement atténuer.
Nous avons des outils à notre disposition : Stratégie régionale biodiversité, séquence éviter-réduire-compenser, … Et nous attendons beaucoup du SRADDET.
Madame la Présidente, il faut continuer et pousser plus loin l'adaptation de nos politiques, de toutes nos politiques sectorielles, pour contenir la hausse des températures, protéger nos populations, nos activités, nos infrastructures et notre environnement.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Sacha BRIAND pour 3 minutes.

M. BRIAND

Je vais essayer de tenir ce temps, ce qui est compliqué pour un rapport de 349 pages, que j'ai lu intégralement ...

LA PRÉSIDENTE

Félicitations !

M. BRIAND

Nous ne sommes pas nombreux, parce que sinon nous ne serions pas tous présents aujourd'hui, tant ce rapport, s'il annonce une litanie d'actions, de phrases, manque singulièrement de souffle et, pour tout dire, de véritable énergie.

Mais tout à l'heure, vous avez évoqué le fait que la lutte pour l'emploi était le premier de vos combats et vous avez, dans votre propos introductif, tenté d'expliquer qu'il fallait faire plus ici qu'ailleurs pour faire le même résultat. En réalité, quand on regarde les chiffres, non pas de la Région mais les chiffres officiels, on constate que le chômage -et c'est une très bonne chose- a baissé dans notre pays depuis le début de l'année 2019, de 7% approximativement, qu'en Occitanie il a baissé de seulement 6% et que dans les deux autres Régions de France qui sont marquées par ce désastre qu'est le chômage de masse, la baisse est plus importante qu'en Occitanie : - 8,6% dans les Hauts-de-France, - 8,1% en Région PACA.

On voit bien que dans ce domaine, qui est essentiel pour une société du développement durable, la Région Occitanie a un combat devant elle à mener.

Dans ce rapport, on trouve bien d'autres sujets, tant le développement durable touche évidemment à toutes les politiques.

La politique des transports occupe 3 ou 4 pages seulement, on y découvre tout de même que ce sont bien 60 000 personnes qui sont transportées chaque jour par les TER et les cars de la Région mais, on le sait, avec un problème qui reste récurrent : l'incapacité à garantir une régularité.

Avec approximativement 90% de régularité, la région Occitanie est là aussi, malheureusement, la pire de France. Et pour savoir ce que sont les problèmes de régularité -et ceux qui connaissent le réseau toulousain actuellement voient les difficultés que nous avons dans le cadre du doublement de la ligne A-, le taux de régularité sur la ligne A du métro toulousain est de 98%, quand le taux de régularité du TER est de 90% … On mesure que c'est chaque jour un enfer permanent pour les usagers des TER !

Mais, et j'en terminerai là très rapidement, Madame FITA a évoqué des mesures pour soutenir les entreprises au travers de la commande publique. Je me félicite que la Région ait repris à son compte, presque mot pour mot, l'ensemble du dispositif élaboré par Toulouse Métropole dans le cadre du Small Business Act, avec les avances augmentées ; c'est quelque chose que nous avons mis en œuvre dès 2014, qui a donc été repris et c'est une très bonne chose.

Une autre proposition pourrait être reprise, pour rebondir sur les propos de Monsieur ARCANGELI : Toulouse Métropole vous a écrit, Madame la Présidente, pour suggérer que la Région Occitanie intervienne auprès de l'État pour récupérer les barrages hydroélectriques, récupérer la propriété de ces barrages hydroélectriques et en assurer la gestion, ce qui permettrait d'avoir un outil complémentaire, dans la politique de ressources en eau, de soutien à l'étiage et de garantir aussi la maîtrise de notre Région sur cette filière particulièrement importante. La réponse que nous avons reçue est particulièrement décevante puisqu'en l'état elle est négative.

Enfin, un dernier point Madame la Présidente. Dans ce rapport, qui tente de démontrer que la Région Occitanie est un paradis du développement durable, je note malgré tout un petit défaut : 22 photos de vous Madame la Présidente … 22 photos ! À croire que ce n'est pas un rapport de développement durable, mais bien un rapport de promotion personnelle et qui manque singulièrement, je le crois, de pragmatisme et d'actions concrètes pour nos concitoyens.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame Sophie BLANC pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

Mme BLANC

Madame la Présidente,

Vous nous présentez le rapport annuel pour l'année 2018 sur la situation en matière d'égalité hommes-femmes, qui présente de nombreuses similitudes par rapport à celui de l'an passé mais, en y regardant de plus près, on se rend compte que la condition des femmes en Occitanie s'est aggravée en 2018 :

- la part des demandeuses d'emploi a augmenté d'un demi-point,
- l'écart de rémunération entre les sexes est à 19,9%, alors qu'il était de 18,4% en 2017,
- les infractions à caractère sexuel ont augmenté de 17%,
- et le nombre de femmes tuées à cause de violences conjugales s'est accru.

De plus, à partir du 5 novembre et jusqu'à la fin de l'année, les femmes travaillent toujours bénévolement en raison de l'inégalité salariale qu'elles subissent. Ce qui veut dire que nous n'avons même pas gagné 1 jour de plus.

Le bilan budgétaire du Plan d'actions pour l'Égalité excède de 64% le budget initialement prévu et donne finalement l'impression que comme pour la Politique de la Ville, plus on met de l'argent et plus les problèmes persistent et se multiplient.

En réalité, comme nous le dénonçons depuis sa création, ce Plan est un catalogue de mesures destinées à alimenter la communication de la Région et à promouvoir une vision idéologique et militante de l'égalité. Il ne répond pas aux besoins des femmes et échoue à identifier les enjeux de l'égalité, tels qu'ils se présentent en Occitanie.

Ainsi, dans tous les domaines où l'intervention régionale se disperse, vous n'avez finalement qu'un seul diagnostic et qu'un seul mot d'ordre : "Il faut déconstruire les stéréotypes de genre" !

C'est une phrase magique, c'est un terme qui envahit chacun des rapports que l'on nous présente et on le retrouve à chaque fois. Vous prétendez qu'il suffirait d'apprendre à la population qu'il n'y a pas de différence entre les sexes pour faire cesser les maux des femmes, quitte à nier la loi naturelle et l'universalité du genre humain, au nom de lubies égalitaristes.

Je pense que si les choses avaient été aussi simples, les femmes pionnières en matière d'égalité auraient trouvé la solution depuis longtemps !

Nous refusons ce dévoiement de concept de genre. Nous ne voulons pas nous voir imposée cette vision de la nature humaine en toutes circonstances, et cela dès le lycée.

L'argent des français ne doit pas être dilapidé dans des programmes empreints d'idéologie et surtout lorsque le résultat est nul puisqu'il n'y a aucune avancée et aucune amélioration constatées. À vouloir agir dans tous les domaines, on ne réussit nulle part et l'on donne le sentiment d'un éparpillement préjudiciable à la cause que l'on veut défendre.

Nous suggérons pour l'avenir que les moyens soient surtout ciblés sur un nombre limité d'actions, à l'efficacité mesurée, afin que des progrès tangibles soient faits.

Un Plan régional d'actions digne de ce nom devrait consacrer un volet dédié aux femmes en situation de détresse sociale. Nous avons les moyens d'agir et notamment dans le domaine du logement social. La Région y consacre des budgets toujours plus importants et refuse systématiquement la moindre visibilité sur les attributions.

Pourquoi ne pas réserver une part de ces logements à l'hébergement d'urgence des femmes victimes de violences conjugales, dont 15 sont déjà mortes cette année en Occitanie ?

Nous pourrions également convenir avec l'État de la réservation d'une part du contingent régional de logements sociaux aux familles monoparentales en difficulté. Votre rapport les omet totalement, alors qu'un quart des familles en Occitanie sont monoparentales et que près du tiers d'entre elles vivent sous le seuil de pauvreté.

Au lieu de cela, nous avons droit à la "Charte des comportements respectueux pour une prévention du sexisme dans les trains régionaux d'Occitanie" … Ça aussi, c'est encore une phrase magique, un titre ronflant et à rallonge qui ne donnera pas plus de force à ce qui demeure un livret de quatre

pages distribué en gare, en écriture inclusive pour faciliter la compréhension, à un prix inconnu et essentiellement réservé à la publicité de la Région et à votre communication. Bref !
Cela d'autant plus que cette Charte n'a aucune portée juridique. La Région pourrait par exemple se constituer partie civile chaque fois que le cas le permettrait ; cela, ce sont des actes aux impacts concrets.
Mais surtout, à aucun moment vous n'abordez la cause la plus redoutable de cette souffrance des femmes qu'est la montée de l'islamisation de notre société. C'est aussi sur le front de la laïcité, ne vous en déplaise, que la Région doit s'engager.
Nous vous prévenons depuis longtemps, mais vous prétendez systématiquement, au nom du "vivre ensemble", que le problème n'existe pas … (*Apartés*) Et pourtant, cette doctrine misogyne s'impose à nouveau dans le débat public, notamment avec l'indignation qu'a provoqué la publication par la FCPE d'une affiche qui fait l'apologie du port du voile par les mères accompagnatrices de sorties scolaires. De nombreuses personnes s'en sont scandalisées, mais de votre part cependant, aucune réaction. Si votre engagement pour l'égalité entre les femmes et les hommes est sincère, alors vous devez réagir en paroles et en actes devant l'érosion de la laïcité.
Nous regrettons enfin, pour terminer, l'absence d'évaluation des résultats des actions menées, ce qui nous empêche de débattre concrètement des réussites ou des échecs de ces différents Plans d'actions. C'est pourquoi nous voterons contre l'élargissement de votre politique à un partenariat avec l'État.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame FRONTANAU pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

Mme FRONTANAU

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

À l'échelle de la Région Occitanie, nous préférons l'action à l'attentisme et à l'immobilisme.
C'est pourquoi dès le début de cette mandature, la Présidente Carole DELGA a fait ce choix volontariste de renforcer la dimension "égalité" dans l'ensemble des politiques régionales.
Notre Région démontre, depuis bientôt quatre ans, toute sa volonté de développer des actions innovantes et incitatives qui favorisent la prise en compte de l'égalité femmes-hommes et je veux

féliciter le travail remarquable de Nadia BAKIRI, Présidente de la Commission, de mes collègues et des Services qui portent cette ambition.

Cette volonté est tellement forte que notre Collectivité n'a pas attendu pour assumer sa responsabilité et agir au-delà des obligations légales. Au regard des chiffres évoqués dans le rapport, nous sommes notamment exemplaires en termes de mixité dans les emplois de Direction puisque, pour mémoire, sont occupés par des femmes :

- 56% des postes de responsables de service et responsables de service délégué·e·s,
- 48% des postes de directeur·trice, directeur·trice délégué·e, directeur·trice adjoint·e,
- 50% des postes de directeur·trice général·e délégué·e.

Le combat pour l'égalité femmes-hommes est un combat de tous les jours, il demande une action collective et collaborative. Seule l'adhésion de masse permettra la prise de conscience et la transformation. C'est la raison pour laquelle il nous est proposé d'adopter aujourd'hui la Charte d'engagement du Réseau Égalité.

La question des droits des femmes, de leur place dans la société et de l'égalité entre les hommes et les femmes est plus que jamais un enjeu politique primordial.

Alors oui, aujourd'hui, nous devons être vigilant·e·s, car nous voyons chaque jour dans notre quotidien, dans les propos de certains partis -et malheureusement nous venons de l'entendre tout à l'heure-, que les droits des femmes font toujours l'objet de débats survoltés, parfois violents, alors qu'il ne devrait même pas y avoir de débat si ces droits étaient acquis et inscrits dans l'inconscient collectif.

Alors, permettez-moi de rappeler encore quelques chiffres et je m'adresse directement au groupe Rassemblement National, qui semble être très, très attaché à des chiffres d'ordre sécuritaire.

En 2018, 15% des homicides ont été des féminicides, soit 121 décès sur 800. En 2019, nous atteindrons malheureusement le pourcentage de 20%, car à la date du 31 octobre 2019, 124 féminicides sont déjà intervenus, sur 800 décès ...

Alors, permettez-moi de m'interroger sur certaines postures dans cette Assemblée, postures qui rejettent ce combat que nous menons pour que le droit des femmes soit enfin respecté.

Vous votez contre, certes, mais que proposez-vous ? Rien ! Vous ne faites que critiquer et voter contre. En Commission, votre refus de participer aux votes. Toujours contre, rien, aucune proposition ne nous est présentée.

Je vous rappelle que nous soutenons bien évidemment des structures qui accompagnent des femmes victimes de violences et nous en parlons notamment en Commission, régulièrement.

Je vous rappelle également que la Région ne peut se substituer à l'État de droit et à la Justice.

Les changements économiques et sociaux, une société mondialisée où de nouvelles formes de violences économiques et sociales apparaissent, une société où la situation des femmes reste très inégalitaire en matière d'emploi, d'accès à l'éducation, aux responsabilités sociales et politiques nécessitent de placer ce combat pour l'égalité et contre les discriminations au cœur de notre démarche.

La diversité est ce qui nous fonde, nous fait grandir et nous enrichit, elle est au cœur du processus démocratique et quand nous parlons de diversité, nous parlons de valoriser la richesse de toutes les composantes de notre société, en rendant visible l'apport tant des femmes que des hommes, au-delà des stéréotypes de genre.

Je terminerai par cette citation de Louise MICHEL : "*Simple, forte, aimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer, ni être dominée*".

La femme d'hier, d'aujourd'hui et de demain souhaite qu'un jour, elle n'ait plus besoin de se battre pour ses droits, car l'égalité l'aura remporté !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Monique NOVARETTI pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme NOVARETTI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Le rapport d'activité et de développement durable de la Région est un indicateur annuel qui nous apporte un éclairage sur notre contexte et notre activité. De ce fait, il caractérise l'Occitanie d'un point de vue environnemental et sociétal.

Nous nous sommes fixés comme objectif d'être une Région à énergie positive en 2050 ; pour tenir le rythme, nous devons maîtriser plusieurs facteurs, entre autres :

- la consommation et donc le besoin d'énergie,
- l'urbanisme,
- le développement des énergies renouvelables,
- la préservation de la biodiversité.

Le développement durable n'est pas synonyme de ralentissement de nos activités pour le bien commun, au contraire c'est réfléchir autrement pour permettre à nos territoires et à nos concitoyens

de s'épanouir, en ayant un accès égal à l'essentiel : l'eau, la nourriture, les services d'éducation, de santé, de logement, tout en préservant notre avenir.

Notre région, avec ses disparités géographiques et sociales, a certes des atouts, mais aussi des besoins qui relèvent parfois du défi pour répartir équitablement ce que nous pouvons proposer.

Notre responsabilité, ainsi que celle des acteurs économiques locaux, est de produire et consommer en polluant moins, en veillant aux ressources naturelles et en limitant les risques pour l'environnement. Nous soutenons pour cela la recherche et l'innovation, grâce à nos stratégies régionales en faveur du progrès social, technique et environnemental. Tout cela se traduit à travers nos aides en faveur de l'agriculture et de l'agriculture biologique, et à travers nos politiques sur la gestion des déchets et sur la rénovation énergétique.

Nous sommes donc pleinement engagés dans des démarches de développement durable, de même que les entreprises qui en ont fait une image de marque.

Nous devons à ce titre informer et transmettre nos actions à nos concitoyens afin de créer une synergie comportementale. Cela pourrait être une identité régionale qui nous permettrait de nous reconnaître, non pas comme des précurseurs, mais des conquérants du mieux vivre ensemble.

Nous savons qu'il y a encore des progrès à faire, notamment en termes de déplacements et principalement sur les trajets domicile-travail qui représentent une part importante de l'énergie que nous consommons, y compris une énergie morale et physique.

Le Groupe des Radicaux pense que l'écologie doit être le moteur économique de la Région de demain et que nous devons nous positionner en avant-gardisme en matière de recyclage et de gestion des ressources, tant au niveau de notre gestion stratégique que sur les impulsions que nous devons activer sur les acteurs locaux. Ce rapport montre que nous avons avancé, mais qu'il reste encore du chemin à faire.

Tout comme pour le rapport de la situation de la Région Occitanie en matière d'égalité femmes-hommes, qui permet certes d'avoir une approche globale de la réalité du droit des femmes sur notre territoire sur le plan légal et réglementaire, mais il nous rappelle également en quelques données chiffrées que les stéréotypes de genre ont la vie dure -eh oui !- et que le passage d'une égalité de droit à une égalité réelle nécessite plus qu'une vigilance, mais suppose une offensive permanente et déterminée. Un voile sur la tête, une mini-jupe … (*Marteau*), une maman au SMIC qui divorce, j'en passe et des meilleures ! Tout est sans cesse remis en cause, pour parfois pas grand-chose, si ce n'est une phrase qui est reprise par la nébuleuse médiatique.

Que faut-il donc faire pour initier un changement de mentalité, je dirais même de mentalité primaire ? La réponse n'est pas évidente, mais nous pensons en premier à l'éducation …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme NOVARETTI

En conclusion, en vous donnant bien volontiers acte de ces deux rapports distincts, le Groupe des Radicaux renouvelle son engagement à soutenir avec détermination l'ensemble des actions qui auront pour objectif une égalité réelle entre les femmes et les hommes, ainsi qu'une démarche volontariste de développement durable.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Yolande GUINLE pour 1 minute 30, s'il vous plaît ...

Mme GUINLE

Merci Madame la Présidente.

J'interviens sur le rapport annuel de la Région concernant la situation en matière d'égalité femmes-hommes.

Pourtant déclarée "Grande cause du quinquennat" de l'actuel Gouvernement, cette question reste pour le moment un simple affichage, car force est de constater que les moyens humains et financiers pour une mise en œuvre concrète font malheureusement cruellement défaut.

D'ailleurs, les féminicides et les violences faites aux femmes sont en hausse.

De plus, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes restent à un niveau élevé.

Ainsi, depuis le mardi 5 novembre, les femmes travaillent gratuitement ; en 2018, c'était le 6 novembre. On constate donc une stagnation, malgré les sanctions financières à l'encontre des employeurs prévues par la loi Pénicaud.

Notre Région est la seule en France à s'être dotée dès 2016 d'une Commission spécifique qui a permis d'élaborer un Plan d'actions régional, avec des moyens financiers dédiés et qui, grâce au bilan annuel publié, évalue et fait évoluer les différents dispositifs et actions mis en œuvre, pour faire que cette égalité devienne effective.

C'est en effet un travail de longue haleine, car la volonté politique seule ne suffit pas, le plus difficile à conquérir étant l'évolution des mentalités sur cette thématique. C'est pour cela que tout le travail d'éducation, d'information, de sensibilisation et de lutte contre les stéréotypes, notamment en matière professionnelle, est important et qu'il finira par porter ses fruits.

Les 15 actions mises en place vont dans le bon sens et offrent des perspectives réelles d'améliorations. Seul le levier incitatif de la commande publique, malgré la Charte de l'achat socio-responsable, mérite à mon avis une attention particulière.
D'autre part, il est urgent d'avoir une nette amélioration de la connaissance du territoire sur les problématiques femmes-hommes … (*Marteau*) et d'avoir enfin des données régionalisées et actualisées sur les écarts de salaires et sur les violences faites aux femmes.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme GUINLE

Je ne peux finir cette intervention sans avoir une pensée particulière pour ma camarade Mylène VESENTINI, qui nous a quittés prématurément il y a un peu plus d'un an et qui était très impliquée sur cette thématique.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Brigitte RIVIERE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

La présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2018 s'inscrit dans un contexte de mobilisation inédite contre un phénomène que notre société ne peut plus tolérer, je veux parler des violences faites aux femmes et plus particulièrement des féminicides.
Depuis le 1er janvier, 132 femmes sont mortes sous les coups de leur mari, conjoint ou ex-compagnon. Dans notre pays, 1 femme est assassinée par son conjoint toutes les 48 heures ...
C'est ce décompte macabre qui a convaincu un de nos anciens collègues, aujourd'hui Parlementaire et à qui j'ai eu l'honneur de succéder, je veux parler du Député du Lot Aurélien PRADIÉ, de déposer une proposition de loi renforçant la lutte contre les violences faites aux femmes à travers, entre autres mesures, la mise en place d'un bracelet anti-rapprochement,

approuvée à l'unanimité -cela mérite quand même d'être souligné- ; elle constitue une avancée significative que nous devons saluer.
Mais, nous le savons toutes et tous, la tâche est immense, le combat est loin d'être gagné, rien n'est jamais acquis et dans ce domaine, comme dans d'autres touchant aux droits des personnes, les avancées sont fragiles.
Ainsi, toutes les actions qui concourent à sensibiliser, à soutenir les actions innovantes, à promouvoir l'égalité réelle, à agir contre les stéréotypes et bien entendu à lutter contre le sexisme et les violences sont les bienvenues. Nous n'en ferons jamais assez, nous n'y consacrerons jamais assez de moyens, nous aurons toujours à nous mobiliser contre ceux -et parfois celles- qui considèrent que revendiquer l'égalité est absurde.
Et c'est précisément parce qu'il reste beaucoup à faire que j'ai décidé de m'impliquer activement au sein de notre Collectivité, en commençant par siéger au sein de la 16ème Commission ; j'en ferai la demande, Madame la Présidente, auprès de vos Services.
Je serai donc attentive à ce que le budget alloué soit à la hauteur de l'enjeu sociétal.
À cet égard, notre Collectivité peut et doit mieux faire ; le budget actuel, de 1,5 M€, représente moins de 0,1% du budget de fonctionnement.
Je serai attentive à ce que nous prenions en compte une réalité qui est dérangeante, je veux parler des violences faites aux femmes âgées. Elles sont les victimes oubliées des violences conjugales et ne sont pas comptabilisées dans les statistiques, qui portent généralement sur les femmes de 18 à 75 ans. 16 personnes âgées sont décédées cette année. Elles sont les victimes invisibles, isolées, absentes des réseaux d'aides associatifs ; des modules de sensibilisation doivent être intégrés à la formation des aides-soignant·e·s et des auxiliaires de vie.
Je serai aussi attentive à ce que l'égalité conquiert des bastions qui font de la résistance et je citerai pêle-mêle les Organisations professionnelles -où sont les Nicole Notat ?-, les Chambres consulaires, les Fédérations sportives, l'Industrie.
Pour ce qui est du rapport proprement dit, par-delà les chiffres et les faits qu'il contient, il a une utilité évidente : celle d'agir comme une piqure de rappel. Aussi, je ne le commenterai pas davantage, si ce n'est pour regretter que seuls 36 000 lycéennes et lycéens aient été sensibilisés à la cause de l'égalité femmes-hommes, soit 1 sur 9. Des actions de sensibilisation doivent être menées auprès de tous les lycéens d'Occitanie.
Pour conclure … (*Marteau*) je ferai miens les mots de Gisèle HALIMI, avocate, militante des Droits de l'Homme. Cette féministe majuscule a récemment accordé une interview à un grand quotidien du soir et voici ce qu'elle y dit : *"Les femmes sont folles de ne pas se faire confiance et les hommes sont fous de se priver de leur accord, et je dis aux femmes trois choses : votre indépendance*

économique est la clef de votre libération, ne laissez rien passer dans les gestes, le langage, les situations qui attentent à votre dignité, ne vous résignez jamais !".
En quelques mots, elle nous fixe le cap … (*Marteau*) Le combat féministe nécessite une grande détermination …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme RIVIERE

Il ne s'agit pas -c'est important- d'un combat des femmes contre les hommes, mais c'est bien un combat des femmes avec les hommes.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Pour amener quelques réponses :
Tout d'abord Madame RIVIERE, j'ai en effet bien relevé, comme vous l'avez fait, que la PPL présentée par Monsieur PRADIÉ est tout à fait remarquable et c'est pourquoi elle a pu bénéficier à l'Assemblée Nationale d'un large consensus.
Sur la question de la formation des aides-soignants et aides-soignantes concernant la vulnérabilité et les violences que peuvent subir les personnes âgées, cela figure bien dans le corpus pédagogique. Il est en effet regrettable qu'au niveau des statistiques de l'État, on s'arrête à l'âge de 75 ans, mais sur l'aspect de la vulnérabilité et sur la détection d'éventuelles violences, cela figure bien dans les modules de formation, Michel BOUSSATON me l'a confirmé.
Je me permets de vous indiquer que ce n'est pas 1 lycéen sur 9 qui a été formé, puisque nous avons commencé il y a juste deux ans, mais nous avons déjà pu voir 16% des lycéens.
Alors, il faut l'amplifier, mais je tiens à rappeler que cette action est récente, qu'elle demande bien sûr la participation de l'ensemble des Établissements et qu'au fur et à mesure des années, de plus en plus d'Établissements seront dans la coopération.
S'agissant des remarques émises par Monsieur BRIAND, je suis très étonnée que vous puissiez comparer -il me semblait que vous aviez quand même quelques informations sur la question des transports- la régularité des métros et trams, et celle des trains, parce que les questions de la distance parcourue, mais aussi des difficultés techniques sont quand même beaucoup plus fortes sur un réseau ferroviaire que sur un réseau urbain.

Vous avez indiqué que le taux de ponctualité était à améliorer, mais contrairement à ce que vous dites, nous ne sommes pas derniers, c'est malheureusement notre Région voisine, la Région PACA. Sur les premiers mois de l'année et jusqu'aux dernières intempéries, nous avons eu une progression significative du taux de régularité.

Je vous rappelle que c'est en Occitanie que les sanctions financières pour la SNCF sont les plus élevées de France en cas de retard et c'est ainsi que nous avons pu, sur l'année 2018, faire un mois d'abonnement gratuit, non pas pour 60 000 abonnés -tel que vous l'avez indiqué-, mais pour les 72 000 abonnés sur notre réseau.

Je tiens aussi à vous rappeler que les chiffres sur le chômage ne sont pas ceux de la Région, ce sont les chiffres de Pôle Emploi et si vous souhaitez un courrier de Monsieur le Directeur Régional de Pôle Emploi qui vous signifie que depuis maintenant 3 ans, la baisse du chômage en Occitanie est supérieure à celle du chômage en France, il le fera puisqu'il me l'a notifié lors d'une réunion de travail. Nous sommes donc maintenant sur un différentiel qui n'est plus de 2,1% entre la moyenne nationale et la moyenne régionale, mais bien de 1,8%, ce qui veut dire qu'en effet nous avons baissé de façon plus forte, avec une stabilisation depuis près d'un an parce que, sur la question du chômage, vouloir se baser sur un trimestre n'a pas de sens.

Sur la question de la commande publique, je pense qu'il est important que toutes les Collectivités locales la mettent en place. La Métropole l'a fait avant la Région Occitanie, tout simplement parce que -je le rappelle- vous étiez en place à la Métropole avant que nous le soyons ici.

Et quand vous indiquez qu'il est bon que nous prenions exemple sur la Métropole, je le partage et je vais d'ailleurs continuer à le faire, y compris sur le nombre de photos, puisque si vous me dites qu'il n'y en a que 22, cela veut dire que je suis largement en dessous de ce qui se fait sur les documents de communication de la Métropole pour son Président !

(*Applaudissements*)

Je vous remercie.

Sur le Rapport 01, il n'y a pas de vote, il s'agit d'un ***donné acte***.

Nous passons donc au vote sur le Rapport 02. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 109 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 18, NI : 5)
- Contre : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 5 (UEDC : 5 -AUDRIN, FRANCIS, FONS, CARAYON, ANAHORY-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/02***) est ***adopté***.

Module 2 - Finances

Je vous propose de passer au Module Finances et je demande à Monsieur le Président du CESER de bien vouloir nous faire part du travail de son Assemblée sur nos Orientations Budgétaires.

M. CHAUZY

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Je répondrai à la fois à la saisine de la Région sur l'avis obligatoire du CESER sur les Orientations Budgétaires et sur quelques points d'actualité qui ont figuré aussi à l'ordre du jour de cette session.

D'abord, je remercie les élus : Claire FITA d'avoir présenté le projet d'Orientations Budgétaires à la Commission des Finances du CESER et Véronique VINET d'avoir pris le relais pour répondre aux questions et interventions des Conseillers qui se sont réunis en Assemblée plénière à Narbonne le mardi 12 novembre, ainsi que les fonctionnaires de la Région qui nous ont remarquablement accompagnés et aidés à avoir une lecture collective et partagée.

Alors, il n'y a pas de surprise dans notre avis, nous reconnaissons que les propositions d'Orientations Budgétaires correspondent à la prise en compte des défis de la Région, tels qu'ils sont énoncés depuis le départ de la mandature et que nous partageons pour l'essentiel.

Notre préoccupation est de voir si pour l'avenir -pour le BP, c'est un peu court-, le Budget peut être présenté par rapport aux défis et aux enjeux évoqués par Agnès LANGEVINE et que nous partageons largement, à savoir les défis liés au changement climatique et à la transition énergétique ; bâtir le Budget en correspondance avec ces défis-là, même si les autres défis demeurent : la formation des hommes et des femmes, la création de richesses dans une perspective de croissance durable et pas de croissance aveugle -comme on a pu le vivre à l'époque des Trente Glorieuses- et pour un aménagement du territoire qui tienne compte du fait qu'il y a aussi une vie, une économie et des habitants entre les métropoles, qui ont besoin aussi de soutien et d'attention.

Enfin, concernant la question des dérapages, il y a eu un très grand dérapage, mais pas de la Région, de la Cour des Comptes. Je connais un peu Didier MIGAUD et j'ai du respect pour lui, mais comment peut-on, dans un rapport de la Cour des Comptes -on pourrait dire, si c'était le CESER, "ce n'est que le CESER", mais là c'est beaucoup plus grave !- confondre un arbitrage de l'État, à savoir l'obligation d'intégrer les fonds FEADER dans le projet de Budget, et vous le faire apparaître en fonctionnement ?... Cela mérite un peu de retour à l'école ou un peu de formation, y compris pour Didier MIGAUD et la Cour des Comptes !

Les Orientations Budgétaires ont été adoptées à 80% de notre Assemblée, plus quelques abstentions qui portaient plus sur un débat de conjoncture que sur les OB ; là, il y a eu une confusion des orateurs, mais chacun fait avec ses propres convictions.
Concernant l'actualité, vous évoquerez le Contrat de Plan et nous remercions la Présidente et le Préfet de Région de nous avoir associés, à l'Hôtel de Région, à deux réunions : une consacrée au retour du travail collectif fait sur la mobilisation nationale pour l'emploi, la transition écologique et le numérique, et une deuxième sur la préparation du Contrat de Plan dans le format de la CTAP.
Il m'a été demandé de présenter le diagnostic territorial issu de notre propre contribution, donc une reconnaissance de la qualité de nos travaux.
Nous nous mettons donc aussi en piste pour préparer le Contrat de Plan État-Région et répondre à la Région à temps, c'est-à-dire avant le mois de juin 2020 et pour cela, nous conjuguerons les réunions de Commissions et les rencontres territoriales dans les métropoles : l'une à Perpignan pour travailler, dans les P.O., avec les audois et une autre à Montpellier pour travailler avec le Gard et la Lozère, plus Toulouse et sûrement le nord de la région puisque Serge CRABIÉ, Président de la Chambre des Métiers du Lot, nous invite à une journée sur le Campus des Métiers.
Et nous travaillons sur quelque chose qui nous tient à cœur : la poursuite de la Politique de sites dans les 20 villes, en matière d'enseignement supérieur, pour développer les écosystèmes qui doivent accompagner les mutations économiques et cela va du bassin d'Alès au bassin Bigourdan, pour intégrer toutes ces questions-là.
Un mot sur la conférence de presse de la Présidente, qui était une réponse à la fois véhémente et argumentée à la Cour des Comptes, et se terminant par une invitation au Président du CESER, donc au CESER, d'intégrer la création d'un Audit citoyen des comptes publics. Simon MUNSCH a eu la courtoisie de m'en informer auparavant et je lui ai répondu que "pourquoi pas", qu'il faudrait que l'on discute des Commissions, ce qui sera fait le 19 novembre après-midi, pour voir dans quelles conditions nous pouvons intégrer cet esprit des choses. Même si vous comprenez que je défende l'Institution que je préside avec beaucoup de véhémence, pour dire toujours que l'Assemblée que je préside, qui n'est pas simple, repose sur quatre organisations différentes, c'est la représentation un peu exhaustive de la société et prendre un peu d'oxygène à l'extérieur de cet ensemble ne m'effraie pas a priori ... Encore faut-il que j'arrive à convaincre mes collègues, cela fait partie de tous les challenges que j'ai à résoudre !
Un mot sur le deuxième rapport, qui n'était pas à l'ordre du jour de notre Assemblée, bien qu'avec les questions liées aux transitions pour 2018 évoquées par Agnès LANGEVINE, on est au cœur du sujet. On a décidé une auto-saisine quand on a eu à commenter -ce que l'on fait tous les deux ou trois ans- les malheurs à répétition : en l'occurrence les 31 morts dans l'Aude, mais un coup c'est le

Gard, les Cévennes, un coup c'est l'Aude, l'Hérault, les P.O. … J'ai dit à mes collègues : au lieu de commenter les statistiques, nous ferions bien de travailler pendant un an sur le changement climatique, intégrer une approche avec les universitaires, les scientifiques, faire des auditions des Collectivités locales qui sont sur le littoral pour définir, ou en tous cas apporter une contribution utile à une stratégie partagée par la Région, l'État et tous les acteurs.

Il y a eu 30 réunions, beaucoup d'auditions, même si j'ai bien compris, cher Didier, que l'on en avait oublié quelques-unes … Donc ce sera complété !

À partir ce que nous a rappelé Pierre AYLAGAS, ancien Maire d'Argelès-sur-Mer, qui a une solide connaissance de ces questions-là, l'idée serait que l'Observatoire des P.O. soit l'Observatoire pour tout le littoral, pour regarder les évolutions.

Un autre exemple que l'on a pris à la Région Nouvelle-Aquitaine -puisque le lendemain du Congrès des Régions, nous avons fait la Conférence des CESER de Métropole et d'Outre-Mer- : Alain ROUSSET a mis en place un Conseil scientifique, qui bien sûr n'a pas une fonction normative, mais une fonction d'éclairage, à partir de données très précises, de tous les acteurs, pour qu'ils définissent non pas une, mais des feuilles de route. Nous pourrions ainsi, en Occitanie, avoir un Conseil scientifique qui aurait une fonction d'éclairage pour le Parlement de la Mer, le CESER, les Chambres consulaires et bien sûr les Collectivités.

Enfin, dans le débat, faut-il avoir une stratégie contraignante à 40 ans ? Avoir une vision stratégique, sûrement, à 40 ans si possible, mais avancer pas à pas sur des sentiers partagés, en mettant dans le coup les Intercommunalités, les Collectivités et les acteurs qui, sur le terrain, ont à gérer des décisions difficiles : ne plus urbaniser comme on l'a fait, localiser différemment les activités et faire en sorte de conserver cet excellent vignoble qui honore le Languedoc et l'Occitanie … On est dans une région où on n'a pas besoin de sucrer le vin, mais il faut éviter de le saler par les racines ! C'est à ce challenge-là que nous souhaitions contribuer.

Et fait exceptionnel : ce rapport a été voté à l'unanimité. Bernard KELLER, qui a fait un stage au C.E.S., sait que c'est difficile d'avoir un rapport voté à l'unanimité !

Sur les autres Schémas que vous avez à l'ordre du jour, nous n'avons pas pu en délibérer, notamment parce que nous ne les avons que 12 jours avant, mais surtout parce qu'ils font au total près de 900 pages et même en lisant la nuit -ce qui est quand même un peu dur-, nous n'y serions pas arrivés. Nous en prenons donc acte et nous les intégrerons dans nos prochains travaux. D'ailleurs, le travail sur les effets du changement climatique sur le littoral doit être vécu par la Région comme une contribution au SRADDET : puisque le SRADDET aura un caractère prescriptif, il faudra que les Intercommunalités tiennent compte de ces éléments, si la Région intègre la question du changement climatique -ce que nous souhaitons- dans le SRADDET qui sera mis en

discussion et adopté définitivement par la Région fin 2020, après l'avis ultime de l'Assemblée que je préside.

Merci de m'avoir écouté.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du CESER, pour ces éclairages.

La discussion est ouverte et le premier intervenant est Monsieur Christian ASSAF pour 8 minutes, s'il vous plaît ...

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

M. ASSAF

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mes chers collègues,

Ce Débat d'Orientations Budgétaires vient à point nommé. Il arrive quelques semaines après ce qui est devenu un véritable marronnier journalistique et politique, et que l'on pourrait résumer ainsi : la nouvelle Région Occitanie est une affreuse technostructure, gigantesque, qui tel un glouton dévorerait impôts et dotations pour ne recracher que des dettes et des dépenses astronomiques ... Heureusement, chacun sait que tout ce qui est excessif est insignifiant !

Pour autant, nous savons aussi que la pédagogie est l'art de la répétition. Alors, une nouvelle fois ici, répétons-le : la Région Occitanie est bien gérée.

Mes chers collègues, vous me direz que le répéter ne suffit pas, il faut le démontrer.

Oui, il faut le démontrer avec des données tangibles, vérifiées et incontestables, avec une certaine rigueur scientifique, que les adeptes de la polémique -pour une minute médiatique- devraient avoir, mais qu'ils n'ont malheureusement pas.

Alors, que disent les chiffres de la Direction Générale des Collectivités locales, de la Cour des Comptes, de la Préfecture de Région ou de l'Association des Régions de France ?

Ils disent -et vous l'avez dit Madame la Présidente- que l'Occitanie est la 1ère Région de France pour ses investissements en euros par habitant, la 5ème la plus économe pour ses dépenses de fonctionnement par habitant, que ses dépenses de fonctionnement sont à 80% des dépenses d'intervention, que notre gestion rigoureuse nous a valu un courrier du Préfet de Région la saluant, qu'elle est la 5ème pour sa capacité de désendettement et la 6ème la moins endettée.

Nous ne sommes certes pas dans un débat sur le Compte administratif, mais ces rappels me semblent importants, tant pour rafraîchir les mémoires que pour expliquer que nos Orientations Budgétaires reposent sur des bases solides et des résultats probants.
Si parfois certains -et ils sont, parmi les critiques, les plus gentils- peuvent nous qualifier d'utopistes, ils peuvent constater que nos utopies sont réalistes, réalisables et réalisées.
Surtout, il n'est pas inutile de réexpliquer que présenter seulement une situation financière à un instant T, c'est observer la Région Occitanie par le plus petit des bouts de la lorgnette.
Car une Collectivité locale, c'est des habitants, des agents, des réalités, des choix, des résultats, des urgences, des temps courts, des temps longs, des évolutions.
Une Collectivité locale, ce n'est pas un objet d'étude scientifique inerte, que l'on observe paisiblement dans le confort douillet d'un bureau parisien. Non !
Il est bien d'avoir les pieds dans la glaise pour la comprendre, ou au moins de vouloir prendre connaissance de cette glaise. C'est pour cela que je salue, Madame la Présidente, votre initiative d'inviter Didier MIGAUD, Président de la Cour des Comptes, à venir débattre avec notre Assemblée Plénière. Vous faites preuve d'un attachement fort à la transparence et à la démocratie.
De la même manière, que vous proposiez un Audit citoyen sur notre gestion est une marque forte de l'intérêt que vous portez à la démocratie participative et au fait que les premiers évaluateurs de nos politiques soient ceux à qui elles sont destinées et avec qui elles sont construites.
Je veux aussi saluer celles et ceux qui, sur ces bancs, même étant membres de l'Opposition, ne se livrent pas au jeu de la petite phrase basée sur des données tronquées. Cela est d'autant plus honorable que certaines et certains ont vite fait de polémiquer, au risque que les débats engendrent des dommages collatéraux et que l'abaissement du débat affaiblisse d'abord notre Région.
Nous ne sommes pas d'accord sur tout, nous faisons des choix différents, mais il y a une chose que nous avons certainement en commun, c'est l'amour que nous portons à cette région ; cet amour, il s'enrichit de nos débats, mais il s'étiole lorsque, pour un "coup de com", on divise, on dénigre, on salit. Toutes et tous devront être à la hauteur de nos concitoyens et avoir conscience que l'Occitanie vaut mieux que la polémique, fut-elle médiatique.
Oui, car la situation financière de notre Région résulte de choix politiques forts que nous assumons et que nous réitèrerons dans le cadre du prochaine Budget 2020.
Si l'on observe par exemple l'évolution de notre endettement, on peut constater qu'il a progressé de manière plus forte au début du mandat que ce qu'il progresse aujourd'hui. Cela a permis notamment d'amorcer le "Plan Marshall" en faveur du BTP ; Plan que nous avions décidé au début du mandat et qui soutenait un secteur en souffrance et si important pour l'emploi dans notre région. Ce Plan est aujourd'hui en vitesse de croisière et d'autres actions, à ses côtés, viennent participer à

l'amélioration de la situation de l'emploi dans notre région et les résultats sont là : Madame la Présidente l'a dit, le chômage y baisse plus rapidement que ce que l'on constate nationalement.
La priorité que nous accordons à l'emploi, nous la retrouvons dans nos Orientations Budgétaires, avec nos choix forts en matière de formation et d'apprentissage. Malgré certaines décisions nationales, nous maintenons un braquet ambitieux pour une offre de qualité et de proximité.
Nous la retrouvons aussi dans nos aides aux entreprises, aides qui s'adaptent à la réalité et à la taille de ces entreprises, car gouverner une région de près de 6 millions d'habitants, c'est toujours faire des choix, avec la volonté de toujours plus renforcer l'attractivité de notre territoire et le désir de toujours mieux servir l'impératif de proximité qui est le nôtre.
Attractivité et proximité, nous les retrouvons dans chacune des lignes de ces Orientations Budgétaires.
Cela se constate avec nos Politiques territoriales qui sont du "sur mesure", qui s'adaptent à toutes les Collectivités, qui répondent à des besoins, qui soutiennent des projets et qui agissent tant dans les zones rurales que dans les métropoles urbaines.
Cela est vrai dans le domaine médical où nous faisons tant pour de meilleures conditions d'études, où nous soutenons la recherche, où nous aidons les entreprises en pointe dans ce secteur et où nous permettons à des Maisons de santé d'ouvrir dans les territoires menacés par la désertification.
Cela se constate dans nos politiques touristiques, où nous recherchons à la fois l'attractivité, la qualité et la proximité des offres, où le fait de vouloir faire briller les stations de montagne est renforcé par la nécessité de prendre en compte leurs spécificités, d'asseoir leur économie locale et de préserver leur cadre.
Cela s'observe également dans le domaine du sport, où nous avons de grandes ambitions pour le rôle que l'Occitanie jouera en 2024, où nous aidons à la construction et à la rénovation d'équipements utiles à tous et où nous sommes des relais pour les clubs sportifs amateurs et les bénévoles qui les font vivre.
Le champ culturel répond aussi à cette volonté d'aménagement équilibré du territoire, qui mêle supplément d'attractivité et accessibilité renforcée pour tous les publics.
Cela est également vrai lorsque nous répondons à la priorité environnementale et à l'objectif de devenir la 1ère Région à énergie positive.
Être pionniers et exemplaires, c'est respecter notre territoire et agir pour ses habitants, c'est miser sur nos atouts pour la production d'énergie, pour la croissance bleue, pour les circuits courts et la qualité alimentaire, cela depuis 4 ans.

Proche des gens, rayonnant au-delà de nos frontières, référence pour tous et attractif, voilà l'ambition que nous portons pour notre Sud. Voilà qui répond à notre promesse de bâtir une Région forte, créatrice et solidaire. Et cette promesse, nous la tenons jour après jour, budget après budget.
Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur ASSAF.

Je profite de prendre la parole pour 7 minutes, pour excuser la Présidente qui est en interview.

Madame la Présidente,

Madame la Vice-présidente des Finances,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Nous vivons une époque formidable, car tout va très vite ! Non seulement tout va très vite, mais nous souhaiterions que cela aille encore plus vite, même si c'est à nos dépends : les trains régionaux, les TGV, les avions nous font gagner du temps dans nos déplacements, mais quand l'un ou l'autre a 5, voire 10 minutes de retard, on a l'impression d'avoir perdu notre journée.

Le numérique, la fibre optique, les réseaux 4G nous envoient des informations en un temps record, là où dans un passé assez proche, il fallait attendre le journal papier du lendemain pour avoir des nouvelles fraîches. L'information va tellement vite que nous n'avons pas le temps de l'analyser, la comprendre, l'assimiler ; elle est là, devant nous, nous la prenons en pleine figure et avant même de la digérer, nous recevons une autre notification sur nos portables, nos smartphones, nos tablettes. Si bien que des théoriciens en herbe ont l'opportunité d'avoir un certain succès médiatique, car tout va tellement vite que retenir l'attention devient une véritable prouesse et dans ce cas précis, j'admets que dire une énormité inintelligente est parfois plus accrocheur auprès de l'auditoire !

Nous sommes certes les représentants de nos électeurs, mais nous essayons d'être à la hauteur de la tâche. C'est fondamental, je crois, pour asseoir sa crédibilité. Ce qui nous anime -je parle en tant que co-Président du Groupe des Radicaux-, c'est de travailler humblement et d'avoir des résultats. C'est ainsi que nous concevons la politique et la reconnaissance, nous, nous allons la chercher dans les territoires, sur le terrain, au plus près de nos concitoyens, en leur parlant en face à face, en leur donnant des informations précises, développées, en prenant le temps aussi de les écouter pour l'intérêt général. On n'est pas là pour leur mentir et leur raconter ce qu'ils veulent entendre ; on n'a

rien à vendre, on n'a rien à gagner, on est là pour eux, pour leur région, pour leur avenir, pour leur pouvoir d'achat, pour le bien vivre ensemble dans une société apaisée.
Nous sommes 16 élus dans ce groupe, 16 sur 158 dans l'hémicycle, ce qui fait 10%.
Comme à chaque séance plénière, certains vont se plaindre de ne pas avoir beaucoup de temps de parole et nous, Radicaux, le plus petit groupe politique de cet hémicycle, sommes ceux qui en ont le moins. De ce fait, et toujours pour une question de vitesse, nous cherchons à être pertinents et efficaces, sans chercher à dévier le débat, car notre temps est précieux.
Notre volonté est de nous affirmer en tant que personnes et d'être reconnus pour nos compétences, notre engagement, notre efficacité et notre sérieux.
Madame la Présidente, à partir du moment où nous avons choisi d'être à vos côtés et d'avoir co-élaboré les stratégies de développement de cette Région, depuis le début du mandat, nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette évolution. Aujourd'hui, je dirai que dans l'ensemble, tout fonctionne et du coup, notre regard se tourne vers l'avenir, à l'horizon 2040, 2050 : Quelles sont les perspectives au niveau des ressources, des investissements -cela a bien été expliqué Claire FITA-, de la dette régionale, de l'écologie, de l'économie régionale, de la formation professionnelle, des transports, … Bref ! Tout ce qui fait le corps de notre belle Région. C'est dans 20 ou 30 ans, mais comme tout va très vite, c'est demain.
À ce titre, nous devons anticiper -cela a été dit par la Présidente Carole DELGA-, nous devons prévoir, nous devons nous organiser. Les diminutions de dotations s'enchaînent et pour l'instant, notre stratégie financière régionale s'articule autour d'une régulation des dépenses de fonctionnement afin de dégager un autofinancement qui nous permet de garder une maîtrise de la dette et, bien sûr, d'investir considérablement pour l'avenir de tous les territoires.
Les Services de la Région sont en permanence aux aguets quant aux nouvelles dispositions conjoncturelles, économiques et gouvernementales. Nous tenons d'ailleurs à les féliciter pour ce travail considérable, par l'intermédiaire de leur Directeur Général, Monsieur Simon MUNSCH.
Madame la Présidente, notre Groupe souhaite aussi vous remercier pour la confiance que vous nous accordez jour après jour. Sachez qu'elle est réciproque. Vous nous avez confié différentes missions, nous nous attelons à les remplir au mieux, car nous sommes fiers d'être à vos côtés, fiers de faire évoluer l'Occitanie et de préparer son avenir.
Cela passe par la transition écologique et énergétique -nous en avons parlé tout à l'heure, à l'occasion du premier rapport- pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.
Notre ambition est une ambition mesurée et notre marqueur régional, la Mer Méditerranée ; notre littoral nous offre un axe de développement économique et environnemental conséquent, avec bien sûr le tourisme, mais aussi la pêche, le vent pour l'éolien. Le Parlement de la Mer -le Président du

CESER en a parlé tout l'heure- nous permet de faire émerger des projets innovants, notamment par l'intermédiaire du Plan Littoral 21.
En matière d'aménagement du territoire, le Plan régional haut débit déploie enfin sa fibre, la Région a mis en place des financements adéquats à destination des 13 Départements.
C'est une question primordiale pour l'égalité et la cohésion des territoires, pour le développement économique, pour les formations professionnelles dans toutes les filières ; c'est un des dossiers les plus attendus par nos concitoyens, surtout les plus isolés, ceux qui sont éloignés de nos métropoles.
N'oublions pas l'industrie, les grands groupes, mais aussi et avant tout le commerce de proximité qui favorise les circuits courts, donc un gain de temps et une empreinte carbone neutre.
Pour finir, Madame la Présidente, même s'il faut tout faire très vite, nous ne le faisons pas dans la précipitation. Toutes les stratégies politiques de la Région sont co-construites, élaborées en concertation permanente avec les acteurs du territoire, j'ajoute les Services de l'État et les remettre en cause serait irresponsable. Nous avons mis en place d'importants dossiers grâce à la démocratie participative, car nous estimons que dans cette région, tout le monde peut avoir son mot à dire et si certains avaient des inquiétudes sur une perte d'identification quand les deux anciennes Régions se sont réunies, aujourd'hui j'ai et nous avons la certitude d'appartenir à l'Occitanie.
Je me reconnais dans le drapeau que nous avons choisi ensemble et j'ai le profond sentiment d'appartenir pleinement à cette belle et grande Région française, l'Occitanie.
L'Occitanie, Présidente, chers collègues, a un état d'esprit, elle vit, elle bouge, elle avance, elle anticipe. En décembre 2015, nous ne partions pas de zéro, mais c'était quand même une nouvelle aventure qui se dessinait devant nous. De Lourdes à Aigues-Mortes, de Souillac à Collioure, nous avons le sentiment profond de vivre ensemble. Nous avons réussi le rapprochement et nous pouvons en être fiers. C'est certainement la plus belle victoire et c'est une belle victoire !
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

La parole est à Nicolas COSSANGE pour 4 minutes ...

M. COSSANGE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Pour commencer et comme hommage au Président Jacques CHIRAC, je reprendrai ses mots : "*La politique ne consiste pas à suivre le courant, mais à indiquer le cap*".

Les Orientations Budgétaires de notre Collectivité sont discutées une fois de plus dans un contexte mouvant. S'il existe bien un paramètre qui fait défaut, c'est la stabilité : la stabilité des missions qui sont confiées aux Collectivités, celle des ressources qui leur sont allouées.

Depuis plus d'une décennie, les Collectivités locales et la décentralisation sont victimes d'une attaque en règle des Gouvernements successifs. Leurs moyens d'actions sont dans le collimateur : un pouvoir de maîtrise des taux remplacé par des recettes affectées, des ressources dynamiques insuffisamment compensées par des crédits figés dans le temps, une déconnexion de l'activité économique réelle des territoires, la baisse globale des dotations.

Les sinistres Contrats avec l'État, imposés par le Président MACRON et sa majorité parlementaire, sont là pour le rappeler, la dépense publique est vue comme une menace par les tenants de l'austérité généralisée, avec la bénédiction de la Cour des Comptes, dont le Président n'a pas cru bon de venir s'expliquer devant les élus des territoires que nous sommes.

Tous les échelons de Collectivités sont concernés par ce corset budgétaire qui met en péril leur libre administration. Quelles politiques mettre en place lorsque les ressources financières pour les réaliser se tarissent ? Quelle liberté dans les choix politiques en dehors des dépenses obligatoires ?

Les Régions se voient confier pourtant des missions qui sont au cœur des aspirations de mieux vivre de la population de notre pays : les transports scolaires, les infrastructures ferroviaires, l'orientation, les réformes du lycée, la gestion des fonds européens, sans aucune recette correspondante.

Elles voient également des compétences majeures leur échapper, alors qu'elles enregistrent de bons résultats ; c'est le cas notamment de l'apprentissage qui, au 1er janvier 2020, tombera dans les mains de branches professionnelles, c'est-à-dire -pour traduire- du patronat qui se frotte déjà les mains ! Problème : les financements perçus par la Région au titre de l'apprentissage servaient aussi à la formation professionnelle. En clair, pour la Région Occitanie, le manque à gagner est estimé à 18 M€. Sans la détermination de la Majorité régionale à résister à cet abandon des territoires, ce sont les CFA les plus fragiles qui auraient fait les frais de cette réforme gouvernementale.

Cette casse à l'œuvre se manifeste également par les coups de boutoir contre la Fonction publique. En plus du gel du point d'indice qui perdure, le rapport nous rappelle qu'il faudra compter sur l'impact de la réforme des retraites sur le renouvellement des agents de la Région, avec un projet de réforme qui ne fera que des perdants. Sont logiquement à prévoir des phénomènes d'anticipation des départs pour celles et ceux qui ont effectué l'essentiel de leur carrière au sein de la Fonction publique, quand les carrières plus morcelées seront amenées à rester en poste plus longtemps, au mépris de leur santé.

Il est urgent de faire reculer le Gouvernement sur ce nouveau projet de régression sociale, en participant notamment aux mobilisations du 5 décembre, que j'espère les plus massives possibles.
Depuis 2015, la Région Occitanie se fixe un cap politique ambitieux dans le cadre des engagements de la Majorité. Elle fait la démonstration de son sérieux budgétaire, sans renoncer à ses ambitions politiques au service des territoires et de leurs habitants, elle a le niveau d'investissement le plus élevé des Régions françaises, à hauteur de 163 euros par habitant, ce à quoi les élus communistes et apparentés sont très attentifs et, le tout, en préservant l'autofinancement et la capacité de désendettement.
Laissons à d'autres les candidatures au concours de meilleur gestionnaire, si ce concours signifie de raboter les dépenses publiques et de décliner l'austérité au niveau régional.
Dans un cadre très contraint, celui du désengagement permanent de l'État et de son déménagement des territoires, la Majorité régionale tient le cap de la solidarité et de la proximité, sans fanfaronner, sans la "jouer petit bras", en prenant ses responsabilités et en assumant ses choix politiques.
C'est pour cela que j'aimerais conclure en disant à celles et ceux qui se voudraient procureurs, juges et souvent partie du tribunal de la gestion austéritaire : ne vous inquiétez pas, l'Histoire nous acquittera !

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur COSSANGE.
La parole est à Monsieur Julien SANCHEZ pour 8 minutes ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Monsieur le Vice-président,

Mes chers Collègues,

Chaque année j'interviens, au nom de votre seul groupe d'Opposition, pour évoquer le Débat d'Orientations Budgétaires et notre vision sur vos orientations. (*Apartés*)
Cette intervention n'est pas là pour vous dire ce qui va -il y a tout de même des choses qui vont, heureusement-, mais quand vous nous donnerez 15 minutes de temps de parole pour nous exprimer, peut-être que l'on pourra en parler. Avec le budget dont vous disposez, il est normal aussi que des choses positives soient faites et nous les soutenons toujours, car les élus RN sont pragmatiques, constructifs et soucieux de l'intérêt général.

Mais mon rôle est aussi et surtout de vous dire ce qui ne va pas ; c'est le but de mon intervention d'aujourd'hui.

Tout d'abord, en préambule, réagir à l'avis du CESER. Je voudrais ici rappeler que le CESER est présidé par quelqu'un qui s'est exprimé aujourd'hui et qui n'est pas neutre.

Ainsi, Monsieur CHAUZY, que vous faites témoigner en votre faveur, a-t-il invité le 30 septembre à Bordeaux, lors du 15ème Congrès des Régions de France, "à tenir des discours pro-Union Européenne pour contrer le Rassemblement National à 40% en Occitanie", fin de citation.

Le Président du CESER est donc partisan et son avis n'a, à notre sens, aucune valeur ou en tous cas doit être relativisé comme étant celui d'un militant politique.

(*Applaudissements*)

J'en reviens à votre Rapport d'Orientations Budgétaires.

Lorsque vous avez été élue, nous avons été nombreux à craindre votre gestion de l'argent public. D'abord parce que vous apparteniez à un Gouvernement socialiste qui a, de 2012 à 2017, fait exploser la dette publique, avec 2 258 Md€ de dette en 2017, contre 1 893 Md€ en 2012, soit une aggravation de 365 Md€ en 5 ans.

Nous avions raison de craindre votre gestion, car si vous êtes l'une des rares en France -il faut au moins le reconnaître-, vous étiez, vous êtes et vous resterez une des seules Socialistes à encore oser le revendiquer, même si les élections régionales approchent et qu'à cette occasion vous vous rapprocherez peut-être, sans doute, du Président de la République pour qui, après tout, vous avez appelé à voter, comme tous les membres de la Majorité régionale qui, selon l'actualité, voudrait pourtant nous faire croire qu'elle n'est pas comptable de son bilan ; nous aurons l'occasion d'en reparler au moment des vœux, en fin de séance.

En matière de Rapport d'Orientations Budgétaires, les années se suivent et se ressemblent hélas : votre bilan, c'est toujours plus de dette pour les enfants d'Occitanie.

Si à court terme l'emprunt est acceptable et parfois nécessaire pour mener des investissements structurants, lorsqu'ils sont utiles à la population et aux territoires, les élus doivent aussi veiller à ne pas aggraver l'endettement à moyen et long termes et avoir une gestion responsable.

Ce n'est pas votre cas : vous, vous prévoyez d'emprunter chaque année et d'aggraver la dette de nos enfants et de nos petits-enfants.

Dans votre discours introductif, vous avez menti aux habitants d'Occitanie et aux membres de cette Assemblée, en nous disant que l'endettement serait moindre cette année et l'an prochain.

C'est faux ! Il suffit de lire la page 125 de votre ROB, vous y rappelez l'encours de dette du Conseil régional : 1 521 M€ en 2015, 1 593 M€ en 2016, 1 793 M€ en 2017, 1 928 en 2018, 1 988 M€ désormais estimés en 2019, 2 120 M€ en 2020, 2 243 M€ en 2021, 2 366 M€ en 2022.

Cette année en revanche, pour la première fois, à force de le rabâcher, vous m'avez enfin écouté sur un point : en page 105, pour la première fois, vous nous expliquez ce qui va se passer après la fin de votre mandat et vous nous dites que là, miraculeusement, la dette va baisser ; vous nous dites même qu'en 2055 elle sera à zéro … Formidable !

Ce que nous en retenons, c'est que depuis le début de votre mandat, la dette augmente chaque année et que pour que nos enfants ne s'endettent pas davantage, il faut tout simplement que vous ne soyez plus à la tête du Conseil Régional. Les électeurs savent maintenant quoi faire.

Il est urgent de ne pas vous reconduire à la tête de cette Assemblée, car élire une Majorité Socialiste, c'est s'endetter continuellement.

La question qui se pose aujourd'hui, c'est pour quels investissements ces emprunts ont-ils été souscrits ? Est-ce pour une meilleure qualité de vie, pour des projets structurants, améliorant la vie quotidienne ? Est-ce pour des projets intéressants pour le territoire ? Hélas non !

Beaucoup de cet argent est gâché et utilisé pour vos lubies idéologiques, l'éolien et l'éolien off-shore par exemple, véritables scandales écologiques ; des scandales coûteux qui sont le fait des obsessions délirantes d'une partie de votre Majorité. L'éolien, nous y reviendrons au cours de cette journée, c'est la dénaturation et la pollution des paysages, le bouleversement de l'écosystème, une menace pour la biodiversité, un démantèlement sur lequel vous ne vous interrogez pas et qui sera pourtant un fardeau pour les générations à venir. Les éoliennes ne permettent pas de réduire les émissions de gaz à effet de serre, elles sont même co-responsables de l'augmentation insupportable du prix de l'électricité.

Au lieu de mettre cet argent dans l'éolien, l'éolien off-shore, et puisque l'on parle d'énergie et de développement durable, quand soutiendrez-vous correctement nos canaux régionaux ?

Quand nous lisons en page 28 ce que vous comptez faire pour le Canal du Midi, on vous le dit clairement, le compte n'y est pas, ce n'est pas assez, ce n'est pas suffisamment ambitieux.

Le Canal du Midi est un joyau de notre région, il n'est pas traité comme tel par votre Exécutif.

Plus scandaleux encore : l'absence de mention du Canal du Rhône à Sète dans votre Rapport d'Orientations Budgétaires. Si le Canal du Midi n'est pas assez soutenu, le Canal du Rhône à Sète, lui, peut carrément mourir, vous ne le connaissez pas, mais il est vrai que vous connaissez peu cette partie de notre région. Quel dommage que vous ne soyez pas aussi au fait de ce dossier que feu Georges FRÊCHE, qui avait lui de l'ambition pour le Canal du Rhône à Sète, mais qui est parti trop tôt en début de mandat, en 2010, avant de pouvoir concrétiser ses promesses sur ce sujet.

Quel dommage que vous ne vous inscriviez pas dans ses pas sur ce sujet et que le Canal du Rhône à Sète ne bénéficie pas des dispositifs et de la même implication de votre part que le Canal du Midi, pourtant encore lui-même trop peu soutenu et valorisé.

En termes d'investissements, on pourrait aussi souligner les nombreux messages de mécontentement que nous recevons du corps enseignant concernant l'état de certains lycées régionaux ; ils nous disent tous qu'avant de penser à en construire de nouveaux, avec parfois des choix d'implantation aberrants et très politiques, il serait bien d'entretenir correctement les lycées existants et pour en avoir visité plusieurs, nous ne pouvons que leur donner raison.
Attention, il s'agit ici d'une compétence pleine et entière du Conseil Régional et il vous appartient, à vous et à vous seule, de l'exercer. Rien ne sert de contester cela, nous avons de nombreux exemples très précis et sourcés sur ce sujet.
Dans une deuxième partie de mon intervention, je voudrais évoquer le contenu de votre rapport de 125 pages et votre politique en général. Le groupe RN est un groupe pragmatique qui soutient ce qui va dans le bon sens et qui combat ce qui est nuisible. Nous soutenons ainsi les bons projets, y compris lorsqu'ils sont portés par des Socialistes, et rejetons de la même manière les projets portés par votre Exécutif lorsqu'ils sont nuisibles.
Le groupe RN voudrait d'abord attirer votre attention, en matière de gestion, sur les nombreuses dépenses hors compétences de la Collectivité. Alors que les français paient de plus en plus d'impôts à tous niveaux, ils aimeraient que leur argent soit utilisé et géré en "bon père de famille" et ne soit pas dilapidé dans des domaines superflus.
Nous pouvons ici citer votre politique en matière de soutien à l'immigration ; ce soutien idéologique nous a déjà coûté, de manière directe, près de 5 M€ depuis le début de votre mandat, dépenses sur lesquelles nous avons demandé une Mission d'Information et d'Évaluation de vos politiques.
Nous pourrions ajouter à cela les millions d'euros que vous dépensez dans la politique de la ville, où vous soutenez parfois des associations communautaristes ; soutien avec un succès relatif puisque malgré les millions d'euros déversés, on continue d'agresser, dans ces quartiers chéris de votre politique, des policiers, des pompiers et des médecins. Votre soutien infini à certaines zones de non-droit est inadmissible et la ruralité aimerait bénéficier des mêmes aides.
Ce n'est pas d'argent à destination des associations communautaristes dont ces quartiers ont besoin, ils ont besoin de l'État, d'une Justice ferme, d'une Police nationale présente, qui fait respecter les lois, dégage les dealers et permet aux honnêtes gens de vivre en paix ; ils ont aussi besoin d'expulsion du territoire des délinquants lorsqu'ils n'ont pas la nationalité française et besoin qu'on arrête d'accueillir sur notre sol une immigration massive, arrivant sans contrat de travail et n'ayant pas la même culture. Autant de choses que les Gouvernements que vous soutenez n'ont jamais fait et ne feront jamais, car pour cela il faut du courage politique.
À ce titre, il est positif que vous ayez fini par enlever cette année une phrase de votre ROB, que nous vous reprochons chaque année, je cite : "*Parmi les identités culturelles, notre Région est riche*

de celles issues des diverses migrations (Maghreb, Espagne, Portugal). Valoriser l'ensemble de ces identités permet de mettre fin à l'apartheid social dans nos villes, cités et quartiers, lequel favorise le développement des intégrismes et les replis communautaires".

Il est en effet très bien que vous ayez enlevé ce paragraphe. La prochaine étape serait de vous positionner clairement, comme nous, contre l'immigration massive.

Ces dépenses hors compétences, que ce soit sur l'immigration ici, sur la coopération internationale, comme si la Région était un État, elles sont nuisibles et viennent en déduction de ce qui devrait être mis pour des compétences clés des Régions.

Le gaspillage d'argent est légion dans votre gestion, il est même des dépenses inconsidérées qui en entraînent d'autres. Souvenez-vous de ces aides accordées pour réaliser une pseudo œuvre d'art sur la Cité de Carcassonne : des centaines de milliers d'euros pour dessiner des cercles jaunes immondes et souiller ce monument qui fait partie de l'identité de notre région.

Nous avions été les seuls à voter contre cette aberration, en vous prévenant des conséquences ; vous n'en aviez eu que faire et étiez même allée sur place, tout sourire, pour vous féliciter de ce sabotage et de ce gaspillage d'argent public, pour un rendu hideux !

Aujourd'hui, la Cité de Carcassonne est abîmée durablement ... (*Marteau*), il va falloir payer les dégâts pour effacer les marques de l'imbécilité des Pouvoirs publics.

Ceux qui ont eu l'idée débile de financer ce gâchis financeront-ils, sur leurs fonds personnels, les travaux nécessaires aujourd'hui ou est-ce que l'on sollicitera encore le contribuable régional pour réparer vos erreurs ? N'y avait-il pas d'autres urgences que de dépenser des centaines de milliers d'euros pour cela ?

Alors, c'est bien sûr une goutte d'eau dans le budget régional, mais je crois qu'il y a vraiment matière aujourd'hui à baisser certaines dépenses nuisibles que vous soutenez.

C'est pourquoi nous proposons aujourd'hui, et Yoann GILLET le défendra dans quelques instants, un amendement pour faire baisser de 50% la majoration des tarifs de la TICPE ; il serait positif de le faire, ce serait un bon signal donné aux habitants de notre région.

Enfin et j'en termine, sur les pages 19 et 20 de votre ROB sur les discriminations, vous donnez des leçons en la matière … (*Marteau*) Devons-nous vous rappeler qu'une Cour d'Appel vous a condamnée pour discrimination, précisément, et que vous n'êtes pas allée à Béziers après les inondations qui ont frappé la ville ...

M. CODORNIOU

Merci de conclure.

M. SANCHEZ

Contrairement à ce que vous aviez fait dans l'Aude l'année dernière.

Nous attendons, sur tous ces sujets, des réponses de l'Exécutif.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

La parole est à Monsieur Christophe RIVENQ pour 9 minutes ...

M. RIVENQ

Merci, Monsieur le Vice-président.

Pour 10 minutes 30 ! Comme cela, en tant que Président de l'Opposition régionale démocratique et républicaine, je prendrai la minute 30 que Monsieur le Président de l'Opposition d'extrême-droite a prise … (*Exclamations - Protestations*)

Cela étant, j'aurais aimé que Madame la Présidente assiste à nos interventions, puisque le DOB est un débat important qui doit permettre aux élus régionaux de discuter avec la Présidente des Orientations Budgétaires et je regrette donc son absence.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Quatre siècles avant Jésus-Christ, le philosophe grec Thucydide affirmait déjà que "*l'Histoire n'est qu'un éternel recommencement*" … (*Apartés*) Je ne vous cache pas qu'en achevant la lecture de votre document introductif sur le Débat des Orientations Budgétaires pour 2020, ce sentiment m'a quand même effleuré ; le sentiment d'une histoire merveilleuse et idyllique, celle de la Région Occitanie qui nous est inlassablement racontée, année après année.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Depuis 27 ans, le DOB rythme la vie de nos Collectivités locales, son objectif est de mettre de la transparence dans leur gestion et permettre la confrontation des idées, des sensibilités politiques, et ainsi renforcer la démocratie locale. C'est dire qu'en la matière, l'esprit de la loi compte autant que la lettre. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Certes, Madame la Présidente, Monsieur le Président du groupe SRC, tout ne va pas mal en Occitanie, nous ne l'avons jamais dit et nous ne jouerons pas au jeu de la petite phrase, mais permettez-nous quand même de vous délivrer notre vision des Orientations Budgétaires pour la Région, que nous aimons tout comme vous.

Mais force est d'abord de constater que la seule différence formelle avec le document que vous nous aviez présenté le 16 novembre 2018, ici même, réside dans les quatre pages supplémentaires que vous lui avez ajoutés, à savoir 125 pages au lieu de 121 ; c'est quasiment la seule innovation que vous nous présentez. Car pour le reste, votre rapport est un copier-coller du précédent et il a manifestement été élaboré avec la seule préoccupation de vous affranchir à bon compte d'un exercice imposé. Nous vous accorderons donc que la lettre de la loi a été respectée, mais nous considérons que son esprit a été dévoyé.

La première partie de votre document étale, sur 82 pages, les mêmes Orientations Budgétaires, sous la forme des mêmes trois chantiers que vous aviez retenus pour le DOB de 2019 ; ces trois chapitres représentent le sommaire du catalogue de vos multiples Chartes, Schémas, Stratégies et autres Programmes qui traduisent l'émiettement de l'action régionale et nuisent à sa cohérence et à son efficacité.

Vous le confirmez, alors que le périmètre de la Région ne fera l'objet d'aucun recentrage sur ses missions historiques et que la surenchère interventionniste et l'émiettement de ses crédits budgétaires continueront à être le fil rouge de votre politique, vos chantiers ne sont suivis d'aucune évaluation digne de ce nom, ou même d'un simple rapport d'étape. Ils n'ont finalement d'autre objet que de justifier la mobilisation des crédits budgétaires, dans le droit fil des programmes antérieurs et dont vous déléguez d'ailleurs de plus en plus, malheureusement, la mise en œuvre à des Agences, des Comités et autres Parlements. C'est précisément cela que nous dénonçons.

Vous vous obstinez à présenter un ensemble totalement hétéroclite de 18 domaines d'intervention, mêlant les compétences légales de la Région, les compétences que vous qualifiez souvent de choisies, ou encore relevant des enjeux du mandat, mais qui sont étrangères au cœur même des métiers de notre Collectivité. Elles génèrent pour l'essentiel des dépenses improductives, que l'on peut estimer cette année, ou l'année prochaine en l'occurrence, à 15% du total des dépenses d'intervention, soit environ 120 M€.

Les actions stratégiques et obligatoires côtoient les coups médiatiques et les actions inutiles, voire néfastes en termes d'équilibres financiers, ou encore de simples déclarations d'intention qui, pour l'essentiel, ne seront malheureusement suivies d'aucun effet.

Au chapitre des nouveautés, vous avez bien sûr dû vous résoudre à un léger toilettage de votre précédent document, en apportant ici et là quelques adaptations à votre traditionnel discours, notamment afin d'intégrer les exigences d'un nouvel environnement législatif, celles de la réforme des lycées d'enseignement général et des lycées professionnels, celles de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui supprime malheureusement la compétence générale des Régions en matière d'apprentissage, ou encore celles de la loi du 24

juillet dernier sur l'organisation et la transformation du système de santé ; c'était bien sûr là la moindre des choses.

Mais la seule véritable nouveauté, que vous estimez utile de développer, réside dans les deux pages consacrées, à la fin de la première partie, aux budgets participatifs.

Sur ce point, je ne saurais trop conseiller à nos collègues qui auraient simplement survolé votre document, de porter leur attention sur les pages 83 et 84, car vous nous offrez là, non seulement un condensé de ce qui se fait de mieux en matière de langage technocratique, mais aussi l'exemple type d'une mesure en trompe-l'œil.

En effet, ces budgets participatifs, dont vous avez lancé en grande pompe la deuxième génération en 2019, permettront de co-décider en 2020 l'affectation d'au moins 0,4% du budget régional … Quelle belle révolution citoyenne ! Vous prenez même la précaution de préciser que "*ces budgets participatifs ne pourront pas concerner les programmes soumis à des contraintes techniques et réglementaires lourdes*", ce qui va de soi.

Dans un autre domaine, pour alimenter le chapitre des innovations, vous consacrez un long passage de votre rapport au processus de labélisation numérique des lycées, en vous obstinant notamment à poursuivre la tristement célèbre opération loRdi, menée en Languedoc-Roussillon entre 2010 et 2016, pour un coût global pharaonique de quelques 90 M€ et pour des résultats semble-t-il assez médiocres.

Sans doute auriez-vous dû prendre connaissance d'un très récent rapport de la Cour des Comptes à propos du Plan numérique à l'école, mis en place par l'État en 2015 et doté de près d'1 Md€, dont le réquisitoire est sans appel, je cite : "*C'est une politique dépassée et inutilement coûteuse*".

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, vous persistez dans l'erreur.

Dans le même temps, vous faites l'impasse sur des investissements, essentiels à nos yeux, à la modernisation de nos infrastructures de communication ; vous ne consacrez en effet que deux lignes, à la page 30 du rapport, au dispositif de soutien au Réseau Routier d'Intérêt Régional.

Là encore, vous auriez été inspirée, Madame la Présidente, de tirer les enseignements d'un rapport rendu public le mois dernier par le Ministère de la Transition Écologique : en France, les moyens consacrés à la voirie par les Administrations publiques ont chuté, tenez-vous bien, de 25% entre 2013 et 2016, 50% des surfaces des chaussées sont à renouveler et près d'1 pont sur 10 est en mauvais état. Le même rapport établit que l'âge moyen de la couche de roulement des routes départementales est environ de 13,3 années.

Les routes sur lesquelles circulent chaque jour des millions de nos concitoyens ne représentent sans doute pas à vos yeux, Madame la Présidente, un gisement d'innovation digne d'intérêt.

Je tire de ces quelques anecdotes une conviction forte : vous prenez le risque, Madame la Présidente, d'élaborer un budget déconnecté des véritables besoins des habitants, dont vous nous avez parlé pourtant dans votre introduction ce matin.

Mais aussi, Madame la Présidente, vous risquez de nous proposer dans quelques semaines un budget hors du temps et de ce point de vue, on relève une remarquable continuité avec vos précédentes présentations. Après avoir brossé le sombre -mais malheureusement réaliste- tableau de l'environnement économique et financier international : dégradation des perspectives de croissance à l'échelle européenne, montée des tensions géopolitiques, surendettement mondial, politiques monétaires accommodantes des Banques Centrales, faisant malheureusement peser des risques systémiques sur le secteur bancaire, vous entonnez votre refrain favori : "en Occitanie, tout va mieux, dans le meilleur des mondes" !

Pour justifier, s'il en était besoin, vos choix budgétaires, vous vous félicitez ainsi des prévisions -et vous l'avez redit tout à l'heure- de la croissance 2019 revues à la hausse dans notre Région et meilleures qu'au niveau national, vous soulignez une croissance de l'emploi plus dynamique en Occitanie que dans les autres Régions -mon collègue BRIAND en a parlé tout à l'heure-, ainsi qu'un indice du climat des affaires plus favorable ici qu'ailleurs.

Dans un tel contexte, l'Occitanie est un îlot de bonheur dans un océan de misère …

Comment ne pas céder alors aux sirènes de la dépense publique, que vous nous avez vantée ce matin ? Et qui peut effectivement, nous en convenons, être un véritable effet levier sur la dynamique économique territoriale, lorsque celle-ci est bien employée, ce qui n'est pas à notre avis le cas pour certaines d'entre elles, Madame la Présidente.

On vous a pourtant connue plus réaliste, puisque dans votre rapport pour le DOB 2019, vous écriviez, je vous cite : "*Les Régions, initialement orientées vers la préparation de l'avenir et donc vers l'investissement, sont également devenues pour partie des Collectivités de gestion, à l'origine de l'évolution des principaux indicateurs financiers*", et à juste titre vous releviez que cette évolution était négative : "*érosion de l'épargne brute, croissance de l'encours de la dette, progression des dépenses de fonctionnement et notamment des charges de personnel*".

Curieusement, vous ne manifestez plus aujourd'hui la même lucidité et ces quelques lignes ont purement et simplement disparu de votre texte pour les Orientations Budgétaires 2020, et pour cause ! S'agissant des dépenses de personnel, leur montant est passé sans coup férir de 271,8 M€ en 2016 à plus de 309 M€ en 2018, soit une augmentation de 14% et 891 postes supplémentaires.

Quant à la charge de la dette, l'encours atteint aujourd'hui le record historique de 1 962,3 M€, ce qui ne vous empêchera pas d'inscrire 150 M€ supplémentaires, vous nous en avez parlé tout à l'heure et vous l'assumez semble-t-il.

Votre soudaine discrétion en la matière s'explique : vous n'avez pas seulement subi la transformation des Régions … (*Marteau*), notamment sous l'effet cumulatif des transferts de compétences des lois MAPTAM et NOTRe, la recentralisation de l'apprentissage, la maîtrise des contrats imposés par l'État, vous l'avez aussi accompagnée et plus encore encouragée en lançant la Collectivité régionale dans de multiples interventions étrangères à la sphère des compétences légales. N'aurait-il pas été nécessaire par exemple d'aborder des enjeux liés à deux dossiers qui marqueront l'année 2020 : la future préparation du prochain CPER d'une part et les négociations sur les futurs … (*Marteau - Apartés*) programmes des fonds européens 2021-2027 d'autre part ?
Sur ces deux dossiers, nous avons eu droit à une simple mention, sans aucune orientation, c'est quand même dommage.
La vision de notre groupe sur les Orientations Budgétaires ne se réduit donc pas, vous l'avez compris, à une simple opposition de principe aux propositions de l'Exécutif ; elle exprime au contraire une conception lucide de la gouvernance régionale qui s'articule autour de trois engagements :
1/ La Région doit être une Collectivité responsable, qui impose pour chacune de ses interventions la logique du résultat, le pragmatisme doit guider les choix budgétaires et l'évaluation des politiques publiques doit être sa référence permanente.
2/ La Région doit être une Collectivité structurante qui doit porter son effort sur les trois grands blocs de ses compétences qui marquent son identité … (*Marteau*) et uniquement sur ceux-ci : le développement économique, agricole et touristique dans toutes ses composantes, notamment concernant l'appareil productif, la formation professionnelle …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur RIVENQ.

M. RIVENQ

J'ai presque fini ! (…) l'aménagement du territoire de façon durable dans ses dimensions les plus structurantes, notamment en ce qui concerne la mobilité.
3/ La Région doit devenir le laboratoire d'une intelligence économique nouvelle, où la logique de l'innovation et de la protection de notre environnement devienne la signature de son action dans tous ses domaines de compétences : filières de formation d'avenir, pôles d'excellence universitaires, de recherche ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. RIVENQ

J'ai fini dans 10 secondes Madame la Présidente. (…) opérations de déplacement (?) et aménagement du littoral.

Chacun sait que les Régions restent, par comparaison, les Collectivités dont les dépenses sont de plus en plus contraintes, mais avec les marges de manœuvre les plus importantes.

Pour conclure, puisque je n'ai plus beaucoup de temps ...

LA PRÉSIDENTE

Non, concluez maintenant !

M. RIVENQ

10 secondes ...

LA PRÉSIDENTE

Non, s'il vous plaît Monsieur RIVENQ !

M. RIVENQ

Finalement, Madame la Présidente, l'Histoire n'est qu'un éternel recommencement et votre Document d'Orientations Budgétaires pour 2020 le montre une nouvelle fois.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur RIVENQ. La parole est à Monsieur SERIEYS pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SERIEYS

Dans votre Rapport d'Orientations Budgétaires, vous annoncez les grands chantiers de 2020 et notamment les travaux d'extension du port de Port-La-Nouvelle.

Ce projet concentre des contradictions de vos Orientations Budgétaires, nous vous proposons de les clarifier dans le sens des enjeux écologiques et climatiques.

Vous parlez de la nécessité de faire des économies de dépenses publiques et, en même temps, vous investissez près de 400 M€ pour des intérêts privés incertains, destructeurs pour un environnement fragile.

Vous parlez d'une Région engagée pour la transition écologique et, en même temps, vous portez le plus gros investissement de la Région sur un grand projet anti-écologique, aux antipodes des urgences de notre temps.
Vous parlez d'une Région à énergie positive mais, en même temps, vous souhaitez doubler l'importation de pétrole, alors que la consommation régionale baisse de 6% par an et continuera inexorablement de baisser.
Vous parlez de circuits courts agricoles mais, en même temps, vous espérez le triplement des exportations de blé dur subventionnées, alors que la production ne cesse de baisser et continuera de baisser.
Nous parlons d'urgence climatique mais, en même temps, nous ne tenons pas compte de la hausse du niveau de la mer qui pourrait atteindre 2,50 mètres d'ici 2100 et ne tenons pas compte des épisodes de submersion marine.
Il est temps de mettre les choix budgétaires régionaux en conformité avec les urgences de notre temps. C'est pourquoi nous vous invitons, chers collègues, à voter l'amendement n°20 pour décider un moratoire immédiat sur les travaux d'extension du port de Port-La-Nouvelle ; cet arrêt des travaux ne remettra pas en cause les possibilités d'extension … (*Marteau*), cette réflexion permettra au contraire de rouvrir la discussion et d'inclure, dans le futur projet, la ferme pilote éolienne de façon distincte du reste du projet …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SERIEYS

Et notamment, Madame la Présidente, des méga digues projetées. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame VINET pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme VINET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Pour la Décision Modificative n°2 tout d'abord, comme nous l'avons déjà souligné les années précédentes, ces ajustements traduisent la fiabilité de nos Budgets Primitifs.
Nous sommes assez réactifs pour réorienter les crédits non utilisés et relativement souples pour abonder les dispositifs qui connaissent un grand succès, comme les Pass, ou encore amplifier nos politiques volontaristes, à l'instar de la commande de nouveaux autorails.

En matière d'environnement, nous saluons le fonds d'investissement pêche et aquaculture, la capitalisation de la SPL AREC et serons attentifs à la trajectoire de la Compagnie des Pyrénées.
Pour les Orientations Budgétaires 2020, nous sommes dans la continuité des politiques amorcées dès le début du mandat et cette année encore, nous devrons nous adapter à l'évolution des compétences qui sont dévolues aux Régions, en l'occurrence la suppression de la taxe "apprentissage". Nous approuvons que l'Occitanie continue à agir de manière volontariste sur les CFA et attendons beaucoup de la Mission "orientation" qui lui est attribuée.
Nous n'avons pas de remarques particulières sur la stratégie financière, à savoir un recours raisonné à l'emprunt calibré aux besoins.
Les dépenses de fonctionnement sont contenues et nous déplorons que l'État continue à faire peser sur les Collectivités territoriales la charge du désengagement national.
La menace de sanctions financières encore dures pour les Collectivités qui n'ont pas signé le Pacte financier -c'est notre cas- nous contraint et nous n'avons pas les mains tout à fait libres.
Nous sommes inquiets de l'évolution négative que pourrait prendre le soutien aux acteurs de terrain, que ce soit dans le domaine de la culture, de l'environnement, des solidarités et demandons à ce que le Budget 2020 préserve, voire amplifie pour certains leurs moyens d'agir.
Oui, les dépenses de fonctionnement aussi sont utiles au Service public.
Dans un contexte de réchauffement et de dérèglements climatiques, nous devons décréter plusieurs plans d'urgence : pour l'agriculture, la viticulture et les pollinisateurs, pour la Méditerranée et son littoral, pour la rénovation énergétique. Pour cela, la convergence des objectifs et des moyens de tous les acteurs est impérative. S'adapter, c'est aussi savoir changer radicalement nos façons d'agir.
Les moyens mis à la disposition de la recherche doivent être renforcés, car nous devons comprendre et anticiper les changements qui adviennent plus vite que prévu.
Nous sommes sur la bonne trajectoire en matière de mobilités et ne devons pas relâcher nos efforts. Nous ne pouvons plus accepter que les lignes ferroviaires du Languedoc soient noyées tous les ans, ni que les populations des milieux ruraux soient assignées à résidence.
Fin 2019, l'Occitanie sera dotée de sa Stratégie de la Biodiversité, de son Plan Déchets et la trajectoire de Région à Énergie Positive est déjà bien engagée. Le SRADDET et le prochain CPER devront conforter ses engagements et ses ambitions pour un futur plus soutenable.
L'année 2020 sera une année décisive pour la construction de la prochaine Programmation européenne. Restons mobilisés pour que le rôle des Régions soit réaffirmé et renforcé.
Les premières orientations mettent l'accent sur la transition énergétique et climatique, sujet au cœur des préoccupations des citoyens.

Continuons à agir pour que les Budgets soient à la hauteur des ambitions que l'Europe doit avoir en matière de cohésion et d'agriculture, pour faire vivre cette Europe de la proximité.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CABROLIER pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. CABROLIER

Vous présentez une vision très orientée, pour ne pas dire "rose" de votre gestion dans ces Orientations Budgétaires. Pourtant, vous admettez dans ce rapport que vous vous attendez à une contraction progressive des ressources propres. En effet, même si vous disposez aujourd'hui de recettes fiscales plus dynamiques, avec la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et la TVA, qui représentent aujourd'hui 40% des recettes de fonctionnement, le ralentissement de la croissance qui est observée depuis 2017 va avoir un impact -et vous le reconnaissez- défavorable sur la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises dans les années à venir, du fait d'un décalage de 2 ans entre la production de la CVAE constatée et la perception par notre Région.
L'autre inquiétude en matière de recettes concerne la perte nette que vous chiffrez à 18 M€ par an, du fait de la réforme de l'apprentissage, malgré la compensation financière prévue dans le Projet de Loi des Finances 2020.
En parallèle, les dépenses de fonctionnement vont continuer à augmenter, notamment les dépenses de personnel, au-delà de leur inflation depuis la fusion : 264 M€ en 2015 par rapport à 320 M€ à peu près en 2019, soit quand même 56 M€ d'augmentation depuis la fusion ; ces dépenses de fonctionnement -c'est vous qui le dites dans le rapport- seront impactées de manière significative à brève échéance par la généralisation du RIFSEEP.
Donc inquiétude sur les ressources, augmentation des dépenses de fonctionnement en parallèle, vous annoncez pourtant pour la période 2019-2022 une préservation de l'épargne brute, à rebours du dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes et de celui de la Cour des Comptes -on en a parlé ce matin- sur le coût de la fusion dans la Région Occitanie qui soulignent que, je les cite : "*En dépit de l'augmentation des ressources fiscales et institutionnelles depuis 2015, l'excédent brut de fonctionnement 2018 exprimé en pourcentage des produits de gestion est inférieur au niveau observé en 2015 pour les deux anciennes Régions*" ; en 2018, il est donc inférieur à celui de 2015 : en 2018 on est à 20,8% et en 2015 à 23,1%.

Ce qu'il faut regarder, ce n'est pas forcément l'épargne brute, vous le savez, c'est l'érosion de l'épargne nette disponible pour financer vos investissements. En 2016, 55% des dépenses d'investissement étaient financés par l'épargne nette, aujourd'hui on en est à 43%, du fait d'un accroissement du service de la dette, de l'annuité, donc du remboursement du capital et des intérêts. Et dans les années à venir, le recours accru à l'emprunt que vous annoncez -150 M€ pour 2020, mais il est indiqué 220 M€ et quelques dans le rapport du CESER- va encore dégrader ce ratio, sans parler bien sûr du risque de retournement des taux, sachant que l'on a 41% de l'encours de notre dette sur des taux révisables.

Pour conclure, je suis d'accord avec vous sur un point, que vous avez clamé dans votre dernière conférence de presse relative à la santé financière de notre Région et que vous avez d'ailleurs rappelé ce matin dans votre intervention : vous n'avez effectivement pas choisi l'orthodoxie budgétaire, je confirme et tous les organismes le confirment ; vous avez choisi "les gens", comme vous dites ... Sauf que ces gens, ce ne sont pas les contribuables de notre région, encore moins les français, mais les citoyens du monde, comme le montre le lancement de votre dernier appel à projets "L'Occitanie ouverte sur le monde" ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CABROLIER

Et nous avons reçu une communication par mail à ce sujet.

Alors soyez sûre, Madame la Présidente, que les patriotes français s'en souviendront dans les mois et les années à venir.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur Gérard DUBRAC pour 4 minutes, s'il vous plaît ...

M. DUBRAC

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Il y a quelques temps et naguère, l'examen en Assemblée plénière des Décisions Modificatives nous offrait l'occasion de présenter une gestion de notre Collectivité sous un angle le plus

favorable, en soulignant bien sûr l'excellence de ses choix budgétaires, la maîtrise des principaux indicateurs financiers comme l'autofinancement, les dépenses de fonctionnement ou bien l'endettement. De ce point de vue, vos rapports sur ces Décisions Modificatives étaient bâtis sur les mêmes modèles que le Budget Primitif ou le Compte Administratif, à savoir des argumentaires souvent déconnectés des enjeux budgétaires.

Ce temps est désormais révolu et l'on pourrait s'en réjouir si vous n'aviez pas opéré un virage à 180 degrés dans la présentation de vos documents. À peine a-t-on droit à une allusion très fugace, en exergue de vos rapports, à la politique volontariste de la Région, puis à une discrète référence à la politique de modernisation des transports ferroviaires.

Pour le reste, vous avez en effet choisi le profil que je qualifierai de purement comptable de votre Décision Modificative, en réduisant au minimum les explications sur les nouvelles inscriptions de crédits : crédits de paiement, autorisations de programme, autorisations d'engagement, à telle enseigne que le lecteur non averti se perd en conjectures sur le contenu et la réalité de vos propositions de crédits. Ainsi, aurait-on souhaité une information ou une justification digne de ce nom pour les 21,5 M€ de crédits de paiement inscrits à la section d'investissement que vous destinez à l'agriculture, au tourisme, à l'environnement, à l'aménagement du territoire et au développement économique. Vous conviendrez que cette information est maigre.

Pour ce qui concerne les autorisations de programme, nous aurions également souhaité disposer d'éléments plus précis sur le 1,5 M€ que justifie le Plan "refuges" ou les 3 M€ fléchés vers la Compagnie des Pyrénées, ou bien encore les 12 600 000 € affectés à cet objet non identifié que vous dénommez la "Foncière des Pyrénées".

Que recouvrent par ailleurs ces 5,5 M€ émergeant de la Convention État-Région relative à une Industrie du futur ou à l'opération French Tech ?

Mais au-delà de ces carences, les inscriptions de crédits confirment votre politique budgétaire, même si cette deuxième modification du Budget 2019 ne fait qu'actualiser à la marge, à de rares exceptions près, le choix arrêté lors du Budget Primitif.

L'argument d'orthodoxie budgétaire, consistant donc à satisfaire une Décision Modificative purement technique, équilibrée à 7 640 000 € en recettes et en crédits de paiement, c'est-à-dire moins de 1% du Budget Primitif, et à présenter des inscriptions d'autorisations de programme et d'engagement comme la simple continuation des engagements antérieurs, n'est pas acceptable.

Notre conviction est que tout document budgétaire doit exprimer une volonté politique et à ce titre, Madame la Présidente, cette 2ème Décision Modificative en est largement dépourvu.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DUBRAC. La parole est à Madame MARTIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

Mme MARTIN

Ce serait bien -et je vous demande de ne pas le compter sur mon temps de parole- que pour les non-inscrits, les noms des intervenants soient indiqués à l'avance pour que l'on puisse se préparer, cela permettrait de gagner du temps.

LA PRÉSIDENTE

Oui tout à fait, j'ai oublié de le faire.

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.

Comme je n'ai pas beaucoup de temps, je vais revenir sur un des sujets qui a occupé un peu les débats ce matin, non pas pour polémiquer sur la polémique, mais pour revenir sur la question de la Cour des Comptes.

S'il y a une chose qu'il ne faut surtout pas faire dans le cadre des Orientations Budgétaires, c'est tenir compte des considérants stupides et libéraux de la Cour des Comptes, qui aujourd'hui nous explique, dans le cadre de la doxa libérale et austéritaire, qu'il ne faut surtout pas dépenser.

Il faut assumer les dépenses que nous faisons et il faut les assumer au point de dire que l'on va continuer à investir pour la gratuité des manuels scolaires, que l'on va continuer à dépenser pour le bien-être de nos concitoyens, pour répondre à la justice sociale, pour répondre aux besoins sociaux, pour répondre aux enjeux environnementaux, je m'arrêterai là-dessus en particulier.

J'ajouterai qu'il ne faut pas s'excuser de dépenser et ne pas prendre comme argument -et là, je ne partage pas ce que vous avez dit, Madame la Présidente- que le Préfet de Région se réjouit que l'on ait dépensé ou augmenté nos dépenses de 1,125%. Je pense que ce n'est pas comme cela qu'il faut répondre et qu'il faut au contraire, aujourd'hui, se débarrasser de cette doxa libérale prônée avec conviction par Julien SANCHEZ tout à l'heure, parce qu'il nous faut mener une politique qui réponde aux enjeux qui sont là.

Les enjeux, et je finirai là-dessus, qui sont ceux de la transition écologique et énergétique.

Je peux partager un certain nombre de choses, mais il y a un problème dans le DOB -et je l'ai déjà dit-, c'est l'absence de logique transversale : une transition écologique planifiée de manière démocratique, il faudra le faire avec les citoyens ... (*Marteau*), donc il ne faudra pas le faire comme pour le GPI, le Grand Projet Inutile de Port-La-Nouvelle. Il faut donc aujourd'hui investir pour une

transition écologique qui nous permette effectivement d'envisager un avenir pour cette région, mais bien sûr on est au-delà de cela aujourd'hui.
L'urgence est là et il faudra donc se battre ensemble sur ce terrain-là.
Dernière chose et je conclurai là-dessus … (*Marteau*) Il va falloir se battre pour dire politiquement, médiatiquement, publiquement et courageusement que l'on en a ras-le-bol de la baisse de la dotation de l'État et qu'il nous faut, aujourd'hui, des moyens pour fonctionner, encore une fois pour répondre aux besoins sociaux, environnementaux, écologiques et démocratiques.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur PAGNOUX pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. PAGNOUX

Merci Madame la Présidente.
Nos amendements s'inscrivent dans la continuité du projet que nous défendons depuis le début du mandat. Projet qui met au centre la transition écologique et énergétique de notre économie, notre agriculture, nos territoires ; celui qui intègre les effets de ces activités sur le changement climatique et la qualité de l'air.
Un projet privilégiant ainsi systématiquement l'amélioration et la rénovation de l'existant dans les infrastructures de transport, comme notamment dans le cadre de la liaison routière entre Toulouse et Castres et la liaison ferroviaire entre Bordeaux et Toulouse.
Un projet privilégiant le développement des transports en commun et l'alternative au transport routier des marchandises, en permettant par exemple que la ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan soit mixte fret-voyageurs sur l'ensemble du tracé et bien connectée aux gares centrales.
Un projet privilégiant les infrastructures exemplaires sur le plan écologique.
C'est pourquoi il est notamment impératif de réorienter l'activité du port de Port-La-Nouvelle qui ne peut se baser sur un modèle de développement économique fondé uniquement sur l'offre et la taille des bateaux, ainsi que sur l'importation de produits non durables.
Nous souhaitons que ce port s'inscrive dans une dynamique de port exemplaire sur le plan écologique, développant notamment le transport propre. C'est en ce sens que nous demandons également une étude alternative sur le modèle économique du port.

Les amendements que nous présentons s'inscrivent également dans un projet qui préserve les ressources, au premier rang desquels l'eau, en sécurisant prioritairement l'approvisionnement en eau potable et la préservation de la biodiversité.

La mobilisation de la ressource en eau devra ainsi être associée à la co-construction de projets de territoires et de dispositifs de gouvernance associant l'ensemble des acteurs, afin de garantir une vision partagée de ces projets et qu'un drame tel qu'il y a cinq ans à Sivens ne puisse plus se reproduire.

Le changement climatique exige une politique de l'eau faisant preuve de sobriété et de restauration des milieux aquatiques. Il implique une nécessaire transition agro-écologique des agriculteurs passant par une diversification des cultures et une réduction des prélèvements.

Notre projet soutien ainsi une alimentation de qualité et locale en incluant des critères d'éco-conditionnalité à la Stratégie "Agriculture durable Occitanie" et en défendant, au niveau européen, une Politique Agricole et Alimentaire Commune 2021-2027 plus juste, solidaire et durable, à la hauteur des enjeux actuels et au service des agriculteurs, des territoires, des consommateurs et des citoyens.

Enfin, un projet qui se projette sur les 20 prochaines années en préservant le foncier et en luttant contre l'artificialisation des sols, afin d'atteindre collectivement zéro artificialisation nette à l'échelle régionale à l'horizon 2040.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Yoann GILLET pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. GILLET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

En 2016, votre première mesure en matière de pouvoir d'achat a été précisément d'en enlever aux habitants de notre région et de faire subir une augmentation de 29% du coût de la carte grise aux habitants de l'ex Midi-Pyrénées. Une mesure injuste et brutale.

L'année dernière, le Rassemblement National vous a donné l'opportunité d'agir enfin positivement pour le pouvoir d'achat. J'avais alors proposé un amendement visant à réduire de 50% la surtaxe régionale sur la TICPE, qui est un impôt sur les carburants. Hélas, vous aviez arbitrairement décidé

de censurer mon amendement, pour ne pas avoir à voter contre et à montrer au grand jour que vous n'êtes pas du côté du peuple.

Cette année, nous avons déposé un amendement similaire. Vous avez une nouvelle fois tenté de nous censurer, mais face à nos arguments juridiques, vous avez été contrainte de l'accepter ; je vais donc vous en faire lecture et vous invite à l'approuver :

Considérant que notre région est l'avant-dernière région de France pour son taux de pauvreté ;

Considérant que la défense de la ruralité est une priorité régionale fondée sur les principes républicains d'égalité et de fraternité ;

Considérant que les taxes sur les carburants sont trop élevées, puisqu'elles représentent plus de 60% du prix final ;

Considérant que les taxes sur les carburants sont injustes :

- *car elles pèsent plus lourdement sur les revenus des consommateurs pauvres qui disposent de véhicules anciens, peu économes en carburant et qui habitent le plus souvent loin des centres villes,*
- *car elles contractent fortement les revenus des ruraux qui n'ont pas d'autres moyens de transport que la voiture,*
- *car le carburant pour les avions est totalement exonéré ;*

Considérant que la fiscalité sur le carburant est à l'origine de la révolte des "Gilets jaunes" ;

Considérant que la Région doit rendre du pouvoir d'achat à nos concitoyens régionaux, notamment les plus modestes et les ruraux ;

Les élus du groupe Rassemblement National proposent donc de faire économiser aux automobilistes la part régionale de la taxe sur les carburants à concurrence de 50%, tout en réduisant les dépenses "hors compétence" et de prestige de l'Institution régionale : communication, fêtes, réceptions, etc.

Mesdames et messieurs les élus, vous voterez en toute conscience.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur Jean-Christophe SELLIN pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SELLIN

1 minute c'est bien court … J'espère que je bénéficierai de la "jurisprudence Sanchez et Rivenq" d'1 minute 30 !

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Je voudrais m'appuyer sur le rapport du Conseil Économique Social et Environnemental à propos des réflexions qui sont faites sur "continuité et rupture" concernant la discussion d'Orientations Budgétaires et citer la conclusion de ce rapport :

"*Le CESER constate que la Collectivité poursuit et amplifie en 2020 sa stratégie financière au détriment de l'action partenariale territoriale avec des organismes engagés dans les politiques régionales, au plus près des publics et des territoires concernés. S'il était jusqu'ici possible d'imputer cette désaffection au plafonnement de l'augmentation des dépenses de fonctionnement imposé à la Région par l'État (1,125% au lieu de 1,2% pour les autres Régions), ces orientations budgétaires 2020 révèlent le zèle excessif que met la Collectivité à réduire de son propre chef ses dépenses de fonctionnement à un niveau plus élevé encore que le plafond déjà extrême qui lui est imposé par l'État. Ceci en vue de toujours plus augmenter sa capacité d'autofinancement pour réaliser ses investissements sans recourir à l'emprunt, alors que les taux d'emprunts sont historiquement bas, voire négatifs.*" -je fais une incise en disant que nous y reviendrons dans la discussion sur le Budget, lors de la prochaine Assemblée plénière- "*Ainsi, la Région produit un extrait de courrier du Préfet félicitant la Collectivité pour son niveau d'augmentation des dépenses de fonctionnement inférieur*" … (*Marteau*) "*à celui qui lui était assigné*" …

LA PRÉSIDENTE

Vous êtes au-delà de la "jurisprudence", Monsieur SELLIN !

M. SELLIN

Alors, je termine … "*Le CESER aurait souhaité que ces orientations budgétaires dépassent la stricte continuité des politiques engagées et fassent preuve de plus d'audace*".

Je remercie donc le camarade CHAUZY pour avoir piloté ces travaux et pour ses préconisations !

LA PRÉSIDENTE

Je rassure tout le monde : je continuerai à appeler Jean-Louis CHAUZY, Président !

Je vais apporter quelques réponses et Claire FITA va me rejoindre pour compléter.

Je comprends les interventions des uns et des autres parce que la situation budgétaire de la Région Occitanie est saine et comme elle est saine, il faut bien trouver des artifices, on en arrive parfois même à des mensonges ...

S'agissant d'un manque d'objectivité -on va dire- sur la question des routes, vous avez pu voir, Monsieur RIVENQ, qu'en DM.2 nous sommes obligés d'enlever 10 M€ par sous-consommation du budget que nous avions prévu.

Aujourd'hui, vous le savez, les routes n'appartiennent pas à la Région, elles appartiennent aux Départements ou à l'État et ce que nous mettons dans le budget prévisionnel n'est jamais consommé, c'est-à-dire que nous prévoyons des montants de subventions -parce que nous subventionnons soit des routes nationales, soit des routes départementales- au-delà de ce qui est consommé. Je tiens donc à vous rappeler qu'il n'y a pas de manque de la part de la Région Occitanie. D'ailleurs, le Réseau d'Intérêt Régional que nous avons voté en juillet correspond aux attentes des Présidents de Département, de tous les Présidents de Département, quelle que soit leur couleur politique, et cela démontre bien que nous nous engageons à la hauteur des besoins.

Nous ne sommes pas dans des politiques d'affichage ridicules, en indiquant des montants sur lesquels nous serions en sous-consommation de l'ordre de 50%, mais lorsque des aménagements de routes sont nécessaires, la Région Occitanie est présente.

Je tiens également à rappeler aux uns et aux autres que les chiffres qui sont donnés ne sont pas élaborés par les Services de la Région, ce sont des chiffes élaborés par la Banque de France, par Pôle Emploi, par la DGCL, par la Cour ou la Chambre Régionale des Comptes.

Aussi, quand on nous dit que la situation est présentée de façon très "rose" sur la création d'emplois, c'est le Directeur Régional de la Banque de France, dans les états mensuels ou trimestriels qu'il nous communique, qui le met en avant, en disant en effet qu'hors Ile-de-France, nous sommes la Région ayant la meilleure dynamique économique et c'est une réalité.

Sur la question de la dette, il faut maintenant être un peu sérieux ! Nous avons une capacité de remboursement qui est de l'ordre de 4 ans, la moyenne des Régions est de 4,8 ans, nous sommes donc en dessous de la moyenne des Régions françaises.

Nous ne finançons pas la totalité de notre investissement par l'autofinancement, il y a une part de dette de l'ordre de 20% et aujourd'hui, emprunter avec une inflation qui, selon les années, est à hauteur de 1,5%, avec des taux d'intérêt inférieurs à 1,5%, toute personne honnête reconnaît qu'avoir un financement à hauteur d'à peu près 20% de l'investissement par de la dette, avec des taux d'intérêt pareils, corrélés à l'inflation, c'est un principe de bonne gestion.

Sur la question de la masse salariale, il faut être très clair sur ce sujet : personnellement, je suis consciente que tout ce qui se fait dans cette Région Occitanie, tout le service qui est amené à la population, c'est grâce à nos 6 700 agents et je ne pouvais pas accepter, en tant que Responsable de ces agents -puisque j'en suis, en tant qu'élue, la seule-, il puisse y avoir des travailleurs pauvres ou des agents, des salariés qui ne soient pas rémunérés à la hauteur de leur investissement.

Nous avons eu, ces temps derniers, de nombreux événements climatiques et quand il y a des arbres qui tombent dans les cours des lycées, ce sont des Proviseurs qui me le disent : ils n'ont même pas le temps de les appeler, que les Agents régionaux des lycées viennent d'eux-mêmes, dès qu'ils en sont informés par la radio ou les réseaux sociaux … C'est ce qui se passe dans les lycées !

Quand, pour des questions calendaires, le Gouvernement nous demande de produire une Stratégie pour le Contrat de Plan État-Région dans des délais très contraints et que mes collaborateurs me transmettent des samedis après-midi des documents qu'ils ont élaborés, eh bien oui, je tiens à ce que mes agents -qu'ils soient de catégorie C, B ou A- soient rémunérés dignement, à la hauteur de leur investissement, parce que c'est notre force. Nous avons, je tiens à le dire, une Administration et un Cabinet qui sont exceptionnels, qui savent allier une compétence de très haut niveau avec un dévouement fort à la question de l'action publique régionale.

Alors, oui il y a eu des augmentations de rémunération de l'ordre de 10 M€, oui nous pouvons avoir un débat, nous pouvons en effet ne pas avoir le même avis, mais sur ce sujet-là, mes agents sont ma première richesse et la première richesse pour la Région !

(*Applaudissements*)

S'agissant de la question du CPER, cela n'a pas été mis dans le Débat d'Orientations Budgétaires vu les délais très contraints, nous avons d'ailleurs encore eu des informations hier soir à ce sujet, mais je ferai, à la fin du Module Finances, une information spécifique sur la question du CPER et sur la question des fonds européens.

Sur l'innovation, "la Région n'est pas assez innovante" … Lorsque Max ROUSTAN -que vous connaissez peut-être Monsieur RIVENQ !- m'a reçue, fort bien d'ailleurs, sur l'Agglomération du Grand Alès, il a tenu publiquement à indiquer qu'il remerciait la Région pour son investissement sans précédent -sans précédent !- sur la question des mobilités, en particulier dans le cadre du Forum Rive.

Je crois aussi savoir que sur l'innovation maritime, par exemple sur La Grande-Motte, nous avons également été présents dans ce port du futur qui est complètement reconfiguré.

Donc nous agissons fortement, de la même façon que sur la question du Territoire d'Industrie, dans lequel je vais me rendre prochainement, entre Tarbes et Pau, et là aussi -ce sont les acteurs économiques qui me l'ont indiqué il y a 15 jours à la Chambre de Commerce et d'Industrie- la Région n'a jamais été aussi présente pour développer en particulier l'éco-construction et sur la question de la rénovation énergétique.

Sur la question de la transversalité, bien entendu que le nouveau modèle de développement sobre, vertueux et respectueux de l'environnement est en transversalité et c'est pourquoi le projet sur Port-La-Nouvelle est aussi exemplaire.
Expliquer qu'on va doubler l'importation d'hydrocarbure, c'est parfaitement faux ! Sur les carburants, dans tous les chiffres et dans tous les engagements que nous avons pris, nous sommes sur 1,1 million de tonne et nous passerions à 1,4, cela ne s'appelle pas un doublement.
Sur la question des céréales, je tiens à rappeler qu'aujourd'hui 400 000 tonnes de céréales de blé dur sont obligées de monter jusqu'à La-Rochelle parce qu'il n'y a pas les capacités sur notre port.
Sur l'éolien flottant, l'éolien flottant est vraiment le secteur d'avenir, le pilier du développement de Port-La-Nouvelle, mais pour faire transiter tous les équipements pour les éoliennes flottantes, il faut avoir une passe d'au minimum 55 mètres de large, alors qu'aujourd'hui nous sommes à 26 mètres ... Alors, m'expliquer qu'on va pouvoir faire passer 55 mètres dans 26, je suis désolée, je ne comprends pas ce genre d'argument !
Sur la question du réchauffement climatique, de l'impact sur le niveau de la mer, le Plan Littoral 21 a pris cela à bras le corps et nous avons réussi à obtenir 1 Md€, bien sûr avec les financements de la Région, mais aussi de la Banque des Territoires et de l'État.
Enfin, sur le fait qu'il y aurait une discrimination entre les habitants de cette région, je ne peux pas laisser dire cela ! Je ne peux pas laisser dire que dans le Gard, il n'y a pas de considération.
Qui a mis en œuvre la réouverture de la ligne Rive Droite du Rhône ? C'est nous qui l'avons mise en place, nous avons fait cette expérimentation et c'est ce qui va se développer.
Et on ne va pas revenir sur la sempiternelle question du lycée de Beaucaire ! Le Rectorat, d'après ses simulations, nous dit que c'est un lycée pour 450 élèves, cela n'est pas raisonnable, surtout qu'à Tarascon -certains vont pouvoir vous le confirmer, Monsieur SANCHEZ- il y a deux lycées qui ne sont pas au maximum de leur effectif, donc de leur capacité d'accueil, c'est-à-dire qu'il y a tout simplement à 15 minutes, pour les lycéens de Beaucaire, deux lycées qui offrent des conditions tout à fait correctes.
Quant au Canal du Rhône à Sète, il n'est pas cité dans les orientations budgétaires, mais par définition ce sont des orientations, c'est-à-dire que l'on ne cite pas tous les projets, par contre cela figure bien dans le cadre des annexes du Budget Primitif.
Alors, j'entends maintenant que Georges FRÊCHE est une référence ... J'avais déjà entendu cela et j'ai donc demandé à Damien ALARY, à Didier CODORNIOU et à plusieurs d'entre vous qui ont siégé avec Georges FRÊCHE, quels étaient les commentaires de l'Extrême-droite sur Georges FRÊCHE ; je ne les redirai pas parce que j'aime la politesse, je ne rappellerai donc pas les noms

d'oiseaux et les insultes que pouvaient prononcer les élus d'Extrême-droite sur Georges FRÊCHE ...

M. SANCHEZ

C'est faux !

LA PRÉSIDENTE

Mais je voudrais vous faire une supplique : de grâce, le jour où je ne serai plus sur cette terre, surtout ne me faites aucun compliment … Je tiens à avoir cette dignité, même six pieds sous terre ! (*Applaudissements*)

Je demande à Claire FITA de bien vouloir apporter des éléments complémentaires sur la question de l'investissement et de la dette. Merci.

Mme FITA

Merci Madame la Présidente.

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et messieurs,

Je vais aller très vite et peut-être illustrer mon propos avec quelques slides, notamment sur l'endettement de notre Région …

(*Projection*) Là, c'est sur la DM ...

LA PRÉSIDENTE

Il faudrait passer sur les OB.

Mme FITA

Voilà, il faudrait projeter celui qui compare l'endettement des Régions parce que, Madame la Présidente, vous avez évoqué le niveau d'endettement de la Collectivité …

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait.

Mme FITA

C'est bien d'avoir aussi un éclairage national. Désolée, cela prend un peu de temps… Voilà !

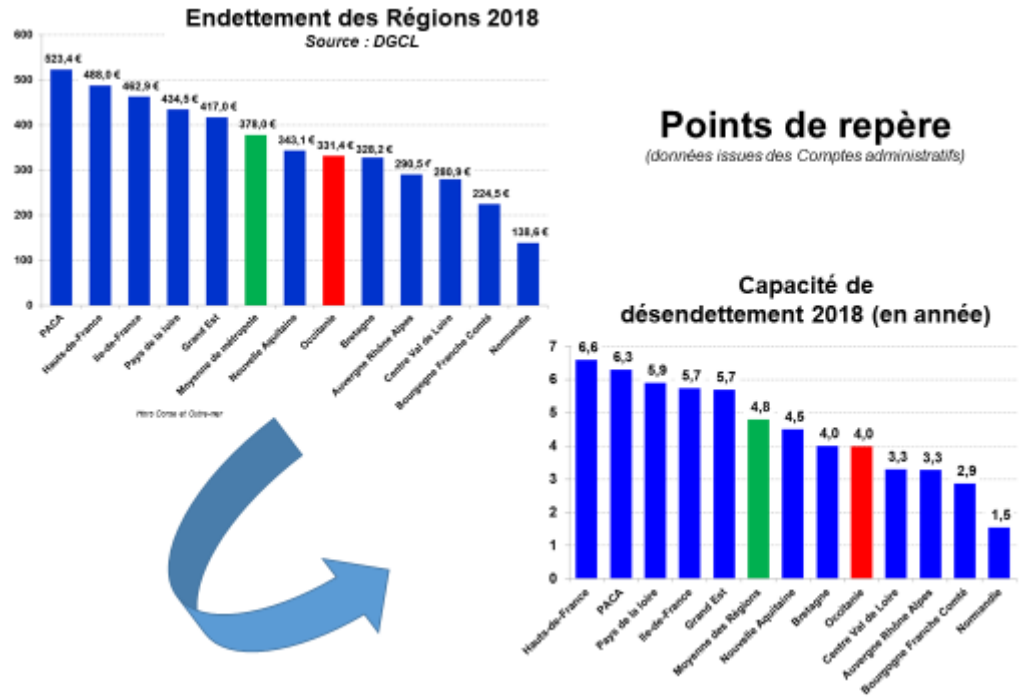

Ce sont des chiffres 2018, puisque ce sont les seuls Comptes Administratifs qui ont été votés.

Sur 2019, pour ce qui est de la Région Occitanie, nous serons toujours sur une capacité de désendettement de 4 années.

Vous voyez que nous sommes la 6ème Région la moins endettée de France -l'Occitanie est en rouge- et sur la capacité de désendettement qui, nous le disons à chaque exercice budgétaire, est le véritable indicateur de la solvabilité de la Collectivité, nous sommes à 4 années.

Nous avons donc la 5ème meilleure capacité de désendettement et nous allons y rester pour 2019.

Je pense que cela permet de recadrer la gestion de la Collectivité, sa santé financière et là nous sommes bien, comme le disait Madame la Présidente, sur des chiffres qui nous sont donnés, pas par la Région, mais bien par les Institutions nationales et notamment la DGCL.

Sur l'endettement, je ne peux pas laisser dire que Madame la Présidente -ou sa Majorité- ment, le propos est totalement inacceptable ! Nous avons toujours expliqué que, oui, notre recours à l'emprunt allait diminuer, mais que notre encours de dette allait en effet progresser -nous l'assumons-, tout en préservant notre capacité de désendettement. Vous allez dire : Comment est-ce possible ? Parce que nous améliorons nos ressources propres pour financer notre plan d'investissement ambitieux.

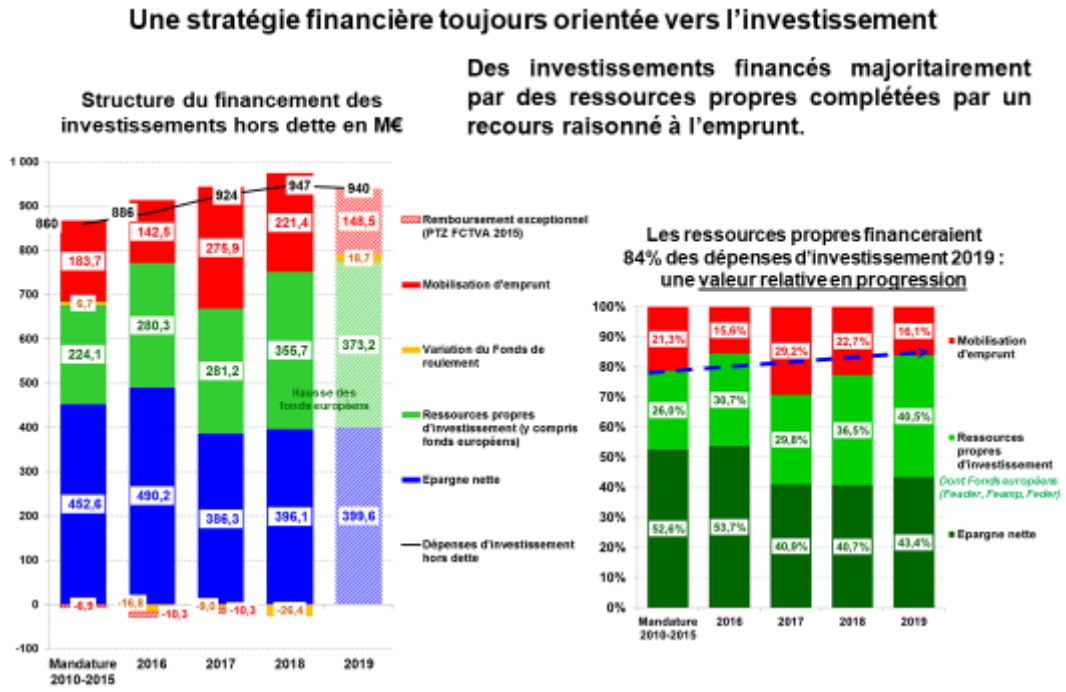

Et vous voyez là que nous sommes à 84% de ressources propres pour financer nos dépenses d'investissement. C'est la réalité de notre exercice 2019.

Sur la DM.2, puisque Monsieur DUBRAC était inquiet du manque d'explications et que je ne saurais tolérer un quelconque manque d'information, voici ce qui a été projeté lors de la Commission des Finances qui, comme d'habitude, prépare toutes nos Assemblées Plénières et nos Commissions Permanentes ...

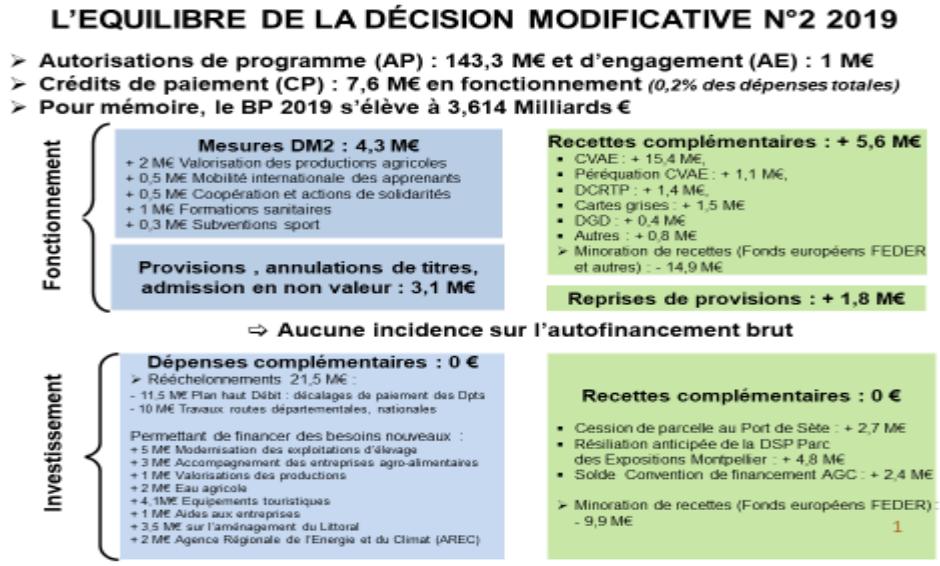

Vous voyez que pour ce qui est du fonctionnement, alors que vous disiez "pour ce qui est du domaine agricole, c'est assez flou", non, c'est très clair : ce sont les dispositifs régionaux dans le

domaine agricole ; vous savez que nous avons un volontarisme très fort en faveur de nos agriculteurs, que ce soit sur l'élevage, la viticulture ou la transition en agriculture biologique, ces dispositifs fonctionnent très bien, nous avons donc besoin d'alimenter nos lignes budgétaires pour faire face aux nombreux dossiers qui arrivent en Région et cette DM est exactement pour cette raison-là.

De la même façon, en investissement, vous souligniez qu'il y aurait une opacité sur la Foncière des Pyrénées. Je vous rappelle donc que comme nous l'avons vu en Commission des Finances et comme nous le verrons à la fin de cette Assemblée Plénière, le Rapport 17 explique, à l'aide d'un schéma très clair, les missions qui vont être confiées à la Foncière des Pyrénées, dans le cadre de la SEM ARAC qui est notre Agence Régionale pour l'Aménagement et la Construction.

Nous avons une politique volontariste sur la montagne : "Plan Montagnes, Terres de vie", il nous faut donc des outils pour pouvoir mettre en œuvre l'ensemble du Plan prévu.

Donc pas de manque de transparence sur cette DM.2 et j'en resterai là, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous allons passer au vote sur les amendements, qui sont nombreux.

Je vous rappelle que les amendements sont numérotés selon l'ordre de dépôt, nous commençons donc par l'amendement n°4 déposé par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde.

Comme je l'ai indiqué, je propose de ne pas accepter cet amendement, parce que nous souhaitons bien sûr privilégier l'aménagement de l'existant ; malheureusement, sur Toulouse-Castres cette décision n'a pas été actée par les précédents Gouvernements -il faut être lucide et précis dans les différentes interventions- et nous savons que le seul moyen de désenclaver cette partie du territoire, cette agglomération de Castres-Mazamet, c'est l'autoroute.

C'est donc un point de différence et c'est pourquoi je ne suis pas favorable à cet amendement.

Sur l'amendement n°4, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 19 (NM : 14, NI : 5)
- Contre : 72 (SRC : 49, GR : 15, NM : 6 -REGOURD, PIQUÉ, GUINLE, GIBELIN, CASES, COSSANGE-, NI : 2 -MINA, LOPEZ-)
- Non-participation au vote : 60 (RN : 34, UEDC : 26).

L'amendement n°4 est ***rejeté***.

Nous passons à l'amendement n°5 qui, concernant le tracé ferroviaire Bordeaux-Toulouse, propose une rénovation de l'existant et non pas la création d'une nouvelle voie.

Là aussi, je donne un avis défavorable parce que, comme je l'ai indiqué à plusieurs reprises, la congestion de l'agglomération toulousaine, plus exactement de l'ensemble de l'aire urbaine toulousaine -on n'est pas sur les limites administratives de la métropole-, est en fait liée, depuis les 10 dernières années, à une progression très forte dans un rayon de 30 à 80 kilomètres autour de Toulouse ; c'est-à-dire que si nous voulons que les habitants, dans ce rayon de 30 à 80 kilomètres autour de Toulouse, ne prennent plus leur voiture, mais prennent des trains, et si nous voulons créer un projet qui s'inspire d'un RER sur le nord toulousain, il est absolument indispensable d'avoir une nouvelle voie. Et je me permets de rappeler qu'Agen est à 110 kilomètres de Toulouse, c'est-à-dire que nous avons besoin d'avoir une ligne nouvelle allant au-delà des aménagements ferroviaires du nord toulousain ; c'est d'ailleurs la seule partie du territoire de l'aire urbaine toulousaine où nous pouvons doubler les voies parce que malheureusement, sur l'est, le sud ou même l'ouest, il y a une telle emprise foncière que cela n'est pas possible, il n'y a tout simplement pas l'espace.

C'est pourquoi, sur cet amendement n°5, je donne un avis défavorable.

J'ouvre le scrutin sur l'amendement n°5 … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat *(153 votants*) :

- Pour : 18 (NM : 14, NI : 4)
- Contre : 75 (SRC : 51, GR : 15, NM : 6 -REGOURD, PIQUÉ, GUINLE, GIBELIN, CASES, COSSANGE-, NI : 3 -LOPEZ, MINA, SATGÉ-)
- Non-participation au vote : 60 (RN : 35, UEDC : 25).

L'amendement n°5 est ***rejeté***.

L'amendement n°6, qui concerne la ligne ferroviaire nouvelle Montpellier-Perpignan, mentionne la nécessité :

- d'avoir un tracé mixte de bout en bout : je partage bien sûr cette nécessité, tout particulièrement de par cet axe économique qui est très fort en termes de transports,
- d'une prise en compte des aléas climatiques : bien entendu, parce que je rappelle que la ligne entre Narbonne et Rivesaltes est submersible, avec justement la montée des eaux,
- et de la connexion aux gares centrales : c'est absolument indispensable ; je ne souhaite pas que, comme cela va être le cas dans moins d'un mois, il y ait une vingtaine de trains sur la gare de La Mogère et qu'il n'y ait pas de connexion aux transports publics en direct, puisque s'agissant de la prolongation de la ligne 1 -qui j'espère se fera-, même si elle était décidée très rapidement, elle ne se ferait pas avant 4 ans, ce qui est quand même inadmissible en termes de connexion afin de favoriser les transports collectifs.

Cet amendement n°6 sur le fret, les aléas climatiques et la connexion du tracé aux gares centrales est donc tout à fait pertinent et j'y donne un avis favorable.

J'ouvre le scrutin sur l'amendement n°6 … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 50, GR : 15, NM : 17, UEDC : 1 -BOLZAN-, NI : 6)
- Contre : 3 (NM : 2 -COSSANGE, CASES-, NI : 1 -MINA-)
- Non-participation au vote : 59 (RN : 34, UEDC : 25).

L'amendement n°6 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°7, auquel je vous propose d'ajouter juste une phrase -ce qui été accepté par le groupe Nouveau Monde-, afin d'indiquer que ce port sera celui de la transition énergétique. Donc à l'amendement n°7 déposé par le groupe Nouveau Monde : "*inscrire le port dans une dynamique de port exemplaire sur le plan écologique, développant le transport propre*", je vous propose de rajouter que ce port sera le port du futur, de la transition énergétique ; cela a été accepté par l'ensemble des membres du groupe Nouveau Monde.

Je mets donc aux voix l'amendement de compromis que je viens de présenter.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat *(152 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 49, GR : 15, NM : 20, NI : 3)
- Contre : 2 (NI : 2 -MINA, SELLIN-)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SERIEYS, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 61 (RN : 35, UEDC : 26).

L'amendement n°7 de compromis est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement 8 déposé par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde, sur l'exclusion de toutes aides aux manifestations sportives motorisées. Je donne un avis défavorable à cet amendement.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 20 (SRC : 5 -VERDIER, EYSSERIC, PELLEFIGUE, JARYCKI, ROQUÉ-, NM : 13, NI : 2 -MARTIN, SELLIN-)
- Contre : 105 (SRC : 45, GR : 17, NM : 7 -COSSANGE, BOURGUET, GUINLE, GIBELIN, REGOURD, PIQUÉ, CASES-, RN : 36, NI : 2 -LOPEZ, MINA-)
- Abstention : 3 (SRC : 1 -COTELLE-, NI : 2 -HOANG NGOC, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°8 est ***rejeté***.

Nous passons à l'amendement n°9 qui demande de limiter les aides régionales aux structures respectant la réglementation relative à la prévention des risques liés au bruit.

Je trouve que cet amendement déposé par les 14 élus écologistes du groupe Nouveau Monde est pertinent, j'y donne donc un avis favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 83 (SRC : 49, GR : 13, NM : 16, NI : 5)
- Contre : 2 (GR : 2 -ORCIBAL, LASFARGUES-)
- Abstention : 6 (NM : 4 -GUINLE, COSSANGE, CASES, REGOURD-, NI : -SERIEYS, MINA-)
- Non-participation au vote : 59 (RN : 34, UEDC : 25).

L'amendement n°9 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°10 sur la question de l'éco-conditionnalité et de l'agriculture industrielle. J'avais proposé au groupe Nouveau Monde un amendement de compromis, qui n'a malheureusement pas été accepté, c'est pourquoi je donne un avis défavorable à cet amendement.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 22 (SRC : 1 -ALARY-, NM : 20, NI : 1 -HOANG NGOC-)
- Contre : 66 (SRC : 48, GR : 15, NI : 3 -LOPEZ, SATGÉ, MINA-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -MARTIN, SELLIN, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 59 (RN : 33, UEDC : 26).

L'amendement n°10 est ***rejeté***.

Nous passons à l'amendement n°11 déposé par le groupe Nouveau Monde sur la régionalisation des aides agricoles européennes, auquel je donne bien sûr un avis favorable.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat : (*152 votants*) :

- Pour : 85 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Contre : 1 (RN : 1 -COLLARD-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -MARTIN, SELLIN, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 60 (RN : 34, UEDC : 26).

L'amendement n°11 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°12 présenté par le groupe Nouveau Monde ; je reconnais bien volontiers que la rédaction était un peu trop sommaire et que nous n'avions pas cité toutes les actions du Pacte -je veux parfois trop de synthèse !-, vous avez raison de vouloir citer la totalité des actions du Pacte "Alimentation durable" et j'y suis donc favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat *(152 votants*) :

- Pour : 91 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 5)
- Abstentions : 2 (NI : 2 -MINA, SELLIN-)
- Non-participation au vote : 59 (RN : 33, UEDC : 26).

L'amendement n°12 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°13, également déposé par le groupe Nouveau Monde, qui a une rédaction bien plus qualitative sur la question de la transition écologique et énergétique, la biodiversité, l'économie circulaire et les déchets, pour en effet engager la nécessaire transition vers un modèle plus soutenable. J'y suis donc favorable.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 51, GR : 14, NM : 20, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HANG NGOC-)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Contre : 3 (NI : 3 -MARTIN, SELLIN, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 61 (RN : 35, UEDC : 26).

L'amendement n°13 est ***adopté***.

Nous passons au vote sur l'amendement n°14 : alors que cela figurait bien dans une version précédente, le terme "acteurs économiques" a été omis lors des dernières corrections, le groupe Nouveau Monde propose donc de rajouter "*monde économique*" et ils ont tout à fait raison.

Donc avis favorable sur l'amendement n°14.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Contre : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 3 (NI : 3 -MARTIN, SELLIN, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 59 (RN : 33, UEDC : 26).

L'amendement n°14 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°15 relatif à un complément rédactionnel sur les modes de déplacement et de production ; j'y suis également favorable.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 51, GR : 13, NM : 19, NI : 3 -SATGÉ, HOANG NGOC, LOPEZ-)
- Contre : 1 (NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 2 (NI : 2 -SELLIN, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 62 (GR : 1 -BRUTUS-, RN : 35, UEDC : 26).

L'amendement n°15 est ***adopté***.

S'agissant de l'amendement n°16, présenté par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde, je trouve que la rédaction est assez confuse, je n'y suis donc pas favorable.

Même si sur la question de l'eau -je tiens à le rappeler-, je suis tout à fait convaincue que nous devons commencer par les économies d'eau, en même temps connecter mieux nos réseaux et veiller à la diminution des fuites d'eau sur le réseau … D'ailleurs, sur cette question de connexion des réseaux, la Région est en train de travailler avec l'État pour le transfert des concessions de la

CACG, c'est-à-dire le réseau Neste pour aller sur l'ouest de l'Occitanie, selon un modèle inspiré de BRL -que Damien ALARY connaît bien et auquel il a participé depuis des années-, puisque ce modèle BRL a démontré la preuve, l'efficience de pouvoir amener l'eau sur tous les territoires en ayant, en effet, une optimisation de la ressource et une déperdition très, très faible. C'est donc ce que nous allons proposer à l'État et nous allons débuter les discussions financières avec Bercy sur la question budgétaire pour le transfert des concessions.

Je pense en effet que nous devons : économiser, connecter nos réseaux, optimiser nos ressources et aider la recherche pour faire en sorte que l'eau soit amenée, en particulier pour les cultures, aux bonnes périodes de croissance, faire en sorte que tout le monde diminue ses consommations d'eau -les citoyens, le monde économique, etc.-, et qu'ensuite nous puissions travailler sur la question des réserves, dans le cadre des projets territoriaux.

Cela étant, je donne un avis défavorable à cet amendement parce que je trouve que la rédaction est assez confuse.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 22 (SRC : 4 -CRESTA, DENAT, JAOUL, MEUNIER-, NM : 17, NI : 1 -HOANG NGOC-)
- Contre : 64 (SRC : 47, GR : 13, NM : 1 -BOURGUET-, NI : 3 -LOPEZ, MINA, SATGÉ-)
- Abstention : 5 (NM : 2 -REGOURD, CARMONA-, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 60 (RN : 34, UEDC : 26).

L'amendement n°16 est ***rejeté***.

Nous passons à l'amendement n°17, qui justement remet à l'honneur la question des projets de territoires. Je suis donc favorable à cet amendement présenté par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 4)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SELLIN, MARTIN, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 60 (RN : 34, UEDC : 26).

L'amendement n°17 est ***adopté***.

L'amendement n°18, également présenté par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde, porte sur la question du projet foncier, avec une formulation de "réussir le zéro artificialisation nette" ; cela correspond à tout le travail piloté par Florence BRUTUS sur le SRADDET, avec une forte implication des Vice-présidents et je suis donc tout à fait favorable à cet amendement.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, NI : 4)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SELLIN, MARTIN, SERIEYS-)

- Non-participation au vote : 60 (RN : 34, UEDC : 26).

L'amendement n°18 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°19, toujours déposé par les élus écologistes du groupe Nouveau Monde, sur lequel je propose un amendement de compromis consistant à supprimer, dans la première phrase, le mot "*global*" et à supprimer, dans la dernière phrase, la mention "*de prestations d'accompagnement*". Cela permet une plus grande clarté dans la rédaction et cette proposition a été acceptée par les signataires de l'amendement.

Je vous propose donc un vote favorable pour l'amendement de compromis n°19.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 49, GR : 14, NM : 20, NI : 4)
- Abstention : 3 (NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, MARTIN-)
- Non-participation au vote : 61 (RN : 35, UEDC : 26).

L'amendement de compromis n°19 est ***adopté***.

Nous passons à l'amendement n°20 présenté par Guilhem SERIEYS, Myriam MARTIN et Jean-Christophe SELLIN concernant les travaux d'extension du port de Port-La-Nouvelle.

Je suis bien sûr opposée à cet amendement pour la mise en place d'un moratoire parce que, contrairement à ce qui est indiqué, ce projet a un modèle économique qui repose principalement sur l'éolien flottant. Sur la question des échanges céréaliers, cela permettra à ce port de pouvoir absorber l'ensemble de la production des céréales d'Occitanie, nous n'aurons plus besoin d'aller sur d'autres ports français, beaucoup plus éloignés et donc en termes d'empreinte carbone, c'est tout à fait logique. Ce matin, mon Cabinet a reçu les membres de "*Balance ton port*" … Je ne reviendrai pas sur l'appellation, mais je trouve quand même qu'il y a là des amalgames un peu douteux, parce que par rapport à la question des violences qu'ont pu subir certaines femmes, il faut respecter cela. Mais ces opposants ont été reçus, le courrier de réponse est prêt et au vu de l'entretien de ce matin, il sera finalisé et envoyé dans les plus brefs délais.

Nous allons bien sûr affiner la question du modèle énergétique : nous nous étions basés sur des hypothèses, qui nous ont été confirmées il y a quelques mois par le Gouvernement, puisque nous avions demandé un rehaussement du volume énergétique pour l'éolien flottant ; c'est le cas et donc, dans le cadre des études de finalisation, comme je l'ai indiqué à Mesdames BARTHET et PIQUÉ qui me l'ont demandé, l'ensemble des élus intéressés y seront bien associés.

Je propose donc un vote défavorable sur l'amendement n°20.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 50 (NM : 9, RN : 36, NI : 5)

- Contre : 99 (SRC : 51, GR : 14, NM : 8 -BOURGUET, CASES, COSSANGE, PIQUÉ, VINET, LANGEVINE, GUINLE, GIBELIN-, UEDC : 24, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 2 (NM : 2 -ADDA, GENOLHER-)
- Non-participation au vote : 1 (NM : 1 -REGOURD-).

L'amendement n°20 est ***rejeté***.

Enfin l'amendement n°1, déposé par le groupe Rassemblement National, propose de baisser les tarifs de la TICPE.

Je réponds là à Monsieur GILLET sur la question de la "grande économie" qui serait proposée aux familles, parce qu'il faut arrêter de prendre nos concitoyens pour des imbéciles !

La baisse que vous proposez dans votre amendement reviendrait, pour une famille qui fait 5 pleins par mois -donc sur un niveau de déplacements très élevé-, à 10 euros par an d'économie …

Alors, arrêtez de dire que vous défendez le faible et l'opprimé, et les gens qui ont des difficultés. Votez le budget sur la gratuité des manuels scolaires et des équipements professionnels, et là ce sera une vraie considération des familles qui sont en difficulté et qui veulent élever dignement, grâce à l'Éducation Nationale, leurs enfants !

(*Applaudissements*)

Le scrutin est ouvert, avec un avis défavorable, sur l'amendement n°1 … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Contre : 90 (SRC : 50, GR : 13, NM : 20, UEDC : 1 -BOURGADE-, NI : 6)
- Abstention : 24 (UEDC : 24).

L'amendement n°1 rejeté.

Nous passons à présent au vote sur les rapports.

Nous ne votons pas sur le ***Rapport 03*** puisqu'il s'agit, comme l'an dernier, d'un ***donné acte***.

Sur le Rapport 04 relatif à la TICPE, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 82 (SRC : 49, GR : 11, NM : 20, NI : 2 -SATGÉ, LOPEZ-)
- Contre : 41 (GR : 4 -ORCIBAL, NOVARETTI, LASFARGUES, ESCLOPÉ-, RN : 36, NI : 1 -MINA-)
- Abstention : 24 (UEDC : 21, NI : 3 -SERIEYS, SELLIN, HOANG NGOC-)
- Non-participation au vote : 2 (UEDC : 2 -DUBRAC, TOUZELLIER-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/04***) est ***adopté***.

Nous passons au Rapport 05 sur la DM.2. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 50, GR : 15, NM : 20, NI : 3 -SATGÉ, LOPEZ, HOANG NGOC-)

- Contre : 61 (SRC : 1 -BAKIRI-, RN : 36, UEDC : 24)
- Abstention : 5 (UEDC : 2 -DEVILLE, TREMEGE-, NI : 3 -SERIEYS, MARTIN, SELLIN-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/05***) est ***adopté***.

Nous passons au Rapport 07 sur la correction pour les librairies, suite à la remarque du Contrôle de Légalité pour mieux prendre en compte les libellés législatifs.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :
- Pour : 155 (SRC : 51, GR : 15, NM : 20, RN : 36, UEDC : 26, NI : 7).

Le rapport (***2019/AP-NOV/07***) est ***adopté*** à l'unanimité.

Avant d'interrompre la séance pour le déjeuner, un point sur le **Contrat de Plan État-Région**.

Il a été demandé aux Services de l'État, dans chacune des Régions, de faire remonter une stratégie CPER. Nous avons donc élaboré et fait remonter, le 4 novembre, une stratégie commune entre les Services de l'État et les Services de la Région ; je tiens d'ailleurs à saluer la qualité du travail entre les Services de l'État en Région et nos Services, ce qui a permis d'élaborer une stratégie mettant en avant plusieurs priorités, mais intégrant surtout les mobilités puisque, jusqu'à présent, le Premier Ministre ne souhaitait pas inclure les mobilités dans le futur Contrat de Plan État-Région.

J'ai indiqué, comme d'autres Présidents de Région, qu'il n'était pas acceptable qu'il n'y ait pas une contractualisation sur ce sujet majeur pour nos concitoyens et j'ai reçu hier soir un texto -que je vais vous lire- sur les dernières informations de Matignon : le Premier Ministre, hier après-midi, se serait engagé à traiter les infrastructures de transports dans un Contrat distinct du CPER, pour des raisons techniques, la motivation étant que la loi d'orientation des mobilités ne prendrait un dispositif budgétaire qu'à partir de 2023.

Un Contrat spécifique sur les mobilités serait donc élaboré en parallèle et signé en même temps. Ce Contrat doit s'appuyer sur la trajectoire financière définie par la LOM et intégrer l'ensemble des opérations prévues dans le volet "Mobilités multimodales" du CPER actuel. Il doit être accompagné d'une possibilité de décentralisation des infrastructures de transport aux Régions qui le souhaitent, dans le cadre de la prochaine loi "3D". C'est bien la question de l'amendement que nous avions déposé pour les travaux sur les lignes d'aménagement du territoire ferroviaire puisque, à ce jour, la SNCF n'assumant malheureusement pas ces travaux, il est indispensable que les Régions puissent les réaliser, sinon d'ici trois ans la moitié des lignes seront fermées.

Nous avons donc rappelé que nous souhaitons que les mobilités soient bien contractualisées, avec un complément de budget parce qu'il avait été question à un moment -et ce sujet n'est pas encore tout à fait éclairci- qu'il y ait un rallongement des crédits actuels, mais sans ajout supplémentaire, ce qui n'est pas acceptable vu l'état de nos infrastructures routières, ferroviaires et également sur la question de toutes les mobilités.

Nous avons donc présenté une stratégie où les mobilités figurent en bonne place.
Nous regrettons également que les Établissements de formations sanitaires et sociales ne soient pas intégrés au CPER, au même titre que tous les autres Établissements d'enseignement supérieur. J'ai donc demandé qu'ils y soient intégrés.
Les Préfets de Région doivent normalement recevoir les mandats de négociation au 1er trimestre 2020. Il y aurait une consultation publique au 2ème trimestre 2020, pour une signature des CPER avant la fin de l'année. Beaucoup d'entre nous qui sommes élus depuis quelques années ont vu qu'en général, pour les CPER, ces calendriers ne sont jamais respectés … (*Apartés*) Par aucun Gouvernement, en effet !
J'ai également rappelé que je souhaitais que la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux soit beaucoup plus longue que ce qui était le cas, puisque nous avons reçu des éléments mi-septembre, avec Monsieur le Préfet de Région nous avons bien sûr invité les Collectivités locales à travailler avec nous, bien sûr le CESER, bien sûr les Consulaires et ainsi de suite, mais dans des délais extrêmement contraints et je remercie l'ensemble des contributeurs d'avoir respecté ce calendrier contraint, mais imposé, raison pour laquelle je disais que les agents de la Région ont travaillé les week-ends, clairement.
J'ai donc demandé que le temps de la concertation avec les citoyens, avec l'ensemble des forces économiques et associatives soit beaucoup plus long.
Nous avons donc présenté deux piliers, pour un nouveau modèle de développement :
1er pilier : Construire un nouveau modèle de développement de l'Occitanie, alliant excellence et soutenabilité. C'est bien sûr la question des filières économiques "classiques" chez nous, c'est-à-dire l'agro-alimentaire, l'agriculture, l'aéronautique, le spatial et le tourisme, mais également les nouvelles filières, les filières en devenir, que ce soit sur l'économie de la mer, sur la santé ou encore sur l'économie sociale et solidaire.
Nous mettons bien sûr en avant le Plan Littoral 21 et le Plan Montagne parce qu'à travers la Compagnie des Pyrénées, à travers l'Agence des Pyrénées et sa capacité de pouvoir investir dans le cadre de la montagne 4 saisons, avec une rénovation de l'hébergement, une adaptation aux besoins actuels.
Nous souhaitons également que soit valorisé le secteur de la culture, de même que le sport avec, pour la Région, l'aide aux petits clubs, mais aussi, avec l'État, le partenariat dans la perspective de la Coupe du Monde de Rugby et des J.O. 2024.
Un nouveau modèle de développement qui s'appuie naturellement sur la transition écologique et énergétique, avec :

- la question de la ressource en eau qui repose sur "économie, connexion et stockage" dans le cadre des projets territoriaux,
- bien sûr, la trajectoire "Région à énergie positive" respectée,
- l'objectif de stopper la perte de biodiversité, donc le travail qui ne va faire que s'amplifier dans les prochaines années avec l'Agence Régionale de Biodiversité que préside Véronique VINET,
- la question de la sobriété foncière, c'est-à-dire stopper l'hyper-métropolisation, favoriser le développement des petites villes et des villages, et compenser ce développement par la reconquête de friches -comme nous le faisons à travers les appels à projets "friches"-, friches industrielles, mais aussi friches agricoles parce que nous souhaitons avoir des terres cultivées ou pacagées, et certainement pas de la friche et du délaissement.

2ème pilier : Bien entendu, la promotion d'un rééquilibrage et des solidarités dans les territoires d'Occitanie, avec :
- la politique des villes universitaires d'équilibre et la question des campus connectés,
- une vraie ingénierie territoriale pour tous les territoires : les territoires ruraux, mais aussi les territoires des quartiers en difficulté,
- favoriser l'égalité des chances et lutter contre toutes les discriminations, la pauvreté et l'exclusion.

Voilà les deux grands axes.

Bien sûr, ce document peut tout à fait être transmis aux élus qui le souhaitent et je pense avoir, lors de la prochaine Assemblée Plénière, un peu plus d'éléments à vous donner, sur un calendrier plus précis. Monsieur le Directeur Général des Services, je n'ai rien oublié sur la question du CPER ?...

Il est 13h33, nous allons donc pouvoir nous diriger vers le repas et nous reprenons à 14h45.

Merci. Bon appétit !

(*La séance est interrompue à 13h33)*

(La séance est reprise à 15h11)

→ ***Séquence 2 (14 novembre après-matin)*** *:*

Absent·e·s ayant donné procuration :

- Philippe ANDRIEU : procuration à Sophie COURRIERE-CALMON
- Michel BOUSSATON : procuration à Rachida LUCAZEAU
- Philippe BRIANÇON : procuration à Aude LUMEAU-PRECEPTIS
- Monique BULTEL HERMENT : procuration à Stéphane BERARD
- Bernard CARAYON : procuration à Joseph FRANCIS
- Anne-Marie COLLARD : procuration à Jean-Louis MEIZONNET
- Jacques CRESTA : procuration à Ferdinand JAOUL
- Christophe DELAHAYE : procuration à Didier CODORNIOU
- Guy ESLOPÉ : procuration à Monique NOVARETTI
- Claire FITA : procuration à Thierry SUAUD
- Marielle GARONZI : procuration à Laurence PUJOL
- Patrice GARRIGUES : procuration à Bernard GILABERT
- France JAMET : procuration à Julien SANCHEZ
- Aurélie MAILLOLS : procuration à Emmanuelle GAZEL
- Jean-Sébastien ORCIBAL : procuration à Geneviève LASFARGUES
- Sylvia PINEL : procuration à Vincent GAREL
- Sébastien PLA : procuration à John PALACIN
- Michel PY : procuration à Géraldine D'ETTORE
- Virginie ROZIERE : procuration à Marie MEUNIER-POLGE

Absent·e·s :

- Marie-Dominique BAGUR
- Emmanuel CRENNE

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux, nous reprenons la séance.

Module 3 - Économie - Emploi

Nous en venons au Module "Économie - Emploi" qui comprend deux rapports.

Je demande donc à Madame la Vice-présidente GAZEL de bien vouloir présenter le Rapport 14, puis la parole sera à Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE pour la présentation du Rapport 15.

Madame GAZEL, s'il vous plaît ...

2019/AP-NOV/14 - <u>Appel à manifestation d'intérêt pour le Plan "Modernisation de l'appareil de formation" Innov'Emploi</u>

Mme GAZEL

Merci Madame la Présidente. Bonjour à toutes et à tous.

Dans ce rapport, il s'agit encore d'emploi. Vous l'avez rappelé ce matin, l'emploi est notre priorité et c'est notamment au travers des politiques de formation des demandeurs d'emploi que nous agissons pour l'emploi. Je vous rappelle que nos politiques Emploi-Formation s'articulent autour de trois piliers :

- le 1er de ces piliers, c'est celui de l'égalité des chances, en proposant des formations aux publics les plus éloignés de l'emploi, en les accompagnant vers le progrès social et l'accès à la qualification,
- le 2nd pilier est celui des compétences pour nos entreprises : notre offre de formations est construite en lien avec les besoins des entreprises, nécessaires à leur développement,
- et le 3ème pilier est celui de la dynamique territoriale, en diffusant au plus près des demandeurs d'emploi, au plus près des territoires, l'ensemble de notre offre de formations, qu'elles soient préparatoires ou qualifiantes, à distance ou en présentiel.

Cette politique volontariste produit des effets : nous sommes la Région qui forme le plus de demandeurs d'emploi, chaque année 80 000 demandeurs d'emploi sont formés en Occitanie -plus encore qu'en Ile-de-France-, mais ce n'est pas seulement sur les aspects quantitatifs que nous agissons, c'est aussi sur les aspects qualitatifs, en étant également l'une des Régions qui forme le mieux. Depuis 10 ans, la Région Occitanie est pleinement investie dans le développement de la qualité de l'appareil de formation, avec le label Certif'Région qui est absolument unique en France et qui fédère l'ensemble des financeurs de la formation en région.

Dans la continuité de cette démarche, nous lançons, avec "Innov'emploi modernisation", un plan de modernisation sans précédent de l'appareil de formation, visant à créer un véritable choc de modernisation. Pourquoi faisons-nous cela ?

Vous le savez, nous sommes confrontés à de nombreuses mutations : numériques, écologiques, technologiques, qui entraînent une transformation importante et profonde de nos métiers, et donc des compétences ; également, une mutation sociétale qui bouleverse le rapport des jeunes générations aux apprentissages, à l'accès au savoir et à la formation.

Dans ce contexte de réforme de la formation professionnelle, dont nous avons souvent parlé ici, les organismes de formation ont du mal à retrouver leurs repères dans cette phase d'incertitude sur le nouveau modèle économique et les opérateurs ne sont pas tous en mesure d'investir sur la modernisation de leurs contenus pédagogiques. C'est pourquoi nous avons décidé de les

accompagner en fléchant 28 M€ dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences sur cette action.
La première phase est déjà lancée, nous avons publié un appel d'offres pour retenir les prestataires en charge de l'ingénierie de formation, capables de digitaliser les pratiques pédagogiques et les outils formateurs/apprenants.
Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt constitue la deuxième phase, puisque cette transformation profonde de l'appareil de formation ne peut se faire sans l'implication des équipes pédagogiques. Cet Appel à Manifestation d'Intérêt doit donc permettre aux opérateurs de la formation et aux Centres de Formation pour Apprentis de se positionner, de s'engager avec leurs équipes éducatives à nos côtés et notre objectif est d'accompagner 300 opérateurs d'ici 2023.
Pour la Région, ce Plan permettra :
- de mieux répondre aux évolutions des métiers qui sont tous impactés, notamment par le développement du digital,
- de favoriser une meilleure individualisation des parcours de formation, c'est un défi majeur que nous avons à relever,
- de s'adapter au mieux aux besoins des stagiaires et par conséquent, proposer des parcours de formation les plus individualisés possibles,
- de continuer à être une Région leader sur l'innovation pédagogique et la qualité des formations, puisque ce Plan est actuellement inédit en France et a d'ailleurs été salué, pas plus tard qu'avant-hier, par le Haut-Commissaire aux Compétences, avec qui nous avons fait le premier bilan annuel dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les Compétences.
Voilà ce que je pouvais dire sur ce rapport, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Vice-présidente.
Comme vous l'indiquiez, c'est un dispositif innovant et c'est pourquoi, dans le cadre de l'expérimentation proposée par Monsieur le Premier Ministre, la Région Occitanie a candidaté pour que nous puissions travailler de façon beaucoup plus coordonnée avec Pôle Emploi et Monsieur MARX, que j'ai rencontré lors d'une réunion à Paris, m'a indiqué en effet qu'il y était favorable et qu'il rappellerait que la Région Occitanie était celle qui avait amené le plus de demandeurs d'emploi sur les nouvelles formations.
Madame la Vice-présidente PELLEFIGUE, si vous voulez bien présenter le débat sur le rapport annuel des aides d'État pour nos entreprises sur 2018 …

2019/AP-NOV/15 - <u>Débat sur le rapport annuel des aides d'État 2018</u>

Mme PELLEFIGUE

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Sur ce rapport, nous sommes dans un exercice réglementaire par lequel la Commission Européenne fixe la réglementation d'octroi des aides publiques à un certain nombre d'acteurs.

Vous savez qu'au regard des piliers européens, notamment sur la libre-concurrence non faussée, nous n'avons pas le droit d'intervenir en aide publique à destination d'entreprises, par exemple d'une manière qui fausserait la concurrence des entreprises entre elles et nous devons rendre compte auprès de la Commission Européenne de la manière dont nous attribuons les aides publiques, en nous conformant à cette réglementation ; c'est l'objet de ce rapport aujourd'hui.

Nous pouvons en tirer diverses observations.

La première observation, c'est la manière dont nous avons fait en sorte de récolter l'ensemble des aides versées sur le territoire, bien sûr les aides de la Région, mais aussi celles versées par l'ensemble des EPCI, notamment ceux qui ont soutenu les entreprises en matière d'immobilier d'entreprise.

Le paysage qui est dressé fait qu'il y a eu un versement important et un soutien extrêmement important en Région Occitanie ; la Présidente l'a dit dans son propos introductif, le nombre d'aides versées aux entreprises a doublé sur la dernière période et nous voyons que dans l'apport des différentes aides, les montants alloués par la Région représentent proportionnellement 9 € sur 10 versés aux entreprises sur les territoires.

S'agissant d'aides qui ne peuvent être mobilisées que sur certains segments, le principal segment est celui de la recherche et du développement, le deuxième : le soutien aux Collectivités locales, le troisième : le soutien en matière d'aides directes à destination de nos PME ; je ne ferai pas la liste complète, vous avez un document joint qui a été élaboré par le Cabinet d'études que nous avons sollicité et qui vous présente la répartition des aides, ce que je ne ferai pas dans mon propos puisque je suppose que vous l'avez lu, tout autant que je l'ai fait, et si toutefois ce n'était pas le cas, vous pourrez revenir vers ce rapport-là.

Ce qui est à observer, c'est une répartition extrêmement intéressante sur l'ensemble du territoire régional avec, il est vrai, une prégnance plus importante sur les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne qui concentrent un plus grand nombre d'établissements.

Vous observerez également que l'on a une belle répartition sur la mobilisation de l'enveloppe dite "RDI" sur la recherche-développement et l'innovation, et cela conformément à la volonté de notre

Majorité de faire en sorte que nous soyons un Territoire d'innovation sur l'ensemble des territoires de la Région Occitanie.
Il y a également des mobilisations plus importantes qu'elles ne l'étaient sur les questions environnementales et culturelles, avec notamment une baisse des mobilisations des budgets sur les aides AFR, alors que traditionnellement le "tuyau" le plus évident de mobilisation des fonds européens se faisait sur ce segment.
On voit plutôt une stabilisation de la participation des Collectivités de type Conseils Départementaux dans l'aide aux différentes structures, à hauteur de 3% environ.
Je ne vois pas trop comment détailler davantage, sauf à vous signaler -si toutefois vous ne l'aviez pas vu complètement- que l'on est sur une volumétrie de 137 M€ pour l'année observée, ce qui représente 3 490 entreprises bénéficiaires.
Je vous alerte juste sur le fait que ce rapport ne présente pas la totalité des montants en matière de soutien au développement économique, mais uniquement les montants observables par la réglementation européenne, c'est-à-dire ceux qui relèvent de la recherche, du développement et de l'innovation ; par exemple, tout ce qui relève de la croissance ne peut pas rentrer dans ce genre d'étude. Cela relève notamment des aides aux différentes Collectivités, des sauvetages et restructurations sur certains segments.
Donc ce montant indiqué ne représente pas la totalité des aides, c'est juste l'alerte que je vous fais de ce point de vue-là.

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Vice-présidente.
Nous ouvrons la discussion et la première intervenante est Madame GIRAL pour 5 minutes.

Mme GIRAL

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,
Chers collègues,
Les deux rapports présentés dans ce Module vont dans le même sens : démontrer le volontarisme de notre politique régionale en matière d'emploi et d'économie.
Le fatalisme et le pessimisme n'ont pas lieu d'être dans cette Assemblée.
Nous devons à nos concitoyens d'être volontaires et d'impulser une dynamique sur la question du travail, et je tiens à féliciter, au nom des élus du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, nos deux

collègues, Emmanuelle GAZEL et Nadia PELLEFIGUE qui, à vos côtés Madame la Présidente, œuvrent quotidiennement sur ces sujets.

Le rapport sur le bilan des aides confirme le rôle essentiel de la Région Occitanie en matière de développement économique. 90% des aides sont affectées par notre Collectivité, vous l'avez rappelé Madame la Présidente et elles n'ont qu'un but : permettre aux entreprises d'être plus compétitives pour leur garantir l'augmentation de leur chiffre d'affaires, le développement de leur carnet de commandes. Accompagner le développement des entreprises, c'est tout simplement favoriser l'emploi sur nos territoires.

L'ensemble de nos dispositifs, qui permettent d'appuyer l'artisan, la PME ou l'entreprise, que ce soit dans son achat de matériel, dans son positionnement Ressources Humaines, dans son accompagnement à l'export, à l'innovation ou à l'immobilier, est maintenant connu et reconnu.

Je ne fais pas un déplacement sans que l'on remercie l'action de la Région et salue notre action.

L'action de la Région va au-delà des politiques qui pouvaient être menées précédemment : depuis 2016, 8 180 entreprises ont été accompagnées, soit le double des deux précédentes Régions réunies. Nous pouvons donc dire, de ce point de vue, que la fusion des Régions est une réussite.

Le rapport sur la création de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Plan "Modernisation de l'appareil de formation" s'inscrit dans le cadre d'un profond bouleversement du paysage de la formation, suite à la loi "Liberté de choisir son avenir professionnel" de 2018, avec notamment la perte de la compétence "Apprentissage" pour la Région.

Nous avons dénoncé dans cette Assemblée, à plusieurs reprises, les effets dévastateurs de ces réformes, notamment pour les apprentis et pour les organismes de formation.

Dans l'attente des derniers arbitrages budgétaires de l'État, nous ne pouvons qu'être inquiets des moyens qui seront mis à disposition des Régions pour assurer les investissements nécessaires pour le bon fonctionnement des CFA et en particulier des CFA fragiles.

Dans ce contexte, comme les opérateurs de formation, nous nous interrogeons sur leur avenir et sur leurs organisations.

Le PIC et le PACTE, au travers d'Innov'emploi modernisation qu'Emmanuelle a présenté, doivent nous permettre d'accompagner les organismes de formation pour une montée en compétences des formateurs en matière de pédagogie et d'appropriation des outils du numérique et du digital.

Ce Plan de de modernisation de l'appareil de formation, qui a pour vocation de favoriser une meilleure adéquation entre l'offre de formation et les besoins du monde économique, et de permettre la numérisation et la digitalisation de la formation, prenant en compte les mutations économiques, sociétales et numériques, est essentiel.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, en nous permettant d'identifier et de recueillir l'engagement des Organismes de formation et des Centres de Formation d'Apprentis qui souhaitent s'investir dans la démarche de modernisation de l'appareil de formation, nous permet de leur offrir un début de réponse dans l'engagement sans faille de la Région en faveur de leurs actions.

Nous apportons là une preuve de notre engagement politique pour que nos concitoyens puissent avoir accès à une formation adaptée à leurs besoins et aux réalités de l'offre économique en termes d'emploi. Je rappelle que nous avons accompagné 85 000 personnes en formation, que nous organisons 15 Salons TAF chaque année et que nous assurons un accompagnement "à la carte" pour les jeunes sans qualification au sein des 11 Écoles régionales de la 2ème chance, chères à Nathalie.

Ce rapport est une preuve de plus que nous faisons un choix politique assumé : maintenir et renforcer un service de formation de qualité, au plus proche de nos concitoyens, de nos territoires et des besoins de nos entreprises.

Contrairement à d'autres, nous n'avons pas baissé nos crédits de fonctionnement sur le dos des chômeurs. Je me permets de rappeler que le chômage baisse plus vite sur notre région qu'au niveau national, grâce à notre action combinée en faveur des entreprises et de la formation.

Il nous reste à mettre en adéquation l'offre et la demande, car malheureusement 17 000 postes ne sont pas pourvus en Occitanie.

Vous avez eu raison de le rappeler dans vos propos introductifs, Madame la Présidente, nos politiques publiques ont un coût, mais nous investissons pour que la vie des habitants soit améliorée …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme GIRAL

Nous agissons pour plus de pouvoir d'achat, de justice sociale pour les habitants de notre région. Vous parliez de choix de société revendiqué pour une Occitanie dynamique, positive, ouverte, ayant confiance en autrui, vous me permettrez de terminer par une citation : "*C'est par l'incessant effort vers la justice sociale que nous établirons enfin l'ordre vrai et profond dans la société inquiète et tourmentée*". C'était tout simplement des propos de Jean JAURES.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Ô combien d'actualité ! Merci.

La parole est à Monsieur REMISE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. REMISE

J'évoquerai tour à tour les rapports 14 et 15.

Tout d'abord sur le rapport 14, Madame la Présidente, vous nous proposez ce jour de délibérer sur un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Plan de modernisation de l'appareil de formation Innov'Emploi. Il apparaît, à la lecture de l'appel à projets, des buts louables, car vous envisagez par réalisme que la formation de demain -et qui se fait déjà jour- sera multimodale, c'est-à-dire présentielle, à distance, ainsi que par la mise à disposition de contenus.

L'enseignement par le digital a toute sa place dans le processus de formation contemporain.

La France reste, sur la formation à distance, en retrait par rapport à ses collègues européens, avec 23% des salariés formés de cette manière, alors qu'en Europe le niveau est à 37% en moyenne.

Nous nous étions abstenus à l'occasion du vote du Plan d'Investissement dans les Compétences, le PIC, avec une enveloppe de 28 M€ qui venait en appui financier des organismes de formation notamment, car nous avions jugé alors que dans le maquis de la formation professionnelle, à l'efficacité remise en question à de multiples reprises, notamment par des rapports parlementaires, le PIC n'offrait aucune garantie sur le sérieux et l'efficience des OF susceptibles d'être financés par ce Plan. Même s'il est prévu une nouvelle certification, comme l'impose la loi du 5 septembre 2018 portée par Madame PENICAUD, cela n'est pas plus rassurant.

La formation professionnelle en France, c'est un montant colossal de 32 Md€, dont 5 Md€ d'argent public, c'est quasiment un royaume en autogestion où l'argent coule à flot, où la fraude est fréquente : organismes bidons, listes mensongères d'émargement, majoration artificielle d'encadrement des apprenants, surfacturations, selon les Magistrats de la rue Cambon, la Cour des Comptes, dans un rapport de 2017.

La dernière réforme, avant la nouvelle qui est portée par Madame PENICAUD, prévoyait que les 77 000 prestataires -contre 4 000 en Allemagne par exemple- se soumettent à une évaluation sur la qualité de leurs interventions. Bilan : 10 sanctions par an … On est loin du compte !

On nous demande aujourd'hui d'apporter notre soutien à l'appel à projets pour que des prestataires interviennent en matière d'ingénierie auprès d'organismes de formation. Permettez-nous d'être dubitatifs et, dans le même esprit que le vote du PIC, de nous abstenir par souci de bonne gestion et d'efficience dans l'utilisation de l'argent public.

Ensuite, il nous est demandé de voter sur le rapport 15 qui concerne l'accompagnement de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union Européenne, qui est une obligation portée par un article du CGCT.

Il est difficile de faire une analyse parce qu'on est sur des grandes masses et il n'y a pas grand-chose à dire qui ne soit en discordance avec le rôle attribué à chaque Collectivité, dont logiquement la Région, dans le rôle de chef de file qui lui est dévolu en matière de développement économique, représente, dans les 137 Md€ d'aides économiques, 91% des aides attribuées, comme vous l'avez rappelé ce matin dans votre discours introductif.

Le montant des aides versées en Occitanie est quasi stable entre 2017 et 2018.

Cependant, on note une forte baisse des bénéficiaires -moins 30%-, qui passent de 5 029 à 3 490 ; j'aurais souhaité avoir une explication sur cette baisse des bénéficiaires ... (*Marteau*)

Enfin, Madame GAZEL se targuait de 80 000 demandeurs d'emploi formés cette année en Occitanie, je souhaite lui rappeler qu'au 3ème trimestre 2019 la baisse du chômage catégories A, B et C est de 1,9 sur 1 an, contre 2,4 en France. Donc on est loin de l'auto-satisfecit et ça, c'est le rapport de la DIRECCTE du 25 octobre dernier. Preuve que votre politique en matière de développement économique et donc de lutte contre le chômage nous place toujours … (*Marteau*) en fin de cordée.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Marie-France BARTHET pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Mme BARTHET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je ne reviendrai pas en détail sur les deux délibérations qui viennent d'être présentées.

Mon propos se portera plutôt sur la réforme de l'apprentissage et la vision que nous avons de l'économie régionale.

Tout d'abord, nous approuvons le lancement de cet Appel à Manifestation d'Intérêt qui permettra aux différents Organismes de formation et Centres de formation pour Apprentis de se moderniser.

Nous avons pleinement conscience des difficultés que provoque, pour ces organismes, la réforme imposée à nos Régions par le Gouvernement. Ainsi, les CFA interprofessionnels et des formations transverses se trouvent fragilisés.
De plus, le rôle de régulateur des Régions était fondamental pour garantir une égalité d'accès à la formation et à l'apprentissage sur les territoires et éviter la concentration au sein des métropoles.
Enfin, cette réforme part du constat que les entreprises peinent à recruter faute d'une formation et d'un apprentissage adaptés à leurs besoins. Mais quid des conditions de travail de plus en plus précarisées, des délocalisations, des niveaux de salaires ? C'est donc d'un changement profond du modèle économique dont nous avons besoin et j'en viens ainsi à la deuxième délibération.
Notre Collectivité a versé pour un peu plus de 129 M€ d'aides sur notre territoire en 2018 et c'est globalement une très bonne chose puisque c'est un soutien à l'emploi.
Mais ces aides prennent en grande majorité la forme de subventions et, dans peu de cas, la forme d'avances remboursables. Vous le savez, Madame la Présidente, notre groupe s'interroge régulièrement sur la pertinence et l'incitativité de nombreuses aides versées, notamment dans le cadre de la Commission Industrie/Grands groupes.
Nous militons donc de nouveau pour un recours plus important aux avances remboursables.
De plus, et vous le savez également, il nous semble fondamental de réorienter notre soutien vers une économie décarbonée, tournée vers la transition écologique et énergétique.
Notre Collectivité n'est pas absente de ces défis, bien entendu, mais nous constatons encore que certaines aides ne prennent pas en compte les critères d'éco-conditionnalité.
Cette approche est certes complexe à mettre en œuvre, mais c'est la seule qui puisse permettre des décisions cohérentes entre le développement économique et la transition écologique.
En continuant sur cette voie, nous pourrions être en 2020 la première Région de France à mettre en œuvre un développement à la fois économique et écologique.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Madame BARTHET.
La parole est à Madame RIVIERE pour 4 minutes …

Mme RIVIERE

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

L'Appel à Manifestation d'Intérêt soumis au vote de notre Assemblée vise à permettre un saut qualitatif de l'appareil régional de formation à travers la digitalisation et l'intégration de récentes innovations pédagogiques. Il est le bienvenu et c'est pourquoi notre groupe l'approuvera.

Je voudrais profiter de ce rapport pour évoquer un sujet connexe, je veux parler de la formation aux métiers du grand âge et de la dépendance, lesquels souffrent d'une profonde désaffection, à l'origine d'importantes difficultés de recrutement, notamment dans les EHPAD.

Notre société a longtemps jeté un voile pudique sur la question de la prise en charge de nos aînés dépendants, repoussant sans cesse aux calendes grecques l'indispensable réforme d'un système à bout de souffle. Le temps est venu de changer notre regard.

En amont d'un projet de loi qui doit être présenté par la Ministre de la Santé et qui est attendu par tous, plusieurs rapports ont posé un diagnostic imparable et rappelé l'urgence à apporter une réponse pérenne, à la hauteur de l'enjeu.

Le dernier en date, il y a deux semaines, le Rapport El Khomri, s'attache à la question des métiers du grand âge et appelle à une large mobilisation pour les rendre attractifs ; il propose pour cela une revalorisation des rémunérations, une reconnaissance des qualifications, une amélioration des conditions de travail et la création de 93 000 postes supplémentaires dans les 5 prochaines années.

Ce rapport a deux lacunes : il ne précise pas comment seront financées les mesures proposées, dont le coût est tout de même chiffré à 825 M€ par an, et il préconise -c'est à mon avis une erreur- la suppression du concours d'aide-soignante. Mais il a le mérite de mettre l'accent sur l'humain.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

C'est en effet un chantier prioritaire, car la désaffection pour ces métiers porteurs de sens, de dévouement, d'humanité, a pour corollaire la dégradation de la qualité de l'accompagnement et des soins dispensés à nos aînés, ainsi que des conditions de travail des infirmières, aides-soignantes et auxiliaires de vie.

L'Occitanie compte 600 000 habitants âgés de plus de 75 ans, exposés au risque de perte d'autonomie. Les besoins en personnels des maisons de retraite, des services de soins infirmiers ou d'accompagnement à domicile vont croissant mais, évidemment, pour recruter il faut au préalable former.

Chef de file en matière d'orientation, de formations sanitaires et médico-sociales, notre Collectivité a un rôle essentiel à jouer, elle doit prendre toute sa part de l'effort collectif de revalorisation des métiers du grand âge et de l'économie de la longévité.

La Région, qui s'est dotée d'un Schéma de formations sanitaires et sociales, finance donc les écoles et instituts de formation agréés qui accueillent plus de 15 000 élèves, dont 4 000 boursiers ; cela représente un effort budgétaire significatif et la DM.2 contient d'ailleurs une rallonge de 1 M€ en faveur des formations sanitaires. Mais la Région peut et doit aller plus loin, notamment en faveur de l'aide à la mobilité et de l'aide à l'innovation.

Le Rapport El Khomri suggère de soutenir l'équipement des accompagnants à domicile -nombreux en milieu rural- en véhicules propres ; la Région, qui a mis en place un dispositif de soutien à l'acquisition de véhicules électriques, peut y concourir. De même, la technologie permet aujourd'hui de mieux soigner, d'améliorer le confort de vie des personnes âgées dépendantes, de réduire la pénibilité des tâches effectuées par les personnels soignants. Un effort doit être engagé par notre Collectivité pour encourager, davantage qu'elle ne le fait, les innovations et notre groupe formule le vœu que l'engagement de notre Collectivité se traduise par un effort financier significatif dans le Budget 2020.

Plus largement, notre Région, qui a vocation à piloter la Silver économie, depuis la formation aux métiers jusqu'au soutien aux startups de l'objet connecté, en passant par l'adaptation des logements et le transport adapté, doit se doter de la feuille de route qui actuellement lui fait défaut. Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Geneviève LASFARGUES pour 3 minutes, s'il vous plaît …

Mme LASFARGUES

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Notre pays doit faire face à des crises qui l'affectent profondément, dans un contexte économique morose et où l'État-providence ne semble plus être toujours en mesure d'assurer le bien-être de la population. La formation est un des piliers de notre action solidaire pour relever le défi de l'emploi dans notre région qui est la plus attractive de France et qui gagne chaque année plus de 50 000 nouveaux habitants. Une bonne orientation, un large choix de métiers, l'accès à des qualifications reconnues et l'accès à la formation tout au long de la vie sont plus que jamais des nécessités.

C'est une question de justice sociale. C'est aussi un atout pour la croissance économique et la compétitivité. Notre Région œuvre chaque jour pour offrir des solutions innovantes, pour construire

des entreprises pérennes, pour organiser la solidarité avec les plus fragiles, pour créer du lien social ou pour créer de nouveaux emplois.
La révolution numérique est aujourd'hui une réalité et la digitalisation affecte l'ensemble des secteurs de production, créant un besoin massif de compétences numériques.
La transformation numérique de l'économie est un défi majeur pour le système de formation qui doit à la fois répondre à la demande des filières du numérique et contribuer à l'adaptation d'une grande majorité des autres métiers.
Ensuite, le secteur de la formation doit aussi accomplir sa propre adaptation au numérique ; en effet, susceptible de transformer profondément les pédagogies et les parcours de formation, la digitalisation de la formation professionnelle fait fortement évoluer le système de formation professionnel dans sa globalité. Les technologies de l'information confortent l'idée de la formation tout au long de la vie et de la sécurisation des parcours professionnels, une plus grande autonomie de l'individu, ainsi qu'une plus grande modulation des formations.
La transformation digitale de la formation professionnelle est aujourd'hui l'un des moyens d'optimiser ses propres performances et d'accroître la satisfaction de ses bénéficiaires, dans un contexte où les enjeux sont toujours :
- d'accroître le niveau de qualification et de compétence pour répondre aux besoins des entreprises et des territoires, dans le cadre du développement d'une économie de la connaissance,
- d'augmenter l'accès à la formation pour ceux qui en ont le plus besoin : les demandeurs d'emploi, les salariés confrontés à des mutations économiques, technologiques, réglementaires, les salariés des TPE,
- de sécuriser les parcours et d'accroître l'autonomie des individus.
La digitalisation est un levier, à condition que l'on veille au développement d'une offre qualitative, adaptée aux besoins des différents publics.
Dans le même temps, la révolution numérique est une source de renouvellement des pédagogies et, plus encore, de transformation des parcours de formation. Elle répond aux besoins des individus, des entreprises et elle potentialise les ambitions de formation tout au long de la vie et de droit individuel à la formation. Elle est aussi un facteur de mutation du secteur professionnel de la formation, impactant son modèle économique comme ses ressources humaines.
Aujourd'hui, la mise à niveau de l'appareil de formation est toutefois encore timide et inégale, et l'accélération de sa mutation numérique requiert un accompagnement de la Puissance publique.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme LASFARGUES

Nous disposons aujourd'hui, via cet Appel à Manifestation d'Intérêt, d'un levier d'intervention renforcé pour agir en faveur du développement de l'innovation sociale.

Nous soutenons donc la dynamique de l'Exécutif régional dans son Plan "Modernisation de l'appareil de formation" qui s'inscrit dans les valeurs de la solidarité, de l'égalité et de la fraternité.

Je vous remercie Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Michèle GARRIGUES pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme GARRIGUES

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je vais vous rendre les quelques secondes prises par Madame LASFARGUES, je vais être rapide !

Nous avons sous nos yeux le rapport annuel des dépenses consacrées aux aides d'État 2018 par les Collectivités locales et leurs groupements, rapport établi par la Région en sa qualité de coordinatrice de l'enquête auprès des Services et des Collectivités infrarégionales.

Nous pouvons noter qu'ont répondu à cette enquête, au-delà de notre Institution -les Communes étant exclues de cette enquête-, 176 Collectivités, soit les 13 Départements de notre région, les 2 Métropoles, les 20 Communautés d'agglomérations et près de 80% des Communautés de communes. Avec 82% de participation, nous pouvons considérer que ce rapport est le reflet de la réalité.

Toutefois, ce bilan n'a pas vocation à rendre compte de l'ensemble des aides économiques versées sur le territoire régional -Madame PELLEFIGUE l'a dit-, car d'autres aides, notamment à destination des associations, ne relèvent pas des aides d'État, même si elles contribuent au développement économique régional.

Au niveau des seules aides économiques, 3 490 entreprises d'Occitanie ont reçu des aides, d'un montant total de plus de 137 M€ et comme vous l'avez dit Madame la Présidente, 9 € sur 10 des sommes allouées sont affectées par la Région, ce qui témoigne de son rôle en matière de développement économique et d'engagement en faveur de l'emploi.

Les Départements ont contribué à hauteur de 3%.

À noter que nombre de Communautés de communes, qui représentent une part importante des EPCI en région, ont déclaré n'avoir versé aucune aide.

Je rappelle que ce sont des montants mandatés, soit des montants effectivement payés et non des montants engagés.
Ce rapport traite également des aides en direction de l'innovation, des PME, de l'emploi, de la culture et de l'environnement, au profit de 1 257 bénéficiaires, ainsi que des aides apportées dans le cadre du régime de minimis, au profit de 2 188 bénéficiaires, pour un montant total de 118 732 000 € ; vous en avez le détail en pages 15 et 18 des documents envoyés.
Cependant, nous pouvons noter que dans la finalité RDI, seule l'aide aux projets de recherche et de développement a été mobilisée cette année.
Nous pouvons noter qu'en 2018, les montants versés sont quasiment stables : - 2% par rapport à 2017, mais que le nombre de bénéficiaires a diminué de 30%. Il me semble important d'évaluer le pourquoi de cette baisse de bénéficiaires.
Tous régimes confondus, les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne ont bénéficié des montants les plus importants, ce qui est tout à fait logique compte tenu du nombre de leurs entreprises. Le versement de ces aides s'est effectué par subvention à hauteur de 73%, et moins de 27% par prêt et avance, ou aide ad hoc.
Madame la Présidente, ce rapport est riche d'enseignements et d'informations, notamment sur la répartition cartographique des aides versées. Soyez assurée que notre groupe continuera à soutenir les aides régionales en direction des acteurs régionaux.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.
En réponse aux principales interventions, j'indiquerai tout d'abord que globalement, le nombre d'entreprises aidées sur l'année 2018 a bien été en augmentation par rapport à 2017.
Concernant ce rapport des aides d'État, en effet sur l'année 2018 ce sont plutôt des "gros tickets" qui ont été pris en compte, puisque l'on a mobilisé parfois du FEADER, en particulier sur l'industrie agro-alimentaire qui sont de plus "petits tickets", d'où un montant plutôt en augmentation, mais un nombre inférieur d'entreprises. Mais globalement, au niveau de l'ensemble des aides pilotées par la Région, sur des crédits Région, comme sur des crédits européens, nous sommes en augmentation et dans une bonne dynamique.
Je tiens également à rappeler -c'est l'INSEE qui le dit- que dans notre région, le taux de chômage baisse plus vite qu'au niveau national ; vous pouvez essayer de tronquer les chiffres, de les sortir de leur contexte, mais fin 2013, 2014, 2015 et début 2016, le taux d'écart était de 2,1, à partir de

2016 il a commencé à diminuer à 2 et ainsi de suite. Donc indiquer que la situation économique de la région n'est pas bonne -la Banque de France dit l'inverse, l'INSEE également-, c'est vouloir créer de l'inquiétude là où il n'y en a pas.

Sur la question de la Silver économie, le Plan "Silver économie" existe depuis maintenant plus de 2 ans, il a été voté en 2017. "Augmenter les crédits", ils y sont déjà de façon significative, parce que je ne connais pas de projets que nous n'aurions pas aidés, Madame RIVIERE ; par contre, je peux vous citer de nombreux projets qui étaient en phase d'idée et qui, à travers notre Agence Régionale de Développement Économique -puisqu'il y a une personne spécialisée sur la question de la Silver économie-, ont bénéficié d'une accélération de leur réalisation.

Donc sur ce secteur du grand âge, qu'il s'agisse du projet INSPIRE porté par Bruno VELLAS, de l'aide apportée à la Fondation I2ML de Nîmes, ou encore des projets d'innovation sur Lattes, tous ces projets sont vraiment soutenus et même portés.

Alors, si vous avez connaissance de porteurs de projets ayant trouvé qu'il y avait un manque d'accompagnement de la Région, je suis vraiment preneuse, parce que sur ce secteur, même notre budget prévisionnel n'est pas entièrement consommé ; il est plutôt bien consommé, mais nous sommes à peu près à 85% de consommation. Donc si jamais il y a des entreprises que nous n'aurions pas accompagnées, faites-moi les connaître, parce que vraiment ce n'est pas faute de crédits budgétaires.

Je vous propose de passer au vote de ces deux rapports.

Sur le Rapport 14, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*146 votants*) :

- Pour : 110 (SRC : 49, GR : 14, NM : 18, UEDC : 24, NI : 5)
- Abstention : 36 (RN : 36).

Le rapport (***2019/AP-NOV/14***) est ***adopté***.

Nous passons au vote du Rapport 15. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 110 (SRC : 49, GR : 14, NM : 19, UEDC : 26, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-NOV/15***) est ***adopté***.

Module 4 - Transition écologique et énergétique

Nous passons au 4ème Module sur la transition écologique et énergétique.

Je demande donc à Madame la Vice-présidente LANGEVINE de bien vouloir présenter les rapports :

- sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, et le Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire,
- sur le Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique,
- sur le Schéma Régional Biomasse.

Monsieur le 1er Vice-président CODORNIOU présentera le Dispositif "Qualité de l'air dans les ports".
Et Monsieur le Vice-président GIBELIN présentera la création du Syndicat mixte ligne ferroviaire Auch-Agen.
Madame la Vice-présidente LANGEVINE, vous avez la parole sur les Rapports 8, 9 et 10 ...

2019/AP-NOV/08 - Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire

2019/AP-NOV/09 - Lancement du Service Public Intégré de la Rénovation énergétique

2019/AP-NOV/10 - Approbation du Schéma Régional Biomasse et de son évaluation environnementale stratégique

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente.

Effectivement, trois rapports extrêmement importants qui s'inscrivent dans les objectifs que nous avons déroulés et réaffirmés ce matin en matière de transition écologique et énergétique.
Le premier vous propose d'acter le ***Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets***, assorti en son sein d'un ***Plan Régional d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire***.
Vous le savez, nous avons approuvé en 2018, en Commission Permanente, un projet de Plan qui était lui-même issu d'une large concertation avec les territoires. Nous avons fait beaucoup de groupes de travail impliquant les différents acteurs de ce secteur des déchets, qui est un secteur important en Occitanie. Nous avons défini ensemble, en fonction de leur dynamique et de leurs spécificités territoriales : ce n'est pas la même chose de gérer par exemple des déchets sur une station littorale avec une pression touristique l'été et des populations qui voient leur niveau plus que significativement augmenter, et de gérer des déchets dans un milieu plus rural, avec parfois un éloignement des installations de traitement. Bref ! Nous avons vraiment fait un travail de terrain pour pouvoir s'assurer de la faisabilité et de la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de réduction des déchets ; des objectifs qui sont définis par la loi, que nous avons bien sûr respectée, que ce soit sur le plan des objectifs quantitatifs ou dans le calendrier de réalisation.
Ce projet de Plan, que vous avez donc approuvé, a poursuivi sa vie administrative, avec une consultation administrative des Institutions associées et un avis positif a ainsi été prononcé par 213

structures, une cinquantaine de retours argumentés ont été pris en compte, qui étaient des inquiétudes, des questionnements ou des demandes de clarification.
Nous avons également soumis ce projet de Plan à l'évaluation environnementale puis, tout dernièrement, à l'enquête publique qui, de mémoire, s'est déroulée du 3 juin au 4 juillet dernier et qui a débouché sur un avis favorable. C'est vrai que pour la première fois, nous soumettions à enquête publique, non pas un projet d'infrastructure en tant que tel, mais un plan, une planification, un schéma régional. Cela a donc concerné les 13 Départements, avec un effort tout particulier fait en termes de communication, que ce soit dans les réseaux sociaux, en affichage, en parution presse, afin de recueillir le plus possible d'avis des citoyens. Les commissaires enquêteurs ont pu recueillir 450 contributions qui ont été vraiment analysées, prises en compte et donc, comme c'est évidemment la règle, les commissaires enquêteurs ont répondu à chacune des interrogations.
Donc un fort intérêt des habitants pour la question des déchets.
Toutes les questions ne concernaient pas l'exercice de planification, puisqu'il y a bien sûr les Collectivités qui sont en charge de la collecte et du traitement des déchets, il y a l'État qui est là pour instruire notamment les autorisations des installations classées, et il y a bien sûr les acteurs économiques qui œuvrent à la réduction des déchets, au recyclage, à la valorisation, etc.
Nous avons pris en compte et répondrons aux deux réserves formulées par les commissaires enquêteurs :
- une première réserve qui est tout à fait légitime, mais à laquelle nous ne pouvions pas, à l'époque, répondre de façon plus qualitative puisque cela concernait l'état des lieux ; c'est vrai que cet état des lieux a reposé sur des données départementales, de l'observation des Plans "déchets" autrefois départementaux et il se trouvait que les 13 Départements n'avaient pas, de façon uniforme, les mêmes indicateurs de suivi, les mêmes méthodologies d'observation. Désormais, ce diagnostic est consolidé, revisité, actualisé, grâce notamment à l'Observatoire régional, l'ORDECO, à qui l'on confie ces missions d'observation de la réduction et de la gestion des déchets ;
- et la deuxième réserve, qui découle de la première, c'est de pouvoir mettre en place un outil cartographique actualisé, peut-être pas en temps réel mais de façon la plus fine possible, qui justement constituerait un outil d'aide à la décision pour que les Collectivités et les acteurs puissent répondre et anticiper la question, notamment de l'implantation des installations.
Les objectifs sont ambitieux, non pas forcément au regard de l'urgence de la diminution de cette empreinte sur les ressources, puisque l'économie circulaire vise bien sûr à réduire le prélèvement des ressources naturelles et faciliter ainsi ce cercle vertueux de la lutte contre les gaspillages, de l'écoconception jusqu'à la valorisation, en passant par le recyclage, le réemploi, tous ces leviers d'action en faveur de l'économie circulaire.

Ces objectifs sont ambitieux au regard surtout de la situation française qui, vous le savez, a déclenché un contentieux avec l'Union Européenne. Nous sommes donc pleinement engagés dans cette mobilisation pour équiper et outiller les territoires afin de rattraper ce retard en matière de réduction et de gestion des déchets. Le Plan fixe donc :

- Une diminution du ratio des déchets ménagers et assimilés par habitant de 13% entre 2010 et 2025 ; conformément à la loi, l'année de référence est 2010 dans le Plan régional des déchets ;
- Une stabilisation au niveau de 2015 des produits de déchets des activités économiques, des déchets inertes issus du bâtiment ; le secteur du bâtiment est un fort secteur à enjeux, tant sur le plan économique, mais surtout parce que les déchets du bâtiment en Occitanie représentent 11 millions de tonnes chaque année, sur 18 millions de tonnes. Donc vous voyez le gisement mais aussi, du coup, les potentiels pour valoriser les matériaux issus des déconstructions et pouvoir les réemployer puisque là aussi, il s'agit de limiter nos importations de matières premières et d'avoir aussi une indépendance et une autonomie face à des cours de matériaux qui sont vraiment calqués sur des situations et des contextes géopolitique très importants. C'est donc aussi assurer, pour le secteur du bâtiment, une autonomie par rapport aux approvisionnements de ces matériaux ;
- Une augmentation de la valorisation des déchets ménagers et assimilés de 57% à l'horizon 2031. Là aussi, pour que cette valorisation soit à la fois efficace et que des acteurs industriels et économiques se positionnent, cela veut dire en amont, à la fois de sensibiliser l'habitant : le comportement d'achat -qui est déterminant-, le geste de tri, mais aussi la qualité des collectes ; donc cela suppose aussi, pour les Collectivités, de l'investissement, de l'organisation et donc des moyens humains à revisiter pour assurer une collecte de qualité qui puisse être revalorisée, tant sur le plan des matières que sur le plan économique et donc financier puisque, je vous le rappelle, la gestion des déchets a une traduction très directe sur le pouvoir d'achat des habitants, notamment aux travers des différentes taxes ;
- Parmi les objectifs que nous nous sommes aussi fixés, tout en respectant la loi, nous devons réduire de 50% la quantité de tonnages enfouis, c'est-à-dire les déchets ultimes, tous les bio-déchets, cartons, verres, plastiques, que l'on doit donc retirer du flux pour stocker, enfouir ou incinérer le moins de déchets possible.

C'est aussi une contrainte forte pour les Collectivités que nous allons accompagner.

Et donc, dans la mesure où l'on doit limiter ces quantités de tonnages enfouis, cela veut dire que l'on doit aussi revoir les autorisations des différentes implantations d'unités de traitement et de valorisation. C'est aussi la raison pour laquelle le Plan fixe des capacités maximales à l'échelle régionale et donc l'État instructeur doit se référer à ces capacités par type de déchet et par type de valorisation pour donner ces autorisations et définir les zones de chalandises.

Nous sommes donc parfaitement conscients de l'impact de ce Plan sur les Collectivités et c'est la raison pour laquelle, sans attendre un programme d'actions très concrètes, très opérationnelles, pour aider les Collectivités à s'équiper dans tous les volets de la gestion des déchets, nous avons conçu, depuis deux ans maintenant, des dispositifs d'accompagnement qui vont de l'ingénierie à l'investissement, aux études de faisabilité et nous accompagnons toutes les démarches des Collectivités, que ce soit sur la collecte séparée des bio-déchets, sur la tarification incitative ou sur de l'investissement.

Nous accompagnons également la filière économique pour se positionner sur ce nouveau secteur de l'économie circulaire. Beaucoup de startups et de jeunes entrepreneurs sont sur cette nouvelle économie du partage, de la fonctionnalité et du réemploi, c'est très dynamique sur les territoires, avec beaucoup d'initiatives et donc, là aussi, nous sommes très proactifs, très souples et très agiles pour accompagner cette nouvelle économie, sobre en ressources.

Je vous invite donc à approuver ce Plan ... (*Brouhaha*)

Je passe au deuxième rapport, si vous voulez bien encore être attentifs !

Le deuxième rapport, relatif au ***lancement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique***, est aussi extrêmement important pour la mise en œuvre des objectifs de la feuille de route "Région à Énergie Positive", puisqu'il concerne le volet "rénovation des logements", donc la baisse de la facture énergétique que les habitants ont à payer chaque mois.

Là aussi, un outil au service des habitants : le nouveau Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, le SPIRE, qui vise à définir un parcours -là aussi très opérationnel, très souple- de la rénovation pour les ménages. C'est-à-dire que de l'audit, du diagnostic et bien en amont de l'information, du conseil, jusqu'au soutien financier pour réaliser les travaux de rénovation, le SPIRE va pouvoir, en mobilisant différents types de prestations et d'accompagnements, être ce lieu intégré où chaque habitant de l'Occitanie, que ce soit en maison individuelle ou en habitat collectif, pourra trouver une réponse "sur mesure" à cet engagement pour la rénovation énergétique des bâtiments.

Je le rappelle, la rénovation énergétique c'est bien sûr la question de la chaleur, mais c'est aussi maintenant la question du confort d'été puisque, pour la première fois l'été dernier, la facture énergétique, notamment sur le tertiaire et le commerce, a été plus importante pendant l'été que pendant l'hiver ; c'est dire l'effort que nous avons à faire pour adapter nos activités et nos bâtiments à cet impact du réchauffement climatique.

Nous vous proposons donc de convier ce Service Public Intégré de la Rénovation énergétique à l'Agence Régionale pour l'Énergie et le Climat, sur son volet SPL.

La SPL AREC aura donc, dans ses missions :

- en lien avec les Espaces Info Énergie et les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique qui maillent le territoire et qui sont un maillon extrêmement important, d'informer, sensibiliser et être aussi ce garant neutre pour les ménages d'une bonne information, d'une bonne orientation sur les dispositifs d'aide, mais aussi sur les entreprises labélisées pour mener ces travaux ; donc un espace de confiance neutre très important,
- de pouvoir accompagner la réalisation, le financement et le suivi des travaux, de l'audit jusqu'à une activité de crédit, de financement, à travers un outil que l'on appelle le tiers financement, c'est-à-dire que l'Agence aura une activité de crédit à destination des ménages puisque, je vous le rappelle, le panier moyen d'une rénovation qualitative se situe entre 23 000 et 28 000 €, ce qui n'est évidemment pas accessible à tout le monde.

Concernant le montage financier du SPIRE, nous vous proposons de consacrer 134 M€ sur la période 2020-2024 pour la rénovation énergétique. Sur la provenance des crédits :
- 42 M€ en provenance de la Banque Européenne d'Investissement, 40 M€ au titre de la recapitalisation par la Région de l'Agence, soit 82 M€ mobilisés qui permettront d'accompagner 9 000 bénéficiaires dans un acte de rénovation de qualité,
- et 52 M€ liés au maintien du dispositif "Éco-chèque Logement", avec un rythme de consommation de 13 M€ par an qui couvrent l'aide à la rénovation de 36 000 logements.

Je vous rappelle que l'objectif que nous avons fixé dans la trajectoire RÉPOS en matière de rénovation de logements, c'est l'accompagnement de 52 000 logements "basse consommation" d'ici 2030, pour passer ensuite sur un rythme de croisière de 75 000 logements chaque année.

Et là, je veux vraiment souligner l'engagement et la détermination de la Région pour mettre en place ce Service Public, dans un contexte où l'État, via son Agence l'ADEME, a décidé de retirer ses financements des Plateformes de la Rénovation Énergétique et, en 2021, des Espaces Info Énergie. Aussi, comme nous le faisons sur l'agriculture bio ou sur les mobilités et notamment le train, parce que c'est un engagement fort, nous avons décidé de compenser ce retrait de l'État, son désengagement, d'une part parce que sur ces Espaces Info Énergie et Plateformes, ce sont des Chargés de mission qui travaillent, qui doivent trouver une activité pérenne, et d'autre part parce que nous ne voulons pas perdre ce maillage territorial et les compétences qu'ils ont pu déployer sur le territoire.

Voilà pour le SPIRE.

Enfin, le dernier rapport est relatif à ***l'approbation du Schéma Régional Biomasse et de son évaluation environnementale stratégique***.

Je rappelle le contexte du Schéma Régional Biomasse : il s'agit d'une déclinaison territoriale du Schéma National Biomasse et qui vise à évaluer la biomasse mobilisable pour une valorisation

énergétique. Ce Schéma Régional doit s'articuler avec les autres Schémas : il doit bien sûr être compatible avec le SRADDET, mais il doit aussi s'articuler avec le Programme Régional de la Forêt et du Bois, avec le Plan Régional de Gestion des Déchets que je viens de vous présenter et avec la Stratégie de Développement Économique, le SRDEII, puisque nous avons à concilier les différents usages du bois, que ce soit pour l'écoconstruction, le stockage carbone, l'agroforesterie ou pour l'approvisionnement et la source d'énergies renouvelables.

Ce qui ressort de ce Schéma co-élaboré avec l'État, c'est que nous avons un potentiel d'augmentation de 37% de cette ressource biomasse pour la consacrer à la valorisation bois-énergie et que nous pouvons aussi -puisque la biomasse ce n'est pas que la forêt, c'est aussi la biomasse agricole ou la biomasse issue des déchets- valoriser le potentiel de méthanisation pour augmenter la production de biogaz, à la fois pour venir compenser des sources d'énergie, mais aussi pouvoir répondre aux enjeux de mobilité.

Vous retrouvez tout cela dans le rapport, sachant qu'il s'agit pour nous de pouvoir aussi développer et mieux structurer cette filière "biomasse énergie", les territoires ruraux et les zones montagneuses en sont demandeurs puisque c'est une activité économique et de valorisation environnementale extrêmement importante.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Monsieur le 1er Vice-président, si vous voulez bien présenter le Rapport n°11 ...

2019/AP-NOV/11 - <u>Qualité de l'air dans les ports accueillant des ferries et des bateaux de croisières en Occitanie</u>

M. CODORNIOU

Madame la Présidente,

Chers collègues,

S'agissant de ce rapport sur la qualité de l'air dans les ports qui accueillent des ferries et des bateaux de croisières, nous avons été alertés par les taux de particules fines relevés les jours d'escale de ferries dans le port mais également -par le biais de la presse nationale- à Marseille, à Venise ou dans d'autres lieux.

La Présidente nous a demandé de mener une réflexion sur les mesures de la Région sur la qualité de l'air dans les ports, nous avons donc mis en place un Comité de travail avec la Majorité -et je remercie mes collègues et amis Jean DENAT, André LUBRANO, Guy ESCLOPÉ, Nicolas

COSSANGE et Zina BOURGUET- pour travailler sur un état des lieux et nous avons organisé deux réunions avec 4 experts, notamment :

- Monsieur BAUDOIN, Délégué interministériel au développement de l'axe portuaire et logistique Méditerranée-Rhône-Saône,

- et Madame TILAK, Directrice de l'ATMO, association agréée par le Ministère de la Transition Écologique, qui est en fait un observatoire de la qualité de l'air.

Nos missions, demandées par la Présidente : surveiller, prévoir, informer et accompagner.

Les enjeux sur les ferries et les bateaux de croisières ne sont bien sûr pas les mêmes à Marseille, à Sète et à Barcelone, puisque quand on parle de notre port, on est à 115 000 passagers, à Marseille à 1,7 million et à Barcelone à 2,7 millions. Une réflexion est également menée sur Port-Vendres qui reçoit 4 000 croisiéristes.

Un plan d'actions décliné à trois niveaux :

- Le premier à l'échelle du bassin méditerranéen : la Présidente en parlait ce matin lors de son propos introductif, un courrier a été adressé au Premier Ministre et au Comité Interministériel de la Mer afin de demander le classement de la Méditerranée en zone ECA, c'est-à-dire en zone de réglementation des émissions de polluants atmosphériques ;

- Le deuxième niveau à l'échelle de la façade méditerranéenne, dans le cadre du Conseil Maritime de Façade où les ports de Marseille, Toulon, Sète, Nice, Port-La-Nouvelle et Port-Vendres ont décidé de concentrer leurs efforts sur la notion de "green port", intégrant les efforts conjoints relatifs à la lutte contre la pollution de l'air ;

- Et, plus en détail mais très rapidement aussi, la Région soutient l'Association AtMO pour la surveillance des pollutions et la mise en œuvre des plans d'actions de réduction.

L'EPR Port Sud de France a diligenté un diagnostic, qui sera poursuivi par un plan d'actions sur la qualité de l'air, avec des mesures de suivi et d'évaluation dès 2020.

Les mesures de qualité de l'air et l'ensemble des actions seront rendues publiques lorsque nous aurons le retour de l'Association AtMO.

Concernant les prochains enjeux -et c'est très important que vous puissiez l'entendre- :

- dès 2023, sur le bassin Orsetti, on a prévu des bornes électriques de grande puissance ; alors, on met des bornes, mais il faudra que l'ensemble des grands bateaux puissent également se connecter, donc là aussi il faudra faire un effort et c'est le message que nous faisons passer au Comité France Maritime, dans le cadre de la fonction que j'occupe auprès du Secrétaire Général de la Mer,

- le Môle Masselin sur le quai du terminal "passagers" sera équipé en 2021 de ces bornes électriques,

- et pour le quai H, on est sur une projection 2023-2024.

Par rapport au Plan Hydrogène Vert, le Port de Sète va introduire, sur la zone portuaire, la technologie de l'hydrogène vert, dans le cadre d'un projet innovant "GreenHarbour", avec une barge hydrogène qui va permettre de recueillir les eaux grises et noires des bateaux, mais également -on est là sur de l'énergie électrique décarbonée- de collecter d'autres déchets et résidus.

Une politique tarifaire qui va favoriser les navires vertueux : le Conseil d'administration du port va engager l'adaptation de sa politique tarifaire au plus vite, avec un système de bonus/malus.

Également, au moment de la livraison de la Gare Maritime en 2023, le transport des passagers dans le port sera effectué par des bus autonomes électriques, ainsi que par des véhicules électriques qui chemineront sur le port.

Et pour terminer, la mise en service à Sète d'une pilotine électrique, cette innovation technologique qui a été primée aux 8ème Assises du Port du Futur.

Nous travaillons donc sur tous ces aspects avec le Parlement, avec les ports et notamment avec l'EPR et à la demande de la Présidente, cette Commission a été très active et très opérationnelle puisque, comme vous le voyez, il y a des actions concrètes.

Voilà, Madame la Présidente, ces actions qui vont être mises en place très rapidement.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le 1er Vice-président.

Monsieur le Vice-président GIBELIN, si vous voulez bien présenter le Syndicat Mixte Auch-Agen …

2019/AP-NOV/13 - <u>Création du Syndicat Mixte Ligne ferroviaire Auch-Agen</u>

M. GIBELIN

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Il s'agit, comme la Présidente l'a indiqué ce matin dans son propos liminaire, de redonner une place au rail dans la question de la stratégie nationale des transports et en particulier sur la question du fret. Nous y sommes particulièrement attachés et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes beaucoup investis sur la question de la ligne Perpignan-Rungis.

Là, en l'occurrence, sur la liaison entre Auch et Agen, il y a eu une fermeture ferroviaire en mars 2016 qui a été ressentie de manière très douloureuse sur le territoire, puisqu'elle a entraîné des difficultés importantes. La Région s'est mobilisée de manière tout à fait déterminée et nous avons été vigilants vis-à-vis d'un projet qui a vu le jour en 2017, en particulier porté par le Grand Port de Bordeaux, mais qui ne permettait pas de réunir tous les partenaires dans de bonnes conditions et

les moyens financiers qui avaient été promis par l'Europe n'ont pas été au terme, puisque le financement n'a pas vu le jour jusqu'à sa concrétisation.
De ce fait, nous nous sommes tournés vers une étude un peu plus précise, avec un Cabinet juridique et technique, pour mesurer les possibilités de remettre du fret sur cette liaison.
Nous avons pu vérifier -et cela a été confirmé dans une étude récente- un vif intérêt de nombreux opérateurs ferroviaires sur la possibilité de remettre du fret ferroviaire sur cette ligne et la préconisation du Cabinet a été de partir sur la mise en place d'un Syndicat Mixte entre nos deux Collectivités, les deux Régions, Syndicat Mixte qui sera à l'initiative de la création d'une SEMOP afin d'avoir la structure juridique qui permette de gérer cette ligne, le Syndicat Mixte devenant bénéficiaire du transfert de la ligne, tel que la loi le permet aujourd'hui.
Un courrier, co-signé des deux Régions, a été fait en août 2019 pour demander ce transfert, avec la perspective d'avoir des délibérations concomitantes dans nos deux Collectivités : pour la Région Nouvelle-Aquitaine, ce sera le 18 novembre et pour nous c'est donc aujourd'hui, pour la création de ce Syndicat Mixte.
Vous avez dans le rapport la répartition entre les deux Collectivités et quand ce Syndicat Mixte aura vu le jour, nous nous engageons à ce moment-là à la création de la SEMOP pour pouvoir être en situation d'avoir le plus rapidement possible le retour du fret ferroviaire.
Je confirme qu'un Comité de Pilotage est prévu avec la Région Nouvelle-Aquitaine d'ici la fin du mois, à Auch, pour concrétiser l'avancée de ce dossier.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.
Nous ouvrons la discussion et le premier intervenant est Monsieur Christophe SAINT-PIERRE pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. SAINT-PIERRE

Madame la Présidente,
Comme cela est mentionné dans le rapport n°9 qui nous est soumis, notre Collectivité a fait de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité de ses politiques publiques.
La nécessité d'agir pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre n'est plus à prouver pour tenter d'enrayer la dégradation progressive de notre environnement.
La rénovation énergétique des logements est bel et bien effectivement un axe majeur pour atténuer les impacts de nos émissions.

La proposition qui nous est faite aujourd'hui, de créer un Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, montre l'engagement que vous prenez et que nous prenons collectivement pour atteindre l'objectif de Région à Énergie Positive.

Notre groupe votera donc ce rapport, non sans rappeler que malheureusement, nous ne disposons d'aucun représentant au sein de l'Agence Régionale Énergie Climat.

Ceci dit, nous nous interrogeons sur le déploiement territorial de la structure d'une part, mais surtout sur l'articulation que celle-ci devra avoir avec les opérateurs déjà existants sur le territoire et parfois conventionnés avec des Collectivités locales, chefs de file des politiques d'habitat, notamment au travers des OPH. Il nous semblerait utile de préciser dans le Contrat de délégation le positionnement institutionnel du SPIRE en fonction de son environnement territorial, en garantissant aux autres opérateurs leur place et leur rôle auprès des porteurs de projets et des Collectivités, en respectant une forme de principe de subsidiarité.

Madame la Présidente, je profite de mon temps de parole pour m'exprimer rapidement sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et sur le Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire. Il s'agit effectivement d'un dossier important pour notre Région.

Face à un tel monument, dont la qualité ne peut au demeurant être contestée, le respect de la procédure d'évaluation pour la mise en œuvre des objectifs du PRPGD est effectivement et évidemment primordial ; c'est la condition pour que l'exercice ne reste pas purement académique et circonscrit au champ clos des spécialistes.

À cet égard, le groupe UEDC doit rappeler qu'il restera vigilant quant au respect des échéances de publication des indicateurs du PRPGD, tels qu'ils sont présentés à la page 333 du document.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Raphaël DAUBET pour 4 minutes ...

M. DAUBET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je voudrais revenir sur le SPIRE, le Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique.

Le SPIRE se veut un Service de proximité destiné à aider les ménages d'Occitanie dans leurs projets de rénovation énergétique des logements.

Je veux d'abord saluer l'ambition contenue dans ce rapport. En luttant contre la précarité énergétique et la consommation d'énergie, évidemment nous poursuivons un objectif d'intérêt général et de justice sociale. Je salue cette ambition à la fois au travers des moyens qui sont mis en œuvre pour offrir un outil de tiers-financement à nos habitants, mais aussi au travers de la délégation de service public faite à l'AREC, l'Agence Régionale pour l'Énergie et le Climat ; c'est à n'en pas douter le bon outil pour agir efficacement.

Deux points de vigilance néanmoins :

- Le SPIRE est une aide aux travaux, mais quels seront les moyens dédiés à l'animation locale ?

Le dispositif a besoin d'une animation de proximité, de qualité et d'intérêt général, une animation qui garantit aux ménages un conseil indépendant et objectif. Ces organismes existent, ce sont les Espaces Info Énergie et les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétiques ; ils ont un rôle décisif pour lever les freins à la rénovation, mais ils sont déjà en saturation d'activité.

Il sera nécessaire de les conforter si nous voulons asseoir notre Service public dans les territoires.

- Ma deuxième inquiétude porte sur la nécessaire équité territoriale que nous devons organiser, les Radicaux y sont très sensibles : comment garantit-on l'équité en matière d'accès et de qualité du Service public, sachant que la situation est très disparate et que les territoires sont inégalement équipés en ce qui concerne les structures d'animation locale et les guichets uniques ?

Bref ! La création d'un Service public performant prendra du temps et nécessitera sans doute que nous aidions les territoires à se structurer, mais les Radicaux seront à vos côtés, Madame la Présidente, pour le SPIRE et pour le meilleur !

Je vous remercie

(*Exclamations - Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Très bien, merci d'être aussi inspiré Monsieur DAUBET !

La parole est à Madame Julia PLANE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

Mme PLANE

Madame la Présidente,

Le Plan que vous nous proposez est plein de bonnes intentions : réduction des déchets et une meilleure valorisation ; ce sont des objectifs que tous nous partageons, je ne vais donc pas m'y attarder. Néanmoins, un point important de votre stratégie me révolte : la mise en place généralisée de la tarification incitative.

Qu'est-ce que la tarification incitative ? C'est un prélèvement qui s'ajoute à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est donc une augmentation des impôts pour les particuliers et pour les professionnels. Le résultat est la multiplication des décharges sauvages et le détournement des déchets. Je peux vous parler ici de la Communauté des Communes du Pays de Lunel qui a mis en place cette nouvelle taxe. Les bacs pucés dans le centre-ville de Lunel, en l'occurrence, sont une source d'incivilités. L'habitant qui fait l'effort de réduire ses déchets est démuni face à ceux qui rajoutent leurs déchets dans son container : il ne paye donc pas la levée de ses déchets, mais ceux de tout son quartier … Les décharges sauvages se sont donc multipliées, car les plus modestes n'ont plus les moyens de payer. Bref, c'est un échec total !

La France est déjà championne du monde des prélèvements obligatoires et a été traversée par la crise des Gilets jaunes, sur fond de grogne fiscale.

Rajouter une taxe est donc une atteinte grave à la justice sociale et au pouvoir d'achat des plus modestes. Sans compter le risque de mettre en péril de nombreuses entreprises.

Par exemple dans la Creuse, le Syndicat des déchets Evolis 23 a mis en place la tarification incitative. Eh bien, selon un article de France 3 Nouvelle-Aquitaine, je cite : "*Pour les petits artisans et commerçants, cela revient à voir la facture augmentée de 300 à 600%*" ; selon ce même article, le témoignage d'un restaurateur, je cite également : "*Restes alimentaires, polystyrène, emballages, les déchets jusqu'à présent collectés dans les bacs coûtaient 297 € par an à Sébastien PROUX, chef de l'Auberge de la Vallée à Crozant en Creuse. Suite au passage d'un agent du Syndicat des déchets, le restaurateur sait que la facture va passer à 2 200 € pour un passage tous les 15 jours. Il déclare : c'est le gaz qui augmente, c'est l'EDF qui augmente, c'est les poubelles qui augmentent, on n'arrive plus à payer nos factures, il faut que cela cesse !*".

Une nouvelle taxe n'est donc pas la solution pour réduire les déchets, c'est sur le conditionnement des produits qu'il convient d'agir en premier.

Par ailleurs, Madame la Présidente, je profite de ce rapport pour vous alerter sur l'incinérateur géré par Ocréal à Lunel-Viel pour le compte du Syndicat Mixte Entre Pic et Étang (SMEPE), regroupant 89 Communes de l'est de l'Hérault et de l'ouest du Gard. Cet incinérateur pose de réelles questions de santé publique. De nombreux médecins, dont le Professeur SULTAN, nous alertent depuis plusieurs années maintenant sur les risques qu'encourt la population.

Une dernière analyse précise que nous devons, à court terme, prendre la décision de fermer un des fours. Je cite le Docteur GLEMET : "*Nous sommes dans la fourchette des taux autorisés, mais attention, ce sont des normes industrielles avec des perturbateurs endocriniens qui ne sont pas soumis à des normes*".

Des élus locaux, dont moi-même, ont pris position depuis plusieurs années, une position qui vise à la fermeture d'un des fours, afin de réduire les déchets à 90 000 tonnes.
Or, c'est impossible si Montpellier, qui n'est pas membre du SMEPE, continue à incinérer une partie de ses déchets. Nous arrivons donc à une situation de blocage institutionnel.
Madame la Présidente, vous devez faire fi de votre guéguerre avec Philippe SAUREL ; votre rôle est d'accompagner la Métropole de Montpellier dans sa gestion des déchets et non de cautionner un état des lieux construit par l'appât du gain et la loi du plus fort.
Les habitants des communes limitrophes, je pense en l'occurrence à Lunel-Viel, Valères, Saint-Just, Lansargues, ne peuvent plus attendre.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur Patrick CASES pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. CASES

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Nous ne pouvons pas dire que le ciel du réchauffement de la terre est au beau fixe, que le soleil brille sur un horizon serein. Des nuages noirs s'amoncellent, des oiseaux à la mèche blonde se rassemblent pour fondre en piqué sur les solutions alternatives possibles.
Je profite des rapports 8 et 13 de notre Assemblée Plénière pour ouvrir une parenthèse climatique. La journée scientifique consacrée au Rapport du GIEC à Toulouse sur le réchauffement climatique nous montre l'urgence des réponses à donner pour pouvoir espérer une stabilisation de cette escalade thermique. Là, le temps climatique se montre plus pressant et exigeant, nos réponses sont attendues par les générations montantes.
Tout le monde s'accorde sur les conséquences de ce réchauffement. Les avis divergent sur les leviers à enclencher pour les combattre. Fini le temps des postures ! Le temps est à la contre-attaque. C'est bien une guerre que nous menons, un peu à contre-courant de la fonte des glaces.
Cette bataille nous oblige à avoir une réflexion collective entre pays et régions de la planète, une réflexion universelle où ne pas laisser les citoyens sur le bord du chemin est une condition obligatoire.
Notre Région explore toutes les pistes possibles, à la hauteur de ses moyens et de ses compétences, pour lutter contre les impacts de cette montée de température.

Nous nous sommes engagés dans cette bataille avec détermination. Les ennemis sont bien identifiés : ce sont les activités humaines à fortes émissions de gaz à effet de serre.
Nous avons lancé des politiques volontaristes pour faire face à cette fièvre mortifère du transport, de l'agriculture, de la transition énergétique, du bâtiment. Nous déployons toutes nos possibilités : notre politique tarifaire des mobilités, la mise en place de l'éco-chèque pour l'amélioration énergétique de l'habitat et l'exploration d'une autre alimentation ouvrent des pistes allant dans le bon sens.
L'expérimentation de nouveaux carburants en appui offre des perspectives innovantes ; dans les moyens de propulsion, avons-nous exploré toutes les pistes ? Nous sommes la 1ère région viticole du monde et même si notre vignoble a reculé en surface, avons-nous exploré la solution des sous-produits de la vinification pour renforcer la voie éthanol ? Cela aurait le mérite de décliner, sur les territoires, un débouché économique, une revalorisation des sous-produits de fabrication s'appuyant sur un savoir-faire, avec une ingénierie peut-être encore en place.
La volonté est certaine, mais l'environnement politique de notre pays semble se réduire à un oiseau de mauvais augure préférant se pavaner sur l'arbre, posture du bellâtre, empêchant tous les citoyens de boire à la fontaine.
Le terrible positionnement de l'État, hypocrite sur les transports ferrés, hypothèque sérieusement notre Politique Transports ; son désengagement budgétaire et sa façon de mettre à l'index les plus démunis gangrènent dangereusement nos solutions.
Après notre journée sur le climat, les élus y participant ont reçu un petit livre d'Anne HESSEL, Jean JOUZEL et Pierre LARROUTUROU … (*Marteau*) dont le titre est "*Finance, Climat, Réveillez-vous !*". Pourrions-nous être à l'initiative d'un séminaire interrégional ? Nous sommes une Région ensemble, nous sommes un pays, la sortie ne pourra être que collective !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Monsieur Bernard PLANO pour 5 minutes, s'il vous plaît ...

M. PLANO

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Chaque année, un français produit 354 kilos d'ordures ménagères, entre les emballages, le gaspillage alimentaire, les produits à durée de vie limitée, etc. Ce mode de consommation n'est plus viable et le principe de réduction de ces déchets conquiert chaque jour un public plus large.

À chaque stade de production, les industries produisent des déchets et, de fait, elles représentent le plus gros des tonnages ; on compte environ 3 400 à 4 000 milliards de tonnes par an de déchets produits dans le monde et cette tendance est à la hausse, puisqu'entre 2008 et 2020, la quantité de déchets devrait augmenter de 40% dans le monde.

Alors, vous me direz que beaucoup de choses ont été faites, c'est vrai, mais désormais nous devons aller encore plus loin. Pourquoi ? Parce que la donne a changé, les français nous demandent de faire plus et plus vite, ils veulent de nous l'excellence, la tolérance zéro vis-à-vis du gaspillage, ils veulent mieux trier, mais ils veulent aussi que les obligations de tri des entreprises soient respectées. Ils ne tolèrent plus que leurs fruits et légumes soient emballés comme des poupées russes, car c'est absurde !

Ils ne comprennent pas que leur machine à laver tombe en panne plus vite qu'autrefois et qu'il n'y ait plus de réparateurs capables d'intervenir.

Ils ne comprennent pas que nous n'arrivions pas à diminuer drastiquement les volumes des déchets enfouis dans les décharges, d'ailleurs toujours plus saturées.

Ils ne supportent plus que les paysages, les forêts et les plages soient souillés de déchets sauvages. Donc en raison de l'urgence environnementale, de la pression citoyenne, de la pression des consommateurs, nous devons changer, nous devons pousser notre dispositif vers l'excellence.

Aussi, l'ambition est de franchir une nouvelle étape, de se donner un cadre pour intégrer la gestion des déchets à l'économie circulaire, de mettre en place un scénario de l'aval à l'amont, depuis l'écoconception, en passant par la prévention et la valorisation énergétique de nos déchets, ainsi que le réemploi. C'est donc une haute marche que nous devons gravir, mais nous ne pourrons la gravir que collectivement.

Les enjeux sont de taille, vous les connaissez, mais il est nécessaire de les rappeler pour garder le cap et le sens des transformations que nous voulons enclencher.

Mesdames et messieurs, voilà trois ans que la Région Occitanie s'est résolument engagée sur la voie de l'économie circulaire, en lançant l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Il s'agissait à l'époque de traduire dans les faits les objectifs de la Loi de transition

énergétique pour la croissance verte de 2015. Cette démarche politique, portée par notre Présidente, est au cœur de la transformation économique et culturelle nécessaire pour une société compatible avec les limites de la planète.
Heureusement, aujourd'hui, le sujet est installé dans le débat public avec le changement climatique, avec les conditions de biodiversité, avec le traitement des déchets, ainsi que l'économie circulaire.
Tous ces thèmes sont au cœur de la nécessaire transition écologique.
Il est vrai que le mot "économie circulaire" n'est pas encore tout à fait familier pour beaucoup de nos concitoyens, mais quand on leur demande les actions pour lesquelles ils veulent faire plus pour l'écologie, ils nous répondent : le tri et le recyclage -qui arrivent en priorité-, la réparation, la fin du plastique à usage unique.
Nous devons répondre à ces attentes, en étant force de propositions et d'innovations.
Le Plan Régional qu'il vous est proposé d'adopter aujourd'hui, vous l'avez compris, se substitue au Plan déjà existant, avec l'objectif affiché de définir et de coordonner l'ensemble des actions à entreprendre pour une meilleure prévention. L'élaboration de ce document technique était un préalable nécessaire pour alimenter de manière complète les décisions futures de l'ensemble des acteurs concernés sur notre territoire régional.
Ce Plan s'imposera à l'ensemble des personnes publiques du territoire, mais aura aussi des incidences directes sur le choix des investissements des opérateurs privés intervenant dans le secteur des déchets.
Intégré au Plan Régional de Gestion des Déchets, le SRADDET en constituera un des maillons importants et permettra d'entraîner toute une communauté d'acteurs dans le cadre du Plan d'Actions en faveur de l'Économie Circulaire.
Je veux ici saluer, Madame la Présidente, chers collègues, la qualité du travail accompli par les Services de la Région depuis le début du processus de consultation pour lequel, il faut le rappeler, nous avons été exemplaires.
En s'appuyant sur une large concertation lancée avec de nombreux groupes de travail territoriaux et thématiques, ce projet a ensuite été présenté aux personnes publiques concernées.
Avec plus de 450 contributions adressées, le Plan Régional de Gestion des Déchets en Occitanie est celui qui a suscité la meilleure participation en France et je crois que nous pouvons nous en féliciter. Il a, depuis, reçu un avis favorable dans l'enquête publique qui nous permet aujourd'hui de l'adopter en Assemblée Plénière.
Aujourd'hui, même si le Gouvernement vient d'adopter une nouvelle feuille de route pour l'économie circulaire, c'est bien aux Régions, en tant que chefs de file, qu'il incombe de décliner sur leurs territoires les orientations pour la gestion des déchets.

Nous n'entendons pas nous dérober à nos obligations et le choix politique a été fait en Occitanie d'élaborer un Plan qui respecte les objectifs nationaux à l'échelle de notre territoire.
Pour atteindre ces objectifs, ce Plan s'accompagne de la fixation de certaines règles qui concernent les modes de traitement des déchets.
Nous entendons, pour atteindre ces objectifs, agir collectivement, condition indispensable de sa réussite, en faisant reposer le Plan d'Actions sur l'Économie Circulaire sur une gouvernance partagée et déconcentrée, dans un souci constant d'innovation de l'action publique.
Je crois que nous pouvons réellement nous féliciter de l'ambition de ce Plan qui prévoit le strict respect de la Loi de 2015 relative à la transition énergétique, pour la croissance verte …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur PLANO.

M. PLANO

… Qui vise une diminution du ratio des déchets ménagers et assimilés par habitant, qui prévoit également une stabilisation au niveau de 2015 des quantités produites de déchets d'activités économiques, de déchets inertes issus du BTP et de déchets dangereux.
Vous connaissez l'adage : "le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas" ! En effet, pour atteindre ces objectifs ambitieux, il est indispensable d'engager des actions permettant la réduction des déchets à la source, afin de diminuer les volumes à collecter.
Dès 2035, ce sont presque 600 000 tonnes par an de déchets ménagers qu'il ne faudra pas produire, avec deux priorités : le détournement des bio-déchets via une séparation à la source, l'amélioration du geste et des solutions de tri pour réduire les quantités de déchets.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. PLANO

Je n'aurai pas fini, mais je vais finir sur cela : le Plan, organisé en 9 axes, renvoie à des pistes d'actions concrètes. Il est bien sûr nécessaire de développer les filières de valorisation et je voudrais conclure sur les cas que l'on soutiendra fort dans ce projet : les actions de gestion collective de proximité des déchets organiques, de collecte séparative des bio-déchets, les solutions de valorisation des déchets verts pour la création et la valorisation organique par compostage, pour l'aménagement de ressourceries et de recycleries, pour la mise en œuvre de

tarifications incitatives, pour la création de déchetteries innovantes, pour la création de déchets et produits sobres en ressources et pour les solutions de valorisation énergétique.
Vous l'avez compris, je ne vais pas pouvoir terminer totalement … Je vous encourage donc à voter favorablement pour ce Plan qui est innovant et qui nous permettra de changer nos habitudes, au meilleur bénéfice de la planète.
Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur PLANO.
La parole est à Monsieur Ronny GUARDIA-MAZZOLENI pour 3 minutes, s'il vous plaît …

M. GUARDIA-MAZZOLENI

Madame la Présidente,

Chers collègues,

J'interviens sur le rapport n°13, à savoir la création du Syndicat Mixte sur la ligne ferroviaire Auch-Agen. En tant que gersois, je me réjouis de votre pugnacité, Madame la Présidente, à rassembler les forces pour désenclaver notre département, l'État nous ayant délaissés.
Ici, notre politique volontariste porte sur le rail et ce, en bonne coopération avec la Région voisine de Nouvelle-Aquitaine. Cette ligne ferroviaire est désaffectée depuis trois ans maintenant ; il y a bien eu des travaux d'urgence pour assurer le fret, mais la SNCF a stoppé tout trafic pour des raisons bassement comptables, obligeant notamment le monde agricole, les coopératives et les négociants à envoyer des milliers de camions sur les routes tous les ans.
Cet axe Auch-Agen est donc primordial à l'économie de proximité. La création de ce Syndicat va permettre de lancer le chantier et donc, à terme, de désengorger nos routes, y compris vis-à-vis des autocars sur ce même trajet. Les études ont été menées, la tâche s'annonce difficile, mais ô combien valorisante et porteuse d'avenir pour notre territoire, le développement de nos entreprises et surtout le mieux vivre de nos concitoyens.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur GUARDIA MAZZOLENI. Propos très succinct, mais une bonne synthèse !
La parole est à Monsieur DONADA pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. DONADA

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Mon intervention porte en premier sur le rapport n°9 concernant le lancement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, le SPIRE.

Permettez-moi en premier de remercier les Services de la Région pour le travail qu'ils ont accompli.

La création du SPIRE est intéressante et voudrait promouvoir une meilleure aide aux particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement, depuis les interrogations techniques, les solutions et la réalisation par un financement approprié. Cette volonté, Madame la Présidente, est louable a priori, mais l'enfer est souvent pavé de bonnes intentions ! Ce texte pose quelques interrogations.

En premier, la Région, à travers l'AREC, va se lancer dans une véritable activité bancaire, comme nous l'a confirmé notre collègue Thierry COTELLE en Commission.

Nous allons donc, je pense, être obligés de faire une demande d'autorisation d'exercice auprès de l'AMF, l'Autorité des Marchés Financiers. Avons-nous le personnel compétent pour gérer ces types de montages particulièrement complexes, ou devrons-nous en recruter et à quel prix ?

La même question se pose pour les dossiers qui nous seront soumis.

Je m'interroge également de savoir si le fait d'emprunter à la Banque Européenne d'Investissement à un taux donné -très complexe d'ailleurs- et de financer des particuliers à un taux d'intérêt inférieur est légal.

De plus, qu'avons-nous comme garantie qu'un traitement absolument neutre des demandes soit mis en place ? L'Opposition n'a aucun moyen de contrôle par le fait qu'il n'y ait que 8 membres du Conseil Régional désignés au Conseil d'Administration, et donc tous de la Majorité.

Cette recapitalisation de 40 M€ environ va concerner 2 500 dossiers, soit 16 000 € en moyenne sur une période d'essai de 4 à 5 ans -information donnée également en Commission- ; puis, si le bilan est positif, 70 000 logements seront concernés par an. Il faudra donc alors à nouveau recapitaliser avec des sommes très importantes. En aurons-nous les moyens ?

Enfin, l'accompagnement et le suivi des dossiers seront payants. Les tarifs seront beaucoup moins élevés que ceux pratiqués par les Professions de Conseil donnés en annexe. Nous allons donc fragiliser -pour ne pas dire plus- ce secteur d'activité.

Quant au rapport n°10 sur le Schéma Régional Biomasse, j'ai quelques interrogations également.

Sur la filière bois, le texte dit qu'une bonne partie des massifs forestiers est difficile d'accès et donc exploitable avec des moyens très onéreux.

Avons-nous établi un véritable état des surfaces utilisables à un coût raisonnable et de combien d'années de stock allons-nous disposer, sachant que la régénération d'un taillis correct demande

entre 40 et 50 ans ? Je crains que nous soyons obligés, à moyen terme, de recourir à une importation massive de bois d'Europe du Nord, de Russie ou du Canada à bas coût.
De plus, cette déforestation importante va grandement nuire à notre faune régionale : chevreuils, cerfs, isards et autres qui ont besoin de ces territoires pour vivre sereinement.
Pour les lisiers agricoles des bovins et leur méthanisation, là encore j'estime que la meilleure solution reste l'épandage naturel en vue d'amendement, comme l'ont toujours fait nos agriculteurs et ça, c'est véritablement écologique !
Vous comprendrez donc, Madame la Présidente, que sur ces deux dossiers, notre groupe s'abstiendra.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Kathy WERSINGER pour 2 minutes 30, qui sera suivie par Madame BOURGUET pour 2 minutes, parce que Monsieur VERDIER a cédé ses 2 minutes en faveur de l'exposé complet qu'a ainsi pu présenter Monsieur PLANO.
Madame WERSINGER, vous avez la parole …

Mme WERSINGER

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs,

Je voudrais vous sensibiliser à un problème écologique qui concerne l'enfouissement des déchets du BTP dans les gravières ; les gravières étant considérées comme des carrières qui, après l'extraction des matériaux, mettent à nu une étendue d'eau.
Au nord de l'Ariège, les quatre plus grandes sociétés internationales d'extraction minière sortent du sol des matériaux pour le BTP et mettent à jour la nappe phréatique. Celle-ci s'étend du piémont ariégeois jusqu'à Toulouse. À ce jour, ces entreprises ont plus de 2 000 hectares de concession et pour augmenter leurs profits, elles enfouissent, à même cette nappe phréatique, des déchets du BTP. Ceux-ci sont dits inertes, mais ne le sont en aucun cas, tout simplement car ils sont dans l'eau et qu'ils ne se comportent pas dans l'eau comme ils se comportent dans l'air.
Ainsi, d'une part, une fois enfouis ils finissent par se colmater et par former un barrage qui détourne l'eau vers des zones qui commencent à s'inonder et qui, par contre, assèchent les terres en aval, ce

qui met en péril des exploitations agricoles. Et d'autre part, ces matériaux se délitant dans l'eau, ils libèrent dans la nappe phréatique de nombreux polluants.
Des analyses sont faites régulièrement en amont et en aval des gravières. Il en résulte une explosion de produits toxiques -tels l'alumine- qui se retrouvent dans l'eau destinée à la consommation des populations. Il faut être conscient que les déchets du BTP dits inertes ne le sont tout simplement pas dans l'eau !
Par la suite, la terre qui a été préalablement enlevée pour permettre l'extraction des matériaux est replacée sur les déchets du BTP, de façon à reconstituer une terre agricole.
Mais peut-on considérer cela comme du recyclage ou de la valorisation, si c'est au prix de la qualité de l'eau ? Car ce procédé ne résout en aucun cas le problème de la pollution qui, pendant des siècles, va rendre impropre à la consommation l'eau de cette immense nappe phréatique.
Il est primordial que la Région mette tout en œuvre pour que les déchets du BTP soient essentiellement réutilisés comme des matériaux recyclés, ce qui permettra une économie considérable des ressources terrestres naturelles qui ne sont pas inépuisables.
Vous y êtes attachée, Madame la Présidente, et nous aussi !
Il est primordial que la Région mette tout en œuvre pour faire pression auprès de l'État, dont c'est la responsabilité, pour que celui-ci ne donne plus d'autorisation aux sites où les déchets du BTP sont enfouis dans l'eau et où se prépare un désastre écologique qui sera difficilement réparable.
Je vous remercie pour votre écoute.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame BOURGUET pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

Mme BOURGUET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Les actions présentées dans le rapport sur les pollutions de l'air dans les ports vont dans le sens d'une réorientation et d'un développement des activités portuaires qui soient compatibles avec les enjeux d'une réduction de leur empreinte écologique.
Nous apportons notre soutien au projet développé par le port de Sète pour installer des bornes électriques à quai. La production d'électricité par des générateurs thermiques est une source importante de la pollution produite par les bateaux de croisières en escales.

Il est aussi cohérent d'engager une politique tarifaire qui favorise les navires les plus vertueux par un système de bonus/malus.
Nous soutenons aussi la demande de classer en zone ECA la Méditerranée. En effet, les décisions prises ici ou dans le cadre de l'Établissement portuaire n'auront qu'un impact limité si une réponse n'est pas apportée à une plus grande échelle. La zone ECA est un dispositif contraignant de normes qui limitent les émissions des navires ; ainsi, en zone ECA, la teneur en soufre des carburants marins doit être de 0,1%, alors que la norme mondiale est de 3,5% actuellement.
Toutefois, nous restons vigilants vis-à-vis du développement des croisières et des ferries en Méditerranée afin que ces trafics, à Sète comme sur l'ensemble de la Méditerranée française, soient à terme décarbonés. Ainsi, nous agirons pour protéger la Méditerranée, afin qu'elle demeure une source de biodiversité.
Agir contre la pollution de l'air, mais aussi contre toutes les autres pollutions qui touchent la Méditerranée passera notamment par la recherche de nouvelles énergies permettant de concilier cette action avec le développement du trafic maritime.
Certes, nous avons bien conscience que l'enjeu se situe aussi au-delà de notre région, à l'échelle inter-régionale, voire internationale. Mais notre engagement régional est une pierre à l'édifice !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur COTELLE pour 3 minutes, s'il vous plaît ...

M. COTELLE

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Nous nous apprêtons à voter un volet déterminant dans notre volonté d'aller vers une Région à Énergie Positive. Par l'action de notre Majorité via les appels à projets, mais aussi via l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, nous sommes donc dans l'action pour accompagner cette augmentation de production d'énergies renouvelables qui doit être multipliée par 3, mais également sur la baisse de consommation par habitant qui doit être divisée par 2.
L'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat a déjà développé :
- Une entité permettant d'investir dans les projets d'énergies renouvelables, comme vous l'avez indiqué ce matin, en introduction de cette Assemblée Plénière ;

- Une activité permettant d'investir dans les projets innovants, tels l'éolien flottant ou les projets liés à l'hydrogène comme HyPort sur l'Aéroport de Toulouse-Blagnac …

LA PRÉSIDENTE

Sur l'Aéroport de Tarbes également, Monsieur COTELLE !

M. COTELLE

Et sur l'Aéroport de Tarbes, excuse-moi Bernard … Effectivement, l'Aéroport de Toulouse-Blagnac et l'Aéroport de Tarbes sont les deux endroits où nous allons tester un écosystème lié à la production d'hydrogène et à son utilisation.

- Et enfin, une entité permettant d'agir dans l'efficacité énergétique, au travers d'une Société capable d'accompagner les territoires dans ces projets de transition énergétique, notamment en leur permettant d'offrir des solutions, du diagnostic jusqu'à l'investissement et à son financement.

Pour les baisses de consommation énergétique, il est urgent de s'attaquer aux domaines des transports et du bâtiment qui sont, et de très loin, responsables de la majorité des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie.

Le seul secteur du bâtiment représente 47% des consommations d'énergie en Occitanie et est responsable à lui tout seul de 33% des émissions de gaz à effet de serre. C'est dire s'il est urgent d'agir dans ce secteur, et pas seulement sur les nouvelles constructions, mais bien auprès du parc existant dont la rénovation énergétique des logements privés et des copropriétés doit être engagée de manière beaucoup plus efficace.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Depuis des années, rénover massivement les logements tient une bonne place dans les discours gouvernementaux ou autres, sans que les objectifs annoncés ne soient réellement atteints.

Fidèles à une politique menée de façon volontariste, nous nous apprêtons donc, avec l'ADEME et la DREAL, à déployer un réel Service Public de la Rénovation Énergétique, porté et opéré par l'AREC, via sa SPL qui sera fortement recapitalisée.

Trois missions permettront d'accompagner efficacement les citoyens de la région pour la rénovation de leurs logements :

- fournir une prestation d'accompagnement à coût réduit,
- proposer une solution de financement à taux faible et de longue durée,
- et avancer le montant des subventions pour le compte des ménages, notamment les plus précaires.

C'est ainsi que nous avons les moyens, avec cette nouvelle Société de tiers-financement, qui sera la première en France, d'accompagner les citoyens de notre région pour diminuer le nombre de situations de précarité énergétique, mais surtout permettre la rénovation massive de logements : plus de 52 000 par an d'ici 2030 et 75 000 à partir de 2050.

Notre Majorité œuvre une nouvelle fois, mais surtout montre par des actions concrètes qu'elle allie lutte pour la préservation de l'environnement et du climat, avec souci de réduire les inégalités sociales ici, en luttant contre la précarité énergétique, mais aussi en développant l'emploi, permettant ainsi le développement d'une filière économique menée sur l'ensemble du territoire et ancré dans celui-ci.

C'est pourquoi le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen -moins ma voix puisque je suis Président de l'AREC- votera ce dispositif, vrai tiers de confiance mis à la disposition de tous et pour tous les territoires d'Occitanie, dont il faudra s'assurer, comme le disait tout à l'heure Raphaël DAUBET, que l'information et l'accès aux services soient bien assurés en tous points géographiques de la région.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur COTELLE. La parole est à Madame Fatma ADDA pour 2 minutes …

Mme ADDA

Madame la Présidente,

Monsieur le Vice-président,

Que de temps perdu pour la ligne de fret ferroviaire Auch-Agen qui traverse les deux régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ! Mise en service en 1865, cette ligne a été fermée aux voyageurs et est limitée au seul trafic fret en 1970. En raison de son état, aggravé par la tempête de 2014, son exploitation fut suspendue au nord d'Auch en 2015, puis totalement en 2016.

Début 2018, les deux Vice-présidents aux Transports des deux Régions exigeaient en vain du Réseau SNCF le commencement des opérations.

La réouverture de cette ligne, programmée pour juin 2018, a été différée à une date non déterminée, faute de fonds européens représentant 30% du budget du projet.

L'inaction de la SNCF met en péril des lignes de desserte de proximité, de fret, alors que la crise climatique ne cesse de s'aggraver et que les alertes à la pollution de l'air se multiplient.

Il semble aujourd'hui que l'heure de l'action soit venue. Ne pouvant compter sur la SNCF, nous avons décidé, aux côtés de la Région Nouvelle-Aquitaine, de prendre les choses en main et de créer un Syndicat Mixte qui serait chargé de la réhabilitation de la ligne ferroviaire Auch-Agen et son exploitation au profit des coopératives céréalières très demandeuses. Nous sommes favorables à la mise en place de cet outil pour la concrétisation de cette ligne très attendue par nos concitoyens.
Vous savez que nous militons aussi pour que cette ligne puisse accueillir à terme des trains voyageurs. Le trajet sur cet axe pourrait être ainsi réduit d'un peu plus d'une heure pour les voyageurs voulant, depuis la capitale Gersoise, se rendre à Agen pour prendre le TGV en direction de Paris.
La mise en place de TER cadencés permettrait aussi d'accompagner la croissance démographique et d'éviter la désertification d'un département déjà faiblement peuplé.
D'autres combats que nous mènerons à vos côtés, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président.
Merci beaucoup.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci. La parole est à Monsieur GILABERT pour 5 minutes ...

M. GILABERT

Merci, Monsieur le Vice-président, de me donner la parole sur ce Schéma Régional Biomasse. Je vais essayer de raccourcir mon propos pour gagner un peu de temps dans cette Assemblée !
Nous sommes là au cœur, avec ce Plan Biomasse, de notre problématique très importante de changement climatique et de propositions de solutions concrètes pour répondre à notre ambition de 1ère Région à Énergie Positive d'Europe d'ici 2050.
Très clairement, nous conduisons un certain nombre d'actions très concrètes, que je vais citer très rapidement : le Plan Hydrogène Vert, le Plan Déchets dont on vient de parler, le Plan Bois voté l'an passé, le Schéma Régional de Développement Économique ; tous ces dispositifs pour économiser l'énergie et produire des énergies renouvelables sont en place.
Simultanément, avec notre Vice-présidente Agnès LANGEVINE, nous conduisons une Mission d'Information et d'Évaluation des impacts du dérèglement climatique, à laquelle j'ai l'honneur de participer et où nous allons apprécier les effets sur l'agriculture, sur le bâtiment et sur le tourisme, de ce dérèglement climatique, afin de construire des réponses adaptées.

Dans ce Plan Biomasse, comme dans toutes les autres actions, nous travaillons selon deux axes stratégiques très forts :

- l'atténuation de ce changement climatique, avec des solutions qui permettent de limiter les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre en général,
- et l'adaptation, en prenant en compte dès aujourd'hui les mesures qui s'imposent pour permettre à notre territoire d'être le plus résiliant possible face aux effets de ce changement climatique.

À partir de là, il faut regarder quelles sont nos ressources.

Nous savons que nous avons de très nombreux atouts en région Occitanie : le vent, le soleil, l'hydraulique, la géothermie, la biomasse dont il est question aujourd'hui et en particulier la biomasse énergétique, dont les gisements sont très nombreux.

Il faut rappeler que la biomasse est le premier convertisseur d'énergie et qu'elle génère chaque année une centaine de gigatonnes équivalent pétrole, ce qui est 10 fois plus que la production annuelle de l'ensemble des combustibles fossiles. En Occitanie, elle impacte 90% de la production thermique et elle peut représenter jusqu'à 60% de l'énergie renouvelable.

Par contre, il faut la gérer. Pourquoi ? Parce que cette biomasse a bien d'autres utilités pour notre vie et il faut s'appuyer sur des postulats qui ont bien été mis en avant dans ce Plan Biomasse, c'est-à-dire :

- la non-concurrence avec l'alimentation,
- la non-concurrence avec les matériaux et leurs usages,
- la possibilité de continuer à stocker du carbone dans les écosystèmes,
- et toujours assurer la vie biologique des sols.

Ce Schéma devient donc effectivement un véritable Plan guide pour notre Région et on va voir ensuite que les différentes filières productives d'énergies vont pouvoir se mettre en place dans les chaufferies avec, en particulier, la pyrogazéification, la méthanisation et l'incinération, tout en préservant la vie biologique des sols.

Le document d'orientations a 5 objectifs stratégiques bien mis en évidence :

- la volonté d'informer de sensibiliser aux aspects techniques et aux nouveaux métiers pour favoriser l'émergence des projets,
- la promotion d'un modèle de méthanisation durable, au service de la transition énergétique et surtout de l'agro-écologie,
- l'inscription de la biomasse issue des déchets dans une logique de retour au sol et de valorisation du potentiel énergétique, ceci dans un contexte de réduction des gisements,
- la préparation de la montée en puissance du vecteur gaz : c'est vrai sur l'hydrogène, mais c'est vrai aussi avec le méthane issu de la biomasse,

- enfin, l'accompagnement de la filière bois-énergie avec laquelle il ne faut pas non plus faire n'importe quoi, je pense en particulier à la filtration liée aux particules fines.

Ce Plan Biomasse qui, comme toujours, a été réalisé en concertation avec les partenaires institutionnels, mais aussi avec les partenaires de terrain, de la forêt, des déchets, de l'agriculture, de l'énergie, est vraiment cohérent dans sa rédaction et son aboutissement.

Je conclurai simplement en disant que, comme toujours quand on travaille avec nos Services, on s'aperçoit que nous avons affaire à des Services qui sont particulièrement à l'écoute, particulièrement compétents et je partage en tous cas avec eux l'enthousiasme d'un élu de projets que je suis, au service de nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur GILABERT. La parole est à Monsieur Jean DENAT, Président de la Commission Méditerranée, pour 4 minutes …

M. DENAT

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

L'Association France Nature Environnement jouait cet été le rôle de lanceur d'alerte sur la pollution de l'air du transport maritime, notamment dans les villes portuaires et son impact sur la santé des populations. Ce rapport permet de faire le point sur la situation en Occitanie et sur l'action de la Région. Avec 115 000 passagers croisiéristes et 70 escales de paquebots accueillis en 2018, le port de Sète-Frontignan se situe à une toute autre échelle que ses voisins méditerranéens, sur lesquels l'attention avait été attirée. Marseille, par exemple, accueille 1,7 million de croisiéristes.

Pour répondre à ceux qui s'inquièteraient d'un développement déraisonnable de cette activité, il est sans doute utile de rappeler que le projet de développement adopté par le port de Sète-Frontignan limite à 200 000 le nombre de passagers de croisières accueillis à l'horizon 2025.

Il s'agit donc bien du développement d'un modèle de croisière durable, responsable, économiquement viable, d'ailleurs conforme aux limites qu'impose la configuration de la ville et du port de Sète.

État des lieux, transparence, plan d'actions et vision stratégique sont les caractéristiques de la politique régionale, qui s'inscrit à des niveaux différents dans le temps et dans l'espace.
Nous engageons des actions immédiates, par exemple le diagnostic et les mesures de suivi et d'évaluation de la qualité de l'air confiés à l'organisme indépendant Atmo, ou la fourniture d'énergie à quai d'ores et déjà engagée dans le bassin Orsetti à Sète.
Nous avons un plan de mesures concrètes, échelonnées jusqu'à 2025 et à plus long terme, nos actions intègrent la grande ambition "Région à Énergie Positive".
Ce sont des politiques fortes en matière d'énergies renouvelables, je pense notamment à l'éolien en mer et au Plan Hydrogène. Nous l'avons vu, nous engageons des actions de proximité dans nos ports d'Occitanie, mais aussi à l'échelle de la façade méditerranéenne française et jusqu'au niveau de l'ensemble du bassin méditerranéen, en interpellant le Gouvernement pour le classement de la Méditerranée en Zone ECA.
Tout cela s'inscrit dans une politique partenariale avec nos ports et je veux souligner notamment l'engagement de l'Établissement Port Sud de France, présidé par Jean-Claude GAYSSOT, mais aussi la qualité du travail du Parlement de la Mer présidé par notre 1er Vice-président Didier CODORNIOU, et l'outil indispensable qu'est le Cépralmar que conduit le Président André LUBRANO.
Madame la Présidente, la première, vous avez compris que la mer est un atout majeur et vous avez engagé la Majorité régionale à faire de l'Occitanie une vitrine française de la résilience écologique, avec un littoral symbole d'attractivité, d'accueil et d'économie innovante. C'est toute l'ambition du Plan Littoral 21. Est-il utile de rappeler, pour s'en féliciter, que le projet "Littoral +", qui associe à nos Services des Entreprises et des chercheurs sur des projets innovants, a fait partie des 24 lauréats sur 117 candidats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Territoires d'innovation de Grande Ambition" sélectionné par l'État.
Madame la Présidente, sous votre impulsion, la Région Occitanie a pris conscience que la mer est une chance, à condition de s'en occuper.
Nous répondons à la pollution des plastiques par une politique de prévention et de ramassage collectif. Aux risques de submersion et d'inondation, nous faisons face par une politique de lutte contre les intrusions marines, mais aussi en développant l'habitat flottant.
Parce que pour nous la mer ne peut être un cimetière et pour venir en aide aux naufragés, nous engageons un partenariat avec SOS Méditerranée, comme nous soutenons la SNSM qui sécurise les activités nautiques.
Enfin, et nous venons de le voir aujourd'hui, nous nous attaquons de manière volontaire au problème de la qualité de l'air. Cette politique volontariste, innovante, que vous avez impulsée

Madame la Présidente, nous a valu d'accueillir à plusieurs reprises des événements d'importance nationale et internationale, et ce n'est pas un hasard si nous aurons une nouvelle fois le privilège d'accueillir, les 3 et 4 décembre prochains à Montpellier, le principal rendez-vous de la communauté maritime française : les Assises de l'Économie de la Mer.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur le Président. La parole est à Monsieur Thierry SUAUD pour 2 minutes …

M. SUAUD

Mes chers collègues,

Quand on sait que la pollution de l'air est la deuxième cause de mortalité évitable dans notre pays, après le tabac et avant l'alcool, je ne peux que saluer l'engagement de la Région sur tous les fronts de la qualité de l'air et de la lutte contre ses polluants, et saluer le rapport qui nous est présenté aujourd'hui. Ce débat de la pollution de l'air dans les ports accueillant des ferries et des bateaux de croisières avait été soulevé, notamment par France Nature Environnement, au sein même d'Atmo, Midi-Pyrénées d'abord, Occitanie ensuite, Air Languedoc évidemment et donc, je crois que nous venons aujourd'hui contribuer utilement à un engagement nécessaire.

Quelques mots sur ce à quoi ceci engage l'Établissement public Port Sud de France qui va conventionner avec Atmo. Cela engage à la transparence et c'est, dans ce débat sur les pollutions, sur les problématiques de santé publique, quelque chose qu'il me semble important et essentiel de relever. Cela engage sur une méthode de recherche de particules fines et de recherche potentielle de soufre, qui peut encore être présent dans les carburants des bateaux.

Le protocole mis en œuvre est le même que le protocole mis en œuvre pour observer la qualité de l'air sur les aéroports de Montpellier Méditerranée et Toulouse-Blagnac, avec un travail sur les sources de pollutions qui sont liées aux activités portuaires.

On aura donc à cœur de travailler sur les différents types de motorisation, sur les durées d'escale et sur toute une série de facteurs. De ceci, nous allons faire des modélisations qui seront validées par une série de mesures. Avec les résultats, il sera possible de faire des scénarii en fonction de l'évolution des différents types de bateaux, mais également des projections d'évolution de trafic.

Atmo va donc permettre, dans cet engagement collectif, de mesurer, de modéliser, d'évaluer, de projeter, puis de suivre, pour voir si les trajectoires des projections seront tenues, à l'instar de ce qui

se fait par exemple dans le cadre du suivi du Plan de déplacements urbains de la grande agglomération toulousaine.
Et puis, je le rappelle encore, l'enjeu avec Atmo, c'est que toutes ces données sont rendues publiques et donc nous proposons aujourd'hui un engagement des Institutions, mais qui se déroulera de façon très transparente, sous le contrôle des citoyennes et des citoyens de cette région, et au-delà, et de ceci, Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, je veux vous remercier.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur SUAUD. La parole est à Monsieur GUILHAUMON pour 2 minutes ...

M. GUILHAUMON

Madame la Présidente,

Monsieur le Vice-président,

Mes chers collègues,

Permettez-moi de remercier à mon tour mon collègue Vice-président en charge des Mobilités et des Transports, Jean-Luc GIBELIN, pour la présentation de ce rapport 13 relatif à la création du Syndicat Mixte sur la ligne ferroviaire Auch-Agen, qui vient à point nommé illustrer l'investissement de notre Collectivité dans le développement du chemin de fer au sein de notre région et plus particulièrement répondre ainsi à quelques-unes des fortes attentes de nos concitoyens gersois.
Oui, comme mes collègues Fatma ADDA et Ronny GUARDIA MAZZOLENI ont pu le déclarer lors de leurs interventions, cette création était plus qu'attendue par notre territoire.
C'est pourquoi je tiens à saluer l'engagement des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine dans la mise en œuvre du projet de requalification de cette ligne de fret fermée depuis 5 ans, du fait des longs atermoiements du gestionnaire de l'infrastructure.
Cette impulsion forte de nos deux Régions, regroupées au sein d'un Syndicat Mixte, va enfin permettre le transfert de la ligne et le lancement du projet, sous l'égide d'une gouvernance innovante permettant son aboutissement.
Comme cela est indiqué dans le rapport, plusieurs opérateurs se sont déjà positionnés pour prendre part à la future Société d'Économie Mixte à Opération Unique, ce qui tend à démontrer que cette voie de fret peut être rentable.
Je tiens également à rappeler ici qu'au fil des années, ce sont entre 80 000 et 160 000 tonnes de marchandises, essentiellement des céréales, qui auraient pu transiter par cette voie à destination

des ports, des façades atlantique et méditerranéenne. Ce n'est donc pas par hasard que deux coopératives agricoles ont participé au tour de table financier, aux côtés des Régions et des Collectivités locales.

Je tiens également à mettre l'accent sur le fait que ces tonnages représentent surtout plusieurs milliers de camions par an qui ont, du fait de cette carence, été transférés sur les routes de notre département, créant un problème environnemental majeur et engendrant une insécurité routière que nous avons pu mesurer au sein d'un territoire déjà durement éprouvé dans ce registre.

La réouverture de cette voie va de surcroît renforcer l'attractivité économique de notre département et permettre à nos villages, soumis au trafic routier de fret, de mieux "respirer", si je puis dire.

Elle va également permettre de conforter l'attractivité de plusieurs gares, dont celle d'Auch, de même que d'œuvrer en faveur de l'activité agricole qui, comme vous le savez tous, est déterminante pour l'économie de notre département.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Cette décision va aussi favoriser le développement touristique d'un territoire comportant trois Grands Sites Occitanie Sud de France et mettre en avant tout un territoire grâce à son patrimoine bâti et naturel, riche et préservé, à sa culture, à sa gastronomie, à son sens de l'accueil et surtout à son art de vivre. Et il va de soi que le développement des modes de déplacements doux et sécurisés contribue fortement au renforcement de l'attractivité et du développement de notre territoire.

Avec mes collègues Fatma ADDA et Ronny GUARDIA MAZZOLENI, nous sommes quotidiennement alertés, lors de nos déplacements sur le terrain, par la population de notre département qui souligne l'importance des problématiques liées aux transports, notamment en commun. C'est le débat actuel sur la ligne Auch-Toulouse et je salue la décision de la Région Occitanie, dans le cadre de la Convention TER, de proposer deux allers-retours supplémentaires par jour. D'autres initiatives devront bien évidemment voir le jour et œuvrer en la faveur d'une meilleure irrigation du département du Gers, l'un des plus enclavés du territoire régional.

Cette préoccupation est largement partagée par nos concitoyens sur le sud, le nord et l'ouest du Gers, et l'offre de bus liO contribue bien sûr à répondre également à cette problématique.

C'est pourquoi je souhaite Madame la Présidente, en conclusion à cette intervention, me faire l'interprète des gersois auprès de notre Collectivité, en appelant de mes vœux l'émergence d'un projet de réouverture, dans l'avenir, du trafic voyageurs sur la ligne Auch-Agen.

C'est l'ambition à laquelle j'invite le nouveau Syndicat Mixte, né à l'initiative de nos Collectivités.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Pour répondre aux différentes questions et inquiétudes sur l'implantation territoriale du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, nous allons avoir un Comité de Pilotage régional, mais il y aura une déclinaison au niveau de chaque Maison de la Région et nous aurons un partenariat adapté aux réalités locales puisque, selon les départements, la présence de tous les partenaires n'est pas tout à fait la même et nous aurons donc bien sûr à cœur d'adapter nos interventions par rapport à des politiques départementales ou par rapport à des associations qui sont présentes sur le territoire. C'est un élément que nous avons bien pris en compte avec Agnès LANGEVINE : un pilotage régional, mais une déclinaison territoriale avec les acteurs locaux et avec bien sûr les mêmes objectifs que nous fixons régionalement.

Sur la question des emballages, vous avez pu le voir, nous sommes maintenant sur les bouteilles en verre au niveau de l'ensemble de la Région et sur le zéro plastique qui a débuté à cette rentrée scolaire dans nos 225 lycées publics ; nous faisons aussi en sorte de soutenir toutes les entreprises qui veulent réduire l'emballage, le "sur-empaquetage" comme cela a été dit et bien sûr aussi toute la recherche sur les nouveaux matériaux biodégradables.

Par ailleurs, je rappellerai à Monsieur le Préfet de Région, lors des rencontres que nous avons de façon mensuelle, la vigilance nécessaire, par rapport à la question des gravières et à l'enfouissement des déchets du BTP, sur la question de la pollution des eaux, qui est bien sûr en lien avec la qualité de la ressource qui doit être première, justement par rapport aux défis que nous avons sur le changement climatique et sur l'alimentation de nos populations, et le soutien de nos activités économiques et agricoles. Je ne manquerai donc pas de lui faire part, en particulier de l'exemple sur l'Ariège.

Enfin, sur la question de différends politiques que nous pouvons avoir avec le Président de la Métropole, la Région n'a jamais manqué, sur la Métropole de Montpellier, d'être présente à tous les rendez-vous, malgré tous les mensonges qui ont été professés et qui continuent de l'être par le Président de la Métropole.

Sur la question des déchets, la Métropole de Montpellier est éligible, comme toutes les Collectivités, à l'ensemble des actions ; seulement, à un moment, il faut présenter des plans d'actions, plutôt que d'être dans des déclamations, dans du verbiage. Tous les projets portés par la Métropole de Montpellier sont soutenus, que ce soit sur la question des déchets, comme sur la question culturelle, comme sur la question économique, malheureusement les projets économiques sont assez rares ... Donc là, je tiens bien sûr à m'inscrire en faux par rapport à ce qui a pu être dit.

Il n'y a jamais eu d'interaction, malgré la divergence forte que nous avons avec Monsieur le Président de la Métropole de Montpellier en matière d'éthique, en matière de respect de la parole donnée, de soutien dans l'intérêt général, vis-à-vis de l'ensemble des projets.

Sur la question des déchets, nous avons eu des discussions avec la structure qui gère l'incinérateur de Lunel-Viel, à un moment il était prévu qu'il réduise et puis, au dernière moment -mais vous le savez comme moi-, il y a eu un changement d'avis et nous respectons cette démocratie locale.

Mais tous les projets présentés par la Métropole de Montpellier sont bien entendu soutenus et il n'y a, de ma part, aucune exclusion ; tous les projets, quand ils sont bons, sont soutenus par la Région et je pense, si vous vous renseignez, que de nombreux acteurs pourront en témoigner, quelle que soit la couleur politique ou quels que soient les différends que nous pouvons avoir.

Je mets aux voix le Rapport 08 sur le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets et sur le Plan Régional d'Actions pour l'Économie Circulaire. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 111 (SRC : 50, GR : 16, NM : 17, UEDC : 25, NI : 3 -LOPEZ, HOANG NGOC, SATGÉ-)
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4).

Le rapport (***2019/AP-NOV/08***) est ***adopté***.

(*Applaudissements*)

Il peut en effet y avoir des applaudissements parce que c'est un très, très gros travail qui a été mené ! Je tiens donc à remercier l'ensemble des Services, l'ensemble des élus qui sont impliqués sur sujet et tout particulièrement notre Vice-présidente Agnès LANGEVINE.

(*Applaudissements*)

Sur le Rapport 09 relatif au lancement du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 106 (SRC : 45, GR : 15, NM : 18, UEDC : 25, NI : 3 -HOANG NGOC, SATGÉ, LOPEZ-)
- Abstention : 40 (RN : 36, NI : 4).
- NPPV: F. ARCANGELI, T. COTELLE, C. FLOUTTARD, R. GUARDIA, M. MEUNIER, S. PLA, M-C. TEMPESTA, K. WERSINGER (représentants de la Région au sein de la SPL AREC)

Le rapport (***2019/AP-NOV/09***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons au Rapport 10 relatif à l'approbation du Schéma Régional Biomasse et de son évaluation environnementale stratégique.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, UEDC : 25, NI : 5)
- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/10***) est ***adopté***.

Nous passons au Rapport 11 sur la Qualité de l'air dans les ports, faisant de l'Occitanie une des Régions pilotes sur ces sujets en Europe. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :
- Pour 151 (SRC : 50, GR : 16, NM : 20, RN : 36, UEDC : 25, NI : 4)
- Abstention : 3 (NI : 3 -MARTIN, SELLIN, MINA-).
Le rapport (***2019/AP-NOV/11***) est ***adopté*** à la quasi-unanimité, bravo … (*Applaudissements*)
Monsieur le 1er Vice-président, vous pourrez indiquer au Parlement de la Mer que ce sujet, que vous avez porté personnellement -vous avez dû convaincre certaines personnes-, recueille une quasi-unanimité.
Sur le Rapport 12, relatif à des modifications pour l'intégration de certaines Communes dans le PNR du Haut-Languedoc et à la prolongation de la Charte de deux ans, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 116 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 7)
- Abstention : 36 (RN : 36).
Le rapport (***2019/AP-NOV/12***) est ***adopté***.
Sur le Rapport 13, relatif à la création du Syndicat Mixte ligne ferroviaire Auch-Agen, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 147 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, RN : 36, UEDC : 24, NI : 3 -MINA, HOANG NGOC, LOPEZ-)
- Abstention : 5 (NM : 1 -COSSANGE-, NI : 4).
Le rapport (***2019/AP-NOV/13***) est ***adopté***, quasiment aussi à l'unanimité.
Nous passons aux **Points d'actualité**, le premier étant présenté par le groupe Nouveau Monde.
La parole est donc à Monsieur COSSANGE pour 3 minutes maximum. Merci

Point d'actualité n°1 - Groupe NM - Sur la LGV Montpellier-Perpignan

M. COSSANGE

Merci Madame la Présidente.
Si je peux me permettre une toute petite remarque avant de commencer, vous aurez noté que l'intitulé porte une "coquille" : c'est bien entendu la LGV Montpellier-Perpignan ! Excusez-moi pour cet excès de chauvinisme, dont je me suis rendu compte tout à l'heure en ouvrant les dossiers.
Depuis les intempéries catastrophiques et la rupture des voies entre Béziers et Montpellier, la question de la LGV est sur toutes les lèvres, parfois même sur celles de certains Présidents de Métropoles qui n'ont pas toujours été de la plus grande clarté sur le sujet … Ceci dit sans polémique, bien entendu !

Les Communistes faisant partie de ceux qui alertent depuis longtemps sur l'irresponsabilité des Gouvernements successifs de laisser un des principaux axes ferroviaires d'Europe sur une seule ligne, exposée de surcroît aux aléas climatiques, nous trouvions normal de le porter dans le débat de notre Assemblée, ce jour. D'autant plus que les conséquences sont lourdes pour les usagers, au départ comme à l'arrivée de Béziers, sont lourdes de conséquences écologiques : tous ceux qui ont pris l'autoroute ces trois dernières semaines ont pu constater l'afflux de camions qu'il y a en ce moment. Quel gâchis …

Quel gâchis dans un pays où l'investissement public a permis l'émergence d'un réseau ferré d'une qualité unique en Europe, qui nous est envié.

Quel gâchis dans un pays qui a permis l'émergence de la grande vitesse, qui fait qu'en France aujourd'hui, pour l'immense majorité des français, le train est un concurrent direct à l'avion et à la pollution qu'il engendre.

Quel gâchis également que notre pays soit aujourd'hui le seul "à la ramasse" en Europe sur le déploiement de la LGV.

Ce gâchis porte un nom aux deux visages : la casse du Service public et l'austérité budgétaire, véritable Janus moderne d'une politique au service de la finance.

De Janus à Jupiter -et que le Panthéon romain me pardonne !-, il est urgent qu'en matière ferroviaire, les politiques d'intérêt général et de service public, comme celles portées par notre Collectivité, fassent que cette LGV ne soit plus un serpent de mer, mais une réalité au service de la mobilité et de l'équilibre des territoires par des raccordements dans les gares-centres existantes.

Je rajoute juste une dernière petite précision -puisque je vois que j'ai encore un peu de temps- : je vois beaucoup venir dans le débat, en ce moment, la question qu'avec la LGV, les usagers au départ de Béziers n'auraient pas les difficultés qu'ils ont aujourd'hui pour se déplacer ; je me m'inscris en faux, étant donné que cela aurait été le cas si et uniquement si la LGV s'était accompagnée de la création d'une nouvelle gare sur la commune de Béziers.

D'ailleurs, j'ai été heureux d'entendre, Madame la Présidente, que vous aviez réaffirmé la position du Conseil Régional sur la non-création de cette gare, qui est une ineptie totale sur le territoire biterrois et j'en profite pour alerter sur la dernière campagne d'affichage de Robert MENARD, Maire de Béziers, qui dit qu'avec la LGV, nous aurions des trains ; doit-on le prendre comme un énième retournement de situation de sa part, lui qui, il y a quelques temps encore, vilipendait cette gare ?

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je rappelle que nous sommes toujours mobilisés pour cette LGV Montpellier-Perpignan, que bien entendu dès le début du mandat nous avons indiqué qu'il n'était pas pertinent que soit créée une nouvelle gare à l'extérieur et qu'au contraire nous voulons créer un véritable pôle d'échange multimodal sur la gare en centre-ville de Béziers.

Je rappelle également que nous avions obtenu en janvier 2017 que l'enquête publique soit organisée en fin d'année 2017. La décision du Président de la République de stopper tous travaux d'infrastructures a été prise en juillet 2017 et c'est pourquoi nous demandons que cette enquête publique se fasse le plus rapidement.

Je vais aussi en profiter pour faire quelques rappels, parce que j'entends des petites polémiques consistant à dire que la LGV Montpellier-Perpignan n'avance pas parce que c'est Bordeaux-Toulouse qui avance ... Il faut parler des sujets que l'on connaît !

Pour Bordeaux-Toulouse, une enquête publique a été réalisée et l'ensemble des décrets et des arrêtés ont été pris. Sur Montpellier-Perpignan, l'enquête publique n'est pas faite.

Donc vouloir faire croire que juste par volontarisme politique, il y aura le même calendrier sur les deux, c'est mentir aux concitoyens, tout simplement parce que les deux projets n'ont pas le même avancement. Et autant le tracé est parfaitement défini entre Montpellier et Béziers -et c'est pourquoi le dossier d'enquête publique est finalisé, la DREAL l'avait mis en place avec notre collaboration-, autant sur le tracé entre Narbonne et Perpignan, nous avons encore besoin de précisions et des études géologiques à mener.

Nous sommes donc pleinement mobilisés, l'urgence est en effet de pouvoir avoir cette enquête publique et d'ailleurs, pour prouver que la Région Occitanie privilégie toujours l'intérêt général, j'ai rencontré le Président de la République à ce sujet en janvier de cette année ; je rappelle que Kléber MESQUIDA et sa Majorité ont accepté de participer au financement de la LGV, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Nous avons donc, avec le Département de l'Hérault et l'ensemble des Agglomérations, adressé un courrier au Président de la République, en décembre 2018, sur la question du financement.

Lors de notre rencontre, le Président de la République m'a questionnée -puisqu'un élu n'a pas souhaité signer ce courrier, en l'occurrence le Président de la Métropole qui n'a pas souhaité s'associer à l'ensemble des Agglomérations- en me demandant : "Comment vas-tu faire pour la question de la Métropole de Montpellier ?" et je lui ai indiqué que ce projet devait absolument se faire, qu'il y avait une urgence par rapport à la pollution des camions, à la dangerosité, que c'est un sujet qui serait donc traité et que la Région Occitanie était prête à assumer, y compris le désengagement -qui pouvait être passager- de certaines Collectivités.

Donc pleine mobilisation et nous allons bien sûr continuer sur ce sujet.

Le point d'actualité n°2, sur l'insuffisance des moyens budgétaires des acteurs territoriaux de l'environnement, est présenté par Madame VINET, au nom du groupe Nouveau Monde …

Point d'actualité n°2 - Groupe NM - Sur l'insuffisance des moyens budgétaires des acteurs territoriaux de l'environnement

Mme VINET

Merci Madame la Présidente.

J'aurais pu baptiser ce point d'actualité "De la parole aux actes" ...

Nous avons déjà eu l'occasion, dans cet hémicycle, de déplorer les coupes franches exercées par l'État dans les budgets de l'Agence de l'eau. Le temps passe, mais rien ne change.

Le Gouvernement érige la pratique du double discours en principe.

Les assises, les concertations, les déclarations fracassantes sur l'état de la planète, l'extinction massive des espèces, le réchauffement climatique, etc., aboutissent finalement à une baisse des financements pour les structures qui sont chargées de les préserver :

- les Agences de l'eau,
- l'ONF, nous en avons parlé ici également,
- l'ADEME, avec la mise en péril des points Info Énergie,
- les Parcs Nationaux qui, depuis 10 ans, perdent des moyens humains, alors que les besoins pour mener à bien leurs actions sont de plus en plus importants.

Le 8 novembre 2019 -c'est donc très récent- a eu lieu officiellement la création du 11ème Parc National, à savoir le Parc National de Forêts en Champagne Bourgogne. Bien évidemment, nous nous en réjouissons. Pourquoi pointer cela ? Tout simplement parce que cette création se fait sur le dos des 10 autres Parcs qui vont voir leurs moyens encore une fois réduits.

Ces structures sont sous la tutelle du Ministère de la Transition Écologique, lequel est sévèrement touché par la baisse d'effectifs sur le Projet de Loi de Finances 2020 ; logiquement donc, les Parcs doivent payer un tribut pour atteindre ces objectifs.

Sur le territoire d'Occitanie, nous avons deux Parcs : le Parc National des Cévennes et le Parc National des Pyrénées.

Alors, puisque l'État est dans une logique comptable, pour ne pas dire libérale, allons sur ce terrain : quelle est la contrepartie, quels sont les services rendus par les Parcs Nationaux ?

Au-delà des services rendus par la nature qu'ils contribuent à préserver, au-delà de l'animation qu'ils dispensent sur les territoires qu'ils couvrent, ils contribuent de fait à l'attractivité touristique et économique de ces mêmes territoires. Mais même de cela, l'État ne leur en sait pas gré et continue à frapper à l'aveugle, au nom de l'orthodoxie financière. Et cela, nous le déplorons.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je ne peux, Madame la Co-présidente du groupe Nouveau Monde, que m'inscrire en total accord avec vos propos. En effet, je pense que face à l'urgence climatique, il faut que l'on puisse apporter des solutions à l'ensemble de nos concitoyens, à l'ensemble des acteurs et il y a là un fort besoin d'accompagnement qui ne doit pas être juste mis en place sur une balance budgétaire, mais bien sur l'impact environnemental. J'ai d'ailleurs eu une réaction similaire quand j'ai vu l'évaluation des TER par la Cour des Comptes, où l'on indiquait juste une évaluation comptable, sans mettre en avant l'impact très positif du transport collectif -et tout particulièrement ferroviaire- sur la question environnementale, par rapport au transport individuel.

Donc en effet, je souhaite qu'il puisse y avoir une évolution, mais nous verrons la teneur des débats dans le cadre du PLF, dans les prochaines semaines, à l'Assemblée.

Le point d'actualité n°3 est présenté par Monsieur Olivier MONTEIL, au nom du groupe Rassemblement National … (*Apartés*) Vous voulez peut-être échanger et présenter en premier, Monsieur SANCHEZ, le point d'actualité suivant ?... Nous passons donc au point d'actualité n°4, présenté par le groupe Rassemblement National.

Point d'actualité n°4 - Groupe RN - Relations entre le Conseil Régional et la SNCF

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Ce point d'actualité a pour sujet les relations entre le Conseil Régional et la SNCF, qui semblent tendues depuis le début du mandat, que ce soit sur la gare Montpellier Sud de France, sur la Convention TER avec la SNCF qui a été prolongée deux fois suite à des négociations houleuses, sur le train Perpignan-Rungis, ou encore sur la gare de Nîmes Pont du Gard, dont il a été indiqué récemment dans la presse que vous ne seriez pas présente à l'inauguration prévue le mois prochain. Dans le rapport de la Chambre Régionale des Comptes, il est également fréquemment question de litiges entre la Région et la SNCF, notamment sur les questions de transparence des coûts et sur la communication des données.

Donc quatre ans après votre arrivée à la tête de la Région, est-ce que vous pouvez nous dire si votre vision de la SNCF a évolué, comment vous voyez l'évolution de vos relations avec la SNCF dans les mois à venir, ainsi que l'évolution de l'avenir du transport ferroviaire régional et quelles sont aujourd'hui les marges de manœuvre de la Région sur ce sujet ? Connaissant la position de la

SNCF qui, aujourd'hui, semble être de prendre en charge le moins de choses possibles et de faire le moins possible, ce que l'on peut constater dans les différentes négociations qui sont menées où, à chaque fois, on doit batailler, que ce soit au niveau de l'État, de la Région ou des Communes avec la SNCF.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Concernant nos relations avec la SNCF, elles ont toujours été maintenues, mais nous avons toujours eu aussi un dialogue très exigeant. C'est donc une relation d'exigence de la part de la Région Occitanie sur le Service public ferroviaire.

C'est pourquoi, en effet, la négociation de la Convention TER a été longue puisque nous avons, je le rappelle, appliqué les plus fortes pénalités de France à la SNCF sur les retards, ce qui a permis d'avoir une diminution du coût que nous avons restitué aux abonnés au mois de mars, à travers un mois d'abonnement gratuit. Là, nous sommes en discussion également très exigeante sur les droits de péage pour la gare de Manduel, puisque les premières estimations qui nous avaient été transmises étaient financièrement très excessives.

Je suis pour ma part très attachée au Service public ferroviaire, je pense qu'un grand État, quand il veut être mobilisé pleinement sur la transition écologique, quand il a l'obligation de relier les gens, avec ce sentiment d'isolement qui est très fort dans notre pays, comme dans d'autres, il a un outil majeur et cela doit être l'Entreprise de Service public ferroviaire qu'est la SNCF.

C'est pourquoi je défends qu'il y ait un Service public de qualité et qu'il y ait également, en tout premier lieu, des infrastructures renouvelées.

Malheureusement, malgré nos différentes demandes, les investissements n'ont pas été au rendez-vous de la part de la SNCF, puisque maintenant nous en sommes quand même à payer des travaux à hauteur de 93%, sans pouvoir en définir le contenu, ni le calendrier.

C'est pourquoi la Région Occitanie a été à l'origine d'un amendement, qui a été repris par l'ensemble des Régions, puis par Madame la Ministre des Transports, Élisabeth BORNE, afin que les Régions, dans ce panorama très regrettable, puissent réaliser les travaux.

Donc dès que la loi sera votée -ce qui devrait être le cas avant la fin du mois, dans le cadre de la navette parlementaire- nous candidaterons de suite pour pouvoir faire les travaux ; c'est d'ailleurs ce que nous avons toujours indiqué dans notre trajectoire budgétaire : nous sommes encore en dessous de l'endettement moyen des Régions de France, mais parce que nous avons la volonté

d'investir sur ces lignes d'aménagement du territoire, que je n'aime pas appeler des "petites lignes" parce qu'il faut relier toutes les personnes.

Vous vous rappelez aussi que nous nous étions inscrits en contradiction totale avec le Rapport Spinetta qui indiquait que le train n'était que du transport de masse ; pour nous, c'est à la fois un moyen d'aménagement du territoire et du transport de masse, c'est absolument indispensable.

C'est pourquoi, je le rappelle, nous participons au train de nuit Paris-Cerbère : la Région finance 1,4 M€ par an.

C'est pourquoi nous participons aussi au déficit d'exploitation de la ligne Aubrac.

Et c'est pourquoi nous défendons les 6 lignes que nous avons mises en avant sur les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité.

Donc contrairement à certains de mes collègues Présidents de Région, les relations n'ont jamais été interrompues, il y a toujours eu un dialogue, certes très exigeant, mais qui est à la hauteur du développement nécessaire pour les questions d'aménagement du territoire et pour la transition écologique et énergétique.

Donc là, nous attendons le vote de la loi et derrière nous engagerons les travaux sur la rive droite du Rhône, sur Alès-Bessèges, sur le Train Jaune, sur Carcassonne-Limoux-Quillan, sur Rodez-Sévérac-Millau et sur Montréjeau-Luchon … Voilà, nous continuons ! Vous savez que quand je prends une position, je n'en change pas ou rarement, parce qu'avant de prendre une position, on a travaillé collectivement et vraiment étudié les sujets.

Nous en revenons au point d'actualité n°3 présenté par Monsieur MONTEIL, au nom du groupe Rassemblement National, sur le soutien aux associations d'éducation populaire.

Vous avez la parole pour 3 minutes maximum …

Point d'actualité n°3 - Groupe RN - Soutien aux associations d'éducation populaire

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Chers collègues,

L'actualité récente a fait ressurgir la problématique du respect de la neutralité et de la laïcité auprès des enfants confiés à l'Éducation Nationale dans nos lycées, notamment dans le cadre des sorties scolaires. On voit en effet de plus en plus de parents d'élèves affublés du voile islamique, signe religieux ostensible indéniable, pour encadrer les sorties scolaires.

On a même vu le syndicat gauchiste de parents d'élèves FCPE … (*Exclamations - Réactions inaudibles, hors micro*), pourtant doté de plus de 460 000 € d'argent public régional depuis 2015, promouvoir indignement et de façon très électoraliste le communautarisme, avec une affichette de

femme voilée lors des élections des représentants de parents d'élèves dans les établissements publics, en octobre.

Hors de toute polémique et dans le but de permettre à nos enfants de vivre leur scolarité hors de toute pression politique et religieuse, ce qui est aujourd'hui malheureusement peu le cas en raison des multiples provocations de l'islam politique que nous subissons quotidiennement en France, il apparaît important de rappeler le cadre légal de la laïcité en milieu scolaire.

Depuis la loi de 1905, la laïcité est un principe constitutionnel fondateur de l'école publique : tout enseignant, fonctionnaire, agent de tout statut au sein de l'Éducation Nationale est assujetti à un strict devoir de neutralité politique et religieuse.

Depuis la loi du 15 mars 2004, est inscrite, dans le Code de l'Éducation, l'interdiction du port de signes ostensibles de l'appartenance religieuse pour tous les élèves, du primaire et du secondaire. L'application de cette loi rencontre parfois des difficultés, notamment avec les parents d'élèves lors des sorties scolaires. Néanmoins, le cadre d'une sortie scolaire fait partie intégrante du temps scolaire et dans la loi, ressort du même cadre qu'un établissement scolaire intra-muros.

La circulaire d'application de la loi de 2004 stipule, dans son chapitre 2, le champ d'application de la loi : que la loi s'applique à l'intérieur des écoles et des établissements, et plus généralement à toutes les activités placées sous la responsabilité des établissements et des enseignants, y compris celles qui se déroulent en dehors de l'enceinte scolaire de l'établissement, c'est-à-dire les sorties scolaires ou les cours d'éducation physique et sportive.

Par conséquent, les parents d'élèves qui participent à l'encadrement d'une sortie scolaire entrent pleinement dans le champ d'application de la loi de 2004. Cela a d'ailleurs été très clairement énoncé dans la Circulaire d'orientations et d'instructions pour la rentrée 2012, dite Circulaire Chatel, et on peut lire dans cet acte administratif que les principes de laïcité dans l'enseignement permettent notamment d'empêcher que les parents d'élèves ou tout autre intervenant manifestent, par leur tenue ou leurs propos, leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques lorsqu'ils accompagnent les élèves lors des sorties scolaires.

Cette circulaire, qui s'applique bien entendu toujours aujourd'hui, a valeur et force de loi.

À ce jour, il n'existe aucun statut pour les accompagnants de sorties scolaires ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. MONTEIL

Oui, je conclus.

Cependant, les collaborateurs occasionnels du Service public sont tenus à des restrictions de laïcité et de neutralité, c'est ce qu'a défendu le Conseil d'État, Défenseur des droits en 2013 et cela a été validé par la jurisprudence de la Cour de Cassation de septembre 2013, qui a validé le fait que les principes de laïcité et de neutralité s'appliquent à l'ensemble des Services publics, y compris ceux assurés par des organismes de droit privé, autres que le public ...

M. SELLIN

Comme en Alsace-Lorraine !

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure ... (*Apartés inaudibles de Mr SELLIN - Brouhaha*) Monsieur SELLIN, vous n'intervenez pas ! Et maintenant, Monsieur MONTEIL, vous me posez la question, s'il vous plaît …

M. MONTEIL

Je termine ... (*Protestations*)

LA PRÉSIDENTE

Non, posez-moi la question ! On est à quasiment 4 minutes, donc vous me posez la question s'il vous plaît, Monsieur MONTEIL …

M. MONTEIL

Je pose la question : Comptez-vous agir contre la propagande pour le voile islamique de ces associations de parents d'élèves qui sont en contradiction avec les lois de notre République ? Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur MONTEIL, bien entendu votre intervention avait une visée polémique.

Je rappelle que nous sommes tous très attachés à la laïcité, nous considérons que la laïcité n'est jamais liberticide, donc la loi est appliquée par l'Éducation Nationale dans ce pays et il n'y a rien de plus à indiquer par rapport à votre surinterprétation juridique et bien entendu très polémiste.

Nous poursuivons l'examen des rapports et passons à la création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle Narbo Via ...

2019/AP-NOV/16 - Création de l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) Narbo Via

C'est un projet bien connu, je pense donc que l'on peut aller assez rapidement sur cet EPCC dont on parle depuis un certain nombre d'années et dont L'État fait donc bien partie, puisque tel était l'objet. Il est prévu deux interventions : Madame COURRIERE-CALMON pour 2 minutes, Madame CARSALADE pour 3 minutes, puis un amendement sera présenté par le Rassemblement National.
Madame COURRIERE-CALMON, s'il vous plaît …

Mme COURRIERE-CALMON

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du CESER,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

La culture, comme l'éducation, est un élément majeur de la construction d'un esprit critique du citoyen. Apprendre, se former, c'est explorer toutes ses potentialités, celles de sa raison et celles de sa sensibilité. Éduquer à l'art et à la culture, c'est donner à chacun les moyens de s'exprimer, de comprendre le monde et de prendre part à sa transformation.

Les musées représentent des investissements essentiels pour une société meilleure, et non des dépenses à réduire en temps de crise.

Nos identités régionales, nationales et européennes reposent sur un patrimoine culturel commun, qui n'est pas un simple souvenir du passé, mais un atout crucial pour la compréhension du présent et la construction du futur.

La préservation et la sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel sont considérées comme les fonctions les plus pertinentes des musées. Elles doivent inspirer nos politiques culturelles et patrimoniales.

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée occupe la 4ème position du classement des Régions qui enregistrent le plus de visiteurs à l'entrée des musées : ce sont plus de 4 millions de visiteurs, dont 1 million de jeunes entre 18 et 25 ans -soit + 20% en 1 an- qui ont fréquenté les lieux culturels d'Occitanie.

Ainsi, je nous félicite de porter un des chantiers culturels les plus importants de France, avec une enveloppe de 50 M€. Le musée Narbo Via représente un ambitieux projet architectural, à la hauteur de notre héritage culturel. Un héritage qui permettra de nous relier au fil de l'histoire de notre romanité. Narbo Via représente pour notre territoire un nouveau pôle d'attractivité touristique qui

garantit la création d'une quarantaine d'emplois directs et un grand nombre d'emplois indirects bénéficieront également de son ouverture : professionnels du tourisme, commerçants, acteurs culturels et chercheurs. Le 7 novembre dernier, ce sont 900 personnes qui sont venues à la présentation du musée Narbo Via. Cela témoigne de la fierté des narbonnaises et des narbonnais, et plus largement des audoises et des audois, de voir un tel musée se concrétiser.
Ce lieu sera une passerelle entre le public et les arts, entre le patrimoine et la création, et Narbonne, surnommée "la fille aînée de Rome, hors d'Italie", continue de tenir ses promesses !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame Maïthé CARSALADE pour 3 minutes, avec présentation de l'amendement également.

Mme CARSALADE

Merci Madame la Présidente.
La construction et l'installation de Muréna, rebaptisé Narbo Via, ont déjà coûté plus de 50 M€, presque exclusivement pris en charge par la Région. Ce montant pharaonique suffit à démontrer le gigantisme de ce musée qui vise à rassembler, dans un lieu créé ex nihilo, les collections romaines du pays narbonnais.
Les élus du Rassemblement National ont régulièrement exprimé leurs réserves sur ce projet d'hyper-musée qui s'inscrit, par la forme et les choix muséographiques, dans une logique de modernisme ostensible propre à la Gauche ; celle-ci, malheureusement, mesure souvent l'audace culturelle au prix payé et confond la modernité avec le décalage, en l'occurrence, entre la contemporanéité spectaculaire du bâtiment signé Foster+Partners et les vestiges antiques qu'il exposera.
Ces réserves rappelées, nous souhaitons néanmoins -et bien évidemment- le succès de ce musée attendu de longue date, puisque son ouverture était initialement prévue pour 2016.
Cependant, nous n'avons pas le sentiment que vous et votre Exécutif soyez d'un optimisme rassurant à son sujet. Après lecture des statuts de ce nouvel Établissement Public de Coopération Culturelle, un Établissement public de plus, qui s'ajoute à la liste de plus en plus longue de ces structures que la Région s'attache comme des perles autour du cou, et parfois comme des boulets à la cheville. Le cas du musée régional d'art contemporain de Sérignan en est un exemple criant, la constance et même la récurrence du soutien financier à cet Établissement ne se justifiant pas, au

regard de la désaffection du public pour ce musée ; preuve en est d'ailleurs la multiplication des conventions destinées à y attirer le plus grand nombre de visiteurs.

Cela montre bien que la garantie du budget, qui est l'objet même de la participation publique à un équipement, n'est pas celle de la pertinence culturelle d'un Établissement. Pire, cette garantie peut davantage relever de l'encouragement au laxisme budgétaire, voire parfois au conservatisme de structures, incapables de proposer une offre qui intéresse le public par sa qualité, sa pertinence et son originalité.

Certes, la Région ne sera pas la seule Collectivité à s'engager dans cet EPCC, mais nous ne croyons pas au modèle de la culture sous perfusion, qui est en fait celle du petit nombre, d'une élite et de sa clientèle, maintenue artificiellement en vie par l'argent du plus grand nombre, c'est-à-dire le peuple. Vous comprendrez donc que si nous souhaitons que le musée Narbo Via soit une réussite, nous sommes très inquiets de la forme juridique retenue et de l'importance considérable des financements envisagés : 1 710 000 € fixes par an, dont 600 000 € de la Région chaque année, auxquels il faut encore ajouter la contribution complémentaire, entièrement à charge de la Région et destinée à équilibrer un budget qui sera donc colossal.

C'est pourquoi nous avons déposé un amendement au projet de Statuts de l'EPCC Narbo Via, instituant une règle de pluralité de la délégation du Conseil Régional au sein du Conseil d'Administration ; celle-ci devrait permettre aux élus -Opposition comprise- de remplir leur rôle de contrôle sur l'utilisation des deniers publics et de veiller à ce que les structures Amphoralis et Horreum ne fassent pas les frais de ce regroupement.

Dans le cas où cet amendement serait rejeté, nous prendrons nos responsabilités et voterons contre ces Statuts.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Mme CARSALADE

Voulez-vous que je présente l'amendement ?

LA PRÉSIDENTE

Non, vous avez expliqué l'amendement, donc c'est bon, merci.

Mme CARSALADE

Non, je demande des représentants dans l'amendement.

LA PRÉSIDENTE

Mais vous êtes à 3 minutes et demi, vous avez expliqué la motivation de l'amendement, tout le monde l'a, donc vous n'avez pas besoins de le lire.

Mme CARSALADE

Eh bien, vous qui appelez au rassemblement en permanence, Madame, je pense que c'était pour vous une bonne occasion de voter pour cet amendement ...

LA PRÉSIDENTE

Alors, je vais vous répondre Madame CARSALADE.

Tout d'abord, indiquer que les musées sont sous "perfusion publique", j'en ai déjà beaucoup entendu de votre part dans cet hémicycle, mais penser qu'un musée peut s'équilibrer par ses recettes et nier complètement le service public d'intérêt général de la conservation, de l'accessibilité à des œuvres et de la médiation avec le patrimoine, qu'il soit d'art contemporain ou, comme là, dans le cadre de la romanité, c'est complètement incroyable !

Et si vous voulez être aussi dans les lieux communs, en disant que la Gauche ne donne de la valeur à un bien que s'il y a des montants très élevés, à ce moment-là on va prendre l'exemple des vœux de Monsieur Stéphane RAVIER, Sénateur d'Extrême-droite de Marseille qui, d'après une information que nous avons eue, auraient coûté plus de 100 000 € … Alors, je voudrais savoir ce qu'est une "bonne dépense" !

Parce que Narbo Via, c'est mettre en valeur un patrimoine totalement méconnu du grand public. Comme l'a rappelé Madame COURRIERE-CALMON, 900 personnes se sont inscrites pour participer à une grande réunion publique et nous n'avons aucune inquiétude parce que si nous avons souhaité, avec Dominique SALOMON et le Professeur MICHAUD, organiser cette réunion publique, c'était justement pour démontrer la qualité de ce musée, qui va avoir plusieurs spécificités :

- tout d'abord, bien sûr, des lieux d'exposition d'un patrimoine qui, à ce jour, n'est pas accessible au public,
- mais surtout, ce musée va permettre d'avoir une médiation entre les travaux de recherches archéologiques qui sont en France, faut-il le rappeler, de qualité remarquable, et la question de la connaissance de nos origines.

Je pense qu'en Occitanie où il y a des occitans et des catalans, le musée Narbo Via va bien nous rappeler que, occitans et catalans, nous avons toutes et tous une souche commune, nous sommes tous des latins, nous sommes tous des romains et c'est essentiel de pouvoir s'en rappeler.

Nous allons donc avoir des lieux de recherche qui vont être ouverts au public, avec un gros travail mené en direction des scolaires et je suis convaincue que connaître son passé, c'est pouvoir rappeler qu'en Occitanie nous avons toujours été un carrefour d'accueil, où les différentes populations, qui ont toujours été présentes, ont permis d'avoir un vrai développement intellectuel et culturel ; cela permettra pour l'avenir d'être toujours dans ces valeurs de fraternité.

Je ne comprends donc pas votre question sur le financement des musées, à moins que maintenant le Front National considère que les musées doivent s'autofinancer, mais cela veut dire que les musées n'existent plus ... Même cela, des dirigeants que vous cautionnez, comme Monsieur BOLSONARO ou Monsieur TRUMP, n'osent pas l'indiquer !

Je pense donc que Narbo Via sera un musée exceptionnel, financé par la Région parce que c'est la Région qui est propriétaire. Il a été voulu par Georges FRÊCHE et je pense que c'était un très, très beau et très bon projet.

Concernant l'architecture, je pense aussi que dans un bâtiment, il faut avoir une éducation à travers l'architecture, il est important également d'avoir une architecture événementielle et comme vous pouvez le voir à travers l'enveloppe extérieure de ce bâtiment, il y a une valorisation extraordinaire de ressources naturelles, mais c'est également un bâtiment qui est pleinement à énergie positive. Donc avoir une valorisation du Canal de la Robine, pouvoir relier le centre de Narbonne avec ce lieu par le biais d'aménagements, c'est ce que nous faisons avec l'Agglomération du Grand Narbonne, la Mairie de Narbonne et le Département de l'Aude.

C'est aussi un musée qui va être enrichi par les fouilles qui sont juste à côté, qui est le plus grand espace funéraire trouvé en France et ces fouilles auront duré quasiment un an -ce qui est exceptionnel pour un chantier de fouilles-, avec un financement conséquent, avec là aussi un abondement de l'ensemble des partenaires et nous allons avoir plusieurs années de recherche sur tous les relevés qui sont faits. Bien entendu, nous ne pouvions pas le laisser à l'air libre parce que nous savons que laisser un espace de cette fragilité à l'air libre, c'est vraiment terrible pour la conservation ; on ne peut pas, en effet, avoir ces monuments funéraires sans aucune protection, la meilleure des protections est donc qu'ils soient recouverts, mais après avoir fait l'objet d'études et de relevés très pointus.

Donc bien entendu, nous ne voterons pas votre amendement et nous avons bien entendu que vous ne voterez pas pour la création de l'EPCC.

Je précise que pour l'EPCC, l'État aura à désigner un membre dans le cadre du Conseil d'administration, ainsi qu'une personnalité qualifiée. Nous en parlons donc avec Monsieur le Ministre de la Culture et son Cabinet.

Je mets aux voix l'amendement n°3 présenté par le groupe Rassemblement National.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)

- Contre : 102 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 11 -D'ETTORE, DEVILLE, DAHINE, BOLZAN, BRIAND, BOURGADE, PY, TOUZELLIER, SAINT-PIERRE, TREMEGE, DUBRAC-, NI : 6)

- Abstention : 15 (UEDC : 14, NI : 1 -MINA-).

L'amendement n°3 est ***rejeté***.

Nous passons au vote du Rapport 16. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 116 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, UEDC : 25, NI : 6)

- Contre : 36 (RN : 36)

- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/16***) est ***adopté***. Je vous remercie.

2019/AP-NOV/17 - Structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction (ARAC)

Nous passons à la structuration de l'Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction.

Un amendement est présenté par Monsieur CABROLIER, pour le groupe RN ...

M. CABROLIER

Notre amendement est le suivant : à l'article 21 intitulé "*Rémunération des dirigeants*" des statuts de la SEM ARAC Occitanie, joints en annexe 1 de la présente délibération, nous souhaitons substituer :

- les phrases : "*Les administrateurs exerceront leurs fonctions gratuitement et ne percevront aucune rémunération de quelque sorte (indemnités, jetons de présence, autres avantages) de la part de la Société. La rémunération du Président ou de son représentant, lorsqu'une Collectivité ou un Groupement est Président, et celle des Directeurs généraux sont fixées par le Conseil d'administration*",

- aux phrases suivantes : "L'Assemblée générale peut allouer aux administrateurs en rémunération de leur activité des jetons de présence. Le Conseil d'administration répartit librement cette rémunération entre ses membres. La rémunération du Président ou de son représentant, lorsqu'une Collectivité ou un Groupement est Président, et celle des Directeurs généraux sont fixées par le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration peut également allouer, pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs, des rémunérations exceptionnelles qui seront soumises aux dispositions de l'article L.225-46 du Code de commerce".

Il convient donc de modifier la rédaction de l'article 21 des statuts pour le mettre en cohérence avec le pacte des actionnaires et éviter que ce pacte d'actionnaires ne soit qu'un catalogue de vœux pieux.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je partage votre souci qu'il n'y ait aucune possibilité de rémunération, de quelque sorte qu'elle soit et c'est pourquoi, dans le pacte d'actionnaires, il est bien indiqué qu'il n'y aura pas de rémunération des actionnaires.
Dans l'analyse juridique que nous avons, il m'est indiqué que le pacte d'actionnaires s'appliquera malgré la référence, dans les statuts, au Code du commerce. Bien sûr, par rapport à votre alerte, nous avons demandé une analyse complémentaire, qui n'est pas encore finalisée, mais je prends l'engagement, si celle-ci ne corrobore pas notre première analyse, de modifier les statuts ; mais à ce jour, nos conseils nous indiquent qu'il est impossible qu'il y ait une rémunération des actionnaires, parce que c'est bien la volonté de la Région qu'il n'y ait aucune rémunération.
Je vous demande donc de retirer cet amendement et je prends l'engagement que si l'analyse juridique complémentaire est inverse à la première que nous avons eue, à ce moment-là il y aura une modification des statuts, parce que c'est un principe que j'ai bien indiqué, à savoir aucune rémunération, de quelque sorte que ce soit, pour les actionnaires sur notre Agence.
Donc Monsieur SANCHEZ ou Monsieur CABROLIER, souhaitez-vous le maintenir ?... Oui, on vous laisse le temps d'échanger. Vous le retirez ? D'accord. Et je prends bien l'engagement, si l'analyse juridique complémentaire est conforme à la vôtre, alors qu'aujourd'hui nous n'avons pas la même analyse juridique, à ce moment-là les statuts seraient modifiés parce qu'en effet, le principe du pacte d'actionnaires doit primer sur cette question-là.
L'amendement n°2 étant ***retiré***, je vous en remercie et nous passons donc au vote du Rapport 17.
Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :
- Pour : 93 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, NI : 7)
- Contre : 35 (RN : 35)
- Abstention : 25 (UEDC : 25).

Le rapport (***2019/AP-NOV/17***) est ***adopté***.

2019/AP-NOV/18 - <u>Transport Routier Interurbain - Contrats d'obligation de Service public relatifs à la gestion et l'exploitation du Réseau liO - Société Publique Locale - Avenant n°9 Régie Régionale des Transports Publics Pyrénées Orientales - Avenant n°1</u>

Nous passons au vote du Rapport 18.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 155 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, RN : 36, UEDC : 26, NI : 7).

Le rapport (***2019/AP-NOV/18***) est ***adopté à l'unanimité***, je vous en remercie.

Nous passons au <u>Rapport 19</u>, que Monsieur le Vice-président Guillaume CROS va nous présenter.

Monsieur SELLIN, vous pourrez le compléter parce que sur ces sujets, je reconnais que ma géographie est bien moins précise que la vôtre, et surtout sur l'équilibre des forces politiques en présence.

Mais tout d'abord, Monsieur le Vice-président CROS, si vous voulez bien présenter ce rapport ...

2019/AP-NOV/19 - <u>Soutien aux populations kurdes et syriennes</u>

M. CROS

Merci Madame la Présidente.

Vous le savez, la situation du Rojava, région du nord de la Syrie à majorité kurde, s'est considérablement aggravée à la mi-octobre, suite d'une part à l'annonce de Donald TRUMP du retrait des troupes américaines et d'autre part à l'offensive de l'armée turque prenant pour cible plusieurs villes de la frontière nord de la Syrie.

L'offensive militaire de Recep Tayyip ERDOGAN plonge ainsi cette région et ses habitants dans un chaos -on peut le dire- qui laisse présager une crise grave et d'autant plus préoccupante que de nombreuses ONG ont été contraintes d'arrêter leurs activités et de se réfugier au Kurdistan Irakien voisin.

Aujourd'hui, les kurdes qui, rappelons-le, sont de farouches opposants à Daech, sont honteusement abandonnés à leur sort. Ils ont pourtant été au premier rang de la lutte contre Daech et ont su s'ériger en rempart pour la sécurité, et plus particulièrement les femmes combattantes qui ont payé le prix fort de leur engagement.

Face à cette situation dramatique pour les populations du nord-est de la Syrie précipitées sur les routes de l'exode, nous ne pouvons pas rester sans réagir.

C'est pourquoi il vous est proposé, dans cette délibération, de réaffirmer toute notre solidarité avec les populations kurdes et d'attribuer une aide exceptionnelle d'urgence de 100 000 €, au titre du fonds d'urgence pour le soutien logistique des équipements médicaux des hôpitaux sur place.

Cette aide sera déployée en lien avec les instances de l'ONU, le Haut-Commissariat aux Réfugiés, ainsi qu'avec les ONG les plus aptes à répondre à cette grave situation.
Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Monsieur SELLIN, pour expliquer les modifications qui ont été apportées entre les deux rapports ...

M. SELLIN

Très rapidement et Madame la Présidente, je vous remercie de me laisser la parole sur cette question. Effectivement, nous avons eu un échange sur la question géopolitique ces dernières semaines, depuis l'invasion du nord-est de la Syrie par l'armée turque, par la nécessité de réactualiser la première proposition qui avait été faite, à la lumière de la situation, des besoins, mais aussi de la position de l'Assemblée Nationale française qui, le 30 octobre, dans sa grande sagesse, a décidé unanimement de condamner l'invasion turque au nord-est de la Syrie et, tout aussi unanimement, de saluer les kurdes et les forces combattantes kurdes comme étant absolument légitimes pour avoir lutté et lutter encore contre la tyrannie et l'obscurantisme.
J'en profite d'ailleurs pour dire au Rassemblement National, qui pense que nous sommes victimes d'un islam politique en France, d'aller faire un tour du côté du Rojava et des attaques de Daech et d'al-Nosra, pour savoir exactement ce que sont l'islam politique et la nature des attaques … (*Protestations - Apartés*) Je continue !
Nous avons donc travaillé ensemble pour réactualiser ce vœu et je suis très content que, à la lumière de ce travail mutuel, nous ayons pu à la fois réactualiser les choses dans la formulation et le fléchage, mais y compris -et je conclus là-dessus- donner un contenu et fécondé le vœu que nous avions formulé majoritairement dans cette Assemblée, en juin 2016, sur la reconnaissance du Rojava et la question du jumelage.
Il y a la possibilité, avec ces 100 000 €, de pouvoir effectivement apporter, comme cela a été dit par Guillaume CROS, auprès des ONG concernées qui seront support sur place, notamment des aides logistiques sur les équipements médicaux. Et je voudrais porter à votre connaissance le fait que j'ai reçu, de la part du Médecin-chef de l'hôpital d'Hassaké, qui est la première ville en nombre d'habitants du canton du nord-est de la Syrie, à côté de la ville de Kamychli, la demande en équipement médical, à hauteur de 100 000 €, sur du matériel logistique médical d'urgence, notamment des tables d'opération, des matériels d'échographie, de radiographie, etc., et je vais bien évidemment mettre ce document à disposition des Services, puisque j'ai une traduction

officielle en français du Conseil Démocratique Kurde en France, de façon à ce que nous puissions concrétiser ce vœu.

Et j'espère que sur cette base, nous aurons un vote unanime de notre Assemblée pour reconnaître le rôle des populations kurdes et de leurs forces combattantes, comme étant celles et ceux qui ont gardé la frontière de notre civilisation.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Monsieur le Vice-président CROS étudiera cette demande et effectuera un suivi de la situation humanitaire dramatique dans ce pays.

En effet, ce peuple a toujours fait preuve de beaucoup de courage pour être un rempart face à l'État islamiste et donc, dans le cadre des relations qu'entretient le Vice-président CROS avec le Ministère des Affaires Étrangères, il y aura aussi un dialogue tout particulièrement nourri dans les prochains mois pour pouvoir répondre à cette demande.

Nous en venons aux interventions et la parole est tout d'abord à Madame LUMEAU-PRECEPTIS pour 2 minutes, s'il vous plaît …

Mme LUMEAU-PRECEPTIS

Madame la Présidente,

Voilà un mois maintenant, ce 9 octobre, que l'armée turque a lancé une opération militaire, cyniquement nommée "Fontaine de paix", contre le Kurdistan Syrien, dans cette région nommée Rojava. Il s'agissait, selon les propos du Président turc Recep Tayyip ERDOGAN, de créer une zone de sécurité, alors qu'il avait déjà fait construire un mur géant de 564 kilomètres tout le long de la frontière turco-syrienne, le troisième plus grand mur au monde.

En total mépris du Droit international, la guerre d'occupation menée par ERDOGAN contre le peuple kurde, au nord de la Syrie, qui a bénéficié du désengagement des États-Unis, de la complicité de POUTINE et du laisser-faire de l'Union Européenne, provoque une situation extrêmement grave. Les bombardements de l'armée turque et les crimes de Daech ont provoqué en quatre semaines le déplacement de 300 000 personnes en Syrie, de 13 000 réfugiés en Irak ; des centaines de combattantes et combattants kurdes ont été tués dans cette période.

Le Rojava était engagé, malgré un contexte de guerre contre les djihadistes de Daech, dans la construction d'un projet démocratique novateur, inspirant pour le monde ; les valeurs universelles de paix, d'égalité, de respect entre les humains, hommes et femmes, d'un développement écologique et du vivre ensemble font fortement écho à nos propres espoirs, ici-même.

Nous avions déjà eu l'occasion de saluer le courage des femmes kurdes résistantes contre Daech et qui ont bénéficié à juste titre d'une estime internationale. Elles ne sont pas seulement guerrières, elles sont aussi de magnifiques combattantes pour la démocratie et la paix, elles l'ont largement prouvé en Turquie en remportant des élections dans une centaine de villes ; immédiatement élues, elles ont mis en œuvre des projets municipaux et régionaux modernes, basés sur les valeurs universelles que je viens de citer. Des élus, hommes et femmes, qui ont d'ailleurs très majoritairement été destitués, arrêtés et emprisonnés par ERDOGAN.

L'avenir du peuple kurde est le nôtre. J'invite le Conseil Régional à réaffirmer tout notre soutien au peuple kurde et aux progressistes de Turquie qui affrontent avec courage et dignité des heures parmi les plus sombres de leur histoire.

Le Haut-Commissariat aux Réfugiés indique par ailleurs que trois réfugiés sur quatre sont des femmes et des enfants et, parmi eux, des enfants non accompagnés.

Face à cette situation humanitaire dramatique pour les populations kurdes et syriennes déplacées, pour ces familles et ces enfants laissés à l'abandon, il est de notre devoir d'exprimer la solidarité de la Région Occitanie.

C'est pourquoi il vous est aujourd'hui proposé de mobiliser une enveloppe exceptionnelle de 100 000 € pour apporter une aide humanitaire de première urgence aux réfugiés kurdes et syriens contraints à l'exode dans les camps du Kurdistan Irakien.

Je veux ici vous rassurer sur le suivi et le déploiement de cette aide d'urgence : elle sera déployée au titre du fonds d'urgence pour le soutien logistique des équipements médicaux des hôpitaux sur place ; elle le sera par les instances de l'Organisation des Nations Unies, notamment par le Bureau de coordination de l'aide humanitaire en Syrie et le Haut-Commissariat aux Réfugiés, en lien avec les ONG les plus aptes à répondre à la situation.

En conséquence, j'ai l'honneur, Madame la Présidente, de vous demander de bien vouloir approuver cette aide exceptionnelle et de la soumettre au vote de notre Assemblée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

La parole est à Madame Chantal DOUNOT-SOBRAQUES pour 2 minutes …

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Madame le Président,

Toujours prompte à vous porter au secours de la misère lointaine, vous nous demandez aujourd'hui d'affecter en urgence 100 000 € à l'aide aux déplacés de guerre syriens.

Les élus du groupe Rassemblement National ne sont évidemment pas indifférents aux ravages provoqués par l'agression turque dans le nord de la Syrie. Nous le déplorons d'autant plus que contrairement à vous, nous n'avons jamais été aveugles sur le jeu trouble mené par la Turquie en Syrie. Dès 2014, notre mouvement avait alerté sur les liens entre les groupes islamistes combattant en Syrie, parmi lesquels l'État islamique, et la Turquie. Nous avions prévenu que cette bénédiction tacite avait pour objet de précipiter le délitement de la Syrie en tant qu'État et son éclatement en tant que territoire, afin de faciliter les desseins géopolitiques de la Turquie.

Ces avertissements ont malheureusement été accueillis dans l'indifférence et le déni du Gouvernement de François HOLLANDE, plus occupé à l'époque par ses opérations de séduction en Turquie. Il s'était même refusé à émettre un "non" définitif à l'entrée de la Turquie dans l'Union Européenne. Ce Gouvernement, vous en faisiez partie Madame le Président, aux côtés de l'actuel Président Emmanuel MACRON et de tous vos autres collègues, ayant tous cautionné la déstabilisation et la fragilisation de l'État Syrien.

Réclamer aujourd'hui l'effort des citoyens français de notre région pour pallier les effets dont vous avez défendu les causes est donc d'un cynisme assez insupportable ; d'un opportunisme maladroit également, car il n'y a pas qu'en Syrie que des vies ont été bousculées et des infrastructures détruites au mois d'octobre.

Madame le Président, la Syrie est à plus de 4 000 kilomètres de la France, Béziers à moins de 75 kilomètres de cette Assemblée. Les récentes intempéries, d'une force exceptionnelle, ont causé des dégâts très importants dans le pays biterrois, les inondations ayant notamment occasionné une dégradation préoccupante des équipements et infrastructures publics communaux, et les besoins pour la remise en état se chiffrent en millions d'euros. Là aussi, la situation est grave et pourtant, les biterrois attendent toujours votre soutien, ne serait-ce même que votre présence.

En conclusion, restons donc dans le cadre de nos compétences, laissez à d'autres le soin de rattraper les erreurs de vos amis et n'oublions pas nos concitoyens victimes de catastrophes naturelles.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Vos propos sont obscènes … (*Exclamations*) Parce que vous indiquez que la Région n'apporterait pas de soutien aux populations biterroises, mais comment pouvez-vous affirmer cela, alors que le Président de l'Agglomération m'a contactée pour me demander s'il y aurait un dispositif exceptionnel et je lui ai répondu que bien sûr, à dégâts exceptionnels, il y aurait un dispositif exceptionnel ; le Maire de Béziers m'a écrit hier -c'est étonnant, j'ai reçu ce courrier hier après-midi-, à propos de l'école incendiée, je le cite : "En dehors des compétences de la Région, pourrait-il y avoir une aide de la Région ?" … Mais la Région fera comme elle a toujours fait : quand il y a des événements exceptionnels, la Région est là !

Quand la Cathédrale Notre-Dame brûle, la Région est présente, de la même façon que la solidarité nationale a su être présente pour les audois.

Ensuite, permettez-moi d'indiquer qu'effectivement, je ne me suis pas rendue à Béziers, mais comme je ne me suis pas rendue à Perpignan quand il y a eu énormément de dégâts et vous ne pouvez pas comparer les dégâts sur Béziers et les dégâts dans l'Aude ; je me permets de vous rappeler qu'il y a eu 1 000 personnes impactées, quand il y en a eu 30 000 lors des inondations de l'Aude, avec des dizaines de milliers de personnes qui, le soir des inondations et pendant plusieurs semaines, n'ont pas pu dormir chez elles …

Alors bien entendu, les dégâts sur le secteur de Béziers seront pris en compte et il y aura une intervention exceptionnelle de la Région, comme nous l'avons fait sur d'autres secteurs de la Région lors d'évènements cévenols qui ont pu se produire dans le Gard, l'Hérault ou les Pyrénées-Orientales.

Donc arrêtez avec ces propos obscènes, parce que vous prospérez sur le malheur des gens, en voulant faire croire que la Région ne viendrait pas en aide à ces populations qui, en effet ont connu des difficultés. Mais tout cela ne tiendra pas la réalité des faits !

La Région sera présente, comme la Région se doit d'être là également pour les populations du Kurdistan.

La parole est à Monsieur PALACIN pour 2 minutes ...

M. PALACIN

Merci Madame la Présidente.

Beaucoup de choses ont été dites, notamment dans les travées de gauche, sur l'importance de cette décision. Elle intervient dans un monde où le multilatéralisme recule, où l'isolationnisme et le repli sur soi tentent les États-Unis, qui pourtant auraient tant de responsabilités, un monde qui nous inquiète. Alors certes, nous avons les compétences qui sont les nôtres, mais face à ce drame, le

drame de ces populations kurdes qui, après avoir été héroïques, subissent une décision du Président américain -c'est d'abord cela qui déclenche l'offensive turque et ensuite des intentions turques destructrices-, la seule question que nous pouvons nous poser c'est : que pouvons-nous faire ?

On peut se poser la question en tant qu'habitants d'Occitanie, en tant qu'élus mais, Madame DOUNOT-SOBRAQUES, on peut aussi se poser la question en tant que français.

Notre histoire, notre patriotisme en France, c'est l'universalisme, depuis la Révolution.

Le malheur et le désordre du monde, nous savons mieux que d'autres qu'ils finiront par nous concerner. Aider les kurdes aujourd'hui, c'est défendre nos valeurs.

Et proposer de faire une sorte d'échelle de la misère, d'échelle du malheur, de tracer une limite où là nous aiderions et là nous n'aiderions pas, c'est là que commence le malheur du monde, Madame, et c'est là que vous trahissez ... Vous trahissez les valeurs, non seulement de la République, mais de la France, Madame ! (*Applaudissements - Protestations*)

Alors, pardonnez-moi, mais le cynisme va encore plus loin quand vous essayez, de façon un peu confuse, d'y mêler le bilan des précédentes Majorités politiques.

Madame, il y a un espace pour l'unanimité sur cette délibération, ressaisissez-vous et soyez fidèle à notre pays !

(*Applaudissements - Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 2 minutes, s'il vous plaît …

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Effectivement, voilà une délibération un peu exceptionnelle à notre sens.

Vous savez que le groupe de l'UEDC, que j'ai l'honneur de présider, se pose souvent un certain nombre de questions sur ces aides qui ne concernent pas les compétences régionales ; j'ai eu l'occasion ce matin encore, dans le cadre de mon intervention sur le DOB, de dire que la Région devait se centrer sur ses compétences.

Pour autant, beaucoup de choses ont été dites, notamment que l'Assemblée Nationale, dans un vote unanime, s'est prononcée il y a quelques jours en soutien du peuple kurde et dans ces moments exceptionnels, dans ce drame que vit cette population qui nous apporte et nous a apportés beaucoup dans son combat, en protégeant notre civilisation européenne des attaques de

l'État islamique notamment, il nous paraît exceptionnellement important de pouvoir -grâce à cette aide, certes importante de 100 000 €- aider ces populations, à travers une aide fléchée concrètement -c'était effectivement l'une de mes demandes- sur la santé, sur l'hôpital, sur du matériel, sachant qu'en plus cette aide sera employée par des organisations internationales officielles. Dans ce cadre-là, le groupe UEDC se joindra donc à cette délibération et apportera son vote favorable.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Je vous propose de voter sur le Rapport 19 présenté par le Vice-président CROS, en soutien aux populations kurdes et syriennes.

Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 116 (SRC : 51, GR : 16, NM : 18, UEDC : 24, NI : 7)
- Contre : 36 (RN : 36)
- Abstention : 1 (UEDC : 1 -POUCHELON-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/19***) est ***adopté***, malheureusement pas à l'unanimité ... C'est bien cela, la différence qu'il y a entre l'Extrême-droite et le reste de l'Assemblée : nous, nous restons fidèles à la République et aux valeurs de la France ! (*Applaudissements - Protestations*)

S'il vous plaît, pas d'intervention, je n'ai donné la parole à personne.

2019/AP-NOV/20 - Ratio de promotion des Assistants socio-éducatifs

Nous passons au vote sur le Rapport 20. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*150 votants*) :

- Pour : 149 (SRC : 50, GR : 16, NM : 18, RN : 35, UEDC : 25, NI : 5)
- Abstention : 1 (NI : 1 -MINA-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/20***) est ***adopté***.

2019/AP-NOV/21 - Tableau des Emplois

Nous passons au Tableau des emplois. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 91 (SRC : 51, GR : 16, NM : 19, NI : 5)
- Contre : 59 (RN : 35, UEDC : 24)
- Abstention : 1 (UEDC : 1 -POUCHELON-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/21***) est ***adopté***.

2019/AP-NOV/22 - Actions entreprises à la suite des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la Région Occitanie en matière de thermalisme

2019/AP-NOV/23 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la Région Occitanie portant sur la compétence "Transports Express Régionaux", pour les exercices 2012 et suivants

Nous en venons à deux rapports qui concernent les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la Région Occitanie, d'une part en matière de thermalisme, d'autre part sur la compétence "Transports Express Régionaux".

Il n'y a pas d'intervention sur le ***Rapport 22***, ni de vote, il s'agit d'un ***donné acte***.

Sur le Rapport 23, il y a des interventions. Je propose que nous commencions par les interventions et que vous puissiez ensuite, Monsieur le Vice-président GIBELIN, répondre à ces quatre interventions, la première étant celle de Monsieur BERARD pour 2 minutes, s'il vous plaît ...

M. BERARD

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes, portant sur la gestion de notre compétence TER pour les exercices 2012 et suivants, a le mérite de nous apporter un instantané de situation exhaustif. En effet, si ce document nous permet de voir d'où nous sommes partis et de nous rendre compte des avancées significatives, il relève aussi les difficultés que nous avons soulevées et défendues pour mettre en place un Service Public Régional de Transports de qualité, utile et efficace pour nos territoires et nos concitoyens.

Je fais notamment référence au manque d'entretien des voies ou aux difficultés de l'opérateur pour atteindre nos objectifs ambitieux, tels que la robustesse, la ponctualité et le cadencement, que nous avons actés conjointement dans le cadre de la Convention TER Région-SNCF qui décline les exigences de la Région, vous l'avez rappelé Madame la Présidente.

Je rappelle que sur ce point, cela a occasionné l'application du taux maximal des pénalités prévues dans le cadre de la Convention. Je souhaite l'évoquer car nous avons décidé son reversement aux usagers fréquents les plus fidèles, par le non-prélèvement de la mensualité de leur abonnement pour le mois de mars 2019 ; une décision juste pour les 72 000 abonnés de notre région.

Cette fusion Occitanie Pyrénées-Méditerranée, cela a déjà été souligné, est une réussite dans de nombreux domaines, grâce notamment à une gestion rigoureuse et dynamique, et en matière de

Politique Régionale de Transports, sous votre impulsion Madame la Présidente, avec le travail quotidien de Jean-Luc GIBELIN, de la Commission Transports et des Services de la DIT, nous assistons à une montée en puissance depuis 2016.
Nous savons que c'est plus qu'une question d'aménagement et d'attractivité de notre territoire, c'est aussi une urgence sociale et climatique. Et pour ce faire, nous avons adopté une démarche innovante et citoyenne avec les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité, dont les modalités et le résultat ont été salués par tous nos concitoyens d'Occitanie et suivis d'actes.
Pour ne parler que de 2019, nous avons vu :
- se développer le nouveau Réseau de Service Public Régional des Transports d'Occitanie liO,
- la mise en œuvre de nouvelles gammes tarifaires ferroviaires et routières régionales,
- se développer l'offre ferroviaire par la mise en place de plus de 70 circulations supplémentaires, et bien d'autres projets.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. BERARD

Année après année, budget après budget, nous œuvrons pour l'amélioration de la modernisation du réseau et travaillons à l'accessibilité des infrastructures ferroviaires.
Pour conclure, Madame la Présidente, je souhaite ici vous exprimer la fierté qui est la mienne, mais aussi celle de mes collègues du groupe SRC, pour les actions que nous avons menées depuis 2016 en matière de mobilité, et nous restons mobilisés pour celles à venir.
Je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Christian DUPRAZ pour 2 minutes 30, s'il vous plaît ...

M. DUPRAZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

En lisant le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion des TER par la Région, on apprend par exemple que les Conventions précédentes des Régions Languedoc-Roussillon et

Midi-Pyrénées ne comprenaient pas de clause sociale ou environnementale. On mesure donc bien les progrès qui sont faits avec cette nouvelle Convention.

Mais ce rapport souligne amplement les difficultés que nous rencontrons dans notre partenariat avec la SNCF. La valse des devis présentés par SNCF Réseau pour les travaux nécessaires au maintien en activité des lignes en est la malheureuse illustration quotidienne.

La Chambre souligne "*la difficulté que nous avons à nous assurer de l'absence de surcompensation des recettes*" ; c'est un peu technique, mais c'est très pertinent et cela doit nous inciter à être intraitables dans le respect des engagements pris par notre partenaire. À mon avis, des avenants peuvent être imaginés à la Convention actuelle, j'en fais le souhait, car certains aspects de la Convention ne sont apparemment pas conformes aux règles européennes, notamment sur la transparence des coûts d'exploitation par SNCF Mobilités.

Pour faire une politique efficace, il faut avoir l'information pertinente. La rétention d'information par notre partenaire ferroviaire n'est pas acceptable. Je rappelle que dans un mois, il sera possible de mettre en concurrence les opérateurs ferroviaires. Un ange passe …

Dans quelques semaines, nous saurons enfin si la loi LOM va permettre aux Collectivités régionales de prendre la main sur les infrastructures ferroviaires des lignes de desserte fine du territoire.

Nous l'espérons et nous souhaitons que, suivant la quatrième recommandation de la Chambre, nous préparions un échéancier détaillé des investissements nécessaires, en faisant appel si besoin -et malheureusement- à des expertises indépendantes de la SNCF.

La politique, ce sont les élus qui la font. La Chambre semble l'oublier parfois, en argumentant de manière insidieuse en faveur de la fermeture des lignes ferroviaires de proximité, pour les remplacer par des lignes de cars interurbains, ou par rien du tout !

Mais un peu plus loin, elle insiste sur le besoin de faire un bilan environnemental et social du fonctionnement de ces lignes. Je dis chiche !

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

La suggestion est pertinente et nous souhaitons que ce bilan comparatif soit fait. Mais attention, il faut une analyse complète, qui prenne en compte toutes les conséquences de la fermeture ou de la non-réouverture des lignes ferroviaires que nous souhaitons soutenir.

Toutes les conséquences, c'est bien entendu un vrai bilan carbone et énergétique, mais il ne faudra pas oublier les coûts induits pour l'entretien du réseau routier, pour le cycle de vie des véhicules individuels remobilisés et évidemment, un vrai bilan social qui tienne compte de la qualité de vie pour les habitants. Être secoué dans des bus sur les routes difficiles de nos zones rurales et montagneuses, où se trouve la plupart de ces petites lignes, ce n'est pas améliorer la qualité de la

vie. Essayer de rivaliser en car avec ces lignes ferroviaires, une fois qu'elles seront rénovées et qu'elles circuleront à leur vitesse nominale, c'est impossible !

Donc non, pour nous la Chambre Régionale des Comptes semble n'avoir qu'une vision à très courte terme. Si on maintient des lignes ou si on les ré-ouvre, ce ne sera pas pour quelques années, ce sera pour une centaine d'années. On sera alors dans la période post-pétrole … (*Marteau*)

Nous militons pour un redéploiement des transports ferroviaires dans notre région, y compris de certaines voies désaffectées qui ont un grand potentiel pour l'avenir et qu'il est important de préserver.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur DUPRAZ. La parole est à Monsieur Jean-Paul PILOZ pour 4 minutes …

M. PILOZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes pointe de nombreux problèmes de gestion des TER dans notre région. Il est assez accablant pour vos prédécesseurs, mais aussi pour vous.

Rien que dans les dix premières pages, la Chambre Régionale des Comptes relève successivement : un état de réseau dégradé en ex-Languedoc-Roussillon, une qualité de service inférieure aux moyennes nationales, un pilotage de la compétence TER pas optimal et une tarification qui s'est faite au détriment d'une politique d'investissements soutenus.

Cela ne fait que valider les analyses que nous faisons depuis longtemps. Il suffit de réécouter nos interventions lors de la signature de la Convention TER en 2018, ici-même, pour s'en convaincre.

Une fois encore, la Chambre Régionale des Comptes donne raison aux élus du Rassemblement National.

Dans la suite de son rapport, la Chambre Régionale des Comptes souligne notamment que la liaison entre Toulouse et Montpellier comporte des marges substantielles de progrès ; elle regrette également l'absence de connexion directe entre la nouvelle gare TGV et le réseau TER-Tramway de la métropole de Montpellier, et l'absence de priorité accordée à l'extension de l'intermodalité sur l'aire urbaine toulousaine. Ce n'est pas faute de vous l'avoir déjà signalé.

Concernant la qualité du service, la Chambre Régionale des Comptes note des performances inférieures à la moyenne en termes de ponctualité. D'après le tableau qu'elle fournit en page 26, on

voit même que notre région a des taux de retard, de déprogrammation et d'annulation nettement supérieurs à la moyenne. Ceci est relié à la problématique des pénalités infligées à la SNCF en cas de non-respect des engagements. Sur ce point, comme nous l'avions fait lors du vote de la nouvelle Convention TER l'année dernière, la Chambre affirme que le système de pénalités pour non-fiabilité du service demeure perfectible et surtout qu'il est peu incitatif.

Encore une fois, nous vous l'avions dit !

Sur le problème de la mise en concurrence, la Chambre relève l'aspect paradoxal de votre positionnement. En effet vous avez, Madame la Présidente, indiqué vouloir faire pression sur la SNCF, tout en affirmant à plusieurs reprises ne pas souhaiter la mettre en concurrence à l'avenir ; c'est assez contradictoire.

Au fil des pages, la Chambre Régionale indique qu'en matière de fonctionnement, la fusion des Régions n'a pas conduit à des économies d'échelle. Une nouvelle fois, le Rassemblement National avait raison !

Enfin, sur la tarification, la Chambre -comme le Rassemblement National- dénonce une politique de tarification à 1 euro qui s'est faite sans évaluation globale des impacts et conséquences financières. Elle juge que le maintien de cette tarification n'apparaît pas optimal en raison de son coût estimé à 4,6 M€ par an. Elle pointe aussi le caractère incomplet de la perspective financière pluriannuelle.

En bref, Madame la Présidente, je vais m'arrêter là et laisserai le soin à ceux qui s'intéressent à ces problématiques de lire l'intégralité de ce rapport. Il est riche d'enseignements et vient confirmer ce que nous vous disons depuis des années. Vous n'avez pas réellement de cap pour le développement du rail dans notre région, vous naviguez à vue, vous vous contentez du strict minimum, vous n'avez pas d'ambition pour le ferroviaire en Occitanie.

Une fois encore, je vais vous le dire au nom de mon Groupe et de tous nos concitoyens qui subissent les conséquences de vos inconséquences, au lieu de vous répandre dans de nombreux domaines hors compétences, comme vos obsessions sur le soutien à l'arrivée des migrants et la lutte contre une Extrême-droite fantasmée, occupez-vous de vos vraies missions, occupez-vous de nos trains régionaux.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

La parole est à Monsieur Vincent GAREL pour 1 petite minute …

M. GAREL

Oui, cela va être très court.

Monsieur PILOZ a peut-être raison sur tout, mais il se trompe sur beaucoup de choses tout de même ! À commencer par ce qu'il nous indique sur la négociation de la Convention, puisque cette Convention a été signée avec SNCF Mobilités pour le fonctionnement des TER.

Or, dans le rapport tel qu'il est présenté, il y a bien des choses qui nous sont indiquées, Monsieur DUPRAZ évoquait tout à l'heure les progrès qui ont été mis en œuvre entre les précédentes Conventions et la nouvelle Convention sur certains aspects, je ne vais pas y revenir, mais c'est vrai que ce rapport pointe par contre très nettement du doigt les grosses difficultés que nous avons parfois à faire fonctionner notre service TER, compte tenu de l'état du réseau. Or le réseau, ce n'est pas SNCF Mobilités, c'est SNCF Réseau, c'est presque -j'allais dire- une compétence de l'État, puisque SNCF Réseau gère le réseau national suivant les dispositions que l'État lui indique.

On sait bien qu'il y a de grosses difficultés et une vraie incurie de la part des programmes d'entretien qui sont proposés. Nous avons des lignes qui sont parfois délabrées, où il faut que la Région intervienne en urgence -cela a été dit tout à l'heure par Madame la Présidente-, sur des taux de participation à plus de 90%, alors que ce devrait être SNCF Réseau qui mène ce genre d'actions. C'est donc là le point sur lequel il faudrait être le plus concentré et voir de façon précise qu'il y a de vraies difficultés sur le réseau, que ces difficultés posent des problèmes pour le fonctionnement de notre service TER, et la nouvelle Convention -le Vice-président va sans doute en parler- a eu énormément d'ambition pour avoir un meilleur service sur l'ensemble du territoire.

Mais je veux rappeler ici fermement que ces réseaux sont une compétence nationale, que la loi LOM va peut-être nous permettre enfin -puisque nous payons déjà beaucoup- de prendre nos responsabilités et je souhaiterais que l'État prenne enfin les siennes sur ce sujet.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Merci Monsieur GAREL.

Monsieur le Vice-président GIBELIN, pour répondre sur quelques points ...

M. GIBELIN

Des éléments ont été donnés dans plusieurs des interventions de la Majorité, mais je veux revenir sur plusieurs aspects.

D'abord, insister sur une question et m'inscrire immédiatement en faux contre ce qui a été dit par le représentant du Rassemblement National. La qualité des personnels de la Région en charge de ces dossiers est particulièrement importante et je ne laisserai pas dire que le rapport sous-entendrait une non-qualité ou le fait que nous ne serions pas à la hauteur. Les équipes de la Région sont à la hauteur, c'est ce qui nous a permis une négociation de la Convention de manière très offensive et bien évidemment, nous saurons indiquer à l'ensemble ce que vous en dites, dans le cadre de l'Assemblée Plénière.

Sur la question plus globale des difficultés qui sont énoncées, comme cela vient d'être indiqué, les difficultés sont essentiellement concentrées sur la question du réseau et vous nous avez entendus, depuis le début du mandat, régulièrement revenir sur cette question du réseau ; la Présidente l'a dit à de nombreuses reprises, nous avons eu l'occasion d'insister sur cette question-là qui est la concrétisation des désengagements de l'État depuis quelques années, avec une situation qui devient de plus en plus compliquée de ce côté-là. Effectivement, un nombre important de remarques qui sont faites dans ce rapport renvoient à cette question du réseau et il n'y a donc pas, en la matière, de critiques vis-à-vis de notre façon de gérer.

Sur les éléments pointés par Christian DUPRAZ, que l'on pourrait faire évoluer, bien évidemment il y a la volonté de pouvoir avancer, des expérimentations peuvent tout à fait être envisagées, mais vous me permettrez d'insister et de partager avec lui le fait que la perspective annoncée par le rapport de remplacer des liaisons ferroviaires par d'autres transports, en particulier routiers, n'est absolument pas dans les perspectives de la Région.

Lors de la Convention, comme lors de la restitution des États Généraux du Rail, nous nous sommes prononcés pour le maintien de l'ensemble du réseau et la réouverture de six lignes ; ce n'était pas du discours, ce n'était pas une position à la légère, c'est un engagement ferme qui a été pris et qui est en train d'être tenu, avec la mobilisation qui est la nôtre au quotidien, pour pouvoir arriver à cette réouverture et bien évidemment, nous sommes dans cette démarche-là.

(*Madame la Présidente préside la séance*)

Je dois, au nom de la Présidente, rencontrer le Préfet PHILIZOT qui doit nous faire un certain nombre de propositions en la matière et j'aurai ainsi l'occasion de redire de manière très claire au Chargé de mission de la Ministre que notre volonté, c'est le développement des liaisons ferroviaires et non pas leur limitation ou leur transformation.

Plus globalement, je voudrais insister sur le fait que ce rapport interpelle sur une conception du Service public et que face à cela, nous avons une autre conception du Service public ; la Présidente l'a évoqué tout à l'heure, mais je veux le redire avec mes mots. Nous, notre conception du Service public, c'est justement que l'Autorité organisatrice soit très exigeante sur ce qu'elle veut, parce

qu'elle finance, mais qu'en même temps elle crée les conditions du développement de ce Service public. Nous ne sommes donc pas dans une démarche de restriction du Service public, nous sommes au contraire dans une démarche de développement, mais ce développement n'a de sens et ne peut voir le jour que s'il y a cette exigence de notre côté, parce que nous tenons à la qualité du service rendu à la population. Nous sommes donc bel et bien dans des choix politiques.

Que le rapport et la Chambre Régionale veuillent contester ces choix, cela leur appartient, mais on peut aussi leur rappeler que ce n'est pas leur mission ; leur rôle n'est pas de contester nos choix, leur rôle est de vérifier si nos choix sont mis correctement en œuvre, mais par moment dans le rapport -et c'est une habitude avec cette Instance-, il y a un dérapage entre le rôle qui est normalement le leur et celui de se permettre de critiquer nos choix politiques.

Ces choix politiques, nous les avons faits, nous en rendons compte quotidiennement devant la population et nous continuerons de le faire, parce que nous sommes convaincus que c'est bien dans ce sens-là qu'il nous faut aller.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Il n'y a pas de vote sur ce ***Rapport 23***, il s'agit également d'un ***donné acte***.

2019/AP-NOV/24 - <u>Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région Occitanie : Enquête portant sur la mise en place des nouvelles Régions</u>

Nous passons au Rapport 24, sur lequel plusieurs interventions sont prévues et la parole est tout d'abord à Madame MERCIER pour 2 minutes, s'il vous plaît …

Mme MERCIER

Chers collègues,

Il y a quatre ans et en tant que représentante du monde économique, j'étais intervenue dans l'hémicycle de l'Hôtel de Région à Montpellier pour m'exprimer sur les enjeux et les risques de la fusion de nos deux Régions.

Aujourd'hui, je peux vous affirmer que la dynamique impulsée par notre Présidente et sa Majorité, dans le cadre de notre Région Occitanie, est réelle et produit des effets indéniables, très positifs en matière d'emploi, de développement économique, ainsi que de développement de nouveaux services publics, dans une véritable proximité, au service des citoyens.

Oui, en matière de développement économique, notre politique volontariste a des effets très forts et visibles, notamment dans l'industrie, le tourisme ou l'agroalimentaire, mais aussi dans l'artisanat.
Permettez-moi aussi de rappeler que nous sommes la seule région de France qui a un solde net positif d'emplois industriels. Ce ne sont pas moins de 8 180 entreprises soutenues, pour leur permettre d'être plus compétitives pour s'adapter aux mutations, ce qui est plus du double que les deux anciennes Régions. Et cela fonctionne, puisque le taux de chômage en région, la Présidente l'a rappelé, baisse plus vite en Occitanie qu'au niveau national.
Véritable outil à succès aussi, nos Pass répondent aux attentes des TPE, artisans, métiers d'art et ces dispositifs n'existaient pas, je le rappelle, dans la mandature précédente, en tous cas pas sur l'ensemble du territoire. Sur cette année 2019, on atteindra les 1 600 Pass en matière de développement économique.
La création de la nouvelle Région renforce aussi l'attractivité de celle-ci ; ni Midi-Pyrénées, ni Languedoc-Roussillon n'étaient suffisamment visibles à l'international, alors que nous sommes maintenant dans les 25 premières Régions européennes, ce qui permet des implantations d'entreprises qui créent de l'emploi. Je voudrais citer Computacenter, Digital Works ou GoCata (?), entreprises qui sont clairement venues s'implanter ici parce qu'elles ont perçu l'Occitanie comme une Région dynamique, innovante, tournée vers l'avenir. C'est l'objet, je le rappelle, du nouveau Contrat "Occitanie Attractive", voté le 12 octobre, qui conditionne nos aides à la création d'emplois.
Donc plus de soutien à l'économie, c'est bien plus d'emplois sur notre territoire.
Oui, la construction de notre nouvelle Région nous a aussi permis de mettre en place plus de services publics en proximité, avec par exemple les Maisons de la Région.
Avec la Carte Jeune et les économies pour l'usager sur les transports scolaires, c'est aussi la rentrée la moins chère de France que nous avons réalisée, avec plus de 400 € de pouvoir d'achat rendu à certaines familles.
Alors oui, nous avons en même temps maîtrisé nos dépenses de fonctionnement -je n'y reviens pas, mais je tiens là le courrier du Préfet, si vous souhaitez une nouvelle fois le voir-, mais nous avons surtout et avant tout, avec cette nouvelle Région, permis de favoriser la création d'emplois et de créer plus de services publics.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MERCIER

Notre attractivité et notre politique d'innovation nous permettent d'être aujourd'hui positionnés sur les filières d'avenir dans les énergies renouvelables hydrogène ou la mobilité 4.0 et d'être ambitieux pour la suite. Alors, les faits sont là, la création de la nouvelle Région est une réussite, n'en déplaise à nos détracteurs que cela dérange. Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 1 minute, s'il vous plaît ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, vu le faible temps de parole alloué aux groupes politiques, j'ai peu de temps pour commenter ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

LA PRÉSIDENTE

Mais que vous avez choisi ! Vous avez choisi vous-même d'y affecter 1 minute.

M. SANCHEZ

Je ne le commenterai donc pas et je renvoie chacun à sa lecture, qui confirme beaucoup de nos analyses : retards dans l'harmonisation des dispositifs, hausse des dépenses de personnel, gaspillages, ... Je consacrerai les 30 secondes qui me restent à souhaiter que la séance du Budget, en décembre, voie les élus bénéficier de plus de temps de parole et ne soit pas une parodie de démocratie, puisque nos demandes en Conférence des Présidents ne sont jamais prises en compte. J'en forme donc le vœu ici, au nom de mon groupe. Sachez que dans beaucoup de Régions, le vote du Budget dure deux ou trois jours.

Vouloir la démocratie participative, c'est bien, mais il serait bien qu'existe aussi une démocratie tout court et que l'Opposition puisse s'exprimer, notamment lors de la prochaine séance du Budget, pour présenter et défendre nos nombreux amendements budgétaires, dont il sera intéressant de pouvoir débattre sur le fond, si chacun ici est capable d'évoquer le fond, si on peut encore en débattre et servir à quelque chose ; plutôt que de les rejeter en bloc parce que l'auteur appartient à un parti autre que les vôtres, comme le font d'ailleurs, à l'Assemblée Nationale, les Députés de La République En Marche.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous rappelle, Monsieur SANCHEZ, que le groupe Rassemblement National, sur cette Assemblée, avait 43 minutes, 43 minutes que vous avez librement fléchées sur les sujets que vous souhaitiez et qu'en plus, vous avez les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, vœux et questions orales. C'est vous qui avez indiqué 1 minute sur ce rapport, nous avons respecté vos vœux et votre organisation, donc vous ne vous en prenez qu'à vous-même !
La parole est à présent à Madame Élisabeth POUCHELON pour 4 minutes ...

Mme POUCHELON

Merci Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes met en évidence à quel point il est important d'évaluer de façon indépendante les politiques publiques. Force est de constater que vous avez, pour la première fois cette année, fait de gros progrès, surtout dans la présentation des comptes. Mais comment vous êtes-vous mise dans cette situation d'être pointée du doigt comme une des pires Régions de France ?...
En fait, vous avez péché par excès de confiance et par manque de transparence.
En début de mandat, nous vous alertions sur la nécessité de ne pas laisser filer les dépenses, de faire des économies. La Région Occitanie aurait pu participer aux 10 milliards d'économies prévues par votre collègue, Monsieur VALLINI.
Au contraire, vous assumez crânement vos choix et refusez la transparence.
Nous vous demandions des pièces comptables, vous les avez retenues, au point que nous avons dû saisir le Tribunal Administratif. La presse en a fait ses choux gras, si bien que votre gestion est notre Région sont discréditées dans l'opinion, après de multiples reportages sur tous les médias de France et de Navarre. Certains dossiers emblématiques seront pour vous le "sparadrap du Capitaine Haddock" … Je veux parler du choix des Assemblées Plénières à Montpellier : vous y revenez devant la caméra de France 2, produisant un devis de 7 M€ pour la réfection de l'hémicycle toulousain, devis que vous avez communiqué à la Chambre Régionale des Comptes, preuve -s'il en fallait- que ce sujet est sensible !
Je souhaiterais que vous répondiez clairement à quelques questions : S'agit-il d'un estimatif ou d'un devis ? Est-il effectué par un Cabinet d'études ou d'architectes, une Entreprise, par les Services de la Région ? Pour refaire totalement l'hémicycle ou juste le réaménager ?
Le plus transparent serait de nous donner enfin la copie de cette pièce que je vous ai réclamée par courrier.

Si la santé financière de notre Région est globalement bonne -et je m'en réjouis-, on peut noter une évolution inquiétante : fiscalité au plus haut, masse salariale en progression très nette, endettement également en progression. Ces tendances sont inquiétantes, car il n'est pas sérieux d'espérer une augmentation des dotations de l'État, ni -je l'espère- de création d'un impôt régional.

Il faut donc anticiper. C'est ce que font d'autres Régions, en diminuant les dépenses, sans augmenter l'endettement pour préparer l'avenir.

Dans votre conférence de presse, vous titrez : "*Les résultats sont là : la Région Occitanie enregistre une baisse du chômage plus rapide que la moyenne nationale*", car effectivement le juge de paix en matière de résultats, c'est le taux de chômage et le taux de pauvreté.

Et c'est malheureusement dans ces deux domaines que nous sommes en tête des Régions de France. Vous avez tordu les chiffres, avec un critère non-pertinent pour y trouver une tendance favorable. Pourtant, il ne faut pas être grand mathématicien pour constater qu'il n'y a aucune inversion de la courbe du chômage en Occitanie. En effet, en 2015, comme en 2019, le taux de chômage en Occitanie, c'est 28% de plus que la moyenne nationale ... Chacun ses chiffres !

Mais, dites-vous, la Région distribue du pouvoir d'achat … Avez-vous bien écouté les Gilets jaunes ? Ils ne veulent plus d'aides ou de subventions, ils veulent pouvoir vivre de leur travail.

Et c'est là que vous pêchez encore, par manque de force dans vos choix politiques : un saupoudrage, une multiplicité des concepts, des schémas, sans que l'on sache où vous voulez aller. À trop embrasser mal étreint … Ce saupoudrage donne le tournis !

Pour regagner la confiance de nos concitoyens, le politique doit avoir une ligne claire et compréhensible. La Région doit se recentrer sur ses compétences … (*Marteau*), au premier rang desquelles les infrastructures indispensables à l'équilibre territorial, tout particulièrement dans cette grande Région.

Je terminerai par votre dernière proposition, celle d'un jury citoyen pour auditer les comptes de la Région. Les mots qui me viennent à l'esprit sont démagogie, communication … (*Marteau*), mais surtout incapacité à faire confiance aux élus de notre Assemblée.

Madame la Présidente, une démocratie -et cette République à laquelle vous vous référez si souvent- se juge au pouvoir de son Opposition. Vous vous grandiriez à nous faire confiance, à répondre à nos demandes ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure, Madame POUCHELON.

Mme POUCHELON

Je conclus. Nous l'avions regretté dès le début de votre prise de fonction et si vous aviez proposé la présidence de la Commission des Finances à un élu de l'Opposition, vous n'auriez pas besoin aujourd'hui de perdre autant de temps à vous justifier et vous auriez répondu à l'exigence de transparence réclamée par nos concitoyens.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

C'est le même discours que sous le précédent mandat, Madame POUCHELON !

La parole est à Madame Anne-Sophie MONESTIER pour 4 minutes, s'il vous plaît …

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Madame le Président,

Chers collègues,

Élisabeth POUCHELON est revenue, lors de son intervention, sur la stratégie de communication que vous avez mise en œuvre afin de tenter, vainement, de réduire à néant les critiques formulées sur la gestion de notre Collectivité depuis la malheureuse fusion de nos deux anciennes Régions.

Je dis "malheureuse" car, outre le fait qu'elle ait été inopportune sur un plan géographique, elle s'est avérée préjudiciable sur un plan financier, car là où nous étions performants, notamment en matière d'endettement, nous avons dégringolé et là où nous étions moyens, notamment en matière de maîtrise des dépenses de personnel, nous sommes devenus médiocres.

Cette stratégie de communication repose sur un plaidoyer pro domo qui, comme toute opération de ce style, ne brille pas par son sens de la nuance et de son objectivité.

LA PRÉSIDENTE

C'est vrai que vous êtes dans la nuance vous-même !

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Oui … Le dossier de presse de 25 pages que vous avez remis aux journalistes pour, selon vos termes, "*démontrer la situation saine de notre Région, mettre un terme aux polémiques vaines et rétablir la vérité*", en atteste. Il contient une litanie de chiffres, un festival de diagrammes, une épiphanie de "plus" et de "moins", une avalanche de millions qui donnent le tournis !

Cette prétendue performance -et excellence-, mathématisée par votre Service de Communication, pour la rendre incontestable, interroge. L'autopromotion, l'autocélébration, l'autosatisfaction, le cocorico permanent sont des figures de style à manier avec précaution, sous peine de produire l'effet inverse à celui recherché.

Malgré vos efforts, Madame la Présidente, vous peinez à convaincre et ne parvenez pas à clore ce que vous appelez des "polémiques", mais qui ne sont en réalité qu'un débat démocratique, parfaitement légitime. Ce n'est pas parce que, comme l'a indiqué votre dossier de presse, la Région ne prélève pas d'impôts locaux auprès des ménages -ce qui d'ailleurs est extrêmement confortable- que nous n'avons pas de comptes à rendre à nos concitoyens sur l'usage qui est fait chaque année des 3,5 M€ dont nous disposons.

Vous peinez à convaincre, à tel point que vous avez sollicité la venue dans notre Assemblée du 1er Président de la Cour des Comptes, Monsieur Didier MIGAUD, en recourant ainsi à une béquille démagogique que vous avez baptisée "audit citoyen".

Une réflexion me vient : lors de la précédente mandature, dans le périmètre de l'ancienne Région Midi-Pyrénées, la Majorité à laquelle vous apparteniez et l'Opposition dans laquelle je siégeais débattaient régulièrement de la politique budgétaire régionale, nous exprimions nos divergences, notamment sur le niveau d'investissement de notre Collectivité et sur le point de la fiscalité régionale ; jamais nous n'avons mis en doute la bonne foi financière de la Région, jamais nous n'avons contesté les fondamentaux auxquels tenait le Président MALVY, notamment en matière d'endettement. C'est précisément parce que les fondamentaux étaient sains que les débats étaient sincères et que les polémiques étaient absentes. Imagine-t-on le Président MALVY en train d'utiliser, comme vous le faites, la "grosse caisse" pour convaincre les Agences de notation de la bonne santé financière de la Région Midi-Pyrénées ? Non !

Quelques mots pour terminer sur une note constructive, puisque telle est la démarche dans laquelle s'inscrit notre groupe. Vous évoquez l'exemplarité de notre Collectivité, qui est la 1ère Région de France en termes d'investissement, avec 159 € par habitant. Notre groupe s'en félicite, même s'il regrette que cette performance ne s'accompagne pas de la maîtrise des dépenses de personnel qui représentent 15% de notre budget de fonctionnement et de l'indispensable réduction des dépenses improductives ; je pense par exemple à celles générées par les 16 et bientôt 20 Maisons de la Région créées sur le territoire régional, et les 4 Maisons de la Région à l'étranger.

Ces économies donneraient à notre Collectivité les marges de manœuvre … (*Marteau*) qui lui font défaut, elles lui permettraient d'investir sur le réseau routier d'intérêt régional, de cofinancer des réservoirs d'eau pour nos agriculteurs, de lancer un grand plan de construction de parkings dans les gares TER, de construire des micro-lycées destinés à accueillir des élèves décrocheurs, de

construire des lycées internationaux d'excellence ... (*Marteau*) destinés à accueillir les meilleurs de nos élèves.
Madame la Présidente, une autre politique est possible. Elle permettrait à notre région, qui a des atouts formidables, mais aussi des faiblesses notoires, je pense notamment à son taux de pauvreté et à son niveau élevé de chômage …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

… De donner véritablement sa pleine mesure, ce qu'elle ne fait pas aujourd'hui ; des territoires sont à la traîne. Quelle est la recette me direz-vous ? Elle est simple : conforter les investissements d'avenir dans tous les territoires et pas seulement dans les métropoles, contenir les dépenses de fonctionnement … (*Marteau*) Les Régions Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes parviennent à maintenir un niveau élevé d'investissement et à baisser leurs dépenses de fonctionnement. Inspirons-nous de ces bonnes pratiques.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je trouve quand même étonnante la version qui est donnée !
Alors, tout d'abord, on va parler du passé : indiquer qu'il y a toujours eu des relations constructives entre Martin MALVY et son Opposition, c'est un parfait mensonge et Martin MALVY se rappelle des polémiques qui ont été menées, en particulier par Madame POUCHELON … Si, tout à fait ! (*Protestations*) Alors, vous avez vraiment la mémoire courte, nous étions nombreux à être présents, vous l'avez quand même accusé de malhonnêteté, avec des plaintes sur la question de plusieurs affaires liées à la communication ... (*Protestations, intervention hors micro de Madame POUCHELON - Inaudible*) À un moment, il faut parler et on va aller complètement sur l'honnêteté … Madame POUCHELON, comment se fait-il que selon que vous ayez, ou non, une équipe de télévision dans votre voiture, vous changiez de voiture ? Parce que, ce n'est pas moi qui l'ai remarqué -je ne fais pas attention à la marque des voitures-, mais tout le monde a été très étonné de constater que quand vous êtes avec l'équipe d'Envoyé Spécial, vous n'avez pas votre voiture habituelle, mais une voiture d'une cylindrée bien moindre … (*Applaudissements - Protestations*)
Alors, vous voulez être dans cette posture …

Mme POUCHELON

Je demande un droit de réponse ! (*Brouhaha*)

LA PRÉSIDENTE

Je dis bien, vous voulez être dans cette posture et je n'assimile pas les autres membres de votre groupe.

Mme POUCHELON

Je demande un droit de réponse ! (*Protestations - Huées*)

LA PRÉSIDENTE

Madame POUCHELON, vous ne pouvez pas affirmer aux médias nationaux des contrevérités, vous ne pouvez pas tordre la vérité sans que je vous apporte une contradiction !

C'est lié à votre conception de la politique et je n'assimile pas les membres de votre groupe à ces pratiques-là car, Madame POUCHELON, c'est vous qui provoquez la venue des médias nationaux, que ce soit de France 2, d'Envoyé Spécial ou de M6 … (*Applaudissements*) Et maintenant, vous êtes en train de crier à la problématique d'avoir ces communications. Nous avons une divergence de fond … (*Intervention hors micro de Madame POUCHELON - Inaudible*) Non, Madame POUCHELON, vous n'appelez rien du tout, c'est moi qui décide de qui a la parole ! (*Brouhaha*)

Vous contestez le fait que nous organisions nos réunions à Montpellier. En effet, on peut avoir un désaccord : vous souhaitez que tout soit concentré sur Toulouse, je suis en profond désaccord avec cela. Je pense que quand on a une nouvelle Région, on doit être dans l'équilibre et il est important, quand Toulouse est la capitale régionale et le siège de la Région, qu'il puisse y avoir également des réunions ici, à Montpellier.

Sur la question du devis, mon Directeur Général des Services me dit que nous n'avons pas votre demande d'un devis, que nous avons eu la question des factures relatives à l'organisation des assemblées.

Vous aurez donc bien sûr un exemplaire du devis qui a été fait par un Cabinet d'architectes, comme nous l'avons fourni à la Chambre Régional des Comptes, mais Simon MUNSCH vous indiquera qu'il n'a pas connaissance de ce courrier où vous demandez le devis … (*Protestations*) Vous avez demandé le coût de l'organisation des Assemblées, pas des 7 M€ TTC de travaux.

Nous allons aussi parler du fameux architecte que vous avez amené, qui quand même -je me permets de le rappeler- a été en contentieux avec Martin MALVY sur l'extension, contentieux par lequel il demandait plusieurs millions d'euros d'indemnisation et qu'il a perdu … Mais mon Directeur

Général des Services va vous détailler le devis qu'a présenté ce Monsieur -qui a quand même un certain âge, qui n'est pas re-rentré dans l'hémicycle depuis plus de 20 ans, donc qui a quand même un peu de mal à évaluer la vétusté de cet hémicycle-, et il va vous lister tous les points qui ne sont pas dans ces travaux de rénovation. Parce que, qui peut croire que l'on va passer de 90 sièges à 158, avec 100 000 € ? Qui peut croire ce type de mensonge ?... Donc vous voulez être sur la polémique, Madame POUCHELON, comme vous l'avez été sous la précédente mandature et tous ceux qui étaient présents sous la précédente mandature auront l'honnêteté de le reconnaître !

C'est votre façon de faire de la politique, vous l'assumez, nous ne la partageons pas, je n'en fais pas une généralité vis-à-vis de vos collègues, ni même vis-à-vis des élus régionaux. (*Brouhaha*)

Sur la question de la demande des Gilets jaunes, je m'étonne quand même que vous connaissiez beaucoup leur demande … (*Protestations*) et vous indiquez qu'ils ne veulent pas d'aides … Mais je vais vous dire, je rencontre la population et personne ne m'a indiqué qu'ils ne souhaitaient pas avoir la gratuité des manuels scolaires et des équipements pour les lycéens et les apprentis ! Personne n'a indiqué que cette politique était mauvaise !

Enfin, sur les dépenses de personnel, je me permets de vous rappeler que la masse salariale est inférieure, dans notre Région, à celle des autres Régions, elle est inférieure de 14% … Et là, je vois bien que bien sûr, vous n'écoutez pas !

Alors, vous citez des projets qu'il ne faudrait plus soutenir mais, je vous le redis, sur les routes les projets ne sont pas portés, ils n'existent pas : les Départements ou l'État ne nous présentent pas de projets. Alors, arrêtons de parler d'affichage !

Quand vous parlez de la question du rééquilibrage, Madame MONESTIER, vous parlez donc de Rodez, mais quels sont les projets à Rodez que nous n'avons pas aidés ? Vous connaissez très bien l'engagement déterminant de la Région sur la réalisation du Campus Saint-Éloi.

Vous savez très bien l'engagement de la Région sur la réalisation du Parc des expositions.

Sur l'Établissement du Musée Soulages, vous savez également l'engagement de la Région, qui d'ailleurs soulage les finances de l'Agglomération du Grand Rodez.

La politique d'intervention régionale est donc équilibrée et vous ne pouvez pas indiquer que tout est concentré sur les métropoles que sont Toulouse et Montpellier.

Nous agissons bien sûr pour nos métropoles et je crois que certains de vos collègues Conseillers régionaux, qui sont également élus dans les métropoles, s'en félicitent, puisqu'encore récemment Jean-Luc MOUDENC, par exemple, s'est félicité du Contrat territorial que nous avons signé entre la Métropole de Toulouse et la Région.

Il est nécessaire d'aider les métropoles, mais il convient d'avoir un équilibre et l'intervention régionale par habitant est plus élevée dans les territoires ruraux que dans les territoires urbains,

parce qu'en plus -et vous le savez-, il y a une fiscalité qui est très favorable sur la question des métropoles. Donc cela est assumé, cela est dit. Après, que vous ne soyez pas d'accord sur le fait qu'il y ait un équilibre territorial, Madame POUCHELON vous êtes toulousaine, vous voulez que tout soit à Toulouse … Moi, je suis Présidente de la Région Occitanie, je défends les habitants de l'Occitanie et je trouve qu'il est important que l'on s'intéresse aux habitants de Langogne, comme on s'intéresse aux habitants de Mur-de-Barrez, aux habitants de Massat, comme on s'intéresse aux toulousains et aux montpelliérains.

Alors, arrêtons d'être dans les clichés et ne nous faites pas maintenant une posture comme quoi vous êtes offusquée des médias nationaux, parce qu'il y a de votre part, Madame POUCHELON, un activisme fort. Donc j'en réponds et j'en réponds sans aucun problème, vous l'avez vu, j'ai toujours reçu les médias qui me l'ont demandé, même si c'est sûr que pour Envoyé Spécial, par exemple, il y a eu une différence notable de traitement : vous avez passé plus de 6 heures avec eux, ils ont passé 10 minutes avec moi … Mais c'est ainsi Madame POUCHELON et c'est le hasard qui veut cela, bien entendu, nous n'en doutons aucunement !

Sur la question des devis, Simon MUNSCH va donc vous indiquer ce que le Cabinet d'architectes a chiffré, qui est bien un devis, et va également vous apporter des précisions sur le dernier courrier que nous avons reçu de votre architecte qui, en effet, élude de nombreux travaux nécessaires sur l'hémicycle de Toulouse.

Monsieur le Directeur Général des Services …

M. MUNSCH

Merci Madame la Présidente.

Simplement rappeler qu'effectivement, le devis de 7 M€ qui a été transmis à la Chambre Régionale des Comptes, ainsi qu'à la Cour des Comptes suite à sa demande, a été réalisé par le Cabinet d'architectes Séquences, qui est un Cabinet bien connu, qui intervient pour le compte de projets collectifs publics et d'établissements recevant du public.

En ce qui concerne l'échange que nous avons pu avoir avec l'architecte de l'Hôtel de Région de Toulouse, Monsieur ESTRAMPES, nous avons d'abord, évidemment, été fort intéressés par la proposition qui a été faite publiquement -et même médiatiquement- d'un devis à 100 000 € pour ré-agencer l'hémicycle et y intégrer les 64 élus supplémentaires, que l'on ne peut pas intégrer dans l'hémicycle l'existant.

J'ai donc écrit à cet architecte pour qu'il précise ses propos publics et qu'il les formalise en la forme d'un devis puisque, s'il sait faire pour 100 000 € -si j'ose dire-, c'est un mieux disant que personne ne pourra battre ! Il m'a donc adressé un devis, qui était assez elliptique, pour le moins, puisqu'il se

limitait à préciser que c'était 100 000 € pour ré-agencer l'hémicycle, auxquels il faudrait ajouter 13 000 € d'honoraires.
Fort de ce premier envoi, je lui ai demandé de préciser les prestations qui pouvaient être comprises dans ce devis de 100 000 €, il s'est alors fendu d'un message électronique à mon endroit, qui visiblement visait plus à dire ce qu'il n'y avait pas dans ces 100 000 €, que ce qu'il y avait dans ces 100 000 € … Je peux donc vous lister aujourd'hui les éléments qui ne figurent pas dans ces 100 000 €, quant à savoir ceux qui y figurent, j'ai encore un peu de mal !
Sur ceux qui n'y figurent pas, il me confirme qu'effectivement les enjeux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite -puisque la Commission de sécurité qui est passée nous a fait remarquer que cet hémicycle n'était plus aux normes actuelles, ce qui est bien normal puisqu'il date des années 80- n'étaient pas intégrés dans son devis ; c'est un premier élément notable, puisque vous savez que dès lors que nous engagerions des travaux sur l'hémicycle, nous devrions le mettre aux normes d'accessibilité PMR. Premier surcoût non compris dans le chiffrage.
Deuxième élément, et là c'est le cœur du problème : la Commission de sécurité, qui est très sévère à Toulouse -comme d'ailleurs ici, à Montpellier-, nous a fait remarquer que cet hémicycle, dès que nous y réaliserions des travaux, mériterait une mise aux normes électricité courant fort et courant faible, une mise aux normes chauffage, ventilation, climatisation, et surtout une mise aux normes du local technique coupe-feu ; ces points ont été précisés par l'architecte -et je l'en remercie- comme ne figurant pas dans son devis de 100 000 €.
Plus important : sur la question du parti pris architectural d'un réagencement dans la surface existante -qui est celui de l'architecte historique-, versus la nécessité d'étendre les mètres carrés pour pouvoir accueillir confortablement les élus, il y a là un point de désaccord clair.
En revanche, le réagencement dans l'espace existant, d'après le Cabinet Séquences, mériterait de reprendre des travaux de structure, ne serait-ce que pour homogénéiser les gradins, ce à quoi le Cabinet Estrampes n'apporte pas de réponse claire ; par contre, il précise que si on ré-agence les postes de travail, il faudra bien entendu revoir le câblage audiovisuel, les équipements audiovisuels associés aux postes de travail, ainsi que le mobilier, mais qu'aucun de ces éléments n'est compris, puisque relevant de choix du maître d'ouvrage.
Une fois que je vous ai listé tout cela, en réalité je sais que j'ai un devis à 100 000 €, mais qu'avec 100 000 €, je ne sais pas ce que je fais ...

LA PRÉSIDENTE

Voilà la réalité ! Madame DOUNOT-SOBRAQUES ?...

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Simplement, je voulais m'inscrire en faux quand vous avez dit qu'il n'y avait pas eu de demande de devis. Nous avons également demandé un devis -j'ai d'ailleurs la lettre là- et on nous avait répondu qu'il n'y avait pas de devis … Je parle du devis initial de 7 M€, dont vous faites état sans arrêt. Nous avons été obligés de saisir la CADA, nous n'avons jamais eu de réponse et vous nous avez même dit qu'il n'y avait pas de devis.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

De quand date votre courrier, Madame DOUNOT-SOBRAQUES ?

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

1er février 2018.

LA PRÉSIDENTE

1er février 2018. Je vous confirme que nous avons demandé un devis à l'Entreprise Séquences à l'automne 2018.

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Non, je parle du devis antérieur de 7 M€, dont vous faites état régulièrement ; c'est celui-là que l'on demandait.

LA PRÉSIDENTE

On a fait une consultation de Cabinets d'architectes et la demande est partie à l'automne 2018. Donc quand vous nous l'avez demandé, nous ne l'avions pas puisque le devis qui nous a été fourni est daté, de mémoire, de décembre 2018 ou janvier 2019.

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Oui, j'ai bien compris, mais c'est un autre devis, ce n'est pas celui que l'on vous a demandé.

LA PRÉSIDENTE

Mais si, Madame DOUNOT-SOBRAQUES. Le devis de 7 M€, avec l'ensemble des travaux, date de janvier 2019 et il a été demandé à partir de l'automne 2018. Donc le devis que vous demandiez, ce n'est pas le devis de l'Entreprise Séquences ... (*Apartés*) Monsieur REMISE, vous n'avez pas la parole !

Madame POUCHELON, et après on clôture parce que nous avons d'autres éléments à voir dans cette Assemblée ...

Mme POUCHELON

Vous voyez que l'on peut discuter de dossiers, au lieu de les cacher, au lieu de ne pas dire la vérité. Vous aviez dit en 2017 qu'il y avait des devis, ces devis n'existent pas … C'est un fait, c'est factuel et ce n'est pas "Madame POUCHELON", c'est un fait ! (*Applaudissements*)

Je n'apprécie pas votre critique nominative ...

LA PRÉSIDENTE

Mais je n'apprécie pas non plus vos critiques nominatives, Madame POUCHELON.

Mme POUCHELON

Madame DELGA, si je peux terminer sans être interrompue …

J'ai demandé un petit droit de réponse, si je peux ne pas être interrompue, cela fera gagner du temps à tout le monde. Je ne suis pas "dans la haine", j'ai d'autres plaisirs dans la vie que de venir me battre ici, au Conseil Régional ! Je dis tout simplement que vos critiques personnelles n'ont pas lieu d'être dans cet hémicycle. Vous avez perdu votre sang-froid parce que vous avez été touchée, parce que l'on a touché là où ça fait mal et c'est pour cela que vous avez perdu votre

sang-froid. Je regrette que nous ne puissions pas avoir, dans aucune des Instances de la Région, de débats sur ce genre de sujets, sereinement.
J'apprécie que Monsieur MUNSCH m'explique aujourd'hui les données et les aboutissants de la discussion. Cela n'a pas été le cas jusqu'à ce jour.
Pour que tout soit clair, je ne souhaite pas que toutes les réunions se fassent à Toulouse, je ne l'ai jamais dit, je dis simplement qu'il fallait étudier la situation économique, les possibilités et prendre des décisions en fonction. J'ai bien noté les éléments donnés par Monsieur MUNSCH.
Je trouve que vous avez été aussi un petit peu méprisante à l'égard de Monsieur ESTRAMPES, le traitant d'homme d'un certain âge … Je pense qu'il appréciera et je saurai le lui rapporter !

LA PRÉSIDENTE

Oui, pas de souci.
Madame POUCHELON, quand on veut un débat, il faut aussi être dans une attitude respectable. Sur cette question de l'hémicycle, vous avez manipulé des chiffres et sans nous en parler -parce que c'est la méthode que vous avez employée- vous avez amené Monsieur ESTRAMPES dans l'Hôtel de Région … Sans même nous en informer ! Vous n'avez pas respecté la moindre des politesses et vous voulez après avoir un débat apaisé ? Vous avez des méthodes qui sont très contestables, qui sont irrespectueuses. Vous aviez fait de même sous le précédent mandat de Martin MALVY, avec les affaires et vous revenez de la même façon.
Sur la question de l'hémicycle, je vais être très précise : avant 2018, nous avions des estimations qui avaient été faites en interne et nous avons maintenant un devis qui a été fait par un Cabinet d'architectes indépendant. Devis que j'ai demandé parce que, face à la mauvaise foi en présence, il était nécessaire d'avoir ce document et j'ai bien fait puisqu'après, cela a été porté à la connaissance de la Chambre Régionale des Comptes par vos soins et bien entendu, j'ai pu fournir ce devis.
Ensuite, ne faites pas de psychologie de bas de gamme, vous êtes cardiologue, vous n'êtes pas psychologue ... (*Exclamations*) Donc gardez vos remarques sur mes états d'âme !
Moi, je vous parle de faits. Vous, vous êtes sur des interprétations, des ressentis, donc arrêtons !

(*Intervention hors micro de Madame POUCHELON - Inaudible*)

Non Madame POUCHELON, cela suffit. Je vous ai donné la possibilité de répondre, nous allons maintenant passer à un autre sujet et je vous remercie de reprendre votre place.

2019/AP-NOV/25 - <u>Compte rendu de la délégation consentie à la Présidente du Conseil Régional au titre des actions en justice</u>

Nous en venons au Rapport 25, sur lequel il n'y a pas de vote, mais Madame BLANC a demandé à intervenir pour 2 minutes ...

Mme BLANC

Je vous remercie Madame la Présidente.

Bref ! Je reprends mon bâton de pèlerin pour informer les habitants de la région de certains chiffres ...

M. SELLIN (?)

Et la laïcité ?...

Mme BLANC

J'aurais pu dire "bâton de maréchal", en assumant tout à fait ! (*Rires - Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

S'il vous plaît, laissez parler Madame BLANC ! Madame BLANC, concentrez-vous sur votre intervention …

Mme BLANC

2 734 166 €, c'est le montant de la provision que vous avez constituée afin de faire face aux 21 procès supplémentaires depuis la dernière Assemblée Plénière du 27 juin dernier, soit une moyenne de 6 nouvelles actions mensuelles à l'encontre de la Région.

Alors, vous pouvez me dire, comme à l'accoutumée, que la région est grande, que ce nombre est relatif, mais on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut et moi, je reste quand même surprise par ces sommes auxquelles, parfois, le Tribunal Administratif a condamné la Région ; certes, ce n'est qu'une première Instance, mais nous avons par exemple :

- la construction du lycée Gallieni,
- le lycée Saint-Sernin : un recours relatif à la réalisation de travaux de menuiserie pour un montant de 358 000 €,
- et notamment aussi, des recours qui sont faits encore par des particuliers, que je ne nommerai pas.

Alors, il y a ici de nombreuses avances remboursables octroyées à des entreprises et la question est : que deviennent ces avances lorsque l'entreprise est en redressement judiciaire ou en liquidation judiciaire ? Comme on peut le voir dans cette Décision modificative.
N'auraient-elles pas abusé de votre générosité ? Avez-vous vérifié leurs capacités financières avant de leur octroyer ce montant ? Avez-vous été bienveillante dans la gestion des deniers publics ?
Et nous sommes, pour l'instant, avec 67 procès qui sont en cours au titre de l'année 2019.
C'est beaucoup, c'est beaucoup trop à notre avis et cela démontre que tout n'est pas rose en Occitanie, que la gestion des dossiers ne satisfait pas certaines entreprises et que les engagements de la Région ne sont parfois pas respectés.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Nous avons un nombre de contentieux qui est vraiment tout à fait classique et qui ne présente pas d'anomalie par rapport aux autres Régions de populations équivalentes, il est même inférieur. Je vous rappelle juste que nous avons des taux de contentieux gagnés qui, chaque année, dépassent les 80% et en 2018 nous avons même dépassé les 90%.
Vous parlez donc de sujets qui ne donnent aucun motif d'inquiétude à la Région.

2019/AP-NOV/26 - <u>Commissions sectorielles - Modifications</u>

Je vous propose de passer au Rapport 26 relatif à des modifications des Commissions sectorielles.
Monsieur GAUTIER siégeait au sein des Commissions n°2, 3 et 13.
Sur demande du groupe Rassemblement National, il convient de désigner Madame Lauriane TROISE au sein des Commissions sectorielles n°2 " Solidarités, Services publics, Vie associative et Logement" et n°13 "Politique de ville". Il n'y a pas de remplacement au sein de la Commission sectorielle n°3 "Agriculture, Agroalimentaire et Viticulture". C'est bien cela Monsieur SANCHEZ ?...
Très bien ! Nous passons au vote sur le <u>Rapport 26</u>. Le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)
Le scrutin est clos. Résultat (*141 votants*) :
- Pour : 139 (SRC : 48, GR : 13, NM : 18, RN : 36, UEDC : 20, NI : 4)
- Abstention : 1 (NM : 1 -VINET-)
- Non-participation au vote : 1 (UEDC : 1 -TREMEGE-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/26***) est ***adopté***.

2019/AP-NOV/27 - <u>Procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 27 juin 2019</u>

Nous passons au procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 27 juin.
Le scrutin est ouvert sur le Rapport 27 ... (*Vote électronique*) Pardon Monsieur SELLIN ?...

M. SELLIN

Une remarque sur le PV.

LA PRÉSIDENTE

Le vote est lancé, nous allons donc finir de voter et vous interviendrez ensuite, Monsieur SELLIN. Merci de bien vouloir voter ... Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 107 (SRC : 49, GR : 14, NM : 19, UEDC : 21, NI : 4)
- Abstention : 37 (RN : 36, NI : 1 -SERIEYS-).

Le rapport (***2019/AP-NOV/27***) est ***adopté***.

Donc Monsieur SELLIN, vous vouliez indiquer ?...

M. SELLIN

Merci, Madame la Présidente, de me laisser la parole.

Je n'étais pas là le 27 juin parce que j'étais pris pour des raisons professionnelles, avec 6 000 élèves au Zénith de Toulouse, au moment où se tenait notre Assemblée et je suis quand même très étonné de voir que dans le PV, à la page 64, il y a un élu du Rassemblement National qui dit : "*Je suis un éco-fasciste*" … Donc j'aimerais savoir s'il y a une faute de frappe ou une faute de langage, et si le Rassemblement National ne demande pas un amendement au PV, parce que peut-être qu'il y a un des deux mots en trop, entre "éco" et "fasciste", et j'aimerais savoir lequel !

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SELLIN, il n'y a pas d'erreur de frappe et il n'y a pas eu de demande d'amendement du groupe Rassemblement National sur le procès-verbal.

M. SELLIN

Donc le Rassemblement National assume ?

LA PRÉSIDENTE

C'est bien le terme qui a été utilisé. (*Apartés*)

Je vous propose de passer à ***l'examen des vœux*** et je demande donc à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée de bien vouloir organiser cette séquence.

Merci Monsieur ONESTA …

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente.

Nous avons une série assez conséquente de vœux, je compte donc sur chacune et chacun d'entre vous pour être concis dans les propos.

Nous commençons par le vœu n°1 déposé par le groupe Nouveau Monde et qui a trait à l'implantation d'une usine mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières.

Madame BARTHET, vous avez 3 minutes au maximum …

<u>Vœu n°1 déposé par le groupe NM : Contre l'implantation d'une usine mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières</u>

Mme BARTHET

Une consultation a eu lieu sur l'implantation d'une usine mobile d'enrobés à Roquefort-des-Corbières. Cette usine doit contribuer à l'élargissement en cours de l'autoroute A.61 entre Narbonne et Lézignan. Le fonctionnement de cette usine engendrerait un flux incessant d'environ 80 camions par jour sur la RD 6009, qui augmenterait considérablement la pollution de l'air et les nuisances. Nous nous interrogeons de plus sur la pertinence d'une telle usine à plus de 40 kilomètres du site des travaux, alors qu'il en existe une également mobile plus proche, à Lézignan-Corbières.

Ensuite, ce projet, dont de nombreux points ne sont pas clairement explicités (stockage des produits dangereux, traitement des fumées, odeurs, gestion du bruit, traitement des poussières, …) se situerait en plein cœur du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise et à proximité d'un site Natura 2000.

Enfin, ce projet se situe à proximité du terroir viticole de Roquefort-des-Corbières, La Palme et Leucate, dont une grande partie est en pleine démarche de conversion en agriculture biologique. Or, cette démarche se trouverait mise en péril si les effluves de cette usine à bitume devaient déposer leurs sédiments sur le vignoble. C'est un risque avéré. L'Institut National des Appellations d'Origine et de la Qualité indique ainsi que "*les micros particules sont susceptibles d'altérer le fonctionnement de la vigne en bloquant la photosynthèse, tandis que les composés chimiques dispersés dans l'atmosphère peuvent altérer les caractéristiques du raisin et du produit final jusqu'à le rendre impropre à la consommation*".

Par conséquent, pour l'ensemble de ces raisons, nous demandons que le Conseil Régional, réuni en Assemblée Plénière le 14 novembre 2019, déclare son opposition à l'implantation d'une usine mobile d'enrobés à Roquefort-les-Corbières.

2 minutes 13, Monsieur le Président …

M. ONESTA

C'est très bien, que chacun suive votre exemple !

Est-ce que des groupes politiques souhaitent réagir à ce vœu ? Je ne vois pas de main se lever. C'est donc à l'Exécutif de dire son sentiment ...

LA PRÉSIDENTE

Nous sommes tout à fait pour ce vœu. Donc vote favorable.

M. ONESTA

Je vous propose donc de le voter. Le vote est ouvert pour le vœu n°1 … (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*143 votants*) :

- Pour : 88 (SRC : 48, GR : 16, NM : 19, NI : 5)
- Contre : 9 (UEDC : 9 -ROSSIGNOL, FONS, DUPONT, DEVILLE, PY, SAINT-PIERRE, TREMEGE, MONESTIER, D'ETTORE-)
- Abstention : 1 (SRC : 1 -CAZAUBON-)
- Non-participation au vote : 45 (RN : 36, UEDC : 9 -GARONZI, TOUZELLIER, DUBRAC, DAHINE, POUCHELON, BOLZAN, BRIAND, PUJOL L., BOURGADE-).

Le ***vœu n°1*** est ***adopté***. Félicitations aux auteurs !

Nous en venons au vœu n°2 qui a trait à l'interdiction de l'accès aux corridas pour les enfants de moins de 16 ans. Madame VINET le présente ...

Vœu n°2 déposé par Véronique VINET et Gérard ONESTA : Pour l'interdiction de l'accès aux corridas pour les enfants

Mme VINET

Merci Monsieur le Président,

Ce vœu s'adresse au législateur. Nos concitoyens sont de plus en plus sensibles à la manière dont la société traite ses animaux. La corrida, c'est une évidence, fait débat. D'autre part, nous sommes attentifs à l'éducation de nos enfants et à leur développement psychique.

Les contenus audio-visuels sont contrôlés par le CSA qui appose un âge minimum pour regarder les productions, il en est de même pour les jeux vidéo. Ainsi, il n'est pas logique, il n'est pas éthique que la corrida, spectacle vivant, violent s'il en est, soit autorisée aux enfants ; les tarifs réduits ou même la gratuité pouvant même inciter les enfants à être amenés à la corrida.

Ainsi, nous demandons au législateur l'interdiction sans délai de la corrida aux mineurs de moins de 16 ans. Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci pour la concision de vos propos. Des groupes souhaitent-ils réagir ? Je ne vois pas de main se lever …

LA PRÉSIDENTE

Si, Monsieur Ferdinand JAOUL.

M. ONESTA

Je vous en prie, vous avez 2 minutes.

M. JAOUL

Rassurez-vous, je serai très bref, vous n'aurez pas à taper sur le micro !

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Faut-il interdire la corrida aux mineurs ? Cette question fait l'actualité depuis la présence, qui a fait polémique cet été, de deux Ministres à une corrida à Bayonne.

Aujourd'hui, on nous sert ce vœu, qui n'est qu'un prétexte qui conduirait à priver d'avenir la corrida, en empêchant sa transmission par le non-renouvellement de son public. (*Applaudissements*)

Vouloir casser ce lien intergénérationnel dans notre région relève d'une méconnaissance de notre culture occitane. Adopter ce vœu serait vouloir priver notre jeunesse de ses racines, de son histoire, de sa culture, elle qui aujourd'hui a tant besoin de repères.

Dans ce vœu, il est fait référence à la Convention internationale relative aux droits de l'Enfant, qui impose la protection de l'enfant contre toute forme de violence.

J'y opposerai la Déclaration universelle des droits de l'Enfant, dont la France est signataire, qui garantit à l'enfant de pouvoir être élevé dans la culture de sa communauté et de sa famille.

Mesdames et messieurs, ne croyez-vous pas franchement que l'on a autre chose à faire dans cette Région que de disserter sur cette morale des bons sentiments, qui dérape lentement mais sûrement de l'écologie politique vers un courant de pensée plus radicale ?... (*Applaudissements*)

Aussi, je vous demande, Mesdames et messieurs les élus, quelles que soient vos sensibilités politiques, de rejeter ce vœu.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. D'autres groupes veulent-ils s'exprimer ? Je vous en prie, pour le groupe UEDC …

Mme D'ETTORE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Comment peut-on envisager d'interdire l'accès de nos enfants aux corridas ? La mère de famille que je suis, responsable de l'éducation de mes deux enfants, est choquée … Oui, choquée ! Choquée de voir des élus s'arroger le droit de décider à ma place si, oui ou non, je peux partager en famille dans des arènes, et ainsi le transmettre à mes enfants, un pan de ma culture, leur faire découvrir nos traditions locales.

Alors, sachez-le Monsieur ONESTA, vous arrivez trop tard … C'est fait ! J'ai fait parce que je l'ai décidé et parce que j'en ai le droit, et j'ose même dire : j'en ai le devoir.

Aujourd'hui, vous allez interdire l'accès aux corridas pour les mineurs et demain contrôler le contenu des programmes TV ? Interdire la vente de certains jeux vidéo ? Définir l'accès à Internet ?...

Sachez que nos enfants sont quotidiennement menacés, jusque dans leur foyer, à travers les jeux vidéo, la télévision, Internet, où la violence est omniprésente.

Que faites-vous en ce sens, Monsieur ONESTA ?

Vouloir légiférer sur l'accès ou non de nos enfants aux corridas relève d'une idéologie dont je me refuse à croire qu'elle puisse avoir sa place dans notre République, tant elle revêt un caractère totalitaire.

Vous évoquez la protection de l'enfance pour justifier votre position ? Seulement, en réalité, pour des raisons idéologiques radicales qui n'ont, en l'espèce, absolument rien d'écologique.

Vous proposez simplement de nous engager sur une voie sectaire, celle de la privation des libertés individuelles ... (*Marteau*) Juste priver de son autorité parentale une communauté culturelle respectable. Ce qui existe en revanche, c'est le droit de l'enfant, le droit d'être élevé dans sa famille, par ses parents, avec leur culture commune ; ce droit est consacré par la Déclaration universelle des droits de l'Enfant …

M. ONESTA

Merci de conclure.

Mme D'ETTORE

La Déclaration universelle des droits de l'Homme, la Constitution française ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme D'ETTORE

Et les Conventions de l'UNESCO, dont la France est signataire.

Je croise beaucoup d'entre vous aux corridas, dans les nombreuses arènes que compte notre région. Quels que soient les bancs où nous siégeons ...

M. ONESTA

Vous avez dépassé de beaucoup votre temps de parole, Madame !

Mme D'ETTORE

Je termine. Il est impératif de défendre nos traditions et de les transmettre.

Je vous demande de voter contre ce vœu, qui porte atteinte à plusieurs centaines d'années d'histoire, Monsieur ONESTA, de notre si belle région.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Vous m'avez mis directement en cause, y compris en employant un mot assez dur, "totalitaire", mais quand je suis en situation de présider, je suis neutre, je ne répondrai donc pas, je ne vous ferai pas cet honneur ou ce plaisir, je ne sais pas ...

Est-ce que d'autres élus souhaitent s'exprimer ? Monsieur SERIEYS, je vous en prie …

M. SERIEYS

Je vous remercie.

Je n'avais pas du tout prévu d'intervenir sur le fond du sujet, mais je veux dire que suis particulièrement choqué par des arguments que j'ai entendus de différents bancs de cet hémicycle, qui résument cette question au droit, pour des familles ou des groupes culturels, de transmettre des traditions ou des cultures à leurs enfants … Non, cela ne fonctionne pas comme cela ! Parce que ça, cela peut cautionner le fait de défendre tout et n'importe quoi ... (*Protestations - Brouhaha*)

LA PRÉSIDENTE

S'il vous plaît, laissez parler Monsieur SERIEYS !

M. SERIEYS

Cela peut être le prétexte pour défendre l'excision, pour défendre une culture d'un point de vue totalement relatif. Et non, on ne peut pas tout faire, il y a des règles en société pour permettre

un minimum de vie digne, d'universalité. De la même manière que les humains sont dotés de raison et d'universalité, on peut quand même avoir le droit -et je pense que c'est le cas de la quasi-totalité, je l'espère, de cet hémicycle- d'être sensible à la question de la souffrance animale ... (*Apartés*)
J'ai donc un regret sur ce vœu : personnellement, je le voterai, mais je trouve que c'est un petit peu biaisé de poser la question du droit de l'enfant pour aborder la question de la corrida, alors que la question serait : est-il tolérable ou pas, dans nos conceptions du 21ème siècle, d'accepter ce type de jeux avec des animaux ?

(*Apartés - Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. S'il n'y a pas d'autre intervenant, la parole est à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

J'émets un avis défavorable à ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Nous pouvons donc ouvrir le vote sur le vœu n°2.
Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*143 votants*) :
- Pour : 17 (SRC : 1 -BOURGI-, NM : 14, NI : 2 -SERIEYS, MARTIN-)
- Contre : 121 (SRC : 49, GR : 14, NM : 4 -CASES, COSSANGE, GIBELIN, PIQUÉ-, RN : 35, UEDC : 17, NI : 2 -LOPEZ, SATGÉ-)
- Abstention : 4 (SRC : 1 -MONTHUBERT-, GR : 2 -BRUTUS, GARRIGUES Michèle-, UEDC : 1 - BRIAND-)
- Non-participation au vote : 1 (NI : 1 -SELLIN-).

Le ***vœu n°2*** est donc ***rejeté***.
Nous en venons au vœu n°3, pour un plan d'urgence en faveur de l'hôpital public, déposé par le groupe Nouveau Monde et présenté par Marie PIQUÉ …

Vœu n°3 déposé par le groupe NM : Pour un plan d'urgence en faveur de l'hôpital public

Mme PIQUÉ

Merci.
Madame la Présidente, ce vœu traite de ce qui se passe aujourd'hui dans notre pays, qui est d'une gravité très prégnante.
En maintenant un Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) à 2,3%, le Gouvernement exige 4,2 Md€ d'économies sur la santé, dont 1 Md€ pour l'hôpital. C'est un budget d'assèchement des comptes, des financements publics pour la santé.

Nous savons pourtant que l'hôpital est en crise généralisée. Un peu partout dans la région, les personnels sont en grève, dans les services d'urgences, de psychiatrie et ailleurs, de Gourdon à Perpignan, en passant par Montauban, Tarbes, Lourdes et tant d'autres.

Épuisés par les politiques d'austérité successives, les personnels hospitaliers évoquent principalement le manque de moyens humains et matériels, mettant en danger les usagers, et la perte de sens de leur travail. La grève menée par les services d'urgences depuis mars 2019 est le symbole particulièrement visible de ce mal-être. À l'heure où nous parlons, plus de la moitié des services d'urgences sont en grève. Et les quelques annonces du Gouvernement sont loin de calmer la crise, car elles ne répondent pas à la gravité de la situation.

Dans ce contexte inquiétant, nous réaffirmons l'attachement de la Région Occitanie aux solidarités et aux services publics, mais surtout sa préoccupation d'un aménagement équilibré des territoires pour permettre l'égalité d'accès aux soins pour tous.

Nous demandons au Gouvernement, en urgence :

- de prendre la mesure de toute la dignité des personnels, de l'aide-soignant·e au chef·fe de service, qui mettent entre parenthèses leur vie familiale et personnelle pour faire face à l'impératif de la qualité des soins. Ils et elles sont de véritables forces de propositions, mais pour l'heure leurs témoignages ne sont malheureusement pas pris en compte pour refonder une politique de santé publique à la hauteur des besoins de la population dans notre pays,
- de définir des financements nouveaux pour l'assurance maladie et le système public de santé, à travers notamment la revalorisation de l'ONDAM, l'ouverture de lits supplémentaires et l'arrêt des restructurations des établissements publics de santé.

Il y a urgence !

Merci Madame la Présidente.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Monsieur ASSAF pour le groupe Socialiste, vous avez 2 minutes ...

M. ASSAF

Merci Monsieur le Président.

Pour exprimer, bien évidemment, le total soutien du groupe Socialiste pour ce vœu, tant la situation que nous connaissons est ubuesque, avec des services des urgences qui font face à une politique d'austérité sans précédent et à un mépris. On ne peut pas nier que le service des urgences est un service qui se met en situation de grève de façon très exceptionnelle et depuis des semaines, la

seule réponse que le Gouvernement apporte à ces manifestations et à ces oppositions, c'est le mépris, c'est le silence. Donc bien évidemment, nous nous associons à ce vœu et demandons d'ailleurs à ses auteurs de bien vouloir faire en sorte que le groupe Socialiste puisse être pleinement associé à ce vœu, que nous voterons.

M. ONESTA

C'est noté. Monsieur MEIZONNET veut s'exprimer pour le groupe Rassemblement National. Vous avez 2 minutes ...

M. MEIZONNET

Madame la Présidente,

Ce vœu est une nouvelle piqûre de rappel. La crise de l'hôpital public (29,8 Md€ de dette et 6 lits pour 100 000 habitants) est plus que jamais d'actualité avec la grève des personnels soignants, du brancardier au chirurgien. Malgré les lanceurs d'alerte de tous bords qui se multiplient depuis des années sur la dégradation de notre système de santé, l'immobilisme de nos dirigeants est la posture habituelle, en réponse aux souffrances de nos concitoyens.

Doit-on rappeler -et on ne s'en lasse pas- la saturation, l'engorgement du service des urgences de l'hôpital public, la pénibilité du travail de ses agents par le manque de moyens mis à disposition ? Doit-on rappeler qu'à cette situation s'ajoutent de graves problèmes de sécurité et des revendications communautaires qui y sont liées ?

Pour traiter ce problème, il ne faut pas seulement chercher la solution dans l'hôpital lui-même, mais dans sa périphérie, à savoir la médecine générale de nos villes et villages.

Depuis des années, presque rien n'a été fait et on attend toujours la suppression du numerus clausus promise par le Président MACRON.

Il est aujourd'hui à la mode de parler de solutions comme les Maisons de santé pluridisciplinaires. Elles doivent répondre à l'attente de nos populations, or ce n'est pas toujours le cas ; les aides apportées à l'installation par les ARS doivent répondre à l'exigence d'une véritable permanence des soins, à savoir des gardes de nuit et de week-end, elles ne doivent pas se limiter à un partage de moyens de ses participants.

La fermeture de structures de proximité privées est envisagée, comme à Nîmes, qui contribuaient par leur efficacité aux urgences cardiologiques. Cette suppression ne contribuera pas à favoriser de nouvelles installations à proximité.

Tout semble fait, ici comme ailleurs, en dépit du bon sens, qui n'est pas la chose du monde la mieux partagée. Ainsi, au lieu de palabrer des heures sur l'égalité hommes-femmes ou autre loi du

genre, il est urgent de prendre à bras le corps la santé de nos concitoyens, car il est bien là l'essentiel !

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres groupes qui veulent s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, la parole est à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

Avis favorable sur ce vœu.

M. ONESTA

Je vous propose donc de voter sur ce vœu n°3. Le vote est ouvert ... (Vote électronique)

Le vote est clos. Résultat (*133 votants*) :

- Pour : 97 (SRC : 49, GR : 16, NM : 19, UEDC : 9, NI : 4)
- Contre : 1 (SRC : 1 -BADENAS-)
- Non-participation au vote : 35 (RN : 35).

Le ***vœu n°3*** est ***adopté***.

Nous en venons au vœu suivant, intitulé "Pour une issue politique négociée à la crise catalane", déposé par l'ensemble des élus du groupe Nouveau Monde et c'est Monsieur GIBELIN qui est l'orateur.

Vœu n°4 déposé par le groupe NM : Pour une issue politique négociée à la crise catalane

M. GIBELIN

Merci.

Rapidement, quelques éléments de présentation de ce vœu.

Chacun l'a vu, le 14 octobre dernier, le Tribunal Suprême espagnol a condamné pour sédition des responsables politiques et des militants indépendantistes, à des peines allant de 9 à 13 ans de prison. Ces anciens élus et responsables associatifs se trouvaient déjà, pour nombre d'entre eux, en détention provisoire depuis près de 2 ans.

Depuis cet arrêt, il y a eu de nombreuses manifestations et des mobilisations importantes qui, pour une part, ont une traduction dans les dernières élections législatives de la semaine dernière.

La répression policière a été importante et je crois que chacun a pu mesurer la façon dont elle se déroulait dans ce pays.

Cette criminalisation de la dissidence politique pacifique indigne et mobilise très au-delà des frontières espagnoles. À plusieurs reprises, des parlementaires français de différents groupes politiques ont alerté sur les événements graves qui se produisaient en Catalogne et appelé au respect des libertés et des droits fondamentaux.

La Région Occitanie, de par ses actions de coopération internationale et dans le cadre de l'Eurorégion, est également concernée par la situation en Catalogne, partenaire culturel et économique très important.

Le vœu qui vous est proposé vise à demander au Président de la République et à l'Union Européenne de dénoncer les atteintes aux libertés démocratiques dont sont victimes les prisonniers catalans et d'intervenir de manière résolue en faveur d'une issue négociée -et nous insistons évidemment sur ce terme- à cette crise politique.

Ce vœu traduit l'appel de la Région à la reprise du dialogue politique entre le Gouvernement espagnol et les responsables de la Generalitat pour parvenir à une solution négociée de la question catalane.

À l'heure du changement en cours, peut-être possible en Espagne, un positionnement de solidarité est à notre sens tout à fait utile. Notre proposition est bien évidemment amendable.

Notre soutien, nous le savons, sera apprécié de l'autre côté des Pyrénées, il est important.

M. ONESTA

Merci beaucoup. Y a-t-il des groupes qui veulent faire connaître leur sentiment sur ce vœu ? Madame MARTIN, je vous en prie ...

Mme MARTIN

Nous nous associons à ce vœu et j'exhorte l'ensemble des élus et de l'Exécutif à le voter, parce que c'est un vœu que l'on a déjà voté en demandant effectivement, au-delà du positionnement sur l'indépendance -ce qui n'est pas le cas dans ce vœu, ce n'est pas le sujet ici-, de trouver une solution politique. Ce qui se passe en Catalogne devrait nous interpeller et pour ma part, je suis heurtée par le silence assourdissant de la France et de l'Union Européenne sur la question des libertés fondamentales, quand le droit d'exprimer des opinions est aussi brimé.

On a communiqué là-dessus au moment des décisions de justice et on peut avoir des décisions politiques qui disent tout simplement que la solution doit être une solution effectivement négociée et que le droit d'exprimer son opinion, de défendre ses opinions, même si on n'est pas d'accord avec, est un droit fondamental démocratique.

M. ONESTA

Merci. S'il n'y a pas d'autre intervenant, la parole est à l'Exécutif …

LA PRÉSIDENTE

Je ne suis pas favorable à ce vœu, pour deux raisons.

D'une part sur la temporalité : comme vous le savez, les résultats des élections législatives ont démontré une forte montée, très inquiétante de l'Extrême-droite ; en responsabilité, les deux partis, le PSOE et Podemos, ont conclu un pré-accord de gouvernance.

Je pense que dans ce temps de responsabilité, j'aurais d'ailleurs aimé que cet esprit de responsabilité soit mené il y a de cela plusieurs mois, ce qui aurait évité d'avoir quatre élections législatives en deux ans, mais aujourd'hui il y a un esprit de responsabilité de la part de ces deux forces politiques et je pense qu'il faut laisser cet accord se concrétiser sereinement. Il en va de la stabilité de l'Espagne et il en va également que nous puissions rester dans des valeurs qui sont chères à l'universalisme français.

D'autre part sur la question de la liberté d'expression : cela, nous l'avons voté de façon forte lors de l'Assemblée Plénière du 28 mars 2019 et je rappelle les conclusions de ce vœu :

"*(…) Réaffirmer le plein soutien au respect des droits fondamentaux.*

Rappeler que l'ensemble des pays de l'Union Européenne, dont l'Espagne, ont fait leur la Charte des Nations Unies qui met en exergue, dès son article 1er, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Affirmer qu'en démocratie, faire acte de vote non violent est un droit et non un délit".

Ce vœu rappelait également qu'il était nécessaire qu'il y ait une médiation, qu'il y ait des solutions politiques, démocratiques et que l'on ne puisse pas sanctionner la liberté d'expression.

Tel était le contenu du vœu du 28 mars.

S'agissant de ce vœu, comme je l'ai indiqué, je pense que dans cette temporalité, il est mal venu et maladroit. Il est indispensable que cet accord soit réalisé, pour les valeurs républicaines, à la tête de ce pays qu'est l'Espagne.

De plus, dans ce vœu, il est rajouté une question sur les mesures d'amnistie ; je pense que nous devons aussi respecter la souveraineté de chaque État de droit et l'Espagne est un État de droit.

Donc sur la liberté d'expression, sur la condamnation de toute forme de violence, sur ce qu'a indiqué Myriam MARTIN, je suis pleinement d'accord et c'est ce que nous avons voté lors du vœu du 28 mars dernier. En revanche, dans le cadre d'un nouveau cycle de coopération entre ces deux forces politiques, qui pourrait amener une stabilité indispensable pour une solution apaisée à la question de la Catalogne, je pense qu'il est préférable de ne pas voter ce vœu.

M. ONESTA

Merci. J'entends la clause de rendez-vous au cas où les négociations gouvernementales espagnoles ne déboucheraient pas sur l'apaisement que vous et moi, Madame la Présidente, appelons de nos vœux.

Je vous propose d'ouvrir le vote sur ce vœu n°4. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*134 votants*) :

- Pour : 22 (SRC : 1 -BOURGI-, NM : 18, NI : 3 -SELLIN, SERIEYS, MARTIN-)
- Contre : 106 (SRC : 50, GR : 15, RN : 36, UEDC : 4 -DUBRAC, DAHINE, BOURGADE, BOLZAN-, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 2 (NM : 1 -BOURGUET-, NI : 1 -SATGÉ-)
- Non-participation au vote : 4 (UEDC : 4 -SAINT-PIERRE, D'ETTORE, PY, DEVILLE-).

Le ***vœu n°4*** est ***rejeté***.

Nous passons au vœu n°5 déposé par Monsieur Guilhem SERIEYS et qui a trait aux arrêtés anti-pesticides.

Vœu n°5 déposé par Guilhem SERIEYS : Arrêtés anti-pesticides - L'État doit prendre ses responsabilités !

M. SERIEYS

Vous savez que plusieurs dizaines de Maires ont pris des arrêtés, depuis août dernier, pour interdire l'épandage et l'usage des pesticides dans un périmètre inférieur à 150 mètres des habitations. Ces Maires, vigilants et responsables, sont pourtant aujourd'hui poursuivis par l'État, sur la base du fait qu'ils outrepasseraient les compétences des Communes. Mais c'est justement par le fait que l'État ne remplit pas son rôle du point de vue de la précaution, en termes de santé de ces habitants, que ces Communes prennent la responsabilité d'agir en lieu et place de l'État, sur ce point-là.

Aussi, le vœu propose que la Région envoie un signal symbolique de soutien à ces Maires, puisque la Région a des compétences en matière de santé, d'agriculture, d'environnement.

Nous proposons donc que dans le cadre de ses compétences, la Région Occitanie demande à l'État :

- d'abandonner les recours, suspensions et poursuites contre les Maires ayant pris des arrêtés interdisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à une distance inférieure à 150 mètres de toute parcelle cadastrale comprenant un bâtiment à usage d'habitation ou professionnel,
- de présenter d'urgence un plan rapide de sortie des produits phytopharmaceutiques daté et chiffré,

- d'accélérer la transition vers une agriculture sans intrants chimiques, avec un plan d'accompagnement exceptionnel des agriculteurs.
Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Des groupes souhaitent-ils réagir à ce vœu n°5 ? Je ne vois personne lever la main, la parole est donc à l'Exécutif ...

LA PRÉSIDENTE

J'émets un avis favorable, tout d'abord parce que sur la question de la compétence, la dernière jurisprudence reconnaît la compétence aux Maires pour prendre ce type d'arrêtés ; et surtout, je pense que de présenter un plan d'urgence pour la sortie rapide des produits phytopharmaceutiques, mais également d'accompagner de façon forte les agriculteurs pour la transition vers une agriculture sans intrants chimiques, c'est absolument indispensable et à mettre en relation avec l'arrêt des subventions de l'État pour l'agriculture biologique.
Pour ces différentes raisons, j'émets donc un avis favorable à ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Ainsi éclairée, l'Assemblée peut voter sur ce vœu n°5.
Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*132 votants*) :
- Pour : 86 (SRC : 49, GR : 15, NM : 18, NI : 4)
- Contre : 3 (SRC : 1 -CAZAUBON-, UEDC : 2 -TOUZELLIER, DAHINE-)
- Non-participation au vote : 43 (RN : 36, UEDC : 7).

Le ***vœu n°5*** est ***adopté***, félicitations à l'auteur !
Nous en venons au vœu n°6, dont l'autrice est Madame Myriam MARTIN et qui a trait au retour de contrôleurs dans tous les TER. Vous avez la parole pour 3 minutes …

Vœu n°6 déposé par Myriam MARTIN : Pour le retour de contrôleurs dans tous les TER

Mme MARTIN

Je pense que tout le monde a suivi, malheureusement, l'actualité concernant les trains et en particulier l'accident de train qui a provoqué le droit de retrait des cheminots, qui ont agi à la fois de manière conjointe et un peu comme "tâche d'huile" pour dire que l'on ne pouvait plus continuer comme cela et se retrouver dans des trains avec un conducteur, sans contrôleur, donc sans personnel à bord pour assurer la sécurité des passagers. Et preuve en est : heureusement que ce

conducteur a fait preuve d'un sang-froid remarquable et qu'il a pu effectuer les tâches et les démarches nécessaires pour éviter un second accident, puisque des trains arrivaient en face.
Malheureusement, le 3 novembre, un autre accident s'est produit dans l'Ain, à un passage à niveau, où deux personnes ont trouvé la mort ; le conducteur était en état de choc mais, fort heureusement, un contrôleur était présent, il a donc pu prendre le relais et prendre les décisions nécessaires.
Aujourd'hui, la SNCF en tant que Service public -c'est le moins que l'on puisse dire, je pense même que l'on ne peut plus utiliser le terme de "Service public"- est largement menacée. C'est vrai que les cheminots se battent pour justement retrouver du personnel à l'intérieur des trains, parce que ces dernières années on a supprimé des milliers, voire des dizaines de milliers de postes et qu'aujourd'hui il faut remettre des personnels dans les trains pour assurer le Service public et la sécurité.
On devrait pouvoir interpeller la SNCF tous ensemble pour demander cela, d'autant que le nouveau Directeur de la SNCF explique qu'effectivement il y a un problème de personnel … Alors, ce n'est pas sur les trains, c'est sur les gares et les guichets, mais si effectivement il manque du personnel dans les gares et les guichets, il en manque aussi dans les trains. Il faut l'exiger de manière forte, parce qu'on ne pourra pas continuer comme cela ; on aura des accidents ou des problèmes à l'intérieur des trains qui feront que ces trains ne rouleront plus avec la sécurité nécessaire, ce qui est absolument inacceptable !

M. ONESTA

Merci. Est-ce que des groupes veulent s'exprimer ? Monsieur VIALLON au nom du groupe Rassemblement National, vous avez 2 minutes ...

M. VIALLON

Merci.
Madame MARTIN nous propose aujourd'hui un vœu pour demander à la SNCF de mettre fin à la politique de "l'équipement agent seul" (EAS), afin d'assurer la sécurité dans les TER, grâce au redéploiement de contrôleurs à bord de toutes les rames.
Bien entendu, nous sommes favorables à tout ce qui peut améliorer la qualité des Services publics et en particulier la sécurité dans les trains régionaux.
Cependant, ce vœu amène quelques remarques de notre part.
Tout d'abord, Madame MARTIN, votre texte nous interroge, en premier lieu parce que ce dispositif EAS a été mis en œuvre progressivement à partir du 1er janvier 2002. Or, sauf erreur de ma part, le Ministre en charge des Transports, à l'époque, n'était autre que Jean-Claude GAYSSOT ; il me

semble que vos tendances politiques ne sont pas très éloignées, vous devriez donc lui en demander des comptes.

En outre, votre texte nous interroge parce que si vous étiez réellement préoccupée par la sécurité de nos compatriotes dans les TER, vous auriez voté pour notre proposition d'instaurer un régime de gratuité pour les Forces de l'Ordre dans les transports régionaux, lors de l'Assemblée Plénière du 3 novembre 2017. Mais si ma mémoire est bonne, une fois de plus, vous aviez voté contre, par idéologie peut-être.

Enfin, votre texte nous interroge parce que, d'après le cadre juridique en vigueur, la mise en place de cet EAS doit se faire en concertation avec les Autorités organisatrices régionales, au travers des Conventions. Ce n'est donc pas directement à la SNCF que nous devons demander de mettre un terme à la politique du conducteur seul à bord, mais aussi à la Région Occitanie.

Il en résulte donc que la sécurité dans les TER relève, du moins partiellement, de la compétence régionale et c'est donc en raison de cette irrecevabilité de votre vœu que nous ne prendrons pas part au vote.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Est-ce que d'autres groupes veulent réagir ? Sinon, je crois que c'est Monsieur GIBELIN, pour l'Exécutif, qui apporte une réponse ...

M. GIBELIN

Oui, quelques éléments de réponse.

La question de la présence humaine a été une exigence très forte de la négociation serrée que nous avons menée lors de la rédaction de la Convention TER qui -s'il était utile de le rappeler encore devant cette Assemblée- se singularise dans le paysage national par sa nature très offensive et sa dimension de développement, contrairement à ce qui se passe dans les autres Régions. En effet, la Région Occitanie a été la seule à imposer, dans le préambule de la Convention, l'engagement du maintien de l'emploi opérationnel des cheminots durant les 8 années de la Convention et le métier de contrôleur fait partie de cette catégorie.

Pour assurer la sécurité et le Service public -parce que nous continuons de penser qu'il s'agit bien d'un Service public-, la Convention TER n'a jamais inscrit la disparition des contrôleurs dans les TER, contrairement à ce qui se passe dans d'autres Régions.

Pour autant, l'Entreprise SNCF a décidé, dans une trajectoire nationale, de mettre en place les équipements d'agent seul. Les expérimentations, limitées en Occitanie et voulues par la seule Direction de la SNCF, vont devoir faire l'objet d'une évaluation partagée et vous pouvez être assurés de notre vigilance et de l'exigence que nous porterons dans cette évaluation ; cette évaluation devra évidemment tenir compte de tout ce qui a été contractualisé lors de la signature.
Pour rappel, il sera d'ailleurs pertinent de croiser les résultats d'expérimentation avec l'Accord de préservation de l'emploi ferroviaire, avec l'Accord du maintien de la présence humaine dans les gares et dans les trains, pour assurer la sécurité, l'information voyageurs, l'accessibilité, la prévention et les procédures de sanction. Cela fait partie des éléments qui sont notés dans notre Convention.
Pour conclure, l'intérêt porté à la présence humaine dans les trains s'est donc largement concrétisé dans la Convention et je veux, là encore, remercier la Majorité qui a voté cette Convention en mars 2018, de manière à ce que la délibération puisse valider la Convention TER.
Il nous semble donc que ce vœu n'a pas de raison d'être aujourd'hui par rapport à cette Convention, sauf à vouloir remettre en cause la Convention et dans ces conditions, vous comprendrez que pour ce qui concerne la Majorité qui avait voté la Convention, nous considérions que ce vœu ne peut pas être suivi aujourd'hui.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose de procéder au vote sur ce vœu n°6.
Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*131 votants*) :
- Pour : 8 (SRC : 3 -MEUNIER, VERDIER, ROQUÉ-, GR : 1 -ROZIERE-, NI : 4)
- Contre : 84 (SRC : 47, GR : 15, NM : 17, UEDC : 4 -D'ETTORE, PY, BOLZAN, DEVILLE-, NI : 1 -LOPEZ-)
- Abstention : 3 (SRC : 1 -DENAT-, NM : 2 -WERSINGER, ROUX-)
- Non-participation au vote : 36 (RN : 35, UEDC : 1 -SAINT-PIERRE-).

Le ***vœu n°6*** est ***rejeté***.
Nous en venons au vœu n°7 déposé par le groupe Rassemblement National, qui plaide pour le retour aux anciennes Régions et l'orateur est Monsieur REMISE ...

Vœu n°7 déposé par le groupe RN : Pour le retour aux anciennes Régions

M. REMISE

Merci.
Le 16 janvier 2015, le Président de la République François HOLLANDE promulguait la loi relative à la délimitation des Régions. Ainsi, le découpage de la France en 22 Régions métropolitaines passait

à 13. Chez nous, comme vous le savez, cela s'est traduit par la fusion entre les Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.
À l'époque, le Gouvernement, par la voix de Monsieur André VALLINI, Secrétaire d'État à la Réforme territoriale, prévoyait "une économie de 10 milliards d'euros". Nous avons appris par la suite, notamment au travers du reportage "Nos très chères Régions" diffusé par France 2 en mars 2019, que ce montant de 10 milliards d'euros d'économies n'était qu'un effet d'annonce : il ne reposait sur aucune donnée sérieuse. Monsieur VALLINI, qui était alors le collègue de Gouvernement de notre Présidente, a même admis que cette estimation de 10 milliards avait été faite "au doigt mouillé".
Cette réforme a donc été approuvée par la Représentation nationale sous un prétexte fallacieux et des données erronées.
Pire : en septembre dernier, la Cour des Comptes publiait son rapport sur la situation financière et la gestion des Collectivités territoriales. Celui-ci a notamment révélé que, loin de produire des économies, la fusion des Régions avait entraîné un surcoût annuel de l'ordre de 50 millions d'euros. Le résultat financier est donc contraire à celui qui avait été promis : au lieu de faire des économies, cela coûte encore plus.
Notre Région Occitanie a même été épinglée comme l'une des plus mauvaises élèves, avec une augmentation de 11,7% des dépenses de fonctionnement, ce que vous contesterez certainement, comme à votre habitude. L'absurde location du Parc des expositions de Montpellier -je suis désolé d'y revenir- pour la tenue des Assemblées Plénières a également été signalée comme un exemple de l'augmentation des dépenses liées à la fusion.
En bref, cette réforme de la fusion des Régions s'avère être une complète mascarade qui coûte 50 millions d'euros chaque année aux contribuables, tout en les éloignant des centres de décision.
Et aussi, intention inavouée mais enfin révélée le 25 octobre dernier par l'ancien Secrétaire d'État au Budget, Monsieur Christian ECKERT, qui était dans votre Gouvernements et qui dit, je cite : "*La fusion des Régions a été décidée pour contrer le FN*" … C'est très clair !
Dès lors,
Considérant que le rapport de la Cour des Comptes pointe l'inefficacité financière de la fusion des Régions ;
Considérant que le Gouvernement a largement trompé les français pour des raisons politiques sur la possibilité de générer des économies en fusionnant les Régions ;
Considérant que le surcoût annuel de 50 millions d'euros généré par la fusion des Régions est en contradiction avec l'objectif même de la fusion des Régions ;
Considérant que la gestion des anciennes Régions était largement plus économe ;

Nous souhaitons que les Conseillers régionaux, réunis ce jour en Assemblée, demandent au Gouvernement d'annuler la réforme de 2015 et de revenir au périmètre précédent des anciennes Régions.
Merci. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer sur ce vœu ? Je ne vois pas de main se lever, la parole est donc à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

Bien sûr, avis défavorable, tout d'abord parce que l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la Région n'est pas de 11,7%, comme il est écrit, puisque même le rapport de la Cour des Comptes précise que c'est 11,7% sur 3 ans, en intégrant les crédits européens, que le montant total des crédits européens dépasse les 600 M€ et il est bien écrit en bas de page et dans l'annexe que l'augmentation des dépenses de la Région Occitanie est de 1,9%.
Et, je le rappelle, le courrier du Préfet de Région confirme que nous sommes en dessous du seuil fixé par l'État, qui est de 1,125.
Les termes de ce vœu sont donc mensongers et bien entendu, nous pouvons prouver que la question des grandes Régions est pertinente en matière de développement économique, pour la structuration des filières et ce sont des élus qui le disent, puisque j'ai pu lire, il y a de cela quelques jours, un article qui indiquait que dans l'Aveyron -que vous connaissez bien, Monsieur REMISE-, je cite : "*Avant, la Région était éloignée et depuis la nouvelle grande Région, elle n'a jamais été aussi proche*" et c'est le Maire de Conques qui indique cela ... Parce que bien sûr vous allez me dire "il est dans votre parti" et ainsi de suite, ce n'est pas vrai !
Je tiens aussi à rappeler que des Maires gardois ont également relevé que les Conseillers régionaux et les actions de la Région pour les Communes sont beaucoup plus présents.
Nous avons développé de nouvelles politiques, nous avons fait des économies et c'est pour cela que notamment sur la question de l'aménagement de ce lieu, sachant que nous n'avons pas la certitude que le nombre de Conseillers régionaux sera maintenu à 158 lors du prochain renouvellement, tout cela est un faux procès qui nous est fait, sur la base de devis avec des chiffres faux, parce que 100 000 €, cela ne correspond à rien pour pouvoir mettre 158 élus, au lieu de 91 et, je le redis, les dépenses de fonctionnement sont complètement maîtrisées à 1,9% selon le périmètre de la Cour des Comptes et selon le périmètre du Contrat financier, à moins de 1%.
Donc avis défavorable.

M. ONESTA

Je vous propose de passer au vote sur le vœu n°7. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*128 votants*) :

- Pour : 36 (RN : 36)
- Contre : 92 (SRC : 48, GR : 16, NM : 19, UEDC : 5, NI : 4)

Le ***vœu n°7*** est ***rejeté***.

Nous en venons au vœu n°8, également proposé par le groupe Rassemblement National et présenté par Monsieur BAUDRY. Vous avez 3 minutes ...

Vœu n°8 déposé par le groupe RN : Pour une réalisation accélérée de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

27 ans, soit plus d'un quart de siècle, que les Pouvoirs publics et les Majorités politiques successives envisagent la construction de la portion de la ligne à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan. 27 ans que se succèdent promesses politiques, déclarations d'utilité publique et ce, malgré son intérêt européen, malgré l'impérieuse nécessité de cet outil pour l'économie de l'Aude et des Pyrénées Orientales, ce projet est sans cesse renvoyé aux calendes grecques.

Comme vous le savez, les intempéries qui ont touché notre région le 23 octobre dernier ont mis en exergue la vulnérabilité de cette ligne ferroviaire construite, il faut le rappeler, au 19ème siècle, qui relie Montpellier à Narbonne, illustrant un peu plus l'impérieuse nécessité de voir la ligne nouvelle se concrétiser. La Ministre des Transports a ainsi déclaré que les intempéries constituaient, je cite "*un très bon argument pour ceux qui défendent la ligne*".

Cette portion de ligne, déjà signalée comme "au bord de la saturation" dans un rapport de l'Observatoire ferroviaire datant de 2016, voit, de par les inondations, sont trafic totalement interrompu entre Sète et Béziers, coupant littéralement du monde -il faut bien le dire- Narbonne et Perpignan, favorisant -notons-le au passage- l'inflation des tarifs des bus Macron, au bilan carbone sans comparaison avec le train.

De plus, il faut actuellement 4 heures pour effectuer, par ce biais, un trajet Perpignan-Montpellier, au lieu d'un peu moins de 2 heures auparavant. Et pour les grandes lignes, le peu de train proposés par la SNCF, via Toulouse, ne répondent pas à la demande, abandonnant les usagers à leur sort, les contraignant à trouver des solutions par eux-mêmes.

Devant cette réalité et la nécessité d'une ligne hors d'eau entre Montpellier et Perpignan, on ne peut encore une fois que regretter les priorités budgétaires décidées ces dernières décennies.
Ainsi, Madame la Présidente, au vu des enjeux économiques, environnementaux, au-delà de nos sensibilités politiques, j'ose espérer que ce vœu fera consensus.
Nous proposons à notre Assemblée de demander au Gouvernement :
- d'allouer les financements nécessaires à la réalisation de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan,
- et d'engager le début des travaux dans les meilleurs délais.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Est-ce que des groupes veulent réagir à ce vœu ? Monsieur DUPRAZ …

M. DUPRAZ

Merci. Ce vœu est assez mal rédigé parce qu'il comporte des inexactitudes : jusqu'à nouvel ordre, il n'y a pas eu de DUP pour ce tronçon, et d'autre part il est relativement en retrait par rapport à ce que l'on a déjà voté aujourd'hui, qui allait nettement plus loin, qui précisait qu'il fallait desservir les gares-centres, qu'il fallait une ligne mixte avec le fret.
Tout cela est absent de ce vœu, il n'a donc pas un grand intérêt et nous ne le voterons pas.

M. ONESTA

Est-ce que l'Exécutif veut réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Je suis défavorable à ce vœu parce que nous nous préoccupons, depuis maintenant 3 ans et demi, de cette urgence-là, donc le voter voudrait dire que pendant 3 ans et demi, nous n'avons rien fait, or la réalité prouve le contraire puisque nous avions obtenu, jusqu'au printemps 2017, des avancées notables ; le dossier était réalisé pour la mise à l'enquête publique, pour la DUP et en effet, ce vœu contient une information qui est fausse : il n'y a pas de DUP sur ce projet.
Et puis, je tiens aussi à indiquer que les usagers de cette ligne, contrairement à ce que vous dites Monsieur BAUDRY, ne sont pas "laissés à l'abandon".
Nous avons demandé à la SNCF de mettre en place des cars de substitution, Jean-Luc GIBELIN a lui-même demandé à ce que les abonnés de la SNCF bénéficient d'informations par texto.

De plus, Hérault Transport, présidé par Hussein BOURGI, a augmenté les cadencements des bus et surtout, je tiens à préciser que le Président BOURGI et les salariés d'Hérault Transport étaient présents sur le terrain, à Sète et à Béziers, afin de renseigner, aux heures de pointe, l'ensemble des usagers.

La Région a donc fait tout ce qui était possible, mais face à un événement exceptionnel de cette nature, qui bien sûr pénalise, nous devons être conscients du changement climatique et en effet, de la nécessité d'avoir plusieurs solutions alternatives, donc deux voies pour desservir cet axe majeur pour les transports européens et d'avoir aussi un nouveau modèle de développement.

Je vous propose donc, à ce moment-là, de voter les budgets et c'est ainsi que vous aurez la meilleure action pour accélérer cette ligne nouvelle !

M. ONESTA

Les débats sont clos sur ce sujet, je vous propose de procéder au vote.

Le vote est ouvert sur le vœu n°8 ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*129 votants*) :

- Pour : 35 (RN : 35)
- Contre : 88 (SRC : 50, GR : 16, NM : 19, NI : 3 -SELLIN, SATGÉ, SERIEYS-)
- Non-participation au vote : 6 (UEDC : 5, NI : 1 -MARTIN-).

Le ***vœu n°8*** est ***rejeté***.

Nous en venons au vœu n°9, déposé conjointement par le groupe Socialiste Républicain et Citoyen, le groupe des Radicaux, Jean-Luc GIBELIN et François ARCANGELI du groupe Nouveau Monde, et Dominique SATGÉ en tant que non-inscrite. C'est Madame AZEMAR qui le présente ...

Vœu n°9 déposé par les groupes SRC, GR, Jean-Luc GIBELIN, François ARCANGELI et Dominique SATGÉ : Arrêt du projet de réorganisation des Services des Finances Publiques en Occitanie

Mme AZEMAR

Madame la Présidente,

Chers collègues,

À rebours des effets d'annonce gouvernementaux, les élus de nos territoires ont découvert avec amertume le vrai visage, la forme concrète que revêtirait sur le terrain le projet de réorganisation des Services des Finances Publiques présenté par le Gouvernement.

Et sur nos bancs, ce projet inquiète aussi, à juste titre.

Que vont devenir les missions de Service public assurées par les agents de la Direction Générale des Finances Publiques ?

Que vont devenir leurs emplois ?
Quels vont être les impacts de ces décisions sur la vitalité de nos communes ?
En une période de malaise social -comme l'a exprimé notamment le mouvement des Gilets jaunes-, en un temps où les citoyens expriment leur volonté d'être concertés, d'être impliqués dans les choix qui les concernent, comment de tels choix peuvent-ils être imposés, sans véritable concertation au niveau des territoires impactés ?
En Occitanie, ce ne sont pas moins de 135 Trésoreries qui seraient menacées, des Centres des Impôts également. Certains territoires pourraient même subir une sorte de "double peine" et c'est le cas, par exemple, de Pézenas, la Commune où je suis élue, qui en 2017 a vu sa Trésorerie fermée, pour être relocalisée sur Agde et qui, selon le projet gouvernemental, pourrait maintenant voir son Service aux Particuliers déménager pour Sète, à trois quarts d'heure de voiture … On a vu mieux en termes de proximité de services au public et de soutien aux territoires !
À défaut d'avoir une pertinence géographique, ce projet gouvernemental est en réalité une négation du principe même du Service public, puisqu'il fait totalement abstraction de la proximité, de l'accompagnement et du service rendu aux usagers.
Ce projet de réorganisation de la Direction Générale des Finances Publiques, sans alternative précise et sans engagement de maintien du service aux usagers, associé à de massives suppressions de postes et à des transferts de personnel, ne correspond pas aux besoins de la population et fragilise nos territoires, notamment les plus excentrés.
C'est pourquoi je vous invite à voter ce vœu qui appelle à l'arrêt de ce projet dit de "géographie revisitée" et qui réaffirme notre attachement à un Service public de qualité et de proximité.
Je vous en remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Des groupes souhaitent-ils réagir ? Monsieur LEONARDELLI pour le groupe Rassemblement National, vous avez 2 minutes ...

M. LEONARDELLI

Merci Monsieur ONESTA.
Madame la Présidente,
Mes chers collègues,
Le projet de restructuration du réseau de l'Administration Fiscale, issu des préconisations comptables du Comité Action Publique 2022, prévoit la mutualisation des Trésoreries.

Pour traduire, Emmanuel MACRON veut accélérer la disparition des Services publics de proximité dans les territoires, déjà frappés par la désertification.
Une fois de plus, nos compatriotes des zones rurales sont la variable d'ajustement de ces politiques ultra-libérales, guidées par une seule logique : la rentabilité.
Pourtant, les impôts sont les mêmes en zone rurale ou en zone urbaine ; l'accès aux services publics doit donc être identique.
Comment feront nos compatriotes à mobilité réduite et ceux qui rencontrent des difficultés économiques quand il n'y aura plus rien autour d'eux ?
Comment feront-ils quand ils devront faire des dizaines de kilomètres pour accéder au premier service public, alors qu'ils comptent le moindre euro quand il s'agit de remplir leur réservoir ?
Le Gouvernement n'a décidément pas pris en compte l'espérance populaire qui a surgi il y a un an à travers le mouvement des Gilets jaunes.
Le Rassemblement National étant le seul véritable défenseur des Services publics ... (*Rires*) notre groupe votera pour ce vœu.
Mais ne comptez pas sur nous pour laver votre mauvaise conscience.
Vous, les Socialistes et Radicaux, aujourd'hui Macronistes, qui avez participé activement à l'aggravation de la fracture territoriale, votre vœu ne fera pas oublier à nos concitoyens que l'Exécutif Socialiste, entre 2012 et 2017, a accéléré la casse du Service public, au sein même de notre Région. Où étiez-vous, Mesdames DELGA et PINEL, lorsque le Gouvernement, dans lequel vous étiez Ministres, a fait fermer les Trésoreries de Lectoure, de Masseube ou de Jegun dans le Gers ? Rappelons que depuis 2014, la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine recentre les crédits … (*Marteau*) sur les quartiers prioritaires, c'est-à-dire les banlieues.
À l'époque, le Premier Ministre Socialiste, Manuel VALLS parlait d'apartheid social et territorial en défaveur des banlieues.

M. ONESTA

Je vous invite à conclure.

M. LEONARDELLI

Je conclus. Si apartheid social et territorial il y a, c'est en réalité la ruralité qui le subit à cause de vos politiques inégalitaires. Quand vous étiez au pouvoir, vous avez tout fait pour les banlieues, …

M. ONESTA

Merci Monsieur LEONARDELLI, je crois que l'Assemblée est éclairée.

M. LEONARDELLI

Je termine d'une phrase, Monsieur ONESTA, je vous remercie.

(…) ignorant admirablement la ruralité. Et aujourd'hui que vous n'y êtes plus, vous pleurnichez et versez des larmes de crocodile … Honte à vous ! Ce vœu ne vous permettra pas de retrouver une nouvelle face, les électeurs de la ruralité l'ont bien compris …

M. ONESTA

La dernière phrase est longue !

M. LEONARDELLI

Ils se sont tournés vers le Rassemblement National et ils ont bien raison ! Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, la parole est à l'Exécutif …

LA PRÉSIDENTE

Avis favorable pour le vœu.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose donc de procéder au vote du vœu n°9.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*123 votants*) :

- Pour : 122 (SRC : 48, GR : 13, NM : 19, RN : 35, UEDC : 4, NI : 3 -MARTIN, SELLIN, SATGÉ-)
- Abstention : 1 (UEDC : 1 -SAINT-PIERRE-).

Le ***vœu n°9*** est ***adopté*** à la quasi-unanimité, bravo à tous les auteurs !

Nous en venons au vœu ultime déposé par Monsieur SELLIN et qui a trait à l'aéroport Toulouse-Blagnac. Monsieur SELLIN, vous avez 3 minutes en votre qualité d'auteur …

Vœu n°10 déposé par Jean-Christophe SELLIN : Aéroport Toulouse-Blagnac

M. SELLIN

À cette heure-ci, on va faire moins de 3 minutes !

Ce vœu est relatif à ce qui nous concerne tous du point de vue de l'intérêt général, c'est-à-dire ce qui s'est passé sur l'aéroport Toulouse-Blagnac.

Dans cette affaire, les Collectivités locales ont pour le moins été abusées.

Nous pensons que la résistance juridique du Collectif contre la privatisation de l'aéroport, depuis 2013, était donc bien justifiée.

Tout ce montage et le pacte secret de l'État avec Casil Europe nous laissent un goût amer et une réalité de spoliation de l'argent public investi dans l'aéroport Toulouse-Blagnac.

L'Assemblée générale des actionnaires d'ATB vient de se réunir pour répartir les dividendes, soit :

- 4 M€ et quelques poussières significatives pour la CCI,
- 1,62 M€ pour l'État,
- 810 000 € pour Toulouse Métropole, même chose pour le Conseil Régional, même chose pour le Conseil Départemental,
- et 8,1 M€ pour Casil Europe.

La Région Occitanie formule le vœu que l'État, la CCI et les Collectivités pourront directement affecter ces sommes redistribuées à la protection de l'environnement sonore et chimique des villes et quartiers de Toulouse touchés par la pollution aérienne.

À titre illustratif, le Conseil Départemental 31 a déjà pris cette initiative pour un collège et Sacha BRIAND, avant de partir, m'a confirmé que Toulouse Métropole les affectait au PDU.

Je pense donc qu'une bonne volonté devrait animer l'ensemble des partenaires sur cette question et faire en sorte que cette redistribution le soit sous l'angle de ce qui nous intéresse tous, à savoir la protection des populations sur le plan environnemental.

Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Des réactions ? Monsieur, pour le Rassemblement National, 2 minutes …

M. LAMOTTE

Monsieur SELLIN, nous partageons votre constat sur le scandale de la privatisation de l'aéroport Toulouse-Blagnac, nous avons d'ailleurs été les premiers à dénoncer cette opération financière qui allait contre les intérêts de notre Nation.

Cependant, je trouve votre vœu assez culotté !

D'abord sur la forme -je passe sur les multiples fautes d'orthographe qui parsèment ce texte- et je trouve particulièrement étonnant que votre vœu ait été jugé recevable, alors qu'il engage la Région, ce qui est contraire au Règlement intérieur. De nombreux vœux, émanant de notre groupe, ont été censurés pour moins que cela. Il semble y avoir ici deux poids, deux mesures.

Sur le fond maintenant, votre vœu est aussi très culotté, d'abord parce que vous critiquez en filigrane le processus de privatisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, mais vous avez la mémoire un peu courte : cette privatisation a été effectuée sous le mandat de François HOLLANDE, or si je me souviens bien, vous aviez appelé à voter pour François HOLLANDE au second tour de la Présidentielle de 2012. Encore une fois, comme vous savez si bien le faire à l'Extrême-gauche, vous venez pleurer sur les conséquences de votre propre choix politique.

Enfin, vous nous proposez que les dividendes reçus par les actionnaires publics d'Aéroport Toulouse-Blagnac soient affectés à la protection de l'environnement sonore et chimique autour de Toulouse. Moi, je crois que ces dividendes qui ont été versés aux actionnaires publics -on parle de 8 M€ pour cette année- pourraient être nettement mieux employés ; ils pourraient par exemple servir au financement d'un fonds ayant pour vocation de racheter une partie des actions de Casil Europe. En effet, même si ces 8 M€ restent dérisoires face aux 440 M€ du prix de vente fixé par le groupe d'actionnaires chinois, cela nous permettrait d'augmenter la part de l'actionnariat public.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. D'autres groupes veulent-ils s'exprimer ? Bernard KELLER pour le groupe des Radicaux, 2 minutes ...

M. KELLER

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Le vœu qui nous est présenté ne concerne pas ou plus la pertinence de la privatisation partielle ou totale de l'aéroport, pour ne pas dire des aéroports ; on s'est déjà exprimé là-dessus et je pense que l'on est assez unanimement défavorable à cela.

Il s'agit de l'affectation du résultat de l'exercice 2018 de l'aéroport, à la prise de dividendes par les différents actionnaires.

Je voudrais quand même signaler ici, Madame la Présidente, que nous avons été -"nous", c'est-à-dire les Collectivités locales et la Chambre de Commerce et d'Industrie- défavorables, comme nous l'avons toujours été, à cette prise de dividendes.
Pour autant, nous n'avons pas été majoritaires puisque, Casil d'abord et l'État ensuite ont voté favorablement, ce qui fait que malgré notre vote contraire, nous sommes effectivement bénéficiaires -je simplifie- sur les 16 M€, de 50%, à savoir des 8 M€ restants.
Je pense qu'il ne nous appartient pas, nous la Région, de décider pour les autres Collectivités de ce que sera l'utilisation de ces dividendes.
Je confirme que s'agissant de la Métropole -puisque j'y siège pour la Métropole et que mon collègue Vincent GAREL, qui y siège et représente la Région, a comme moi voté contre-, ces crédits seront affectés à la mobilité et plus particulièrement à la 3ème ligne de métro.
Juste un mot sur le conseil qui nous est donné, d'affecter ces crédits à la protection de l'environnement sonore et chimique : il existe un fonds qui est largement suffisant pour aider les riverains à la protection contre les gênes sonores et il y a à présent plus de crédits que de dossiers déposés, tant est si bien que l'on essaye d'insonoriser les équipements publics sur les trajectoires ; quant à la pollution chimique, elle ne me paraît quand même pas très importante s'agissant de l'aéroport et des avions.

M. ONESTA

Merci. S'il n'y a pas d'autres mains qui se lèvent dans la salle, la parole est à l'Exécutif.

LA PRÉSIDENTE

Avis défavorable, tout d'abord parce que nous n'avons pas à donner de consignes à d'autres Collectivités locales sur l'utilisation de ces sommes et ensuite, pour ce qui est de la Région, ces sommes sont affectées au budget des transports, puisque je rappelle que la TIPP qui est fléchée sur la question des transports est très largement inférieure au budget des transports.
C'est donc bien sur le budget des transports en commun que cette somme sera affectée et vous pourrez d'ailleurs voir, dans le cadre du BP 2020, une augmentation forte du budget "transports", en particulier sur le renouvellement du matériel.
Donc avis défavorable, d'une part par rapport au principe de libre administration des Collectivités et d'autre part, pour ce qui est de la Région, la majorité des recettes exceptionnelles, pour ne pas dire toutes les recettes exceptionnelles vont toujours sur le budget "transports", vu notre volontarisme pour les transports collectifs.

M. ONESTA

Merci. Avec ces avis croisés, je vous propose de procéder à l'ultime vote de cette longue journée. Le vote est ouvert sur le vœu n°10 ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*130 votants*) :

- Pour : 19 (NM : 15, NI : 4)
- Contre : 76 (SRC : 49, GR : 16, NM : 4 -CASES, COSSANGE, GUINLE, PIQUÉ-, UEDC : 5)
- Non-participation au vote : 37 (RN : 36, NI : 1 -SATGÉ-).

Le ***vœu n°10*** est ***rejeté***.

Nous en avons terminé, Madame la Présidente, avec les vœux. Nous pouvons, si vous le souhaitez, passer aux questions orales.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La 1ère question orale est présentée par Monsieur CROS, s'il vous plaît …

Question orale n°1 déposée par Guillaume CROS : Pas de financement pour les fermes usines

M. CROS

Merci Madame la Présidente.

Comme vous le savez tous, nous sommes une grande région agricole et notre Région développe une politique ambitieuse pour justement valoriser son agriculture qui, je vous le rappelle, représente le 1er secteur économique régional.

L'agriculture a un impact quotidien sur nous toutes et tous, sur notre assiette, notre environnement local, le climat ou encore l'économie. Les aliments que nous mangeons et la façon dont ils sont produits ont une influence directe sur notre santé et celle de la planète. Et ce n'est pas faire de l'agribashing que de dire tout cela !

Les résultats de la consultation publique lancée par la Commission Européenne en 2017 sur le futur de la PAC et ceux en Occitanie de la consultation citoyenne sur l'alimentation ; le succès de l'initiative citoyenne européenne (1,6 million de signatures) lancée par plusieurs ONG européennes afin d'interdire l'élevage en cage, ou encore les mobilisations citoyennes pour le climat, montrent que les citoyens veulent un changement dans leurs habitudes alimentaires et ne veulent plus d'un modèle agricole industriel destructeur, dangereux pour nos campagnes et ceux qui les font vivre, donc dangereux pour les agriculteurs eux-mêmes.

À titre d'exemple, aujourd'hui, l'élevage industriel est une des principales causes du changement climatique. À l'échelle mondiale, il représente 14,5% des émissions de gaz à effet de serre, soit autant que le secteur du transport.
Les projets agricoles industriels promeuvent une agriculture productiviste déconnectée de leurs territoires, où la compréhension de la terre, le lien au vivant sont complètement évincés, au profit de la seule performance économique. Les risques -réels, comme à la ferme des 200 000 poules de Lescout dans le Tarn, aux serres chauffées où sont cultivées des tomates hors sol à Bessières en Haute-Garonne, au projet de porcherie industrielle à Ossun dans les Hautes-Pyrénées et ailleurs en Occitanie- sont que ces projets entraînent pollutions environnementales, nuisances et risques sanitaires à court et à long termes.
Et là aussi, ce n'est pas de l'agribashing, c'est tout simplement la nécessité d'aller vers un autre modèle économique viable et qui, en termes climatiques, sera responsable et écologiquement exemplaire. En effet, les fortes mobilisations citoyennes montrent les limites de l'acceptabilité de ce type d'agriculture industrielle et l'urgence de sortir de ce modèle du toujours plus, pour aller vers une agriculture paysanne, respectueuse du vivant, plus rémunératrice pour les agricultrices et les agriculteurs, porteuse d'emplois et de vitalité pour les campagnes.
Une agriculture qui, en fait, réconcilie clairement les citoyens avec les paysans.
Et là aussi, on est bien loin de l'agribashing !
Madame la Présidente, le Conseil Régional s'engage et agit pour un meilleur cadre de vie des citoyens d'Occitanie, pour ses agriculteurs et se mobilise pour la transition écologique de notre territoire, pour le climat.
Dans la continuité du Pacte régional pour une alimentation durable adopté en décembre 2018, visant notamment à promouvoir une agriculture et une alimentation de qualité, la Région Occitanie, dans le cadre de ses dispositifs, s'engage-t-elle à ne pas subventionner, de près ou de loin, les projets agricoles de "ferme usine" qui asphyxient les paysans d'Occitanie et détruisent des filières locales de qualité ?
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je propose à Monsieur LABARTHE de répondre plus amplement, mais je pense en effet que nous avons complètement dépassé ce type de modèle d'agriculture, ces "fermes usines", et que nous devons aller sur l'agriculture de qualité, l'agriculture familiale qui permet vraiment de concilier

le bien-être des animaux, avec aussi le bien-être des agriculteurs et d'avoir une agriculture rémunératrice, qui ne soit pas sur du bas de gamme.
Mais Monsieur LABARTHE connaît encore mieux que moi le sujet ...

M. LABARTHE

Vous le connaissez très bien malgré tout, Madame la Présidente !
En quelques mots, c'est assez simple puisque, évidemment la définition de la "ferme usine" n'est pas clairement posée, mais dans tous les cas de figure la Région n'intervient, dans le maximum de ses financements, qu'à hauteur de 1,5 la part possible ; on était jusqu'à 3 fois pour les investissements qui portent l'élevage et nous avons réduit à 1,5 du fait qu'il y a beaucoup de consommations de crédits.
Donc en aucun cas nous ne finançons les fermes usines, quoi qu'elles portent comme engagements, tels que vous les décrivez, mais nous continuons à financer l'investissement en agriculture, qui est véritablement important pour son développement et pour engager la transition que nous souhaitons tous.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La question orale suivante est posée par Madame Fatma ADDA sur la préservation du foncier agricole, s'il vous plaît ...

Question orale n°2 déposée par Fatma ADDA : Des moyens supplémentaires pour la préservation du foncier agricole

Mme ADDA

Merci Madame la Présidente.
Comme vous l'avez souhaité, Madame la Présidente, un groupe de travail regroupant des élu·e·s du Bureau des Commissions Aménagement du territoire, Agriculture, Montagne et Ruralité, accompagnés par les Services et par deux Bureaux d'études, s'investit depuis quelques mois sur la préfiguration d'un fonds d'investissement pour l'acquisition foncière agricole et le portage foncier.
À ce jour, nous en sommes à notre troisième Comité de suivi de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage Foncier, mettant autour de la table les élus, les bureaux d'études, les opérateurs fonciers, l'EPF, la SAFER et la Banque des Territoires, dernier membre d'une liste ouverte à d'autres partenaires.
Lors de ces trois Comités, après avoir défini avec le Bureau d'études les attentes et les objectifs de notre Collectivité pour l'accès au foncier, nous avons interrogé un état des lieux du foncier en

Occitanie et enfin, nous avons travaillé des scénarii de mise en œuvre d'instruments financiers adaptés et innovants, avant d'échanger avec la Banque des Territoires.
Si tous les partenaires s'accordent à dire que le foncier est un enjeu majeur pour faciliter l'installation et la transmission, les opérateurs qui accompagnent les Collectivités sont confrontés aussi, dans leur mission, à une contrainte financière.
Pour l'EPF d'Occitanie, la loi de finances 2020 prévoit un rabotage de 4 M€ par an de ses ressources. Or, l'EPF vient de valider son programme pluriannuel d'intervention, avec des objectifs ambitieux, demandés et validés par l'État. Ces restrictions budgétaires menacent son équilibre financier et risquent d'empêcher d'atteindre ces objectifs.
Nous dénonçons donc l'hypocrisie qui consiste à faire établir des programmes ambitieux et à supprimer ensuite les moyens permettant d'atteindre ces objectifs.
Par conséquent, à l'heure où l'État prépare une loi foncière, Madame la Présidente, pouvez-vous intervenir auprès de celui-ci pour lui rappeler son obligation de résultats sur les enjeux du foncier et obtenir de lui des moyens suffisants pour permettre aux opérateurs de contribuer à la mise en place et à la gestion du fonds régional d'intervention sur le foncier qui permettra d'aider à l'installation de nouveaux agriculteurs et qui est très attendu ?
Je vous remercie, Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je suis en effet tout à fait favorable à rappeler au Gouvernement qu'il est nécessaire d'avoir des moyens et tout particulièrement pour les Établissements Publics Fonciers, dont le nôtre, puisqu'à travers ce groupe de travail, nous envisageons vraiment d'augmenter les actions pour l'ensemble des acteurs du foncier, dont bien sûr l'EPF et je pense que Christian DUPRAZ, en tant que Président, sera également tout à fait favorable à ce que nous défendions "son budget" !
Mais je propose aussi à Jean-Louis CAZAUBON de nous faire le point sur les pistes de travail qui sont menées, sachant que nous allons présenter un grand Plan sur le foncier lors de l'Assemblée Plénière de décembre. Monsieur le Vice-président CAZAUBON ...

M. CAZAUBON

Merci Madame la Présidente.
J'ai quelques scrupules de le faire devant cette salle où il manque beaucoup de combattants, mais je me dois quand même d'être fidèle à ma tâche !

Tout d'abord, je veux remercier Fatma ADDA, elle connaît bien le sujet puisqu'elle fait partie du groupe de travail qui réfléchit à ce projet sur cette question, et elle me donne ainsi l'occasion de faire un point d'avancement de la mise en place de ce projet.

Je dois tout d'abord vous dire que nous sommes soutenus par beaucoup d'acteurs qui interviennent dans ce domaine, qu'il s'agisse des organisations agricoles, des jeunes notamment qui sont en demande, il y a une forte attente et ils connaissent les réflexions que nous menons.

Si nous voulons assurer le renouvellement des générations et assurer également l'autonomie alimentaire de cette région, c'est un peu du même niveau que pour la ressource en eau : on doit se préoccuper de ce sujet, sinon on risque fort de sucer de la glace, comme nous l'avons fait à midi … (*Rires*) Mais on n'en meurt pas ! (*Apartés*) C'est quand même assez important, on parle beaucoup d'agriculture, mais il faudrait avoir un débat bien approfondi là-dessus.

Pour simplifier, l'idée est de mettre en place un dispositif -comme quand vous achetez une voiture- de LOA, c'est-à-dire une location avec option d'achat ; en gros, créer un revolving avec tous les partenaires dont a parlé Fatma ADDA -j'abrège, je ne vais pas aller dans le détail-, mais c'est vrai que l'EPF peut être le socle de cette réunion d'acteurs qui pourraient intervenir.

L'EPF intervient pour favoriser le développement économique de la région : les zones d'activité, l'habitat, la rénovation des cœurs de villes notamment. Serait-il illégitime qu'il intervienne pour porter le foncier agricole ? C'est la question que je pose, parce que chaque fois qu'il y a un projet, c'est le foncier agricole qui est impacté. Ce serait sans doute une sorte de compensation.

Je vous rappelle que ce secteur porte quand même 165 000 emplois.

Nous travaillons à faire en sorte qu'il en soit ainsi, mais malheureusement le Gouvernement va passer un coup de rabot, dans le cadre de la loi de finances 2020, de 3 à 4 M€ sur la taxe prélevée par l'EPF qui est l'une des plus faibles de France : 6,40 € par habitant ... Vous êtes-vous rendu compte que vous le payez ? Moi, non et sans doute la majorité d'entre vous non plus !

Et l'effet levier qui peut être généré par 50 centimes par habitant, sur une action comme celle-là, peut être efficace et je dirais même redoutable. Si on arrive à monter cela, imaginez-vous un bien d'une valeur de 10, si on le porte pendant 6 ou 7 ans et qu'une location est payée là-dessus, au moment de la passation définitive de l'acte, il vaut 6, 5 ou 4, je n'en sais rien … Bref ! Toujours est-il que le cap de l'installation -là où c'est fragile- est passé.

Je vous rappelle que nous sommes dans le sud, qu'ici pour s'installer, sur une ligne en dessous de Bordeaux, les possibilités de trouver une exploitation entière mise à disposition, où vous arrivez avec les jeans et les baskets, c'est introuvable ou vraiment très rare ! Donc il reste après l'achat et cela met le porteur de projet en situation délicate et bien souvent difficile.

Voilà ce que nous essayons de mettre en place, sachant que dans un crédit de ce type, les risques sont infimes parce que si le porteur de projet n'acquiert pas le bien, vous le mettez sur le marché, il trouvera preneur et les banques le savent très bien.
La Présidente va adresser un courrier aux différents Ministres de tutelle, avec copie au Préfet de Région. Il faut quand même faire état de la contradiction entre la décision de réduire les recettes de l'EPF et les objectifs ambitieux qui ont été fixés par l'État à ce type d'outil, et donc faire prendre conscience à ces gens-là que ce genre de décision met en péril le développement économique de nos territoires.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La question orale n°3 est posée par Monsieur Bernard GONDRAN, s'il vous plaît …

Question orale n°3 déposée par Bernard GONDRAN portant sur l'utilisation et la provenance du soja transgénique en Occitanie

M. GONDRAN

Madame la Présidente,

Vous avez décidé la création d'une Mission d'Information et d'Évaluation ayant pour objet de mesurer l'impact du changement climatique en Occitanie pour l'agriculture, le tourisme, le BTP et d'évaluer les politiques régionales pour enfin apporter des réponses efficaces aux dysfonctionnements que nous aurions constatés sur ces thèmes.
Avec mon collègue Gilles DONADA, Conseiller régional et membre de la MIE, nous avons, dès la première réunion de cette MIE, demandé que notre contribution porte sur un fait concret et grave pour l'environnement et notre agriculture. C'est l'utilisation et la provenance du soja transgénique commercialisé et utilisé dans la constitution de granulés pour nourrir nos animaux en Occitanie.
Ce soja transgénique est par ailleurs interdit de culture dans notre région.
Il y a quelques semaines de cela, 300 agriculteurs en colère ont bloqué pendant deux nuits et trois jours les grilles de la Préfecture de Foix en Ariège. Une des revendications portait sur ces importations de soja.
C'est à la suite d'une déforestation à grande échelle qu'un pays comme le Brésil cultive ce soja génétiquement modifié pour nous le vendre et le transporter jusqu'en Occitanie.
Des granulés sous forme de tourteaux de soja, mélangés à du blé, de l'orge, de la luzerne et d'autres produits, sont fabriqués, puis vendus et utilisés aussi bien pour des juments poulinières que pour des animaux à l'engraissement.

Ainsi, nos agriculteurs sont soumis à une concurrence déloyale et nous, nous sommes complices de la déforestation et du réchauffement climatique par l'intermédiaire du transport de cet aliment qui va changer de continent.
C'est parce que l'on n'est plus à un moment où l'on peut se contenter de passer en revue nos connaissances sur les changements climatiques, que nous vous interrogeons, Madame la Présidente : Souhaitez-vous que nous avancions pour faire en sorte de corriger cette anomalie qui participe fortement au réchauffement de la planète ? Ou bien faut-il se taire ?
C'est donc votre avis qui est sollicité.
Et pour ceux qui ignorent cette existence de pollutions multiples et qui sont intéressés, je tiens à leur disposition les fiches techniques qui sont imprimées sur les sacs de granulés.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je vais demander à Bertrand MONTHUBERT de bien vouloir répondre puisqu'il participe à la Mission d'Information et d'Évaluation sur les questions du changement climatique et des productions agricoles.

M. MONTHUBERT

Merci Madame la Présidente.
Je me réjouis de cette question et de voir que pour le Rassemblement National qui, dans la Commission Enseignement supérieur, Recherche et Innovation, quand on abordait parfois le fait que le climato-scepticisme existait, répondait que le changement climatique n'était qu'une opinion, il y a peut-être là une préoccupation ! De voir également que leur ami Jair BOLSONARO, Président du Brésil, apparaît effectivement pour ce qu'il est, c'est-à-dire quelqu'un qui a un impact écologique absolument catastrophique, pas seulement catastrophique pour son pays, mais bien catastrophique pour la planète. Et quand on voit la réaction de Louis ALIOT, tête de liste du Front National à l'époque, pour ces élections régionales, qui a adressé ses très chaudes félicitations à Jair BOLSONARO pour son élection, en disant "on jugera l'arbre à ses fruits", j'avoue qu'en cette fin de journée un petit peu longue, j'hésite entre le fait qu'il puisse avoir un énorme sens de l'humour, en parlant d'arbre quand il s'agit du plus grand acteur de la déforestation que nous ayons connu, mais j'ai plutôt envie d'en pleurer, malheureusement, car l'état de la planète le mérite.
Sur le fond, effectivement, il y a une question essentielle, celle de l'autonomie alimentaire des élevages, le retour à l'herbe, à l'agropastoralisme, à des systèmes en polyculture, en élevage, et cela fait partie des priorités que vous défendez, Madame la Présidente, pour la Région Occitanie.

Un chantier "agriculture durable" a d'ailleurs été engagé en Région et celui-ci devra apporter des solutions concrètes à ces enjeux, en plus des actions qui sont d'ores et déjà menées par la Région, par exemple :

- par la mise en place de projets agro-environnementaux et climatiques qui permettront de contractualiser avec les agriculteurs, pour un élevage plus vertueux,
- par le soutien à la mise en place de filières "viandes" en agriculture biologique,
- par le financement de petits investissements pour fabriquer les aliments à la ferme, directement, et donc ne pas avoir besoin de ces tourteaux évoqués par Monsieur GONDRAN,
- et par la proposition qui sera faite, je crois à la prochaine Commission Permanente, en décembre, de financer le projet FILEG pour la structuration de la filière légumineuse en Occitanie.

Tous ces éléments, qui sont des éléments essentiels, s'inscrivent dans la politique qui est conduite depuis plusieurs années par la Région, et un Plan régional pour les filières animales est en cours d'élaboration à la Région qui permettra d'identifier, avec les acteurs, les actions prioritaires à mener pour le maintien et le développement de l'élevage en Occitanie.

C'est donc ce qui est en jeu : l'évolution de l'agriculture vers des systèmes qui doivent être plus autonomes, qui permettent notamment de se passer de l'importation de protéines végétales, des systèmes qui doivent être également plus résilients ; c'est effectivement une des réponses majeures au défi de l'évolution climatique.

La diminution de l'empreinte carbone liée à l'élevage en particulier, la consommation d'énergie et d'eau dans les élevages sont nécessaires, cela devra passer par le conseil et la formation des acteurs, et les outils de la recherche -et la recherche est forte en ce domaine, dans notre région- seront également des leviers pour travailler sur ces enjeux et apporter des réponses opérationnelles aux problématiques rencontrées.

C'est bien l'enjeu de la Mission d'Information et d'Évaluation sur le changement climatique que de le faire, c'est bien au sein de cette Mission que nous aurons, avec Monsieur GONDRAN naturellement, l'occasion de le faire et j'aurai l'honneur d'en défendre le rapport dans quelques mois.

Merci pour votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La question orale n°4 est présentée par Monsieur Julien SANCHEZ, s'il vous plaît ...

Question orale n°4 déposée par le groupe RN portant sur la mobilisation du Conseil Régional suite aux dramatiques inondations dans l'Hérault

M. SANCHEZ

Juste attirer votre attention sur le fait que nous sommes là depuis maintenant 12 heures, nous devons être une soixantaine d'élus sur 158, dont une vingtaine ou une trentaine d'élus du Rassemblement National. Donc voilà ce que cela donne, des séances qui sont sur une journée, que l'on essaie de faire rentrer sur une journée alors qu'elles devraient être sur deux ! J'espère que pour le vote du Budget, ce sera sur deux jours et que l'on pourra débattre sereinement et avec du temps.

Madame la Présidente,

Dans la nuit du 14 au 15 octobre 2018, de terribles inondations ravageaient de nombreuses communes de l'Aude, plusieurs victimes et des dégâts majeurs étaient alors à déplorer.

Face à cela, notre Assemblée avait répondu présente, votant à l'unanimité et en urgence, un mois plus tard, soit dès novembre 2018, un plan d'aide régional de 25 M€ :

- 10 M€ aux communes,
- 5 M€ pour la reconstruction des ponts et routes,
- 5 M€ pour les entreprises et les agriculteurs,
- 5 M€ pour les infrastructures régionales et la ligne de train Carcassonne-Limoux.

Vous vous étiez rapidement rendue sur place, comme c'est votre rôle, aux côtés du Premier Ministre. Une très bonne chose, la Région étant ici dans son rôle de soutien à nos compatriotes sinistrés et dans son rôle d'aménageur du territoire, d'autant plus utile quand on sait que les communes sont aujourd'hui exsangues et sans capacité d'investissement du fait des baisses de dotations de l'État actées par François HOLLANDE, puis Emmanuel MACRON.

Hélas, notre région a été une nouvelle fois frappée durement il y a quelques semaines, les 22 et 23 octobre, à Béziers et dans ses environs. Plus de 1 000 personnes ont dû être évacuées et les transports ferroviaires coupés pour un mois, bouleversant la vie quotidienne de centaines de milliers de français et notamment des dizaines de milliers d'usagers du TER.

Si la Ministre des Transports s'est déplacée, la population de Béziers et des communes voisines n'a hélas pas eu la chance de recevoir la visite de la Présidente du Conseil Régional, elle n'a pas non plus à ce jour vu de plan financier annoncé par vous ou votre Exécutif. L'an dernier, vous aviez mis moins d'un mois à réagir.

Certains habitants commencent à se demander si, aux yeux de l'Exécutif régional, la vie d'un biterrois vaut moins que la vie d'un audois.

Pour couper court à ces idées sordides, auxquelles nous ne voulons pas croire, le groupe Rassemblement National vous demande ici si, à défaut de vous être rendue sur place, vous

comptez soutenir financièrement ces Collectivités et habitants de notre région, comme vous l'avez fait, à juste titre, l'an dernier dans l'Aude. Et si oui, quand sera dévoilé votre plan régional spécifique dédié. Nous nous étonnons d'ailleurs qu'aucun rapport d'urgence n'ait été prévu dès cette séance plénière.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Sur ce sujet, Monsieur SANCHEZ, j'ai déjà répondu à l'une de vos collègues : à ce jour, nous n'avons été saisis que d'une seule demande hier après-midi, je vous en ai informé tout à l'heure et nous y répondrons positivement. Il n'y a pas lieu d'avoir un plan d'urgence exceptionnel parce que, dans le cadre budgétaire, nous pouvons tout à fait y répondre et je n'irai pas au-delà des réponses parce que vos propos sur la potentielle discrimination qu'il pourrait y avoir sont honteux.

Je me permets de rappeler qu'en effet, il y a eu beaucoup de dégâts sur Béziers, ainsi que dans les Pyrénées Orientales, mais sans commune mesure avec l'investissement qui était nécessaire et à mobiliser précédemment. Nous pourrons bien sûr répondre, par des actions exceptionnelles, lorsque des projets nous serons présentés mais, comme je vous l'ai indiqué, il n'y a pour l'instant que deux contacts et il y aura une réponse bien sûr favorable aux demandes présentées pour ce territoire.

Je n'irai pas au-delà, parce qu'indiquer qu'il y a un manque de considération pour certains habitants, c'est vraiment être dans des propos polémistes, qui sont insultants pour la Région et sa façon de pouvoir aider tous les habitants.

Nous passons à la question orale n°5 présentée par Monsieur BAUDRY ...

<u>Question orale n°5 déposée par le groupe RN portant sur la mise en place d'un moratoire sur l'implantation des éoliennes en Occitanie</u>

M. BAUDRY

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Pour lutter contre le changement climatique, réduire les émissions de gaz à effet de serre est une priorité comprise par tous. Votre choix, Madame la Présidente, s'est porté sur le développement massif de l'énergie éolienne, axe majeur de votre stratégie pour la transition énergétique de notre territoire. Je rappelle d'ailleurs que vous souhaitez voir multipliées par trois les implantations de ces moulins d'acier sur notre territoire.

Dans un livre choc paru très récemment, intitulé "*Éoliennes, la face noire de la transition écologique*", l'auteur Fabien BOUGIÉ révèle précisément la réalité anti-écologique de ce type de production énergétique. Il démontre notamment le bilan catastrophique des éoliennes en matière de production de gaz à effet de serre ; raison pour laquelle l'Allemagne, malgré des centaines de milliards d'euros investis dans cette filière, n'a pas réduit ses émissions de CO2.

Et ce n'est pas tout, Madame la Présidente. La biodiversité est malmenée autour de ces éoliennes, la santé des habitants se dégrade, les vaches produisent moins de lait, quand elles ne sont pas victimes de surmortalité, comme constaté dans certaines zones où sont implantées des éoliennes, un exemple récent qui illustre bien mes propos étant celui de la commune de Noizay en Indre-et-Loire ; en effet, en 6 ans, plus de 200 bovins y sont morts.

Enfin, l'auteur démontre clairement le poids du lobby éolien qui tente parfois d'influencer les élus, mais aussi de faire taire toute opposition citoyenne.

Notre groupe se félicite d'ailleurs du récent avis défavorable émis par le Commissaire enquêteur au sujet du projet de champ éolien dans les Aspres, dans les Pyrénées Orientales, suite à une forte mobilisation citoyenne des habitants.

Alors même que nous allons engager des centaines de millions d'euros pour des fermes éoliennes au large de Gruissan et de Leucate, d'autres études, notamment celle d'une association irlandaise de protection des oiseaux, démontrent la chute drastique des populations ornithologiques près des champs d'éolien off-shore implantés dans les mers d'Europe du nord.

Devant ces réalités, Madame la Présidente, comment ne pas envisager qu'un tel scénario se reproduise autour de nos étangs du Languedoc ?

Alors, Madame la Présidente, ma question est très simple : au regard de plusieurs années d'expériences sur les éoliennes, qui démontrent partout dans le monde leurs conséquences nocives, allez-vous mettre en place un moratoire sur l'implantation des éoliennes dans notre région ?

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Votre vision est pour le moins excessive. Je me permets de souligner, sur le bilan carbone de la production d'énergie de l'Allemagne, que la problématique n'est pas liée à l'implantation d'éoliennes, mais à la sortie du nucléaire décidée par l'Allemagne qui est compensée par la mise en route de centrales à charbon et c'est bien cela, le véritable impact !

C'est donc un réquisitoire que vous faites. Comme tout propos excessif, il est bien entendu inexact et je propose à Monsieur Hussein BOURGI, Président de la Commission Environnement, de bien vouloir nous donner des éléments.

M. BOURGI

Merci beaucoup Madame la Présidente.

Monsieur BAUDRY,

Chers collègues,

Le changement climatique est une réalité que plus personne ne met en doute.

L'urgence climatique nous impose d'agir et d'agir vite. C'est la raison pour laquelle, vous le savez, notre Région a fait le choix de devenir la 1ère Région à Énergie Positive d'Europe d'ici 2050, ce qui suppose de diviser par deux notre consommation d'énergie et de multiplier par trois notre production d'énergies renouvelables. Pour y parvenir, nous mettons en œuvre un mix énergétique qui s'appuie sur la production d'électricité éolienne, terrestre et off-shore.

Comme vous le savez, à chaque fois qu'il y a un projet éolien, la loi impose une étude d'impact avant l'installation et des suivis environnementaux pendant l'exploitation. Ce sont des obligations légales et réglementaires, et beaucoup d'élus de votre groupe ne s'empêchent pas de participer, à chaque fois qu'ils en ont l'occasion, à ces enquêtes publiques et à faire valoir leur point de vue ; ce qui est toujours utile et permet le débat démocratique sur ce sujets, de manière rationnelle et en laissant de côté tout parti pris et toute approche passionnelle.

Les projets auxquels vous faites allusion et qui pourraient impacter l'environnement ne seront jamais soutenus par la Région, pour la simple raison que l'État ne les autorisera jamais.

Sur le sujet, en particulier, des éoliennes off-shore au large de Gruissan et de Leucate, des études et un suivi sont organisés sur les projets pilotes ; ces bilans sont préalables et obligatoires à la décision de construction, ultérieurement, des fermes commerciales.

La Région est très vigilante quant à la protection des habitants, des paysages, de la faune et de la flore. Aussi, nous faisons pleinement confiance aux scientifiques, aux associations de protection de l'environnement, aux organisations socioprofessionnelles qui assurent une vigilance, parfois professionnelle, parfois citoyenne.

La Région est très vigilante quant à la protection des habitants, de l'environnement, de la biodiversité et elle le prouve au quotidien à travers le soutien qu'elle apporte à des associations qui sont parfois critiques sur les politiques que nous pouvons mettre en œuvre et c'est ce que nous attendons d'elles : porter un discours objectif, laissant de côté tout parti pris idéologique, dogmatique ou alarmiste.

Je connais la position de votre groupe, figurez-vous, à chaque réunion de la Commission notre collègue, le Doyen MAURIN, nous l'exprime de manière régulière et nous avons des échanges très intéressants avec lui et avec vos collègues qui siègent à la Commission sectorielle n°7.
Pour notre part, nous n'avons ni a priori, ni hostilité de principe.
En conclusion, ni discours alarmiste, ni parti pris idéologique, nous inscrivons notre action politique dans un cadre résolument réaliste et réglementaire.
Je vous propose, à vous et à tous les collègues ici présents, de poursuivre ce débat lorsque les études d'impact actuellement en cours nous permettront d'avoir des données tangibles et des résultats crédibles pour nous forger une opinion définitive sur ce sujet.
Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur BOURGI.
La question orale n°6 est posée par Monsieur ARDINAT, s'il vous plaît ...

Question orale n°6 déposée par le groupe RN portant sur la gestion du Service Public des Transports suite aux inondations dans l'Hérault

M. ARDINAT

Chers collègues, bonsoir.
Je veux profiter du temps qui m'est donné, Madame la Présidente, pour vous remonter des doléances, des craintes et aussi des mécontentements des usagers et des riverains de la ligne de TER dans l'Hérault, puisque vous savez que suite aux intempéries extrêmes du 23 octobre, les torrents d'eau ont emporté toute une partie du tronçon et que pendant cinq semaines au minimum, les trains sont interrompus ; cela va toucher notamment ma commune, Frontignan, mais aussi des montpelliérains et cela va aussi gêner sur l'ensemble du département de l'Hérault et au-delà.
Alors l'événement, certes, était extrême et les conséquences doivent être gérées par notre Collectivité puisque c'est une de ses compétences majeures.
Premièrement, je voudrais vous faire part d'une doléance de la part des usagers, que le Rassemblement National a toujours à cœur de défendre ; notamment, les usagers qui ont pris des abonnements -hebdomadaires, mensuels ou autres- et qui se plaignent, puisque le trafic est effectivement complètement perturbé, de n'avoir pour l'instant, de votre part, aucune proposition d'indemnisation ou de remboursement partiel. On voudrait donc savoir ce que vous avez prévu pour les milliers d'abonnés qui vivent des galères ... Alors, on ne peut évidemment pas les régler du jour au lendemain, mais un geste financier serait pour eux, franchement, le bienvenu.

Deuxième élément : je voudrais vous faire part d'une crainte, notamment des riverains dans le secteur de Villeneuve-lès-Béziers où, vous le savez, la catastrophe a été liée à une accumulation d'eau puisque la voie, dans ce secteur-là, a un effet de digue, retient l'eau jusqu'à un certain stade et quand la pression est trop forte, la digue -qui n'en est pas une en l'occurrence, qui est surtout une voie ferrée- cède brutalement et là, cela fait un torrent d'eau d'1 mètre ou 1,50 mètre.
Ce qui inquiète certains riverains, c'est que le tronçon est en train d'être reconstruit -comme cela a d'ailleurs été le cas il y a à peu près deux ans- selon les mêmes modalités et donc, beaucoup craignent que les mêmes causes, c'est-à-dire des pluies extrêmes, produisent les mêmes effets, c'est-à-dire la destruction de la voie, après un effet de barrage, et donc une inondation.
Qu'avez-vous prévu techniquement pour éviter qu'un tel scénario ne se produise ? Puisqu'il faut prévoir les choses.
Et le dernier élément concerne les bus de substitution dont vous avez parlé : ces bus de substitution ont des horaires qui ne sont pas adaptés aux gens qui travaillent tôt ou un tout petit peu tard ; alors, ce ne sont pas des horaires de nuit, mais les gens qui embauchent à 8 heures -je pense aux scolaires notamment et à énormément de gens- ne peuvent pas se rendre sur Béziers avec ces navettes, parce qu'en arrivant à 7h51, il suffit qu'il y ait quelques minutes de retard -ce qui est souvent le cas avec les cars-, ils ne peuvent pas, et même chose le soir : la dernière navette à 17h48 fait que toutes les personnes qui travaillent jusqu'à 18h00 ne peuvent pas prendre ces navettes et croyez-moi, cela génère du mécontentement.
Je voulais donc savoir si vous aviez prévu d'élargir l'amplitude de ces navettes pour qu'elles puissent vraiment être utiles et garantir la continuité du Service public, dont vous vous prévalez très souvent et qui, en l'occurrence, n'est pas assuré de manière satisfaisante.
Merci pour votre réponse.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur ARDINAT, je vous propose de rester à ce pupitre, parce que j'ai moi-même trois questions à vous poser et une remarque.
À qui les abonnés payent-ils leur abonnement chaque mois ?

M. ARDINAT

Aux bornes SNCF, on est d'accord.

LA PRÉSIDENTE

Voilà, on est d'accord …

M. ARDINAT

On est d'accord, pas aux bornes TER.

LA PRÉSIDENTE

On est d'accord Monsieur ARDINAT, vous savez cela ?

M. ARDINAT

Oui, je suis moi-même abonné.

LA PRÉSIDENTE

Vous savez donc que l'abonnement est acquitté auprès de la SNCF.

Qui accorde donc la délivrance d'un abonnement, sur lequel il peut y avoir une compensation et ainsi de suite ? On est bien d'accord, c'est la SNCF ?

M. ARDINAT

Oui.

LA PRÉSIDENTE

Donc pourquoi demandez-vous à la Région si elle va appliquer un remboursement ?

Ce n'est pas la Région qui décide !

M. ARDINAT

Non, mais intervenir pour le demander.

LA PRÉSIDENTE

Mais ce n'est pas comme cela que vous l'avez rédigé. Je voudrais donc que quand vous rédigez une question, vous soyez précis. Les abonnés ne demandent pas à la Région d'avoir un geste commercial de dédommagement, comme vous l'indiquez parce que, je le rappelle, le service n'est pas assuré par la Région. Nous sommes bien d'accord ? Le service public ferroviaire est bien assuré par la SNCF. On est d'accord sur cela ?...

M. ARDINAT

Oui, mais la Région a un rôle.

LA PRÉSIDENTE

Donc la prochaine fois, rédigez votre question en la posant au bon décideur.

Que la Région -et c'est ce que mène Jean-Luc GIBELIN- dise à la SNCF qu'il est nécessaire d'avoir une politique tarifaire, bien sûr, mais votre question est "que comptez-vous faire pour nos usagers ?" … Les usagers, ce n'est pas à la Région qu'ils demandent des remboursements, c'est à la SNCF.

Ensuite, deuxième question : vous m'indiquez, concernant les travaux, qu'en effet il est nécessaire de prendre en compte un possible événement de même ampleur et vous me demandez "qu'avez-vous prévu pour qu'un tel scénario ne se reproduise pas à l'avenir ?". Alors, qui construit les voies ferrées en France ?

M. ARDINAT

C'est Réseau Ferré de France.

LA PRÉSIDENTE

Enfin, c'est la SNCF puisque maintenant, Réseau Ferré est dans la SNCF. Donc pourquoi ne posez-vous pas cette question à la SNCF ?

M. ARDINAT

Mais vous avez un rôle sur tous ces chantiers, Madame DELGA. Vous essayez de noyer le poisson ...

LA PRÉSIDENTE

Non, c'est vous qui manipulez la réalité ! C'est la SNCF qui définit les travaux et c'est d'ailleurs pourquoi, comme l'a indiqué Monsieur SANCHEZ, nous avons des désaccords puisque sur ces travaux-là, le financement va être intégralement SNCF, nous ne sommes pas sur des lignes d'aménagement du territoire où la Région finance à 93%, cela c'est du financement SNCF ; mais même pour les travaux où il y a un financement de la Région à 93% -ce qui là n'est pas le cas-, c'est la SNCF qui décide du contenu.

Donc c'est une manipulation de la réalité que vous voulez faire, tout simplement pour essayer de donner l'impression que la Région n'agit pas.

Troisième question : les bus de substitution sont mis en place par qui ?

M. ARDINAT

C'est votre logo, enfin c'est le logo de notre Collectivité qu'il y a sur ces bus.

LA PRÉSIDENTE

Eh non !

M. ARDINAT

Je les ai pris …

LA PRÉSIDENTE

Non, ce ne sont pas des bus de substitution.

Les bus de substitution sont mis en place à travers la Convention TER et vous auriez dû lire cette Convention TER, parce que quand il y a arrêt d'un service en raison de difficultés techniques, voire même de ruptures techniques, c'est la SNCF qui met en place les bus de substitution.

Pour notre part, comme je l'ai indiqué tout à l'heure, lors d'une précédente intervention, nous avons demandé à la SNCF de mettre rapidement en place les bus de substitution …

M. ARDINAT

Oui, voilà !

LA PRÉSIDENTE

Mais ce sont eux qui l'organisent !

Après, dans le cadre d'Hérault Transport, comme je l'ai expliqué, nous avons rajouté des bus à des lignes régulières, mais ce ne sont pas des bus de substitution.

Tout cela pour vous dire qu'en fait, votre question est une grande manipulation, parce que vous avez bien sûr une perversité dans la rédaction, en voulant faire croire que c'est la Région qui est en responsabilité, alors que c'est la SNCF.

M. ARDINAT

Vous avez reconnu vous-même que vous avez demandé ces bus de substitution, donc vous pourriez tout aussi bien demander ...

LA PRÉSIDENTE

Mais j'ai demandé ces bus de substitution à la SNCF !

M. ARDINAT

Mais vous pourriez quand même demander une amélioration du service.

LA PRÉSIDENTE

Mais Monsieur ARDINAT, vous qui êtes toujours très à cheval sur l'utilisation des mots, plutôt que d'indiquer : "Quelles améliorations prévoyez-vous (…)", c'est donc bien adressé à Madame DELGA …

M. ARDINAT

Oui.

LA PRÉSIDENTE

"(…) pour garantir la continuité du Service public des transports ?", vous pouviez rédiger : Quelles améliorations pouvez-vous proposer à la SNCF pour répondre à ces problématiques ?
Donc tout cela est dévoyé, c'est une manipulation.
Enfin, je vous rappelle que la moindre des politesses, c'est d'indiquer "Madame la Présidente".
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ARDINAT

Pourquoi "Madame la Présidente" ?

LA PRÉSIDENTE

Parce que je suis élue Présidente de cette Région, par le suffrage démocratique.

M. ARDINAT

D'accord, mais je vous appelle par votre nom, ce n'est pas être impoli ...

LA PRÉSIDENTE

Non, le respect est d'indiquer "Madame la Présidente", comme l'ont fait tous vos collègues.

M. ARDINAT

Oh là, là ! Donc la principale …

LA PRÉSIDENTE

Non, j'ai répondu, vous n'avez plus la parole Monsieur ARDINAT.

M. ARDINAT

Vous n'avez répondu à aucun des points !

LA PRÉSIDENTE

Nous passons à la question orale n°7, que nous pose Madame SATGÉ. Merci.

Question orale n°7 déposée par Dominique SATGÉ portant sur la situation de l'Entreprise Latécoère

Mme SATGÉ

Merci Madame la Présidente.

Je vais essayer d'être brève, par égard pour ceux qui sont encore là !

Ma question concerne la situation de l'Entreprise Latécoère puisque, bien qu'étant toulousaine, comme Madame POUCHELON, je m'intéresse davantage à l'avenir des salariés de cette Entreprise qu'à un hypothétique réaménagement de l'Hôtel de Région de Toulouse.

Cette Entreprise, vous le savez, fait l'objet d'une OPA lancée par le fonds de pension Searchlight, dont le siège est domicilié aux îles Caïmans. OPA lancée afin d'acquérir la totalité du capital de Latécoère, au lieu des 26% détenus actuellement.

Le Président du CESER, Jean-Louis CHAUZY, a déjà exprimé, dans un courrier au Ministre de l'Économie, ses inquiétudes concernant les risques industriels et de perte de souveraineté.

En effet, si cette OPA se réalise, selon le droit de la propriété intellectuelle, les brevets de Latécoère pourraient être revendus ou transférés à l'étranger. Nous avons tous, je pense, en Haute-Garonne, le souvenir du sort réservé à l'Entreprise Molex.

Le Gouvernement vient de donner l'autorisation préalable à cette OPA, autorisation assortie d'une condition : que 10% du capital social de Latécoère soit acquis par un autre investisseur que le fonds de pension.

Compte tenu des enjeux industriels et d'emplois pour notre région pouvez-vous, Madame la Présidente, interpeler le Ministre de l'Économie afin que soit étudiée une solution permettant que ces 10% soient acquis par la Puissance publique, par exemple via BPI France ?

De même, l'État pourrait étudier la possibilité d'utiliser le dispositif des "actions spécifiques" qui donne un droit de véto à un actionnaire minoritaire sur certaines décisions ; ce pourrait être le cas, par exemple, sur la vente ou le transfert des brevets, pour l'empêcher.

Nous sommes bien sûr conscients que ces propositions se heurteront certainement à la jurisprudence européenne en la matière, ainsi qu'à la volonté de désengagement de l'État portée par le Gouvernement actuel.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des enjeux pour notre région, en termes d'avenir industriel et d'emplois, pouvez-vous, Madame la Présidente, intervenir auprès du Gouvernement sur ce dossier, afin qu'il accepte de le considérer dans l'intérêt général ?

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Sur les solutions que vous proposez, je ne suis pas certaine qu'elles soient juridiquement applicables, nous allons le regarder. Pour autant, nous sommes bien sûr très vigilants par rapport à l'avenir de l'Entreprise Latécoère, donc de l'ensemble des salariés et nous avons engagé un dialogue avec cette Entreprise, sur ses évolutions.

Mais Madame PELLEFIGUE, je vous propose de donner des informations complémentaires sur tout ce dont nous avons connaissance et tout ce que nous avons aussi posé comme souhaits importants.

Mme PELLEFIGUE

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Chère Dominique,

Effectivement, nous suivons avec beaucoup d'attention et depuis plusieurs années maintenant les évolutions de l'Entreprise Latécoère.

Vous le savez, nous avons été saisis très tôt par les salariés, notamment au moment de l'annonce du plan social de 2015. À ce moment-là, deux Fonds, Apollo et Monarch, ont renfloué Latécoère de 100 M€, puisqu'il y avait des difficultés et ils ont pris 26% de parts au capital.

Nous avons accompagné les salariés, eu des dialogues avec les dirigeants dans la reconfiguration et parce que nous avons exercé cette vigilance, parce qu'il y a eu la mobilisation des salariés et une prise de conscience de la Direction, nous avons évité un plan social, qui a finalement été moins violent -et c'est heureux- que ce qui avait été annoncé au préalable ; et je dois dire que dans les rapports qui ont été élaborés à ce moment-là, les engagements pris par Latécoère ont été tenus et même dépassés dans le maintien des emplois, qui était conditionné à la reprise d'activité.

Ceci dit aujourd'hui, dans la trajectoire de développement de Latécoère, il a été arrêté par leur Administrateur une volonté de croissance externe et ces mêmes fonds, Monarch et Apollo, qui étaient alors entrés au capital, n'ont pas souhaité suivre cette évolution ; les investisseurs français n'ont pas souhaité se positionner, c'est un regret que nous devons exprimer et nous entendons les inquiétudes des salariés.

Et de la même manière qu'en 2015 nous avons été à leurs côtés pour suivre l'évolution, nous allons l'être et cela a été le cas de la Présidente de Région qui a écouté le plan présenté aujourd'hui par Searchlight, dans le cadre de cette OPA, avec une vigilance réitérée sur l'application de la procédure dite IEF, c'est-à-dire concernant les investissements étrangers en France.

Quand il s'agit d'Entreprises stratégiques, et Latécoère l'est, il y a désormais une obligation : que l'opération s'accompagne d'une prise de participation d'un investisseur français, agréé par l'État.
Donc effectivement, la question peut être posée au Ministre Bruno LE MAIRE sur l'identité de cet investisseur éventuel.
Aujourd'hui, en toute transparence, il pourrait s'agir de Tikehau Capital, qui est un Groupe de gestion d'actifs alternatifs, qui gère des investissements français, qui en réalité détient déjà un peu plus de 5% au capital de l'Entreprise et un peu plus de 5% également des droits de vote.
Nous connaissons Tikehau dans le sens où il a repris la Société de gestion ACE, dans laquelle nous sommes co-investisseurs au sein d'Aerofund, Aerofund qui suit justement les investissements dans les développements et les évolutions de l'aéronautique.
Nous n'avons pas de confirmation, cela fera donc partie des objets et du dialogue qui seront à nourrir, même si nous n'avons pas nous, vous le savez, la capacité d'opérer le choix.
Nous avons par contre la volonté de continuer à exercer une certaine forme de vigilance, d'autant plus que nous avons fait le choix d'accompagner, par des crédits FEDER, l'Entreprise Latécoère pour des sujets de R&D et, vous avez raison, nous sommes particulièrement vigilants, s'agissant de la volonté de la Présidente et de la Majorité de s'affirmer comme Région de l'innovation, de faire en sorte que les brevets trouvés ici restent sur le territoire national, servent les territoires et servent l'emploi.
Donc oui, la vigilance sera exercée. Vous le savez, nous suivons ce dossier, nous sommes également aux côtés des salariés avec qui le dialogue se poursuit, notamment le syndicat de la CGT qui a attiré notre attention et nous allons donc suivre de près les évolutions élaborées par Searchlight, au sein de Latécoère.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, je vous remercie.
Y a-t-il des questions diverses ?... Il n'y a pas de questions diverses, la séance est donc finie.
Je vous remercie et vous donne donc rendez-vous au jeudi 19 décembre.
Bonne soirée.

(*La séance est levée à 21h31*)

INDEX

LA PRÉSIDENTE 4, 5, 15, 18, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 30, 32, 33, 35, 40, 56, 57, 58, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 74, 85, 87, 89, 91, 92, 93, 96, 97, 98, 99, 106, 108, 109, 110, 111, 113, 114, 117, 118, 120, 121, 122, 123, 132, 135, 138, 139, 141, 142, 144, 145, 146,149, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 159, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 173, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 187, 188, 191, 193, 195, 200, 202, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 219, 220, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 229, 230

M. ARCANGELI.....23

M. ARDINAT 222, 223, 224, 225, 226, 227

M. ASSAF.....40, 189

M. BAUDRY 201, 219

M. BERARD 158, 159

M. BOURGI 221

M. BRIAND.....24, 25

M. CABROLIER.....60, 61, 148

M. CASES.....113

M. CAZAUBON.....213

M. CHAUZY.....37

M. CODORNIOU..... 43, 47, 51, 52, 94, 106, 124, 125, 127, 129, 130, 161, 162, 163

M. COSSANGE.....45, 134

M. COTELLE.....122, 123

M. CROS.....150, 210

M. DAUBET.....110

M. DENAT.....127

M. DONADA.....119

M. DUBRAC.....61

M. DUPRAZ.....159, 202

M. GAREL 163

M. GIBELIN 108, 163, 191, 197

M. GILABERT.....125

M. GILLET 65

M. GONDRAN.....215

M. GUARDIA-MAZZOLENI.....118

M. GUILHAUMON.....130

M. JAOUL.....185

M. KELLER.....208

M. LABARTHE.....212

M. LAMOTTE.....207

M. LEONARDELLI.....204, 205, 206

M. MEIZONNET.....190

M. MONTEIL.....140, 141, 142

M. MONTHUBERT.....216

M. MUNSCH.....175

M. ONESTA4, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210

M. PAGNOUX.....64

M. PALACIN.....155

M. PILOZ.....161

M. PLANO.....115, 117

M. REMISE.....92, 198

M. RIVENQ.....15, 52, 56, 57, 156

M. SAINT-PIERRE.....109

M. SANCHEZ.....47, 52, 71, 138, 167, 218

M. SELLIN.....66, 67, 142, 151, 180, 182, 207

M. SERIEYS.....57, 58, 187, 194

M. SUAUD.....129

M. VIALLON.....196

Mme ADDA.....124, 212

Mme AZEMAR.....203

Mme BAKIRI.....20

Mme BARTHET.....93, 183
Mme BLANC.....26, 180
Mme BOURGUET.....121
Mme CARSALADE.....144, 145, 146
Mme COURRIERE-CALMON.....143
Mme D'ETTORE.....186, 187
Mme DOUNOT-SOBRAQUES.....154, 177
Mme FITA.....18, 71, 72
Mme FRONTANAU.....28
Mme GARRIGUES.....98
Mme GAZEL.....86
Mme GIRAL.....89, 91
Mme GUINLE.....32, 33
Mme LANGEVINE.....16, 101
Mme LASFARGUES.....96, 98
Mme LUMEAU-PRECEPTIS.....152
Mme MARTIN.....63, 192, 195
Mme MERCIER.....165, 167
Mme MONESTIER-CHARRIÉ.....170, 172
Mme NOVARETTI.....30, 32
Mme PELLEFIGUE.....88, 229
Mme PIQUÉ.....188
Mme PLANE.....111
Mme POUCHELON.....1, 168, 170, 173, 178
Mme RIVIERE.....33, 35, 95
Mme SATGÉ.....228
Mme VINET.....58, 137, 184
Mme WERSINGER.....120